Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14048 – 4,50 F

MERCREDI 28 MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

## Renaissance en Hongrie

QUELQUE peu éclipsées aux yeux du monde par l'élan unificateur allemand et les audaces lituaniennes, les premières élections libres organisées en Hongrie depuis 1945 sont remarquables à plus d'un titre. D'abord par une campagne électorale que l'on a parfois pu qualifier de terne parce qu'elle fut étonnamment modérée : ici, pas de soif de vengeance, pas de suspicions obsessionnelles, pas – ou si peu – de coups bas, le jeu démocratique a fonctionné presque spontanément, comme si les rouages étaient à peine rouillés.

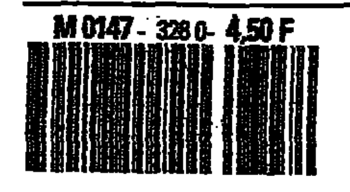
Les quelques excès nationalistes ou antisémites enregistrés sont finalement restés marginaux. Les électeurs, que l'on craignait déjà blasés, ont montré, par une bonne participation (plus de 70 %), que la démocratie ne leur était pas indifférente, même si elle fut, pour ce premier exercice, bien compliquée : le mode de scrutin le plus complexe avait été choisi, et les partis politiques firent tout pour accroître la confusion en gommant leurs différences.

LA majorité s'est prononcée pour le centre, pour la démocratie, pour le rejet de l'ancien régime. C'est, en quelque sorte, un résultat de transition. Les grandes formations politiques vont devoir mettre de l'ordre dans leurs différentes tendances et se redéfinir. Le parti social-démocrate hongrois, artificiellement soutenu par les partis occidentaux de l'Internationale socialiste, a été laminé : une place est donc à prendre, qui pourrait être occupée soit par l'Alliance des démocrates libres (SDS), soit par le Parti socialiste, ex-communiste.

Les Hongrois vont pouvoir mettre à l'épreuve, dans les semaines qui viennent, leur science infinie du compromis et de la négociation : le premier tour des élections du 25 mars, s'il a confirmé la fin du régime communiste comme tout le monde s'y attendait, n'a pas permis en revanche de départager clairement les deux grands partis qui se disputent les faveurs des électeurs : le Forum démocratique hongrois (MDF) et l'Alliance des démocrates libres.

MANŒUVRES et surenchères ont donc déjà commencé en vue de la formation d'une coalition, aucun parti n'étant en mesure de gouverner seul. Pour beaucoup de gens, à Budapest, une « grande coalition » susceptible de réunir ces deux mouvements constitue la seule chance de sauver la Hongrie de la catastrophe économique. Mais elle présente aussi l'inconvénient de prolonger les ambiguïtés que ces deux partis ont laissé planer ces derniers mois sur leurs véritables orientations politiques. Le MDF tend à se présenter comme un rassemblement de centre-droit, le SDS a plutôt des allures de rassemblement de centre-gauche ; leurs conceptions économiques, toutefois, ne correspondent pas nécessairement à ce type de classification. Or des décisions cruciales vont devoir être prises sur le rythme et la nature des réformes. Sauront-ils alors s'entendre?

Lire nos informations page 4




Nervosité croissante à Vilnius

# L'armée soviétique multiplie les harcèlements en Lituanie

*La nervosité était grande, mardi 27 mars en Lituanie, où l'armée soviétique multiplie les harcèlements – elle a occupé peu avant l'aube le siège du comité central du PC lituanien et s'est d'autre part emparée, par la force, dans les hôpitaux, de jeunes Lituaniens considérés comme « déserteurs ». Une manifestation pro-russe était convoquée pour mardi après-midi. « Nous ne savons pas maintenant ce qui va se passer », a déclaré le président lituanien, M. Vytautas Landsbergis, qui a évoqué une « collusion de l'Occident avec Moscou ». M. Landsbergis s'est inquiété des propos tenus par M. Gorbatchev selon lesquels la force pourrait être employée si des vies humaines étaient menacées.*

VILNIUS

*de notre envoyé spécial*

C'étaient les communistes contre les communistes, et un coup d'œil suffisait à tout comprendre. A l'intérieur de ce même bâtiment du comité central qui allait être investi par l'armée, ce mardi 27 mars à l'aube, siégeait, lundi 26 mars, le plénum du Parti communiste indépendantiste. Vers 4 heures de l'après-midi, à la suspension de séance, ses membres étaient sortis bavarder sous l'auvent quand apparurent les fidèles de l'autre parti, dit Pro-Union – celui qui a refusé la rupture avec le parti soviétique, et que les militaires appuient maintenant ouvertement. Les premiers étaient en haut des marches ; les seconds, en bas. Cela ne tenait qu'aux circonstances, mais une masse d'hommes dans la force de la quarantaine, costumés et cravatés, dominait ainsi un groupe de vieilles femmes pauvrement vêtues, misérablement parfois, qu'encadraient quelques petits bureaucrates menacés de chômage. En haut, les diplômés, les cadres assez jeunes et cultivés. En bas, les petits, ceux qui avaient cru au parti, c'est-à-dire éventuellement au communisme et, assurément, aux avantages de s'en réclamer et, qui, soudain, se retrouvent perdus sur le bas-côté de la route.

Politiquement peut-être, socialement certainement, ceux d'en haut s'en sortiront, tandis que pour ceux d'en bas, c'est fini. Russes, ils ont peur de n'être demain plus chez eux, peur, dit une dame, qu'« *ils nous jugent et nous tuent si ce n'est plus ici l'URSS* ». Lituaniens (il y en a quelques rares), ils pensent avoir misé trop longtemps sur Moscou pour pouvoir retomber sur leurs pieds, et tous espèrent encore l'impossible : empêcher l'indépendance. D'en haut, on les regarde commes les marquis la plèbe. D'en bas, on brandit de dérisoires pancartes vengeresses et, comme les dissidents d'hier, on s'accroche à la presse occidentale pour dénoncer le pouvoir qui violerait les conventions internationales sur les droits de l'homme, bafouerait les minorités nationales, et la démocratie.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 3

Avant de le soumettre aux partis politiques

# M. Rocard présente un plan antiraciste

*Après avoir reçu un rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, mardi 27 mars, M. Michel Rocard devait soumettre aux principaux partis politiques des mesures ambitieuses pour lutter contre le racisme et la xénophobie. Par ailleurs, M. Jean-Marie Le Pen a été inculpé par un juge de Nanterre d' « outrage » envers le ministre de la fonction publique et des réformes administratives, M. Michel Durafour, qu'il avait qualifié de « Durafour-crématoire ».*




Lire pages 8 et 9 les articles d'ALAIN ROLLAT et de ROBERT SOLÉ

# Les bûchers de Faaïté

## Pour avoir brûlé six « possédés du démon », vingt-quatre accusés devant les assises

*Ils voulaient chasser les démons. Pour cela, ils ont jeté sur un bûcher six des leurs et s'apprêtaient à continuer lorsque les autorités de la Polynésie française sont arrivés sur cet atoll du bout du monde : Faaïté. Cela se passait en septembre 1987. Vingt-quatre accusés comparaissent depuis le lundi 26 mars devant la cour d'assises de Papeete.*

PAPEETE

*de notre envoyé spécial*

D'abord, il y a eu Silvia, formidable matrone quinquagénaire tout droit débarquée de Tahiti « *pour propager la foi et la joie* ». Divine Silvia ! Les visites sont rares à Faaïté, infime bande de sable d'un kilomètre de long perdue au beau milieu de l'océan Pacifique. Accompagnée de deux amies qui lui préparent ses repas et la secondent, elle va séjourner durant trois semaines, en août 1987, parmi les deux cents habitants de ce village battu par les flots, à 500 kilomètres de Tahiti.

Qu'on l'imagine, impériale, souveraine ! Elle vient de la « ville », de la « capitale ». « *Je suis envoyée par le Renouveau charismatique* », annonce-t-elle. Tant pis si c'est faux, si les responsables du très officiel mouvement catholique l'ont au contraire, à plusieurs reprises, sermonnée pour ses dérapages. Les braves pêcheurs de Faaïté croient qu'elle représente l'évêque et l'accueillent comme une reine. Silvia, c'est un tempérament, un mélange détonant de prêtresse et de pythonisse.

LAURENT GREILSAMER

Lire la suite page 15 - section B

# Le Zimbabwe en noir et blanc

## Si la majorité noire détient les rênes de la politique les Blancs — 1 % de la population — contrôlent toujours l'économie

*Des élections législatives et présidentielle ont lieu au Zimbabwe mercredi 28 et jeudi 29 mars. Dix ans après l'indépendance, les dirigeants de l'ancienne Rhodésie evraient ensuite, à contre-courant de l'évolution mondiale, instaurer un régime de parti unique.*

HARARE

*de notre envoyée spéciale*

« *Quand j'étais gosse, le seul Blanc que je connaissais, c'était le prêtre. On le voyait une fois par mois. Sinon, il y avait les soldats, qu'on regardait défiler pendant les parades... Et c'était tout, je crois* », lâche l'homme d'une voix pensive. « *Pour moi, un Blanc était une créature fragile,* ajoute-t-il. *J'ai été complètement abasourdi la première fois que j'ai vu l'un d'entre eux qui faisait un travail manuel : je croyais qu'un Blanc ne pouvait pas tenir une bêche sans s'écrouler de fatigue et mourir.* »

Nicholas Ndebele, un des animateurs les plus actifs de la Commission catholique pour la justice et la paix, qui siège à Harare (ex-Salisbury), avait vingt-six ans au moment de l'indépendance. Il en a aujourd'hui trente-six. La fameuse « *réconciliation* » entre Noirs et Blancs – revendiquée, ici et là, comme un des plus grands succès du régime socialiste de Robert Mugale – le laisse profondément rêveur. « *Je suis né trop tôt* », s'excuse-t-il laconiquement.

Betsy Fulton, employée de bureau à Bulawayo (seconde ville du pays), est à peine plus âgée que Nicholas Ndebele. Seulement, Betsy Fulton est née... du blanc côté du manche. « *J'ai été élevée dnas la mentalité « rhodie », c'est-à-dire que, pour nous, tous les Noirs étaient des sortes de sauvages, des êtres inférieurs* », explique-t-elle simplement. « *Je n'aurais jamais cru que j'allais travailler un jour pour un politicien noir !* » s'exclame-t-elle en riant. C'est pourtant ce qui lui arrive aujourd'hui.

Militants du Conservative Alliance of Zimbabwe (CAZ), créée par l'ancien premier ministre, M. Ian Smith, Betsy Fulton a suivi à la lettre les consignes du « parti » blanc, en pleine décomposition.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 6





A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $ ; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $ ; USA (others), 2 $.

Les révolutions à l'Est

# Vers la grande Europe

par Maurice Duverger

Il n'y a qu'une Europe, destinée à s'unir un jour de l'Atlantique aux bouches du Danube, du cap Nord à Héraklion : cinq millions de kilomètres carrés, cinq cents millions d'habitants, trente nations, une civilisation. Certes, la géographie étend l'Europe jusqu'à l'Oural, en y incorporant une partie de la Russie. Mais celle-ci ne peut entrer pleinement dans un ensemble qu'elle écraserait de son poids. Au fur et à mesure qu'elle évoluera vers la démocratie, la maison commune de M. Gorbatchev pourra se développer sous forme d'une coopération prolongeant l'Union européenne vers l'Est, sans se confondre avec elle.

Naturellement, une autre coopération continuera vers l'Ouest, rapprochant les deux rives de l'Atlantique nord. Ni la neutralité de l'Allemagne ni le découplage avec les Etats-Unis ne seraient admissibles. Mais l'alliance changera de sens au fur et à mesure que l'URSS aura rompu avec la dictature et que le pacte de Varsovie s'effondrera. En évoquant le souvenir de la conférence d'Helsinki au soir du 31 décembre dernier, François Mitterrand a fait entrevoir l'image d'une immense coopération allant de San Francisco à Vladivostok. Au cœur de cet espace, l'Europe proprement dite est déjà l'élément le plus fort par la masse de sa population et par son appareil de production. Même réduite à la seule Communauté des Douze, elle est le premier des Grands. Du moins, elle le serait si elle pouvait parler d'une seule voix.

Elle en reste malheureusement très loin. La destruction du mur de Berlin, l'ouverture du rideau de fer, la marche des ex-démocraties populaires vers la démocratie véritable ont paralysé les gouvernements de la Communauté au lieu de les pousser à l'action. En France, on voit réapparaître les vieilles querelles qu'on n'essaie même pas de mettre au goût du jour. Edouard Balladur et Jean-Pierre Chevènement exhument les attaques gaulliennes contre les autorités communautaires sans comprendre que la réunification de l'Allemagne pose le problème dans un cadre nouveau dont le général aurait mesuré l'importance pour notre pays.

### Deux hypothèses

Les révolutions de 1989 n'étendent pas seulement la liberté en Pologne, en Hongrie, en RDA, en Tchécoslovaquie, en Bulgarie, en Roumanie. En mettant fin à un ordre injuste, elles lui substituent un immense désordre qui pourrait provoquer d'énormes dangers. Chaque pays de l'Est se trouve brusquement confronté à une situation économique déplorable qu'il supportait jusqu'ici par la pression d'une tyrannie dont le voici délivré. Il ne faut pas sous-estimer les risques d'une fuite vers les démons du nationalisme, classiques dans de telles circonstances : on les voit déjà surgir avec violence. Au lendemain des premières élections libres, des gouvernements inexpérimentés et divisés devront faire face à des problèmes gigantesques sans avoir les moyens de les résoudre.

Ils se tournent naturellement vers la Communauté, qui représente pour eux l'espoir d'une Europe unie dont elle est l'axe et le moteur. Mais elle ne peut encore que leur apporter des aides financières et techniques. Tel qu'il est actuellement enclenché, le mécanisme du grand marché tend plutôt à rendre leur situation plus difficile car ils seront incapables avant longtemps d'affronter la concurrence intégrale qu'il établit. Sur cette lancée, l'après-1992 risque de ressembler au libre-échangisme des débuts du dix-neuvième siècle, qui a engendré à la fois une énorme expansion de la production et un formidable accroissement de l'injustice d'où est sorti le marxisme révolutionnaire.

Dans une telle perspective, les pays de l'Est seront naturellement portés à se raccrocher à la grande Allemagne unifiée qui développe déjà avec eux des liens économiques importants. Autour d'elle, ils incarneront peu à peu le modèle de Mitteleuropa imaginé par les pangermanistes au siècle précédent. La France, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne et les petites nations des Douze vont-elles enfin comprendre que l'Europe ne peut évoluer que dans deux directions après la tornade des révolutions de 1989 ? Celle d'une domination de l'Allemagne appuyée sur le mark. Ou celle du développement d'une Communauté qui ne soit pas un marché purement libéral, mais un espace organisé où des institutions quasi fédérales disposeront des instruments de régulation conjoncturelle et de lutte contre les inégalités analogues à ceux que les social-démocraties ont développés à l'intérieur des Etats depuis 1945 : cette intégration économique se situant dans le cadre d'une Union politique dont François Mitterrand vient de souligner la nécessité.

Simultanément, la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, la Roumanie pourront entrer dans le Conseil de l'Europe dès que ces pays auront établi des institutions démocratiques solides, garantissant les droits de l'homme. Un aménagement du statut du Conseil et de l'Acte unique de la Communauté permettrait de développer en même temps une coopération en matière de diplomatie et de défense unissant l'ensemble des Etats européens, qu'ils soient membres des deux organisations ou d'une seule. Ainsi prendrait forme la confédération envisagée par le président de la République française.

Il devrait être clair, par ailleurs, que la Communauté a pour vocation de s'étendre peu à peu à l'ensemble des trente nations de l'Europe. Plusieurs pays de l'Association européenne de libre-échange souhaitent y entrer le plus tôt possible. Pourquoi leur adhésion ne serait-elle pas négociée dès maintenant afin de prendre effet le 1er janvier 1993, jour de l'achèvement du grand marché ? Alors, toutes les nations de l'Ouest devraient être unies dans la Communauté, étendue à la RDA. Les autres pays de l'Est pourraient lui être associés sous des formes différentes en attendant un adhésion, quand leur développement économique le permettra.

Tout cela suppose que la réforme des institutions communautaires se déroule au même rythme que l'unification de la RFA et la RDA, afin que la grande Allemagne se constitue en même temps que la grande Europe. Jacques Delors a défini la route à suivre. Il est essentiel que la Conférence intergouvernementale établisse l'union économique et monétaire avant la fin de 1991. Mme Thatcher comprendra-t-elle qu'il n'y aura pas d'équilibre européen sans la participation de la Grande-Bretagne ? Se décidera-t-elle à faire entrer la livre dans le SME, ce qui marquerait à la fois une étape et un symbole ? Mais on n'a pas assez remarqué que M. Poehl, président de la Bundesbank, a souligné voici deux mois (1) qu'une monnaie européenne unique pourrait être établie rapidement, même en l'absence d'un membre de la Communauté. Qu'attend-on pour le prendre au mot ?

(1) *Le Monde*, 18 janvier 1990.

TRAIT LIBRE

SH-KING & WEJT-AJ.




Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

*Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales*

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27

Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Tél. : (1) 49-60-30-00

Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR


Le quarantième anniversaire de la mort du philosophe

# Actualité d'Emmanuel Mounier

par Olivier Mongin

LONGTEMPS associée au mouvement personnaliste – dont on découvre aujourd'hui les ramifications et les tensions (1), – ou bien confondue avec l'histoire de la revue *Esprit* dont il est le fondateur, la pensée propre d'Emmanuel Mounier courait naturellement le risque de jouer un rôle ancillaire, de subir les méfaits d'une vulgarisation hâtive, voire d'être ignorée. A l'image de Jean-Paul Sartre dont la philosophie est rarement dissociée du mouvement existentialiste et des *Temps modernes*, les écrits de Mounier méritent aujourd'hui d'être lus librement et pour eux-mêmes, mais aussi d'être appréciés à leur juste valeur en dépit des polémiques récentes sur Uriage (2). L'époque, qui se passe non sans sagesse des grandes directions de conscience d'hier, s'y prête fort bien au demeurant.

Mais cette émancipation tardive de la pensée de Mounier ne serait pas ressentie avec la même intensité si les convulsions récentes de l'Histoire n'y avaient contribué d'une façon inattendue : en effet les événements de l'Est, l'évolution dramatique des sociétés du Sud, mais aussi les mutations rapides du monde démocratique s'accompagnent d'un regain d'intérêt manifeste pour Mounier. Certes nous ne sommes plus bercés, à l'image des années 30, par de grands rêves utopiques, et notre destin est désormais lié à notre capacité de respirer et de vivre dans ces démocraties qu'il est vain de maudire au seul regard de leur médiocrité ou du degré zéro de l'Histoire auquel elles nous condamneraient fatalement. Rétive à certaines dimensions de la démocratie de masse sans donner pour autant des gages aux nostalgiques de la chrétienté d'hier – *Feu la chrétienté* est un titre incendiaire au moment de sa parution, – la pensée de Mounier n'aura pas bénéficié, bien entendu, du renouvellement de la réflexion sur la démocratie issue de la critique des totalitarismes, elle n'en demeure pas moins riche d'enseignements sur divers plans.

D'une part les débats relatifs à la bioéthique et aux impasses de l'évolution technoscientifique, mais aussi les polémiques relatives à l'immigration et au racisme ont subitement redoré le blason de la « personne », non plus considérée comme un rempart face à l'individualisme congénital de nos sociétés, mais comme une invitation à prendre ses responsabilités vis-à-vis de l'autre homme, de l'humanité et de l'évolution planétaire. Sans cacher sa dette envers Mounier, Paul Ricœur vient de dessiner ces *Nouvelles approches de la personne* (3). Cette orientation de pensée fraie une voie originale entre la revendication individualiste et la soumission à la loi émanant du seul pouvoir politique.

Dans un autre langage, Mounier évoque les utopies minuscules grâce auxquelles la volonté de puissance de chacun et l'hédonisme mensonger ne sont pas une fatalité. Oui ou non, sommes-nous capables dans nos démocraties « *repues et vieillissantes* », selon certains, de favoriser l'émergence d'un monde où la solidarité ne soit pas un slogan politique, et de prendre au sérieux l'avenir de l'humanité ?

A l'utopie minuscule de la personne répond d'autre part l'utopie majuscule, celle des valeurs susceptibles de donner corps à une Histoire digne de ce nom. Ces valeurs, que nous avons appris à nommer droits de l'homme, irriguent l'Histoire mondiale depuis une vingtaine d'années et donnent effectivement à l'individu démocratique la dimension d'une personne à part entière. Depuis que des hommes se sont levés à l'Est pour dénoncer le péril de mort encouru par l'humanité. Pour évoquer cette chaîne humaine des victimes, le corédacteur de la charte 77, Jan Patocka, a parlé de la « *solidarité des ébranlés* ». Les valeurs humaines défendues à en mourir, éprouvées dans la chair, profondément incarnées, sont à l'origine d'une relation inédite entre l'éthique et le politique mais aussi de nouvelles formes de spiritualité qui ne sacralisent pas les seules religions traditionnelles.

### Respect de l'humanité

En effet le pouvoir politique doit respecter les ressorts de l'humanité et renoncer à la prétention de produire d'une main de fer l'homme nouveau : la démocratie, la défense de l'Etat de droit et le combat pour les droits de l'homme sont désormais inséparables. Qu'ils s'appellent Michnik, Geremek, Mazowiecki, Havel, Heydanek, Kis ou qu'ils demeurent des « sans-nom » nos amis de l'Est, dont certains se proclament avec fierté disciples de Mounier, entonnent ce refrain dont ils font une histoire : les libertés politiques ne sont plus un simulacre quand le respect de l'humanité demeure la valeur suprême et la ligne d'horizon de l'Histoire. Alors que les démocraties tentent d'inventer les valeurs susceptibles de lier les individus entre eux, de donner un peu de chair à la société, les démocraties naissantes inaugurent des valeurs irriguant à nouveau des communautés historiques.

Accompagnant souterrainement ces glissements historiques des pans entiers de la réflexion de Mounier suscitent un intérêt chez ceux qui ne se contentent plus des vulgates, des images d'Epinal, et admettent du même coup que les gisements d'une pensée ne dépendent pas d'une seule couche géologique. Mais ce regain intervient également dans les sociétés du Sud, particulièrement en Amérique latine où la revendication communautaire traduit la volonté de préserver les jeunes démocraties des ravages d'un libéralisme débridé. Pourquoi la défense inconditionnelle des libertés politiques aurait-elle pour unique destin de légitimer la conquête de toutes les sphères de la société par les seuls intérêts marchands ?

Si l'alternative socialisme/capitalisme a laissé place au couple démocratie/totalitarisme, rien n'autorise à se complaire dans un éloge satisfait de la bonne démocratie. A observer les difficultés qu'elle rencontre à l'Ouest, au Sud et déjà à l'Est, une pensée évidemment marquée par les années 30 peut encore nous éclairer.

Sans nous leurrer sur nos capacités d'en sortir, de dépasser la crise, la relecture de son œuvre s'impose à ceux qui veulent comprendre les vices et les vertus de la démocratie, ses impasses et sa grandeur. Comme d'autres, j'aime relire Mounier à travers un penseur intransigeant, Paul-Louis Landsberg, qui exerça une influence profonde sur le personnalisme. Cet auteur insistait vigoureusement sur la part tragique de nos sociétés, sur la persistance du mal, de la bêtise, et de la petitesse dans notre monde bercé par les illusions de la raison et de la technique. Mais la reconnaissance du tragique n'interdit pas de rêver.

« *Je rêve souvent d'un monde*, écrivait Mounier dans une lettre du 5 février 1933 à Paulette Leclercq – sa future femme, – *où l'on pourrait arrêter le premier venu au tournant d'une rue, et, égal du premier coup à tout ce qu'il est, continuer avec lui sans autre étonnement sa conversation intérieure.* » Celui qui renonce à ce rêve quotidien de nos sociétés habite déjà sur une autre planète, là-bas où il ne se passe rien !

(1) Voir par exemple le débat entre Denis de Rougemont et la revue *Esprit* sur le fédéralisme et l'Europe dans l'immédiat après-guerre. Cf. Pierre Grémion, dans *Du personnalisme au fédéralisme européen. En hommage à Denis de Rougemont*. Editions du centre européen de la culture, Genève, 1989.

(2) Sur ce point, on peut se reporter au travail de Bernard Comte, *l'Ecole des cadres d'Uriage*, à paraître chez Fayard.

(3) Voir *Nouvelles approches de la personne*, dans *Esprit* mars-avril 1990. Et surtout, *Soi-même comme un autre*, Seuil, 1990.
On lira également le témoignage de la veuve d'Emmanuel Mounier sur les débuts d'*Esprit* dans le numéro déjà cité.

▶ **Olivier Mongin est directeur d'*Esprit*.**

# Les « petites peurs » européennes

par Olivier Abel

LE 22 mars 1950, il y a tout juste quarante ans, Emmanuel Mounier s'éteignait brusquement à sa table de travail : *il avait quarante-cinq ans*. En ces temps où nous aurions bien besoin qu'on nous propose de « *Refaire la renaissance* » (1), Emmanuel Mounier nous manque.

Rappeler sa mémoire aujourd'hui, c'est d'abord battre le rappel d'une expérience qui manque à bien de nos hommes d'Etat et bien de nos intellectuels, soudain confrontés à une Europe qui, même « bétonnée » par les lois impérieuses du marché, voit l'explosion de nationalismes aussi neufs que jadis. C'est dans l'expérience d'une situation assez similaire qu'Emmanuel Mounier a dû se débattre. Il le faisait en affirmant notre appartenance à une sorte de « *communauté métaphorique* », d'une échelle plus vaste que nos intérêts vraiment trop privés et que nos débats de politique vraiment trop « intérieure ».

Pour lui, seule une telle exigence est capable de radicaliser notre conception du droit, et de répondre à l'affaissement de la communauté entre les forces impersonnelles de la technocratie et l'affirmation absurde des forces tribales. Et n'est-ce pas notre situation aujourd'hui, quand les sociétés de l'est de l'Europe ne parviennent pas à s'arracher aux brumes d'un « rêve » collectif, et quand celles de l'Europe de l'Ouest, de notre Europe, ne parviennent pas à décoller de ce qu'elles prétendent être les contraintes objectives du « réel » (le marché).

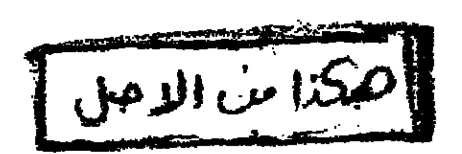
Dire sans autre que l'Est a perdu, alors qu'à l'Ouest s'étend la logique implacable d'une société duale, cet état de violence « *où chôment, meurent et se déshumanisent aujourd'hui, sans barricade, dans l'ordre, des millions d'êtres* » (Mounier), est d'une insupportable arrogance, et d'une terrible naïveté. Emmanuel Mounier, qui rendit visite en 1946 aux jeunes intellectuels personnalistes de la revue *Wiez*, dont Tadeusz Mazowiecki fut rédacteur en chef avant de l'être pour Solidarnosc, aurait su nous le dire.

On peut parler du « décervellement » à l'Est, qui fait que dans les ruines du décor communiste ne surgissent que les vieux démons des nationalismes ethniques et religieux. Mais que dire de nos bons pays de libre pensée (et surtout de libre-marché de la pensée) si, au moment où précisément il nous faudrait de véritables idées, de l'imagination politique et culturelle, on ne trouve que les oripeaux toujours ressortis de vieilles querelles vides, et que l'on répète d'autant plus volontiers que l'on n'a plus rien à dire ! Au fond ce n'est pas tant à la mémoire d'Emmanuel Mounier que je voudrais que nous fassions appel qu'à son imagination. La revue *Esprit* fut certainement un laboratoire de ruptures avec les logiques du fascisme et du colonialisme, du communisme et du marché ; c'est de ce laboratoire que sortirent d'importants débats. Par exemple, sur le fédéralisme européen ; ou sur la possibilité d'une démocratie qui développerait vraiment la responsabilité des personnes ; sur les rythmes de l'agir tendu entre un pôle politique et un pôle prophétique ; ou sur la nécessité de tisser pour les personnes comme pour les communautés l'enracinement de l'identité avec la transcendance de l'altérité ; sur le sentiment géographique et planétaire de la responsabilité. Et tous ces débats sont encore les nôtres.

Mais ce qui nous manque le plus, ce ne sont même pas les idées de Mounier, ce sont des hommes tels que lui ; des hommes capables d'un minimum de mémoire, dans ce pays balayé par les modes et où les mémoires ne sont jamais cumulatives ; des hommes capables d'un agir solidaire là où les intellectuels ne semblent le plus souvent chercher que leur prestige ; des hommes capables d'imagination, pour une époque qui semble vouloir s'abriter dans l'interminable sensation de son propre passé. En face d'un monde à repenser ensemble, et pour sortir de l'alternance captieuse entre le discours cynique et le discours apocalyptique, il nous manque de secouer enfin ce qu'Emmanuel Mounier appelait si bien « *la petite peur du XXe siècle* ».

(1) Titre du premier éditorial de la revue *Esprit*.

▶ **Olivier Abel est doyen de l'Institut protestant de théologie.**



URSS : l'aggravation de la tension à Vilnius

# La « Pravda » dénonce les « manœuvres séparatistes » des communistes lituaniens

**Le sénateur américain Edward Kennedy, arrivé dimanche 25 mars à Moscou pour une visite de trois jours, a indiqué, lors d'une conférence de presse donnée mardi après-midi à l'issue d'un entretien avec Mikhaïl Gorbatchev, que le président soviétique lui avait assuré que Moscou n'emploiera pas la force en Lituanie *« à moins que la vie des autres ne soit en danger »*.**

**Le numéro un soviétique n'a toutefois pas précisé qui étaient les *« autres »*, entretenant ainsi l'ambiguïté sur les intentions profondes du Kremlin.**

**Par ailleurs, la Maison-Blanche a fait savoir lundi que les relations américano-soviétiques pourraient faire les frais de *« nouvelles initiatives »* de Moscou dans la République balte.**

**MOSCOU**

*de notre correspondant*

La *Pravda* a publié lundi 26 mars un long article attaquant avec une rare vigueur les *« forces du radicalisme »* en URSS et appelant à la *« cohésion »* dans les rangs du Parti communiste de l'Union soviétique. Cet article, intitulé « Démocratie et antidémocratie », est anonyme, ce qui indique qu'il émane des plus hautes instances du parti. Il constitue un aveu évident de la gravité de la situation actuelle du Parti communiste, menacé d'éclatement, à quelques mois du prochain congrès du PCUS, en juillet. La publication récente des débats au dernier plénum du comité central avait d'ailleurs mis au grand jour l'ampleur des divergences pouvant exister au sein du Parti communiste, profondément ébranlé par la scission du PC lituanien.

*« Dans les conditions d'un véritable pluralisme politique, d'un multipartisme naissant, il est indispensable de procéder à une définition plus exacte de ses positions, à une cohésion organisationnelle et idéologique du Parti communiste soviétique »*, écrit la *Pravda*. Le journal cible ses attaques contre les députés progressistes du Groupe interrégional, dont certains se sont engagés sur *« la voie de la lutte politique oppositionnelle et avancent des slogans incompatibles avec la ligne du parti.* (...) *Dans ces conditions*, poursuit la *Pravda*, *il est devenu indispensable de se démarquer fondamentalement d'eux* (...) *et de montrer leur véritable visage politique et moral. »* La *Pravda* affirme ensuite que la création de *« groupes repliés sur eux-mêmes, avec leur propre programme »* au sein du Parti communiste ne peut être tolérée. Elle lance également un appel aux communistes soviétiques à resserrer les rangs, faute de quoi leur parti risque de partir en lambeaux. Cet appel ne fera sans doute que précipiter les tentations très fortes existant actuellement au sein du Groupe Interrégional pour fonder un autre parti, sans attendre le prochain congrès.

Pour la *Pravda*, *« c'est dans la lutte contre la perestroïka et la démocratie que s'unissent les forces du radicalisme de gauche et de droite »*. Le quotidien du PCUS dénonce enfin les manœuvres *« séparatistes »* des communistes lituaniens. – *(Intérim.)*

# L'armée soviétique multiplie les harcèlements

*Suite de la première page*

C'est l'histoire qui marche sur la tête. Les troupes du vieil appareil communiste reprochent à un pouvoir démocratiquement élu d'ignorer la démocratie. L'armée soviétique investit l'un après l'autre les bâtiments de ce même parti qui n'existe en fait plus depuis qu'il a éclaté en deux organisations totalement opposées. Appuyés par l'armée les *« vrais »* communistes et groupuscules manifestent devant le Comité central en distribuant un journal qu'ils font imprimer clandestinement en dehors de la République. Un vieux Russe de Vilnius, favorable à l'indépendance explique jovialement qu'il avait été, comme toute la Lituanie, libéré cinq fois et que cela ne fera jamais que la sixième. Quant aux miliciens déployés en une unique ligne entre les patrons d'hier, ils ne se don nent plus la peine de cacher leur sourire.

C'est tellement irréel que les passants arrêtent leur déambulation sur l'avenue Lénine qui s'appelait Saint-Georges sous l'Empire et ne s'appelle déjà plus Lénine, mais Gademino . Très vite, cela tourne à la thérapie de groupe, au psychodrame dans lequelle ressortent tous les complexes des Russes et toute l'humiliation des Lituaniens. On se jette à la tête le fascisme de l'entre deux guerres et les déportations d'après guerre et un jeune homme hilare interrompt tout le monde en hurlant : *« Vite ! on livre des saucisses ! »*, ce qui manque provoquer quelques morts par piétinement.

Dans le genre tragi-comique, on ne saurait imaginer mieux, mais tandis que manifestaient ces pitoyables laissés pour compte, les troupes soviétiques de Lituanie continuaient de prêter main forte au Parti communiste « Pro-Union » en prenant le contrôle, *« à sa demande »*, des bâtiments de l'ancien parti unique. Dimanche, cela avait été deux écoles du parti à Vilnius. Lundi soir, ce fut d'abord le siège du comité de ville à Klaipeda, puis l'ancien institut politique de Kaunas . Et ce mardi matin, ce sont enfin les grands bâtiments, béton blanc et verre fumé, du comité central lui-même, qui étaient investis, sensiblement à la même heure que l'hôpital psychiatrique où une trentaine de jeunes Lituaniens avaient trouvé refuge après avoir déserté l'armée soviétique. Une quinzaine d'entre eux ont réussi à s'échapper, mais une vingtaine d'autres ont été arrêtés et là bien des choses se sont mal passées, puisque ces jeunes gens ont été violemment battus par les parachutistes et qu'on voyait des traces de sang sur les murs.

Cela pourrait ressembler à une tortueuse préparation psychologique à l'instauration d'un Etat d'exception. La chose n'est pas sûre, mais elle est plausible et les autorités de la République indépendante sont à nouveau, depuis lundi soir, très nerveuses.

Les anti-indépendantistes ont en effet convoqué une manifestation devant le Soviet suprême pour mardi en fin d'après-midi. Un incident, une occupation de l'hémicycle, quelques pierres et l'armée soviétique a un prétexte parfait pour investir le Parlement lituanien - cette même armée dont les hélicoptères jetaient lundi sur Vilnius des tracts appelant à participer à ce rassemblement. Le président de la République, M. Landsbergis, a appelé, lui, la population à s'en tenir à l'écart. Il peut ne rien se passer, comme arriver que l'armée soviétique empêche la représentation nationale lituanienne de fonctionner ou ne la laisse plus fonctionner que sous sa protection, puisque les bâtiments qu'elle a déjà investis n'ont jusqu'à présent pas été fermés.

### *Le bon vouloir de Moscou*

Ils ne sont que *« contrôlés »* dans une situation aussi ambiguë que toute celle de la Lituanie. Car, de même qu'il n'est pas vrai qu'une porte doive être ouverte ou fermée, il est faux que la force doive être ou ne pas être employée et qu'une République doive être soviétique ou ne pas l'être. Elle peut ne pas l'être tout en l'étant encore ou l'être toujours en ne l'étant déjà plus - exactement comme la force peut être employée sans l'être à contraindre. Pour l'instant, celle qui est déployée en Lituanie ne sert ainsi qu'à démontrer que l'indépendance est encore totalement dépendante du bon vouloir de Moscou. On arrête les déserteurs parce qu'ils sont toujours considérés comme soldats soviétiques. On investit les bâtiments du parti en prétextant de la nécessité de mesures conservatoires tant que les deux familles communistes n'auront pas réglé leurs problèmes de dévolution des biens. L'armée démontre ainsi qu'elle est toujours chez elle en Lituanie, sans pour autant s'attaquer - pas encore en tout cas - aux institutions de la République qui sont toujours considérées à Moscou comme celles d'une République soviétique et donc comme parfaitement légale.

N'est-ce encore que la guerre des nerfs ou déjà un peu plus ? Un peu plus déjà en fait dans la mesure où cette guerre a déjà réussi à largement désarçonner les dirigeants lituaniens. Soulagés de n'avoir pas vu violer le Parlement à l'aube de lundi ils frisaient l'euphorie quelques heures plus tard après une longue réunion avec des représentants de l'état-major. Une *« Commission de coordination »* avait été mise en place. On allait s'avertir réciproquement de tous les pas entrepris par chacune des deux parties, *« l'atmosphère avait été modifiée »*, une *« base » créée pour des négociations de plus haut niveau »* .

Puis sont arrivées les nouvelles de Klaipeda et Kaunas et là on a fait très grise mine alors qu'on ne savait pas même encore ce qui allait se passer mardi matin. C'est que les choses ne sont décidément pas si simples. Ou bien on ne joue pas à l'unisson du côté soviétique. Ou bien l'on y joue très fin. Ou bien M. Gorbatchev n'est pas totalement maître du jeu, ou bien il laisse voir ce qui pourrait être si cela devenait le cas.

Réponse pour plus tard, et en attendant le président lituanien a encore adouci le ton lundi à l'égard du président soviétique en déclarant que sa situation était difficile et qu'à défaut de négociations le *« dialogue »* serait souhaitable . C'est là un geste important puisque M. Gorbatchev a déjà dit qu'il refusait les premières, mais acceptait le second.

**BERNARD GUETTA**

□ **M. Gorbatchev complète son Conseil présidentiel.** – Le président Gorbatchev a nommé deux personnalités supplémentaires au nouveau Conseil présidentiel, organe consultatif créé dans le cadre de l'évolution de l'URSS vers un régime présidentiel. L'agence Tass a annoncé lundi 26 mars que deux noms – Evgueni Primakov, président de l'une des deux Chambres du Parlement, et Grigori Revenko, chef de la section régionale du Parti communiste à Kiev – avaient été ajoutés au Conseil, moins de vingt-quatre heures après avoir été rayés de la liste. Tass avait déjà annoncé leur nomination dimanche matin, mais l'agence a ultérieurement « annulé » sa dépêche sans explication (*le Monde* du 27 mars ). La dépêche rétablissant ces nominations ne comporte pas plus de commentaires. – *(Reuter.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE : à trois mois des élections

# Le spectre de la division pèse sur le Forum civique de Brno

**A trois mois des élections parlementaires, une curieuse histoire agite Brno, capitale de la Moravie. Protagonistes : un ancien porte-parole de la Charte 77, un dissident populiste radical – tous deux membres du Forum civique, – des agents provocateurs de la police secrète et le numéro deux du Parti communiste tchécoslovaque. Sans parler de l'ex-maire communiste de Brno et des nationalistes moraves.**

**BRNO**

*correspondance*

Depuis quelques semaines, M. Petr Cibulka, populiste radical, provoque des divisions de plus en plus aiguës au sein du Forum civique de Brno, la section locale du mouvement créé par M. Vaclav Havel au début de la « révolution de velours », en novembre dernier. A plusieurs reprises, M. Cibulka et ses partisans, las de ce qu'ils qualifient de *« gouvernement à huis clos »* et du laxisme des dirigeants du Forum à l'égard des ex-dirigeants communistes de la ville, sont descendus dans les rues de Brno, réclamant et obtenant notamment la démission du maire communiste.

La principale cible de Petr Cibulka, qui dirige la section de presse et d'information du Forum de Brno, est M. Jaroslav Sabata, chef du PC de cette ville durant le « printemps de Prague », en 1968, puis porte-parole de la Charte 77, plusieurs fois emprisonné pour ses actions en faveur des droits de l'homme. Nommé à la tête du Forum civique de Brno en novembre, M. Sabata aurait trouvé un terrain d'entente avec les dirigeants communistes de la ville, permettant notamment au maire de l'époque, M. Josef Pernica, de rester au pouvoir jusqu'aux élections, prévues pour juin prochain.

Les revendications de M. Cibulka pour une démocratie plus transparente ont trouvé un écho au sein de la base du Forum à travers la Tchécoslovaquie. Au terme d'une réunion nationale houleuse, mardi 20 mars, la direction nationale du Forum civique a promis d'élargir le champ des consultations avant de prendre ses décisions. Le problème est donc résolu au niveau national, mais à Brno il est encore loin d'être réglé.

Les partisans de M. Cibulka sont allés jusqu'à réclamer la démission de M. Sabata de ses postes de député à l'Assemblée fédérale et au présidium de l'Assemblée et son remplacement par Petr Cibulka, un homme de quarante ans, habillé « à la dissidente », en pull bleu marine, jeans et parka militaire, et d'une sincérité presque messianique. D'une voix basse, debout dans la cour de la vieille mairie de Brno, il se défend de toute prétention au pouvoir : *« Je ne vise pas les mandats de Sabata. Je ne serai candidat moi-même qu'en juin, sous la bannière du Mouvement libre des citoyens »* (groupuscule politique indépendant), affirme-t-il. *« Le Forum civique s'est séparé progressivement du peuple et un groupuscule s'est formé sous la direction de l'ancien chef communiste de Brno, Jaroslav Sabata, qui détient le monopole sur le pouvoir. Il faut qu'ils écoutent la voix du peuple. »*

### *Deux conceptions de la démocratie*

Pour Zdenek Kopriva, secrétaire particulier de M. Sabata, lui-même en convalescence à la campagne, *« on trouve, au cœur du problème, deux conceptions différentes de la démocratie »*. *« Cibulka prône la démocratie directe et Sabata une forme de démocratie parlementaire. Le système actuel n'est destiné qu'à assurer la transition du totalitarisme à la démocratie. »*

Pour la direction du Forum à Prague, le désaccord avec M. Cibulka porte moins sur le fond que sur la forme. *« Plusieurs des revendications de Cibulka sont indentiques aux nôtres*, explique M. Jan Kavan, un porte-parole du Forum à Prague, *mais ses méthodes risquent de nuire à l'implantation de la démocratie. »*

*« Ce que fait Cibulka est dangereux*, s'inquiète pour sa part M. Jan Urban, membre du comité directeur national du Forum civique. *Ses méthodes me rappellent celles des populistes allemands des années 20 et 30. »*

En fait, le Forum reproche à Petr Cibulka d'être manipulé par des anticommunistes primaires et des nationalistes moraves, et craint que la révolution ne soit pas assez consolidée pour résister à ce type de turbulences.

Ces craintes seraient-elles justifiées ? L'affaire est en train de prendre une tournure plus sombre. A la fin de la semaine dernière, M. Urban a accusé la police secrète de continuer à travailler contre les forces démocratiques avec, peut-être, la complaisance, sinon la connivence, du numéro deux du PC tchécoslovaque, M. Vasil Mohorita. Le Forum aurait découvert des dépositions assermentées au ministère de l'intérieur selon lesquelles une formation appelée « Coin », créée par la police secrète pour trouver et exploiter des divisions au sein des divers organismes civiques, serait toujours à l'œuvre.

A la tête de cette formation se trouverait M. Michal Kralka, haut fonctionnaire de la police secrète tchécoslovaque (STB), officiellement dissoute depuis la révolution. Selon le Forum civique, M. Kralka aurait non seulement dirigé un réseau d'agents chargés d'infiltrer les organismes civiques mais il aurait aussi établi des fichiers très complets, avant de disparaître avec ses dossiers il y a plusieurs jours. M. Urban a laissé entendre que M. Mohorita était informé des activités de « Coin ».

Parallèlement, les allégations sur les liens de M. Mohorita et de la STB se multiplient dans la presse et des précisions apportées par *Rude Pravo*, l'organe du PC tchécoslovaque, n'ont rien démenti sur le fond. Le prochain épisode était prévu mardi à Brno, où était convoquée une manifestation de soutien à Petr Cibulka.

**PETER GREEN**

# EUROPE

## HONGRIE : la droite en tête aux élections législatives

# Premières escarmouches entre les vainqueurs

**Bien que les résultats des élections législatives qui se sont déroulées dimanche 25 mars en Hongrie ne soient pas encore entièrement connus, il apparaît nettement que la gauche sort grande perdante de la consultation. Le rapport des forces entre les partis de droite et de centre droit reste encore en revanche mal défini. Un second tour doit avoir lieu le 8 avril.**

**BUDAPEST**

*de notre envoyée spéciale*

Le premier tour des élections législatives hongroises a commencé à clarifier un peu le débat politique dans ce troisième pays d'Europe centrale à basculer à droite à la suite d'élections libres. Mais si les résultats montrent clairement que la gauche, c'est-à-dire le Parti socialiste hongrois (ex-Parti communiste) sera cantonnée dans l'opposition avec à peine plus de 10 % des suffrages, ils ne permettent pas de prévoir les contours de la future coalition gouvernementale, aucun des deux grands partis de l'ex-opposition ne pouvant, comme prévu, réunir une majorité parlementaire.

En revanche, ces deux partis de centre droit ont dès lundi 26 mars fait savoir haut et fort ce qui les sépare.

Les résultats encore partiels lundi soir, mais portant sur 80 % des suffrages exprimés, donnent le Forum démocratique hongrois (MDF) gagnant avec 24,05 % des voix, suivi par l'Alliance des démocrates libres (SDS), avec 21,2 %. Ces résultats portent sur le dépouillement des listes départementales, sur lesquelles sont désignés 152 députés puis, suivant un système de compensation, 58 autres députés choisis sur les listes nationales présentées par les douze principaux partis (le reste des 386 sièges que compte le Parlement étant attribué suivant le système majoritaire uninominal, par circonscription). Dimanche, six de ces douze partis ont été éliminés, n'ayant pu réunir plus de 4 % des voix. Parmi les députés élus par circonscription, seuls cinq l'ont emporté dès le premier tour, ayant réuni plus de 50 % des voix : le premier ministre Miklos Nemeth, trois candidats du MDF et un indépendant. Cent soixante-et-onze sièges devront donc être pourvus au second tour, le 8 avril.

Malgré ces imprécisions sur la composition finale de la Chambre, les présidents des deux principaux partis ont à nouveau réaffirmé qu'ils ne souhaitent pas collaborer au sein d'une « grande coalition » et ont soutenu qu'ils essaieront d'abord de former une coalition avec leurs *« alliés naturels »*, c'est-à-dire les autres partis entrés au Parlement. Pour le MDF il s'agit, selon son président, M. Jozsef Antall, du Parti des petits propriétaires (qui a recueilli 12,1 % des voix alors que les sondages lui en donnaient de 15 à 20 % ), et des chrétiens-démocrates (6,4 % des voix). M. Antall a ajouté que le MDF est mieux placé que le SDS *« pour améliorer encore sa performance au second tour »*, qu'il serait content d'emporter 33 % des sièges et qu'il est en tout état de cause *« trop tôt »* pour parler d'alliance éventuelle avec d'autres formations, car il y a des députés indépendants prêts à travailler avec le MDF. Quant au SDS *« c'est un parti rival, et nous ne pensons pas qu'il soit opportun de former une coalition avec lui »*, a-t-il dit.

Un avis partagé par le président du parti concerné, M. Janos Kis, qui estime que les Libres démocrates peuvent encore gagner à l'issue du second tour. Leur allié naturel, la Fédération des jeunes démocrates (FIDESZ), a eu 8,8 % des voix, ce qui met ces deux partis, dans l'état actuel des votes, dans l'obligation de chercher d'autres alliés. Pour M. Kis, il peut s'agir des petits propriétaires, ce qui donne à ces derniers un rôle-clé dans les tractations qui s'engagent.

En même temps, le SDS a lancé des ouvertures en direction du MDF, lui proposant lundi un plan en quatre points par la voix d'un porte-parole s'exprimant à la télévision. Celui-ci, M. Ivan Petõ, a proposé de *« mettre fin aux attaques et calomnies mutuelles »* entre les deux partis, d'organiser un débat public à la télévision sur trois grands sujets avant le second tour, et de renforcer l'unité des onze partis qui avaient conclu la semaine dernière un pacte excluant la question de la minorité hongroise en Roumanie de la campagne électorale. Enfin, il a proposé de commencer à élaborer un programme économique commun aux deux grands partis.

Intervenant peu après, un porte-parole du MDF a, certes, accepté de mettre fin aux *« campagnes de calomnies mutuelles »*, mais a repoussé tous les autres points, au nom du refus d'exclure les autres partis de ce plan proposé par son rival.

Dans cette lutte ouverte pour le pouvoir qui s'est engagée en Hongrie, le plus serein apparaît maintenant l'ancien maître : *« Nous formerons une opposition constructive, nous ne nous opposerons pas nécessairement »* aux mesures économiques qui seront proposées par le nouveau gouvernement, surtout si celles-ci prennent suffisamment en compte les aspects sociaux, a expliqué en substance le leader du PSH, M. Imre Pozsgay.

**SOPHIE SHIHAB**

# *Les dessous d'une transition*

***Dans un entretien accordé au Monde à Budapest, M. Karoly Grosz, l'ancien numéro un hongrois, raconte comment le processus de réformes s'est emballé après la chute de Kadar, le contraignant à adopter le multipartisme avant de lui coûter sa place.***

**BUDAPEST**

*de notre envoyée spéciale*

*« J'avais amorcé un changement de modèle, pas un changement de système. »* M. Karoly Grosz, l'homme qui, après avoir fait tomber Janos Kadar en 1988, présida à la première phase de la transition hongroise *avant d'être dépassé par* les réformateurs radicaux du parti, n'était pas candidat aux élections historiques du dimanche 25 mars : *« Je ne veux pas participer à la démolition de ce système et de ses acquis »*, a-t-il expliqué dans un entretien au *Monde* pendant la campagne électorale.

Ce petit homme à l'œil perçant, qui fut un moment l'homme le plus puissant de Hongrie en *cumulant* les fonctions de premier ministre et de secrétaire général du parti communiste, reçoit maintenant sans solennité dans sa villa de la Colline aux Roses, quartier résidentiel de Buda, ornée de trophées de chasse, et se résigne à subir les invectives, voire les crachats et les bousculades de ses adversaires en allant soutenir les candidats communistes en province. Lorsqu'il succéda à Kadar en mai 1988, on le définit aussitôt comme un homme d'appareil suffisamment pragmatique pour assurer la transition. Mais soupçonnait-il que cette transition serait si rapide et si radicale ? Et qu'il en ferait les frais ?

### *« Mépris des intellectuels »*

Aujourd'hui, M. Karoly Grosz reconnaît que les choses ne se sont pas passées comme *il* l'avait prévu. Car lui n'avait finalement en tête qu'un kadarisme amélioré, adapté aux exigences des temps modernes – il range *parmi les erreurs de Kadar une « mauvaise politique industrielle »*, qui favorisait l'industrie lourde non rentable pour une paix sociale à tout prix, et *« le mépris des intellectuels, auxquels il n'a pas donné la place qui leur revenait »*. En tout état de cause, explique M. Karoly Grosz, *« le processus de renouveau avait trop traîné : s'il avait été lancé non pas en 1988 mais, par exemple, en 1978, l'aile gauche du parti aurait pu se reconstituer et poursuivre le chemin de Kadar, qui était devenu trop vieux pour le continuer de manière dynamique »*. La dégradation de la situation économique et l'agitation *des intellectuels devaient* faire le reste, accélérant la chute du pouvoir communiste.

### *La version de M. Pozsgay*

Grand rival de M. Karoly Grosz au sein du parti, le réformateur Imre Pozsgay le réformateur, a raconté dans une interview au quotidien *Magyar Nemzet*, comment les « dauphins », parmi lesquels *tous deux figuraient*, décidèrent de se débarrasser de Kadar à la conférence nationale du PSOH de mai 1988 : *« C'était la dernière possibilité d'une transition pacifique, le pouvoir devait changer de mains*, dit-il. *Kadar, qui voulait maintenir à distance du pouvoir la génération qui le suivait, a commencé à manœuvrer, nommant Grosz premier ministre pour l'enchaîner à cet incroyable état de crise. Mais Grosz, qui voyait bien qu'il ne pouvait pas résoudre les problèmes comme premier ministre, ne renonçait pas à ses ambitions de secrétaire général. Il avait de bonnes relations avec l'appareil du parti, et il apparut que c'était lui qui pouvait faire changer le pouvoir de mains lors de la conférence. Cela se fit assez facilement, grâce à une excellente organisation du parti. Mais Grosz se révéla incapable de diriger le pays. Pour moi, il devint clair assez vite qu'on ne pouvait plus éviter le multipartisme et qu'il fallait réaliser un changement de système. »*

La Hongrie devint donc le premier pays du camp socialiste à se prononcer pour le multipartisme, au cours d'un plénum extraordinaire du comité central en février 1989, réuni d'ailleurs à la suite de déclarations volontairement provocantes de M. Pozsgay sur la réévaluation de l'insurrection de 1956. Par pur pragmatisme, et non pas par conviction idéologique, M. Karoly Grosz se rangea à l'idée du multipartisme : *« En mai 1988, j'étais pour le parti unique. En février 1989, j'ai voté pour le multipartisme. En dix mois, j'avais modifié ma position, à partir de mon expérience à l'intérieur du pays et de mes voyages à l'étranger. A la suite notamment de mes entretiens avec Gorbatchev, Kohl, Thatcher et d'autres, j'avais compris qu'avec le multipartisme nous pourrions obtenir l'appui et les subventions internationales grâce auxquels on pouvait envisager de surmonter la crise économique. »* C'est dans le souci d'alléger les charges économiques hongroises, dit-il, qu'un accord avait été passé en juin 1988 avec M. Gorbatchev sur le retrait de dix mille soldats soviétiques et la réduction des effectifs de l'armée hongroise. Pourtant, c'est à partir de ce tournant de février 1989 que M. Karoly Grosz commença à perdre le contrôle du processus de réforme, jusqu'à être écarté de la direction du PSOH au bout de quelques mois par MM. Pozsgay et Nyers. *« Ni l'ancienne nomenklatura ni les dirigeants de ces nouveaux partis n'étaient prêts* [pour ce tournant], estime-t-il. *Nous, qui avions lancé ce changement de modèle, n'avons pas su formuler de position unitaire ; l'aile gauche au sein du parti, qui aurait pu empêcher le changement de système, s'est affaiblie jusqu'à se désintégrer. »*

### *Gorbatchev nous a dit : « C'est votre affaire »*

Si l'on avait reconnu la nécessité du changement beaucoup plus tôt, *« la crise économique n'aurait pas été si profonde et nous n'aurions pas passé nos dix-huit premiers mois au pouvoir à combler les trous les plus gros comme pour un navire en train de sombrer. Ce travail d'urgence nous a épuisés, et a même détérioré les relations humaines entre nous. C'est cela, plus l'ambition excessive de certains, qui nous a empêchés de concevoir une direction unitaire pour l'aile gauche »*.

Si l'on en croit M. Pozsgay, les dirigeants hongrois prirent alors, en innovant, des risques énormes : *« Nous devions élargir les limites du possible et nous hasarder dans des sables mouvants à la recherche d'un bout de terrain stable ; la doctrine de Brejnev, par exemple, était-elle encore en vigueur ou non ? La Hongrie a assumé ce rôle et nous, qui avions amorcé ce processus de réformes, voulions le mener jusqu'à son terme. »* Le témoignage de M. Karoly Grosz est beaucoup moins dramatique, puisqu'il alla directement demander son avis au maître du Kremlin : *« Oui*, dit-il, *nous avons eu des consultations* [sur l'introduction du multipartisme]. *Gorbatchev nous a dit, c'est votre affaire, si vous considérez que votre argument est valable, que le multipartisme est nécessaire pour l'épanouissement de la Hongrie. Il m'a dit aussi que ce n'était pas la voie qu'ils avaient choisie, eux les Soviétiques, qu'il ne comptait pas introduire le multipartisme en URSS. Et il a ajouté avec un grand sourire qu'il avait déjà quinze partis... Il était évident que sa position différait de la nôtre, mais il ne voulait pas exercer d'influence sur nous. D'une certaine manière maintenant, lui aussi est amené à modifier sa position. »* Admiratif, M. Karoly Grosz l'est sans doute pour M. Gorbatchev, en qui il voit *« un grand pragmatique : si son expérience le convainc qu'il faut changer de politique, il a le courage de le faire. »* Mais il n'est pas enclin à lui prédire un destin plus radieux que le sien : *« Bien sûr, je suis inquiet pour lui. Je ne doute pas que sa pensée vaincra, mais la question qui se pose est de savoir si cette victoire se fera avec ou sans lui... Et quel sera le prix à payer. »*

Aujourd'hui, M. Karoly Grosz porte un regard impitoyable sur ses anciens alliés – tout particulièrement sur M. Miklos Nemeth, un *« menteur »*, qu'il a fait premier ministre et qui l'a trahi en rejoignant M. Pozsgay – et semble ne pas prendre la mesure de la portée des bouleversements dans la région. Non, jure-t-il, le socialisme n'est pas mort, et *« vers 1995-1996 »*, lorsque le bouillonnement politique hongrois se sera décanté, le Parti socialiste ouvrier (PSOH), qu'il a reconstitué il y a trois mois, sera *« l'une des pierres angulaires de la gauche hongroise »*.

Mais pour cela ne faudrait-il pas que le PSOH rompe clairement avec le passé ? *« Pourquoi donc ?* s'étonne-t-il. *Le PSOH de Kadar a déjà rompu avec Rakosi. Nous avons aussi pris nos distances avec les procès illégaux d'après 1956. Moi-même, bien que je ne considère pas Imre Nagy comme un héros national, ni comme un grand idéologue, j'ai reconnu que sa condamnation à mort était tout à fait illégale. On s'est démarqués de tout cela. De quoi faut-il se démarquer encore ? »* Mais partout, en Europe centrale et orientale, objecte-t-on, les peuples rejettent ces quarante dernières années... *« Ce n'est pas du tout mon impression,* rétorque M. Grosz : *le peuple hongrois ne veut pas nier ces quatre dernières décennies. Il a reçu plus de bien en trente ans qu'en plusieurs siècles. »*

**SYLVIE KAUFFMANN**

# Une nouvelle impulsion aux réformes économiques

Quel que soit le nouveau gouvernement qui accèdera au pouvoir à Budapest, il lui faudra donner une nouvelle impulsion aux réformes économiques. Les priorités s'imposent: *la lutte contre l'inflation*, la réduction des déficits internes et externes, la restructuration de l'industrie et la gestion du chomage sont autant de problèmes auxquels les nouveaux dirigeants vont se trouver confrontés.

En novembre, l'adoption d'un programme très rigoureux, et voulu comme tel par le Fonds monétaire international, a failli provoquer *une crise parlementaire. Finalement*, le texte est passé, consacrant, sur le papier, une diminution du déficit de 2,5% à 0,5% du produit national brut. En conséquence, des coupes budgétaires massives (en particulier dans les secteurs de l'administration, de la défense, et de l'investissement) ont été décidées, et de fortes hausses de prix sont intervenues en janvier, provoquant un dérapage de l'infation. Prévue à 19% en début d'année, la hausse des prix de détail a déjà atteint 24% en rythme annuel au cours des deux premiers mois de 1990, contre 17% l'an dernier. *« Le dérapage de l'inflation est considéré comme le plus grand danger pour le nouveau gouvernement »*, déclare M. Bela Kadar, directeur de l'institut de planification économique, qui rappelle que l'expérience hongroise d'hyper-inflation en 1945-1946 a durablement *traumatisé le* pays.

L'exemple polonais prouve que l'on peut passer rapidement et presque sans s'en apercevoir d'une inflation à deux chiffres à une à quatre chiffres. Surtout si la fraction libérale-radicale, favorable à une *«opération chirurgicale»* à la *polonaise, de l'économie*, se retrouve au pouvoir. Selon le *Daily News*, le journal en langue anglaise publié à Budapest, l'Alliance des démocrates libres (SZDSZ) se borne à promettre de limiter la hausse des prix à moins de 20% avant 1991, avant de la réduire à 5-6% en 1993-1994.

### *L'appel à l'étranger*

La Hongrie avance à petits pas depuis les années 1960 sur la voie des réformes. Aujourd'hui, plus qu'aucun autre pays d'Europe de l'Est, elle a réussi à se débarrasser d'un grand nombre des attributs des économies planifiées; le système des prix commence à mieux refléter l'offre et la demande, les dirigeants sont parvenus à signer juste avant les élections un accord supprimant le commerce en roubles avec *l'URSS à partir de l'an* prochain. Mais même si de nombreux dirigeants hongrois considèrent que l'économie de marché est déjà présente, plusieurs débats devront être tranchés rapidement. En premier lieu, le chômage. Le gouvernement table cette année sur *un nombre* de sans emplois de moins de 50.000, soit 1% de la population active, un pourcentage destiné à augmenter considérablement, surtout dans les secteurs de la mine, de l'acier, et des industries lourdement dépendantes des exportations vers l'URSS. Une véritable politique d'indemnisation et de reclassements est donc necessaire.

Pour l'instant, *la* structure de l'industrie a subi peu de transformations, malgré l'arrivée des capitaux occidentaux et la création de presque un millier de sociétés mixtes. En Hongrie, on compte beaucoup sur les étrangers pour réaliser la modernisation et la transformation de la structure des entreprises. On dit souvent que les dirigeants dans leur pays voyagent à l'étranger avec une liste des sociétés prêtes à être vendues.

La Hongrie subit également les contraintes des pays lourdement endettés (sa dette extérieure brute atteint 21 milliards de dollars). Elle a enregistré en 1989 un déficit des paiements courants de plus d'un milliard de dollars, alors que le service de sa dette atteint 2 milliards annuellement. Jusqu'à présent, le pays a réussi à éviter d'entrer dans la spirale des rééchelonnements de dette. Mais si la situation économique se dégradait brusquement, il n'est pas certain que les nouveaux dirigeants *puissent éviter d'entamer des négo*ciations avec leurs créanciers, réduisant ainsi considérablement leur marge de maneouvre en matière de politique économique. D'ores et déjà, la dette hongroise se négocie entre grands banquiers internationaux et à l'instar de celle des pays latino-américains, avec une décote de 20%.

**F.L.**

## RDA : malgré les « affaires » de la Stasi

# Les chrétiens-démocrates veulent former un gouvernement de coalition avant Pâques

***Les deux principaux partis* issus des élections du 18 mars en RDA, chrétien-démocrate et social-démocrate, ont l'un et l'autre fait savoir, lundi 27 mars, qu'ils entendaient poursuivre les discussions sur la formation du *futur gouvernement* en dépit des accusations portées contre plusieurs de leurs dirigeants pour collaboration avec la Stasi.**

**BERLIN-EST**

*de notre envoyé spécial*

La responsabilité de ces discussions est désormais assumée chez les sociaux-démocrates par le vice-président du parti, M. Markus Meckel, et le vice-président du groupe parlementaire, M. Richard Schröder. M. Ibrahim Böhme, qui cumulait ces deux fonctions au SPD a annoncé au cours d'une conférence de presse qu'il préférait se mettre en retrait en attendant de pouvoir se défendre contre sa mise en cause par l'hebdomadaire *Der Spiegel* (*Le Monde* du 27 mars ). Il a indiqué qu'il mettait d'ici là tous ses mandats *« entre parenthèses »* .

Les dirigeants chrétiens-démocrates, de l'Est comme de l'Ouest, ont souligné lundi qu'il leur paraissait urgent de former le futur gouvernement, si possible avant Pâques. Le chef de la CDU est-allemande, M. Lothar de Maizière, a *indiqué* qu'il tablait sur la réunion du parlement en session constitutive pour la *semaine prochaine et sur la formation du gouvernement une semaine plus tard.*

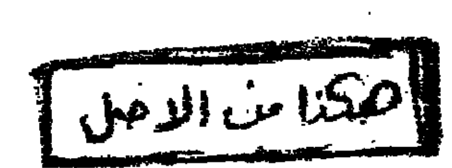
Bien que mis en cause lui-même dans les affaires de la Stasi, M. de Maizière a été confirmé lundi comme candidat à la présidence du gouvernement par son groupe parlementaire. Les conversationsengagées par la CDU avec les libéraux d'une part, les sociaux-démocrates d'autre part, vont se poursuivre et la personnalité de M. de Maizière ne fait pas difficulté. M Meckel a estimé lundi qu'il s'agissait d'un homme *« qui se préoccupe de la situation du pays »*. Le vice-président du SPD de RDA a confirmé le refus officiellement formulé par son parti d'entrer dans une coalition avec l'aile droite de l' « Alliance pour lAllemagne », à savoir *l'Union* sociale allemande (DSU), soutenue par la CSU bavaroise. Il a affirmé avoir rencontré la *« compréhension »* de son interlocuteur. Cette question ne semble plus devoir être déterminante. Les avis sont partagés sur l'importance à lui accorder au sein du Parti social-démocrate. Mais la DSU est loin non plus de faire l'unanimité chez les chrétiens-démocrates, où son radicalisme lors de la campagne électorale, a souvent heurté les consciences.

L'affaire de la Stasi rend d'autant plus urgente une progression *rapide* des discussions. Elle empoisonne un climat qui n'est déjà pas très bon en raison de l'impatience que les promesses faites pendant la campagne a suscitée dans la population. Tous les *petits partis issus de la dissidence*, balayés ensuite par les urnes, accusent déjà les nouveaux dirigeants politiques de vouloir gommer le passé le plus vite possible. Dans une déclaration défendant son président *contre des « accusations anonymes et non fondées »*, le parti social-démocrate a exprimé le *« soupçon »* d'une action concertée pour *« jeter l'opprobre sur le premier parlement élu librement, répandre l'incertitude dans la population et déstabiliser ainsi le pays »* . »

Une coalition de fait est en train de se constituer entre les partis établis pour limiter le rôle des comités de citoyens et autres instances jusqu'à présent chargées de faire la lumière sur les affaires de la Stasi.

Ce mouvement va de pair avec une volonté de revenir à plus de sérénité dans le débat sur les responsabilités dans les *« crimes »* du passé, qui est assez largement partagée dans la classe politique. La haine qui s'est encore exprimée ce week- end à l'égard de M. Erich Honecker montre qu'il y a encore fort à faire. Le parquet est-allemand a néanmoins annoncé lundi l'abandon des poursuites pour haute trahison lancées contre l'ex-numéro un et plusieurs membres de l'ancien bureau politique du Parti communiste, les estimant légalement non fondées.

**HENRI DE BRESSON**



# DIPLOMATIE

## M. Rocard s'est entretenu avec Mme Thatcher des conséquences de l'unification allemande

**LONDRES**

*de notre correspondant*

Les Britanniques restent plus réservés que les Français face à la réunification de l'Allemagne, mais les uns et les autres éprouvent un besoin croissant de se consulter. Telle est la conclusion qui se dégage de la brève visite effectuée lundi 26 mars à Londres par M. Michel Rocard. Le premier ministre français a eu un entretien, suivi d'un déjeuner de travail, avec Mme Thatcher. Il avait précédemment rencontré MM. John Major, chancelier de l'Echiquier (ministre de l'économie et des finances), Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, et Tom King, ministre de la défense.

Dans un entretien publié le 25 mars par le *Sunday Telegraph*, publié le 25 mars, Mme Thatcher avait à nouveau fait l'inventaire des problèmes suscités par la course à l'unité de l'Allemagne, aussi bien pour la sécurité des voisins de cette dernière que pour l'économie européenne. *« Ceux-ci étaient faciles à prévoir, et pourtant personne n'avait essayé de les aborder. Voilà pourquoi j'ai grogné et ronchonné, et finalement on s'est soucié de ces problèmes »*, avait-elle remarqué.

La « Dame de fer » avait dans le même entretien pris ses distances avec l'idée de *« confédération européenne »* lancée par M. Mitterrand. Mme Thatcher estime qu'il existe déjà un forum adéquat, celui des trente-cinq pays signataires des accords d'Helsinki, et elle ne voit pas la nécessité de créer une structure nouvelle.

On indique au 10 Downing Street que l'unité allemande et ses conséquences ont été au centre des entretiens entre Mme Thatcher et M. Rocard, et qu'il n'existe pas de divergences à ce sujet entre Londres et Paris. Il y a pourtant une nuance de taille. Les Britanniques répètent inlassablement qu'il n'est pas question qu'un seul écu du budget communautaire soit consacré à l'intégration de la RDA dans la CEE, alors que les Français sont beaucoup moins catégoriques.

Mme Thatcher reste toujours aussi opposée à la création, qu'elle juge irréaliste, d'une monnaie européenne commune. Sa position à propos de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le système monétaire européen ne semble pas avoir évolué. M. Rocard a jugé qu'elle était plus positive sur le principe lui-même de l'adhésion au SME, même si l'échéance reste toujours aussi vague. La doctrine officielle, ici, est que la Grande-Bretagne entrera dans le SME lorsque son taux d'inflation sera comparable à celui des autres pays européens et que les mouvements de capitaux seront entièrement libres entre tous les partenaires de la CEE.

Mme Thatcher souhaite une coopération politique plus étroite entre Londres et Paris et estime que des progrès en ce sens ont été accomplis depuis sa rencontre à Paris avec M. Mitterrand le 20 janvier dernier. La réflexion commune sur les questions de sécurité se poursuit également, même si elle reste entourée d'une très grande discrétion. La prochaine étape sera la visite à Londres du président français, le 4 mai prochain.

**DOMINIQUE DHOMBRES**

### Qu'a dit Helmut à Maggie à propos de la frontière Oder-Neisse ?

Le chancelier Helmut Kohl a démenti lundi 26 mars avoir jamais dit ou laissé entendre qu'il ne reconnaissait pas l'actuelle frontière germano-polonaise, contrairement à ce qu'affirme Mme Thatcher dans une interview au magazine ouest-allemand *der Spiegel*. Dans sa dernière édition l'hebdomadaire cite la déclaration suivante que lui aurait faite le premier ministre britannique : *« J'ai entendu Helmut dire : 'Non, je ne garantis rien ; je ne reconnais pas les frontières actuelles'. Je l'ai entendu moi-même, à Strasbourg, après le dîner* [lors du dernier sommet européen, en décembre ]. *Là-dessus M. Genscher est arrivé et naturellement je le lui ai tout de suite rapporté »*.

Le 10 Downing street n'a pas démenti cette citation et a fait savoir lundi que londres n'entendait pas *« réagir à la réaction »* allemande. Cet épisode intervient deux jours avant la visite de M. Helmut Kohl à Londres. Les relations germano-britanniques s'étaient sensiblement dégradées dès l'automne 1988 avec la polémique sur la modernisation des armes nucléaires à courte portée, puis plus récemment à propos de l'unité allemande envers laquelle Mme Thatcher n'a pas dissimulé ses réticences.

## L'OTAN serait prête à réduire son arsenal nucléaire en Europe

Les pays de l'OTAN sont prêts à réduire d'au moins la moitié leur arsenal nucléaire en Europe, fort de 4 000 ogives de tous modèles, a-t-on appris lundi 26 mars de sources diplomatiques concordantes. Les experts du groupe à haut niveau de l'OTAN (HLG, *high level group)* sont également tombés d'accord sur la nécessité de se préparer à de futures négociations avec le pacte de Varsovie sur les armes nucléaires tactiques (SNF, moins de 500 km).

La modernisation des fusées sol-sol Lance de 110 km de portée avait profondément divisé les alliés l'année dernière. Un compromis avait été trouvé selon lequel des négociations sur la réduction de l'arsenal nucléaire tactique ne pourraient s'ouvrir qu'une fois conclu un premier traité de désarmement conventionnel avec le pacte de Varsovie. Mais, avec l'accélération de l'unification allemande et des discussions de Vienne sur les armes conventionnelles, la modernisation des Lance que l'OTAN déploie en RFA devient hautement improbable.

L'accent serait mis désormais sur les missiles air-sol tirables à distance (50 à 600 km) depuis des chasseurs-bombardiers, plus que sur des fusées sol-sol, comme les Lance. D'autre part, l'artillerie nucléaire, d'une portée de 15 à 30 km, plus dangereuse qu'efficace et politiquement devenue inacceptable, serait pratiquement rayée des accessoires. Elle compte aujourd'hui pour la moitié du total, soit 2 000 obus nucléaires.

Pour l'instant, dans leur majorité, les alliés n'envisageraient pas d'aller au-delà d'une dénucléarisation partielle, qui leur ferait conserver une dissuasion minimale. La question sera discutée par les ministres de la défense de l'OTAN, lors de la session semestrielle du Groupe des plans nucléaires, les 8 et 9 mai à Calgary (Canada). – *(AFP.)*

## La Mongolie établit des relations diplomatiques avec la Corée du Sud

**OULAN-BATOR**

*de notre envoyé spécial*

La République populaire de Mongolie et la Corée du Sud ont établi, lundi 26 mars, des relations diplomatiques, selon un communiqué conjoint publié à Oulan-Bator à l'issue de la visite de M. Lee Ki-ju, vice-ministre sud-coréen des affaires étrangères. Oulan-Bator suit ainsi le chemin ouvert par l'Europe de l'Est au détriment de la Corée du Nord. Des sources officielles mongoles reconnaissent que Pyongyang *« n'est pas satisfait »* de cette décision. Les Nord-Coréens ont d'autant moins de raison de se réjouir que la Mongolie est le premier allié de Moscou en Asie à effectuer ce geste.

La Corée du Sud devient le deuxième pays non communiste d'Extrême-Orient, après le Japon, à ouvrir, à une date encore non précisée, une ambassade à Oulan-Bator. En Occident, la Mongolie n'a d'ambassade qu'à Paris, Londres et Washington . Elle a établi des relations diplomatiques avec la CEE en juillet 1989, dans l'espoir de profiter des retombées commerciales de l'intégration européenne.

**F. D.**

*Lire page 7 l'article de Francis Deron : « La Mongolie à l'heure du grand déballage. »*

# AMÉRIQUES

## Campagne électorale sous la menace au Pérou

### *Les attentats se multiplient à l'approche du scrutin du 8 avril que les guérilleros du Sentier lumineux s'efforcent, une nouvelle fois, d'entraver*

**LIMA**

*de notre envoyé spécial*

Tournant dramatique dans la campagne pour les élections générales du 8 avril : une vague spectaculaire d'attentats et l'assassinat de plusieurs candidats au nouveau Parlement ont brutalement remis la violence terroriste au premier rang des préoccupations péruviennes.

Dans la classe politique, c'est la consternation. Plusieurs dizaines d'aspirants à la députation, en particulier à Huancayo dans la sierra centrale, ont l'intention de renoncer. Tous les candidats réclament une protection accrue que les autorités, de leur propre aveu, sont bien en peine de leur accorder.

*« Je suis menacé de mort, je le sais ; cela fait partie des risques »*, déclare Alfonso Barrantes, ancien maire de Lima, candidat à la présidence pour la Gauche socialiste, coalition la plus modérée de ce qui reste d'une gauche déchirée, qui va à la bataille du 8 avril en ordre dispersé. L'écrivain Mario Vargas Llosa, candidat du Fredemo (Front démocratique), grand favori de l'élection présidentielle et qui dispose de moyens financiers très importants, ne se déplace pas sans une forte escorte de gardes du corps. Mais il mène sa campagne tambour battant du nord au sud du pays, sur les marchés populaires de la capitale comme dans les bourgades des Andes, en prenant des risques évidents. Lui aussi, bien sûr, est menacé de mort. Ce qui lui a valu un coup de chapeau inattendu d'un autre écrivain, qui n'est plus spécialement de ses amis politiques : *« Je l'admire*, dit Gabriel Garcia Marquez, *moi, je ne le ferais pas. »*

### *Etat d'urgence*

Aucune personnalité politique n'est à l'abri d'un mauvais coup dans cette campagne suivie jusqu'à présent sans passion excessive par une population sceptique. Il est vrai que les Péruviens pensent d'abord à lutter pour leur survie, affrontant *« les sept plaies d'Egypte »*, comme le dit Manuel d'Ornellas, directeur du journal *Expreso*, qui fait allusion non seulement à la violence mais aussi à une situation économique catastrophique.

Les risques accrus d'un attentat au plus haut niveau ont incité l'état-major du Fredemo à réclamer, dimanche 25 mars, l'accélération d'un processus électoral très long, avec un second tour très probable pour le scrutin présidentiel, le 10 juin, et une transmission des pouvoirs le 28 juillet. Ce délai implique un vide du pouvoir qui peut favoriser une escalade de la violence. L'ancien président Fernando Belaunde, leader du Parti d'action populaire (PAP), membre de la coalition du Fredemo, a suggéré que *« tous les candidats à la présidence se désistent dès maintenant en faveur de M. Vargas Llosa »* dont la victoire finale, dit-il, *« ne fait aucun doute ». « Prendre le risque d'un deuxième tour*, ajoute-t-il, *ne ferait que prolonger l'agonie du Pérou. »* Cette proposition a évidemment peu de chance d'être prise en considération par les autres partis politiques. Mais le *« tout pour la victoire au premier tour »* est maintenant le slogan principal du Fredemo.

Le Sentier lumineux, que l'on disait *« silencieux »* depuis trois mois, du moins à Lima, a semble-t-il décidé de porter l'essentiel de son offensive contre les élections dans la capitale. Un rapport du ministre de l'intérieur, passé à peu près inaperçu, l'a laissé entendre à la mi-mars. M. Agustin Mantilla parlait d'une *« complot »* visant à l'assassinat *« des candidats de plusieurs partis politiques »*. Le début d'exécution de ce *« plan systématique »* a incité le gouvernement à prendre plusieurs mesures. L'état d'urgence a été décrété pour trente jours dans la capitale et dans la province voisine. Toutes les forces de l'ordre disponibles ont été mobilisées à Lima pour tenter de répondre au nouveau défi des fanatiques et imprévisibles partisans de l'organisation maoïste. D'autant qu'un commando du Sentier – qui a brièvement occupé, samedi, une station de radio – a annoncé une *« grève armée »* (arrêt du travail, sous peine de représailles violentes).

Le mouvement insurrectionnel le plus farouche et le plus hermétique de toute l'Amérique latine continue de surprendre les observateurs. Il avait menacé de paralyser les élections municipales de novembre 1989. Selon un rapport confidentiel américain, près de six cents maires et conseillers municipaux, élus en 1986, ont abandonné leurs fonctions, l'an dernier, alors que soixante-quinze autres ont été assassinés. Pourtant, cette précédente campagne de terreur du Sentier – banc d'essai de l'actuelle offensive – avait échoué. Les municipales, marquées par un spectaculaire recul de l'APRA au pouvoir et une progression notable du Fredemo, ont eu lieu sans incident notable, du moins à Lima et dans les villes du littoral.

### *Dix ans de guerre*

Le Sentier était considéré par certains experts comme *« en recul »* depuis novembre, sauf dans son bastion andin. Et il serait sur la défensive dans la vallée tropicale du Huallaga, où les petits producteurs de coca sont maintenant soutenus par les autorités civiles et militaires.

Mais l'alerte est encore venue d'Ayacucho, au cœur du principal bastion du Sentier. Celui-ci a déclenché avec succès, la semaine dernière, une de ces *« grèves armées »* qui s'apparentent à une opération *« ville morte »*, où il est bien difficile de distinguer les sympathisants et les activistes des citoyens simplement prudents. Dans la même cité andine, submergée par des dizaines de milliers de réfugiés, venus de l'intérieur du département pour échapper au feu croisé des guérilleros senderistes et des forces de l'ordre, un candidat régional du Fredemo a été assassiné. A Huancayo, c'est la tête de liste de l'APRA pour la députation qui est tombée à son tour sous les balles d'un commando du Sentier. Le lendemain, le préfet de la ville démissionnait, laissant un avis à sa porte : *« Fermé jusqu'à nouvel ordre. »*

Cependant, après dix ans d'une guerre sournoise, cruelle, sanglante et souvent « sale » (qui a fait 18 000 morts et provoqué environ 15 milliards de dollars de dégâts, selon le dernier rapport de la commission d'enquête du Sénat dirigée par le socialiste Enrique Bernales), les attentats de *« l'intérieur »* sont encore souvent jugés *« routiniers »* à Lima.

Dix ans d'une violence politique en constante progression n'ont pas encore comblé le fossé traditionnel entre Lima et une sierra qui apparaît lointaine, inaccessible à la plupart, presque une autre planète. *« Nous sommes en hyperinflation*, dit un professeur de l'université catholique, *y compris pour le taux de mortalité infantile. Mais nous sommes aussi en hyperinflation de morts, de violence et pourtant on parle peu de pacification dans cette campagne électorale »*. Les attentats de la fin de la semaine dernière, à Lima, et surtout l'assassinat d'un candidat du Fredemo aux législatives ont donc secoué une léthargie relative.

Cette émotion illustre la capacité d'oubli d'une capitale pour les drames de l'intérieur. En fait, la violence, au plan national, est en hausse constante depuis huit ans. *« Quatre cent cinquante morts depuis le début de cette année »*, dit M. Bernales. Le sénateur fait état d'une *« militarisation de la violence »* en dénonçant aussi les massacres entre communautés, dans les Andes, et les exactions commises par les milices d'autodéfense paysannes, armées par les autorités. *« Des conflits sanglants*, ajoute-t-il, *qui sont souvent de vieilles rivalités pour la terre. »* Mêmes observations dans un rapport qui vient d'être préparé à Lima pour le département d'Etat de Washington. Un rapport qui dénonce la *« barbarie »* du Sentier mais aussi les exactions commises par les groupes paramilitaires, comme le « commando Rodrigo-Franco », soupçonné d'être en relation avec *« des éléments »* de l'APRA. Une accusation qui n'est pas nouvelle.

**MARCEL NIEDERGANG**

## EN BREF

□ **Le sommet de l'Amérique centrale reporté au 1er avril.** – La réunion des chefs d'Etat des cinq pays d'Amérique centrale aura lieu du 1er au 3 avril à Managua, a annoncé lundi 26 mars le ministre des affaires étrangères costaricien, M. Rodrigo Madrigal. Il a souligné que *« quelques différends entre le Nicaragua et le Salvador »* avaient empêché l'organisation de ce sommet vendredi et samedi prochains comme initialement prévu. Selon M. Rodrigo Madrigal, les cinq présidents discuteront *« principalement »* au Nicaragua de la passation de pouvoir dans ce pays et de la démobilisation de la contra antisandiniste. – *(AFP.)*

□ **BRÉSIL : dynamitage des aérodromes clandestins.** – Le président brésilien Fernando Collor de Melo a ordonné, lundi 26 mars, le dynamitage des aérodromes clandestins utilisés par les chercheurs d'or sur le territoire des Indiens Yanomamis, dans la forêt amazonienne. Le chef de l'Etat s'était rendu samedi dans la région avec le secrétaire à l'environnement, M. José Lutzenberger. D'après les médecins qui ont visité les villages Yanomamis, sur les quelque dix mille Indiens que compte cette tribu au Brésil, environ quinze cents sont morts de maladies apportées par les chercheurs d'or qui affluent actuellement dans la région. – (*Reuter.*)

□ **HAITI : mission de l'ONU pour l'organisation des élections.** - Une délégation de quatre experts de l'ONU a commencé, lundi 26 mars à Port-au-Prince, une mission de coopération technique de dix jours, à la demande du gouvernement haïtien, en vue de l'organisation des prochaines élections dans le pays. Le scrutin doit avoir lieu dans un délai de 90 jours, selon la Constitution, sous la supervision du Conseil électoral permanent, formé des neuf représentants des principales institutions du pays, qui doit en fixer la date. – *(AFP.)*

□ **Cambodge : le Vietnam prêt à discuter avec la Chine à Bangkok.** – Le Vietnam est prêt à participer à une rencontre avec la Chine à Bangkok pour discuter du problème cambodgien, a affirmé, lundi 26 mars à Hanoï, le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyên Co Thach, au cours d'un entretien avec le général Chaowalit Youngchaiyuth, commandant en chef de l'armée thaïlandaise (*le Monde* du 27 mars). M. Thach a proposé d'y associer les factions cambodgiennes. Le général Chaowalit, qui effectuait une visite d'une journée à Hanoï, a souligné qu'un climat de confiance entre le Vietnam et la Thaïlande *« devrait permettre de résoudre non seulement le problème cambodgien mais aussi les problèmes bilatéraux et ceux de la région »*. – (*AFP.*)

□ **TCHAD : le gouvernement dénonce une *« agression caractérisée »* de la Libye.** – Alors que les ministres des affaires étrangères tchadien et libyen entamaient, lundi 26 mars à Libreville, une réunion de deux jours dans le cadre de la médiation gabonaise sur leur différend territorial, un conseil des ministres réuni à N'Djaména a dénoncé une *« agression caractérisée »* de la Libye contre les troupes tchadiennes stationnées le long de la frontière soudanaise. Le communiqué dénonce les *« efforts conjoints de la Libye et du Soudan »* pour remettre en question le processus de paix. – *(AFP.)*

□ **SOUDAN : arrestation du correspondant de Reuter.** – Les autorités soudanaises ont arrêté le correspondant de Reuter à Khartoum, M. Hamza Hendawi, ont rapporté, lundi 25 mars, des diplomates en poste dans la capitale soudanaise. M. Hendawi, ressortissant égyptien, semble avoir été appréhendé vendredi dernier à l'aéroport de Khartoum, à son retour du Caire, ont-ils précisé. Les autorités n'ont, quant à elles, pas donné d'informations à ce sujet, ne confirmant pas que le journaliste était en état d'arrestation. – *(Reuter.)*

□ **ISRAEL : prochaine reprise des relations diplomatiques avec la Bulgarie.** – La Bulgarie devrait annoncer *« dans les prochaines semaines »* le rétablissement de ses relations diplomatiques avec Israël, a-t-on indiqué, mardi 27 mars, de sources proches du ministère israélien des affaires étrangères. La Bulgarie sera ainsi le quatrième pays d'Europe de l'Est à rétablir ses relations diplomatiques avec l'Etat hébreu, après la Hongrie en septembre 1989 et la Tchécoslovaquie ainsi que la Pologne depuis le début de 1990. – *(AFP.)*

# AFRIQUE

## AFRIQUE DU SUD : huit morts dans une township

## La tension croît avant les pourparlers du 11 avril

**De nouvelles violences ont fait, lundi 26 mars, au moins huit morts et près de quatre cents blessés à Sebokeng, une cité noire située à 60 kilomètres au sud de Johannesburg. La police a tiré sur des manifestants qui réclamaient une baisse des loyers et la fin de l'apartheid.**

La township de Sebokeng est *devenue un véritable champ de* bataille pendant plusieurs heures , les protestataires érigeant des barricades et y mettant le feu pour bloquer les unités anti-émeutes.

Les forces de l'ordre ont fait *usage de gaz lacrymogènes*, de balles en caoutchouc et de balles réelles pour disperser des milliers de manifestants, dont la marche avait été déclarée illégale par les autorités locales. *La foule* se serait attaquée à l'hôtel de ville auquel le feu a été mis avant de s'en prendre au commissariat qui a été bombardé à coups de pierre. A l'origine, les manifestants venus de Sebokeng, de Sharpeville et d'Evaton, *trois cités proches, avaient* l'intention de marcher sur le siège du Parti National à Vereeniging, la ville blanche située à proximité, pour faire part de leurs revendications. Des centaines de policiers anti-émeutes les en ont empêché.

Les affrontements ont été très violents, rappelant ceux des années 1985 et 1986, qui avaient fait au moins 2500 victimes . C'est d'ailleurs dans ces townships, celles d'Evaton, de Sebokeng et de Sharpeville, *situées dans la zone* industrielle du triangle du Vaal, que les troubles avaient commencé, le 3 septembre 1984, au cours d'une marche de protestation contre une hausse des loyers. Des violences qui ont embrasé tout le pays et conduit à *un premier état* d'urgence sur une partie du territoire, en juillet 1985, puis sur tout le territoire, en juin 1986. Un régime qui est toujours en vigueur et dont les mouvements anti-apartheid réclament la levée.

### *L'hôpital « inondé » de blessés*

*Le ministre* de la Loi et de l'Ordre, M. Adriaan Vlok, prenant la parole lors d'un rassemblement près de Sebokeng, a affirmé que la police n'hésiterait pas à prendre des mesures contre les manifestants qui violent les règles de l'état d'urgence. M. Vlok a parcouru le secteur pour s'efforcer de calmer les esprits de la population blanche, l'appelant à ne pas se substituer aux forces de l'ordre. Une psychose de la peur s'est emparée de nombreux habitants qui craignent, de plus en plus, de voir resurgir les troubles d'il y a cinq ans.

L'hôpital de Sebokeng a été « inondé » de blessés. « *On se serait cru dans une zone de guerre* » a déclaré un porte-parole de l'UDF (Front démocratique uni). Le MDM (Mouvement démocratique de masse) a estimé, dans un communiqué, que « *la présence policière avait exaspéré la situation* ». Selon plusieurs témoignages, nombreux sont ceux qui ont été blessés dans le dos.

Ce regain de violence augure mal des pourparlers qui doivent débuter, à partir du 11 avril, entre le gouvernement et les dirigeants de l'ANC (Congrès national africain) qui commencent à rentrer d'exil. Ces négociations ont justement pour but, entre autres, de discuter des moyens de mettre fin à l'état d'urgence ce que les autorités se refusent à faire tant que les violences subsistent notamnnet dans le Natal. Cette nouvelle irruption de la tension dans la zone sensible du triangle du Vaal ne va pas faciliter les choses à moins que M. Nelson Mandela et l'ANC n'arrivent à calmer les esprits, ce qu'il ne sont pas parvenus à faire jusqu'à présent malgré de nombreux appels aux calmes.

## COTE-D'IVOIRE

## Reprise de l'agitation à Abidjan

**ABIDJAN**

*correspondance*

Plus d'une centaine de chercheurs et enseignants ivoiriens ont *été interpellés, lundi* 26 mars à Abidjan, alors qu'ils manifestaient pacifiquement contre les réductions de salaire de la fonction publique. Parmi eux, figurent le professeur Marcel Ette, secrétaire général du syndicat des enseignants du supérieur, le professeur *Francis* Wodie, représentant de la section *ivoiriennne* d'Amnesty international, et Mᵉ Emile Boga, enseignant à la faculté de droit et avocat du professeur Laurent Gbagbo, le plus connu des opposants ivoiriens.

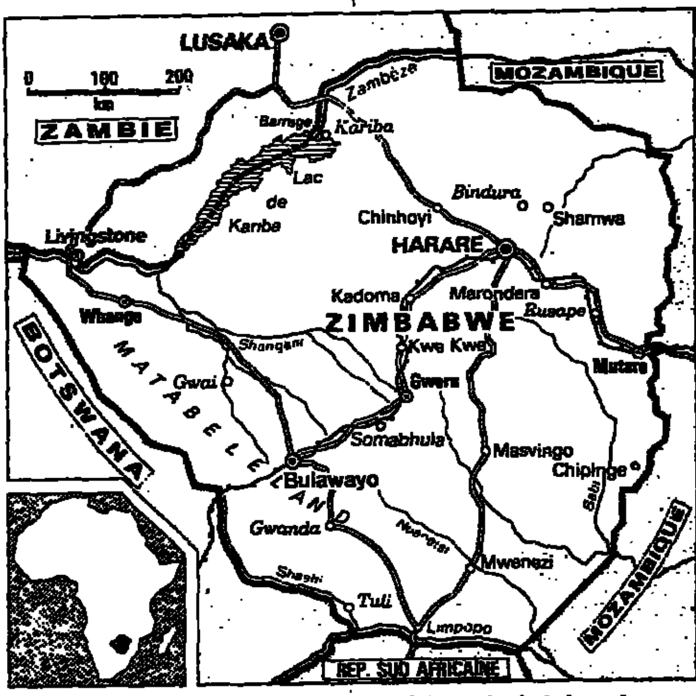
Ces incidents sont survenus au moment où le syndicat des cadres de la *santé (SYNCASSCI) entamait* un mouvement de grève en réaction aux mesures d'austérité dont le détail sera annoncé en fin de semaine. Le gouvernement a fait savoir que tout rassemblement était interdit sur l'étendue du territoire et notamment aux abords des hôpitaux.

L'interpellation des enseignants du supérieur et la grève des cadres de la santé marquent un net durcissement de ton entre les autorités et les rares syndicats indépendants *de la centrale UGTCI, inféodée* au parti unique, le PDCI-RDA.

*Les autorités*, qui redoutent le spectre de la grève générale, doivent annoncer prochainement le détail des mesures concernant la baisse des salaires et la réduction des prix sur les produits de première nécessité. Un accord a été *trouvé avec le patronat après que* ce dernier eut déploré le manque de concertation à propos du plan d'austérité recommandé par le FMI et la Banque Mondiale.

**ROBERT MINANGOY**

## Le Zimbabwe en noir et blanc




***Le Zimbabwe, anciennement la Rhodésie, colonie britannique, est devenue indépendant le 18 avril 1980. D'une superficie de 390 245 km2, ce pays compte 9,5 millions d'habitants dont 100000 blancs. La population noire est principalement d'ethnie Shona (77 % ), le reste étant Ndébèlé (18 % ). L'agriculture est la ressource essentielle de plus de 70 % des habitants. Le blé, le coton, le tabac et le maïs sont les principales denrées. Le Zimbabwe est aussi un pays minier, le Nickel, le charbon et l'étain étant les productions prépondérantes.***

*Suite de la première page*

Plutôt que de risquer une déconfiture *totale aux élections générales* des 28 et 29 mars, le CAZ a préféré donner son soutien à l'opposant-vedette du gouvernement, M. Edgar Tekere, leader sulfureux du ZUM (Zimbabwe Unity Movement), qui prône le multipartisme *et dénonce*, à tour de bras et de meetings, la « *corruption* » des dirigeants actuels et leur « *incompétence* ». Un programme suffisamment flou et virulent pour recueillir -incroyable paradoxe ! - à la fois les applaudissements d'une frange de la minorité blanche et ceux des étudiants « gauchistes » de l'Université d'Harare.

La personnalité de M. Tekere ne paraît pas plus effaroucher les militants du CAZ que la future « élite du pays ». Cet alcoolique *fraîchement* repenti, ancien « combattant de la lutte de libération » et qui fut un des plus proches compagnons de M. Mugabe, n'a-t-il pas pourtant été impliqué, en 1980, dans le meurtre d'un vieux fermier blanc ? Un crime qu'il n'a jamais *renié. Ne s'est-il pas illustré, il y a* quatre ans à peine, dans l'attaque d'une église anglicane durant laquelle le doyen, qui avait lui aussi le grave tort d'être un blanc, fut sévèrement molesté ? Le tempérament plutôt violent du leader *de l'opposition -qui s'est également* manifesté lors des expulsions de « squatters » noirs de la région de Mutare- en fait un bon « meneur de foules ». Cela suffit apparemment aux blancs *qui* le soutiennent.

*« Il faut oublier le passé ! »* assure, magnanime, John Kenneth Borrows, un dirigeant du CAZ. Quant à imaginer M. Tekere dans le fauteuil – qu'il brigue – de Président de la République ..*c'est une toute autre chose ! »*, glisse-t-on *dans un sourire à peine* embarrassé. Cette alliance, entre un vieux CAZ déclinant et un jeune ZUM âgé de moins d'un an, forme un coktail inédit autant que marginal. *La communauté blanche ne* représente plus aujourd'hui que 1 % de la population du Zimbabwe.

C'est à l'indépendance -proclamée en 1980 et dont on célébrera le 18 avril, le dixième anniversaire - que le glas a lentement commencé à sonner pour les politiciens blancs et que s'est éteinte, peu à peu, la domination politique des anciens « Rhodies » de M. Ian *Smith*. Cet effacement en douceur s'est réalisé dans le cadre des accords de Lancaster *House*, signés en 1979 par les Britanniques et par l'actuelle équipe dirigeante. Toutes les clauses en ont été scrupuleusement respectées, y compris celle *qui prévoyait le maintien* des sièges de députés « réservés aux Blancs » jusqu'en 1987. Ce glissement progressif du pouvoir constitue, à lui seul, un évènement exceptionnel dans l'histoire du continent.

L'émigration des « non Africains » -pour reprendre le jargon délicatement perfide hérité des Britanniques- a été infiniment moins *massive* et brutale que dans bien des pays de la région . Sur les quelque 200 000 Blancs encore présents en 1980, il en est resté un peu plus de 100 000 et « l'exode » *semble aujourd'hui stabilisé. Une* nouvelle hémorragie, si jamais elle se produisait, pourrait avoir des conséquences redoutables.

Qu'il s'agisse des professions libérales, du commerce, des banques ou de l'agriculture, les blancs, bien qu'archi-minoritaires, demeurent en effet parmi les citoyens les mieux qualifiés et les plus performants. Les efforts considérables qui ont été déployés, notamment dans le domaine de l'éducation, n'ont pas encore suffi à produire une jeune génération de cadres « africains » capables de prendre tous les relais.

Si plus de 9 millions de Noirs et 100 000 Blancs habitent côte à côte, ils sont loin encore de vivre dans le même monde . « *Prenez une carte de Bulawayo, vous verrez, c'est très simple. Avant l'indépendance, toute la partie est de la ville était habitée par les Blancs : c'était évidemment le quartier riche. Toute la partie ouest était habitée par les Noirs : c'était les «townships ». Aujourd'hui, c'est pareil, sauf que vous avez quelques familles noires aisées qui ont déménagé à l'est. Mais, pour l'immense majorité, rien n'a changé.* » Cont Mhlanga, 32 ans, est, bien sûr, né à l'Ouest. C'est dans une de ces banlieues pauvres de Bulawayo qu'il a créé, avec d'autres jeunes Noirs de son âge, la troupe de théâtre « Amakhozi ». La langue que la troupe utilise pour jouer et chanter porte un nom métissé : le « Ndebenglish » -contraction de « ndébélé » (langue régionale) et de « english »

### *Vieux réflexes «rhodies »*

Le métissage s'arrête là : « *Jamais un acteur blanc, adulte, c'est à dire un « Rhodie », ne viendra travailler avec nous, sous la direction d'un metteur en scène noir* », affirme Cont . « *Deux ou trois jeunes, des lycéens, ont essayé de jouer avec nous -on ne demande pas mieux ! Mais ce sont leurs parents qui leur ont interdit de continuer : ils disaient que c'était «dangereux » pour leurs enfants de fréquenter des Noirs.. »*. La culture zimbabwéenne serait-elle condamnée à n'exister -ou, plus exactement, à végéter- que selon les anciennes règles du «développement séparé » ? Les phénomènes musicaux à la Johnny Clegg (le « zoulou blanc » sud-africain) ou à la Tina Turner (que l'on entend rugir dans tous les fast-foods d'Harare) semblent pour le moment exclus de l'horizon zimbabwéen.

Tout comme le sont les mariages « mixtes » entre nationaux de couleurs différentes. *«'On ne se marie déjà pas entre nous, je veux dire entre tribus noires, et vous voudriez qu'on le fasse avec les Blancs ! »*, s'esclaffe l'évêque de Mutare, quatrième ville du pays. Même perplexité amusée dans les yeux pâles de Betsy Fulton : « *Que ma fille se marie avec un Noir ? Ca m'étonnerait, mais pourquoi pas : ce sera une bonne façon de voir, à ce moment-là, ce qui me reste de mes vieux réflexes «rhodies » ..* » Les mentalités tribales ont encore, semble-t-il, de beaux jours devant elles. Les nouvelles générations, élevées dans les écoles mixtes, verront sans doute les choses autrement. A bientôt .. dans dix ou vingt ans peut-être ?

**CATHERINE SIMON**



# PROCHE-ORIENT

## ISRAEL : la recherche d'un nouveau gouvernement

## *Ainsi parlait Eliezer Schach...*

**Le rabbin Eliezer Schach, chef spirituel du parti religieux Deguel Hatora, fondateur du parti sépharade Shas et qui contrôle huit sièges à la Knesset, n'a pas voulu départager le Likoud (droite) et les travaillistes, qui tentent de former le prochain gouvernement.**

**TEL AVIV**

*de notre correspondant*

La télévision couvrait l'événement en direct et lui a consacré, lundi 26 mars, la totalité de son journal : le rabbin Eliezer Schach, guide spirituel de deux des partis ultra-orthodoxes, ces formations-charnières, parlait. Il *sortait enfin de sa yeshiva* – école talmudique – et d'un long *silence et, appuyant* l'un ou l'autre des grands partis, allait *départager* Likoud et travaillistes et donner forme au prochain gouvernement israélien. Du moins l'espérait-on.

### *Tentatives d'exégèse hésitantes*

Le vénérable sage de Bnei Brak, ou il règne sur la *yeshiva* lituanienne de Poniewitz, la plus grande du monde, avait réuni ses fidèles du parti Deguel Hatorah (le drapeau de la Torah – deux députés) au stade de Tel-Aviv. C'est là qu'ont habituellement lieu les grandes manifestations israéliennes. Le service d'ordre était celui des concerts rock ; très exceptionnellement, les policiers portaient la cravate. *Aucun drapeau* israélien ne pavoisait la salle – reste d'une tradition a-sioniste de moins en moins significative puisque les partis orthodoxes participent de plus en plus aux affaires de l'Etat. *Mais aucune* femme n'avait été admise, ni *dans l'assistance ni dans les* rangs de la presse – horreur de *la mixité respectée*.

Le stade avait fait le plein : 10 000 hommes « en noir » et chapeau feutre occupaient les tribunes. *Les chroniqueurs de la* presse nationale assuraient qu'aucun dirigeant politique israélien – hormis M. Begin, peut-être – *ne saurait déplacer* pareille foule. Une assemblée *courtoise* et *attentive*. La convention ne commença ses *travaux qu'après avoir récité en* cœur la prière du soir. Pour être *guide spirituel, on n'en est pas* moins politique averti : le rabbin *prit la parole à 21 heures*, à l'ouverture précise du journal *télévisé. Une silhouette frêle,* voutée, deux gros volumes *sous le bras, se dirige vers le* podium, au milieu d'une tribune *centrale où ont pris place* quelques-uns des plus illustres rab*bins du monde orthodoxe*. Eliezer Schach, dépositaire de *l'ancestrale tradition* du judaïsme lituanien, est d'un âge bibl*ique* : quatre-vingt-treize ans pour une moitié de la presse écrite, quatre-vingt-seize ou quatre-vingt-dix sept ans pour l'autre, cependant que la radio a opté pour une formule plus générale, le qualifiant de « *presque centenaire* ».

Son discours va prêter à interprétations multiples, et les tentatives d'exégèse étaient, mardi matin, encore hésitantes. Prononcé en mauvais hébreu avec des passages en yiddish (que la télévision devait traduire), il fut essentiellement à tonalité religieuse. Mais, comme le vieux *rabbin s'en prit* vivement à la culture laïque de la *gauche – « ces enfants des kibboutz qui ne savent même plus ce qu'est une synagogue ou le Yom Kippour »* – très nombreux étaient les *commentateurs* à estimer qu'il fallait y voir un coup *dur* et net porté aux efforts du chef travailliste.

### *Léger avantage au Likoud ?*

M. Shimon Pérès a été chargé par le président de l'Etat de tenter de former le prochain gouvernement. Il cherche à constituer une majorité restreinte gauche-partis religieux. Il s'est déjà *attaché* l'un des partis orthodoxes, *l'Agoudat Israël*, mais il lui faut absolument le concours, ou au moins la neutralité, des deux autres – le Shas (séfarade, six députés) et Deguel Hatorah, ceux-là mêmes qu'inspire le rabbin Schach.

Les travaillistes n'ont pas voulu céder au pessimisme, faisant valoir que le rabbin, dans une apparente critique du Likoud, avait aussi souligné que « *ce n'est pas le seul territoire qui suffit à faire un pays* ». L'al*lusion signifierait une disposi*tion au compromis territorial en *Cisjordanie et à Gaza – un prin*cipe assez largement partagé *parmi les orthodoxes. La presse* était perplexe avec, tout de même, un léger avantage accordé au Likoud. Le rabbin *n'en a pas dit plus. Il a regagné* Bnei Brak et sa *yeshiva*, laissant toute liberté d'interprétation à des fidèles bien embarrassés.

**ALAIN FRACHON**

## Sollicitée par l'Irak

## La Ligue arabe justifie l'exécution du journaliste de l' « Observer »

**TUNIS**

*de notre correspondant*

*Il est des prises de position* à usage interne qu'il serait préférable de ne pas rendre publiques. C'est ce à quoi aurait dû songer la Ligue arabe après avoir convoqué, lundi 26 mars, un « *Conseil extraordinaire* » pour examiner « *la campagne inique* » contre l'Irak suscitée en Europe par l'exécution, le 15 mars, du journaliste de l'*Observer*, Farzad Bazoft (d'origine iranienne mais détenteur de documents britanniques), *présenté* à Bagdad comme un espion (*Le Monde* du 16 mars ). Cette exécution, après un procès expéditif, avait soulevé une vague d'indignation à l'étranger, y compris en URSS, mais à l'exception du monde arabe.

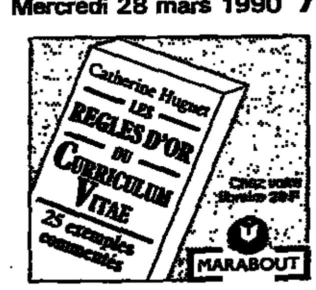
Brandissant « *le soutien et l'attachement des Etats arabes aux droits de l'homme et des peuples* » et n'hésitant pas à considérer que le procès du journaliste avait été « *conforme aux règles légales internationalement reconnues* », le Conseil de la Ligue arabe a « *flétri* » cette campagne, « *déclenchée par le gouvernement britannique* », qui constitue à ses yeux « *une ingérence dans les affaires intérieures arabes* » .

Pour la Ligue, les critiques dont Bagdad a fait l'objet en Grande-Bretagne, *ainsi que dans « certains Etats »* de la CEE, ne servent pas les relations *euro-arabes*, que le monde arabe, affirme la Ligue, tient pourtant « *à développer et à entretenir* ». Arguant d' « *aveux* » « *recueillis* » par la « justice » irakienne, la Ligue assimile l'exécution du journaliste à « *un acte de souveraineté et de défense légitime (...) contre les actes d'espionnage et de sabotage* » .

**M. D.**

# ASIE




MONGOLIE : démocratisation et contestation

## L'heure du grand déballage

**OULAN-BATOR**

*de notre envoyé spécial*

La Mongolie est devenue une piste de danse pour la valse des tyrans. Deux de la variété communiste sont sur le départ : leur mentor moustachu soviétique est carrément vomi, et l'un des plus terribles guerriers de l'histoire de l'humanité est redevenu un héros. Prenons-les dans cet ordre.

Comme dans tout pays communiste digne de ce nom, un mausolée de marbre trône au nord de la place centrale d'Oulan-Bator. Il se visite sur rendez-vous. S'y dressent les effigies de Soukhé Bator, le libérateur à qui tout ce qui compte – du billet de banque à la salle du Parlement – est consacré, et de Horlogiyn Choybalsan, l'homme qui présida aux destinées du pays de 1937 à sa mort, en 1952. La dépouille mortelle du premier n'est plus là. Mais celle du second reste en place. De même que la statue, pour ne parler que d'elle, érigée à sa gloire devant l'entrée de l'université d'Etat, à quelques centaines de mètres de là.

Mais la mémoire de Choybalsan en prend, ces jours-ci, un sacré coup. A la même distance, dans la direction opposée, le Musée de l'histoire de la révolution a ouvert une petite exposition entièrement consacrée aux atrocités commises sous le règne du Staline local. Quand nous l'avons visitée, s'y trouvaient une trentaine de jeunes bidasses en uniforme, ébahis d'en apprendre de telles sur le règne de terreur associé à son nom. Un spot lumineux attire l'œil dès l'entrée, qui éclaire le chiffre *« trente mille »*, sans autre explication. Il s'agit du nombre officiel de morts, victimes des purges d'inspiration stalinienne au sein de la direction mongole, entre 1933 et 1941. (Voir *le Monde* du 18 janvier 1989).

Le premier fut Likhumba, accusé d'avoir collaboré avec le Japon militariste, qui venait de prendre possession de la Mandchourie voisine. Puis ce furent les Boryats (Mongols de Russie tsariste) revenus dans les années 20, le premier ministre Genden, accusé en 1936 de sabotage industriel, le premier ministre Amar, nationaliste convaincu, assassiné en URSS en 1941. Des charrettes accompagnèrent chacune de ces purges, et, bien sûr, les monastères lamaïstes furent détruits et leurs moines massacrés, mais aucun chiffre fiable de victimes n'est disponible.

Un engin de torture est exposé : un tabouret très étroit et élevé sur lequel le « traître » était tenu de demeurer assis jusqu'à deux semaines d'affilée devant son interrogateur. Dans un coin, le bureau de Choybalsan en beau bois massif. Sous une vitrine, une lettre écrite par un communiste limogé, en prison, sur une étoffe blanche, à l'aide de son sang : *« Je suis toujours fidèle à mes convictions. »*

*« Mais Choybalsan, au moins, a toujours résisté au désir de Staline de faire de la Mongolie une République soviétique intégrée à l'URSS »*, dit, comme tout Mongol qui se respecte en cette heure où l'on sort les cadavres des placards, un fonctionnaire trop jeune pour avoir connu cette époque. *« Tandis que Tsedenbal, lui, n'était même pas à cela près. »* Car, après son Staline, la Mongolie eut son Brejnev : M. Yumjaagiyn Tsedenbal, limogé en 1984 alors qu'il se trouvait en vacances en Union soviétique.

### *L'épouse russe du dictateur*

Le grand déballage en cours tend à faire de celui-ci le méchant le plus néfaste pour la Mongolie. Si aucune exposition ne lui a encore été consacrée, c'est sans doute que ses contemporains siègent encore au bureau politique, ou pas loin. Mais, déjà, on s'attaque dans les médias au personnage, qui vit toujours, âgé de soixante-quinze ans, à Moscou. L'exploitation par l'URSS des ressources naturelles, l'incurie du régime, la corruption, le népotisme, tout lui est jeté à la figure. Une équipe de la télévision nationale a fait le voyage à Moscou pour tenter de l'interviewer. Elle s'est heurtée au barrage infranchissable de son épouse, Anastasia Ivanovna Filatova, russe comme son nom l'indique. La caméra n'a rien pu filmer de l'intérieur de la résidence du dictateur exilé, mais la rumeur publique décrit le vieil homme comme mal en point physiquement et entièrement sous l'empire de sa femme, croisement d'Imelda Marcos et d'Elena Ceausescu, occupée du temps de son règne à gérer le sérail.

Pour les journalistes étrangers venus à Oulan-Bator assister à la démocratisation du système, le régime a ouvert sa datcha, minable sur le plan esthétique, mais située dans une vallée superbe à l'extérieur de la ville. Les cerfs viennent brouter la pelouse au pied du bâtiment, au flanc des collines. Troupeaux de chevaux et de bovins se partagent l'espace, d'un calme absolu. L'endroit, qui servait de résidence au cercle restreint du pouvoir, a été récemment *« donné »* aux syndicats. Un cerbère en costume traditionnel, chargé d'actionner la grille électrique de l'enceinte à plusieurs kilomètres du corps principal de bâtiments, regarde, médusé, les voitures de la presse étrangère franchir en toute liberté ce qui fut un temps l'entrée du saint des saints.

Staline, on le devine, est une cible de choix. Tout le système politique qu'on est en train de démolir lui est imputé nommément, qu'on parle aux membres de l'administration, à l'opposition ou même au clergé bouddhiste. En revanche, le héros du jour n'est autre, évidemment, que Gengis Khan. Honkh, le groupe de rock local en vogue, s'est fait son chantre. Le spectacle de ces jeunes musiciens contestataires issus des rangs de la bureaucratie (deux sont journalistes) culmine avec une galopade simulée, à la batterie, dans un *crescendo* annonçant la descente, à l'arrière de la scène depuis les cintres, d'un portrait du leader historique, unificateur des chefferies mongoles, qui vécut de 1167 à 1227.

Enkhbayar, le préposé aux claviers, se gratte bien un peu la tête quand on lui apprend que Gengis Khan n'est pas tout à fait aussi populaire en Europe. Son partenaire est prompt à lui fournir la réponse, qu'on entend au demeurant partout : *« En dépit de la violence de son règne, Gengis a fait ce pays. C'est notre Napoléon. Toutes les nations ont besoin de s'identifier à un personnage... »*. Gengis, donc, se vend sous toutes les formes imaginables en ville, de l'effigie pour tasse à thé au badge et à la statuette en plastique.

La Mongolie va produire un film en huit épisodes reconstituant sa vie. Le quotidien japonais *Yomiuri Shimbun* finance, par ses filiales et sous son patronage publicitaire, une opération de recherche conjointe avec le gouvernement mongol afin de déterminer l'emplacement de sa tombe, observations satellitaires à l'appui (*le Monde* daté 16-17 août 1987). Comme elle s'ouvre au monde extra-soviétique, la Mongolie apprend, peu à peu, les ficelles de la promotion commerciale. L'hôtel moderne qui accueillera bientôt les touristes au centre d'Oulan-Bator ne devra plus rien au culte de la personnalité des dirigeants du passé, Choybalsan ou Tsedenbal. Il s'appellera, évidemment, le Gengis Khan.

**FRANCIS DERON**

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## RAPPORT ANNUEL 1989 DE LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA

Le Conseil d'administration de la Banca Commerciale Italiana de Milan (Italie), dans sa séance du 26 mars 1990, a approuvé le projet de rapport annuel arrêté au 31-12-1989 avec un bénéfice net de 420,3 milliards de lires. Il sera proposé à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 200 lires aux actions ordinaires (180 lires en 1989) et de 230 lires aux actions privilégiées (210 lires en 1989) et d'affecter une somme de 204 milliards de lires aux réserves consolidées.

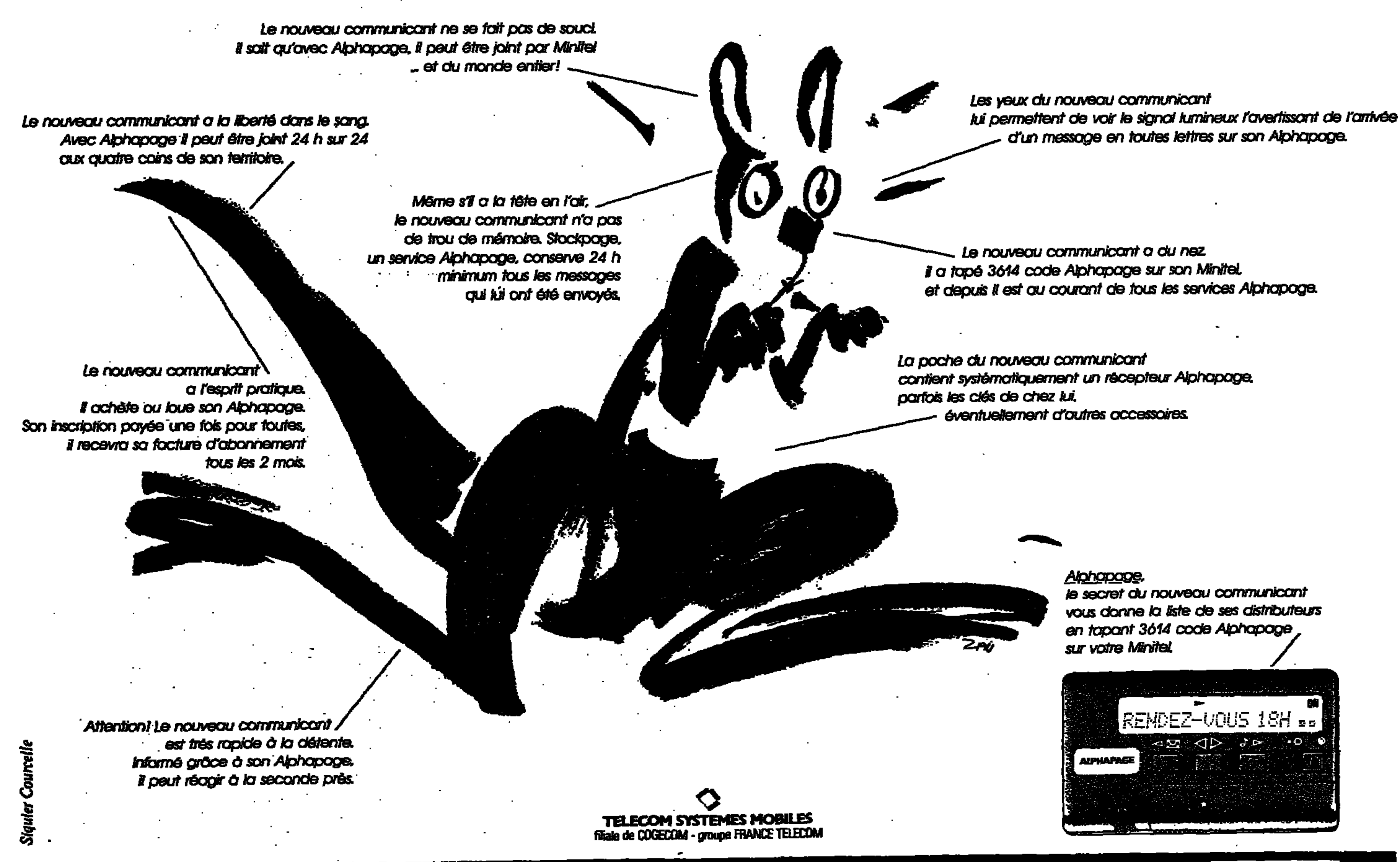
Le produit d'exploitation bancaire, excluant toutes les plus-values réalisées lors de cessions de participations, s'élève à 1 013,9 milliards de lires, soit une augmentation de 211,7 milliards correspondant à une croissance de 26,40 % par rapport à 1988 déjà en augmentation de 20,60 % par rapport à l'exercice 1987. La progression des résulats est due à une forte expansion des activités de la banque et à un contrôle très rigoureux des charges et des frais.

Le taux de couverture de l'ensemble des engagements sur les pays éprouvant des difficultés de paiement a été conforté de manière très significative en passant de 50 % à 60 % à la fin de l'exercice 1989 (le taux de couverture effectif peut être estimé à 75 % environ, si l'on tient compte qu'une partie de ces réserves est sujette à des impôts et que toute perte éventuelle réalisée serait considérée comme déductible).

Les dépôts de la clientèle s'élèvent à 90 390 milliards de lires et les crédits à la clientèle à 77 234 milliards de lires. Les fonds propres consolidés, après affectation du résultat de 1989, atteignent 3 681 milliards de lires.

Les chiffres-clés des comptes consolidés du groupe BCI au 31-12-1989 sont les suivants : dépôts de la clientèle, 98 200 milliards de lires ; crédit à la clientèle, 83 700 milliards de lires ; fonds propres, 4 550 milliards de lires.










# POLITIQUE

## La lutte contre le racisme, la xénophobie et les positions

# M. Rocard veut soumettre un plan antiraciste aux principaux partis politiques

**La Commission nationale consultative des droits de l'homme devait remettre à M. Michel Rocard, mardi 27 mars, un rapport sur la lutte contre le racisme et la xénophobie en France. S'appuyant sur ce texte, le premier ministre envisage de proposer aux principaux partis politiques des mesures ambitieuses, qui seraient discutées en commun, pour renforcer la prévention et la répression.**

M. Rocard prend donc l'initiative, en choisissant la voie du consensus. Il a été doublement encouragé. D'abord, par le président de la République, qui, à la suite des récentes agressions racistes, a souhaité une action énergique dans ce domaine. Puis par le RPR et l'UDF, dont plusieurs responsables ont plaidé, ces derniers temps, pour une entente politique à propos de l'intégration des immigrés.

Bien entendu, le Front national ne fait pas partie de cette ébauche de consensus : le premier ministre s'arrangera pour le mettre de côté en ne tendant la main qu'aux partis représentés par un groupe au Parlement.

Depuis quelques semaines, M. Rocard est engagé dans une nouvelle politique d'intégration. Son plan antiraciste en est un prolongement. Les deux notions ne se confondent pas forcément. Pour être français et intégrés, les Antillais par exemple, n'en sont pas moins victimes de discriminations. A l'inverse, de nombreux Asiatiques qui refusent l'intégration n'ont jamais été victimes du racisme... Cela dit, les deux questions restent intimement liées et figureront ensemble dans le débat parlementaire que le premier ministre a promis d'organiser le mois prochain.

L'initiative de M. Rocard n'est pas une réponse circonstancielle aux agressions mortelles de Roanne et de Saint-Florentin. Depuis quelque temps, déjà, les pouvoirs publics s'inquiètent d'une certaine banalisation du racisme et l'antisémitisme. Ils disposent aujourd'hui de données chiffrées qui les incitent à agir.

### *Un bilan chiffré*

Quantifier le racisme – ou l'antisémitisme – est une gageure. Un immigré peut être victime d'une agression de droit commun, de même que la profanation d'un cimetière juif peut relever du vandalisme. Il existe, d'autre part, toute une série de discriminations – par exemple dans l'octroi d'un emploi ou d'un logement – qui sont difficiles à comptabiliser, à démontrer ou même à caractériser.

M. Rocard possède néanmoins une première évaluation sérieuse qui a pu être dressée grâce à plusieurs sources : la gendarmerie nationale, le ministère de l'intérieur, le ministère de la justice... Il apparait que les actions racistes (attentats, agressions contre des personnes, coups de feu, incendies criminels, etc.) n'ont pas augmenté dans des proportions très significatives mais que, en revanche, les menaces racistes (tracts, graffitis, injures, appels téléphoniques anonymes, etc.) se multiplient.

La France a enregistré l'an dernier cinquante-trois actions violentes à caractère raciste (ayant fait un mort et trente blessés), contre soixante-quatre actions en 1988 et quarante-six en 1987.

C'est une courbe en dents de scie, avec toutefois une constante très nette : cette violence s'exerce à 80 % contre les Maghrébins, et plus d'un quart des agressions sont dues à des « skinheads ».

Pour ce qui est des menaces et des manifestations injurieuses, écrites ou orales, la courbe ne cesse de grimper depuis trois ans : soixante-dix-sept faits recensés en 1987, cent trente-cinq en 1988 et deux cent trente-sept en 1989. Certains événements, comme l'affaire Rushdie ou la polémique sur le foulard islamique, ont provoqué une flambée de racisme ou de xénophobie. On constate un phénomène semblable pour l'antisémitisme : même s'ils relevaient du terrorisme international, les attentats contre la synagogue de la rue Copernic, en octobre 1980, et contre le restaurant Goldenberg, en août 1982, ont provoqué une sorte de contagion en France, relancée en 1987 par le procès de Klaus Barbie. Là aussi, les menaces, les propos et les attitudes discriminatoires sont beaucoup plus importants que les actions violentes : des tabous tombent, la parole se libère, un racisme « mou » se banalise...

Le premier ministre possède, à ce propos, les résultats assez préoccupants d'un sondage réalisé par CSA à la demande de Matignon. Neuf Français sur dix s'y montrent persuadés que le racisme est « *plutôt répandu* » ou « *très répandu* » en France. Mais plus grave que ce constat est le fait que 76 % des personnes interrogées sont d'accord pour dire que « *les comportements de certains peuvent parfois justifier qu'on ait à leur égard des réactions racistes* »... D'une manière générale, les Français pensent qu'il faut lutter énergiquement contre le racisme mais s'en remettent au gouvernement et ne semblent pas prêts à se mobiliser personnellement pour cette cause.

### *Retoucher encore les textes*

Parallèlement à son plan pour l'intégration des immigrés, déjà en cours, M. Rocard entend proposer aux principaux partis politiques deux sortes de mesures : les unes pour mieux coordonner la prévention du racisme, les autres pour affiner la répression.

Pour ce qui est de la prévention, de nombreuses actions sont déjà conduites, par les pouvoirs publics ou par les associations. Une meilleure coordination est jugée nécessaire, ainsi qu'une plus grande décentralisation. Le gouvernement veut mettre l'accent sur l'éducation, la formation et l'information du public.

En matière de répression, de multiples réformes législatives sont intervenues depuis la loi du 1er juillet 1972. Elles ont eu pour effet de modifier le code pénal, le code de procédure pénale, la loi sur la presse et la loi sur les publications destinées à la jeunesse. M. Rocard entend aller plus loin, pour dissuader certains journaux, favoriser les poursuites engagées par des associations antiracistes et donner une plus grande publicité aux condamnations. L'objectif n'est pas seulement de rendre les lois plus sévères mais de les faire appliquer, dans l'esprit de la circulaire du 6 juillet 1989 qui demandait aux magistrats du ministère public d'examiner attentivement le contenu de la presse et de prendre l'initiative des poursuites.

ROBERT SOLÉ

# M. Le Pen est inculpé d'« outrage » envers M. Durafour

**La justice suit son cours contre le président du Front national : après la levée de son immunité parlementaire par l'Assemblée de Strasbourg, M. Jean-Marie Le Pen a été inculpé, le jeudi 22 mars, d'« outrage » envers le ministre de la fonction publique et des réformes administratives, M. Michel Durafour, qu'il avait qualifié, en 1988, de « Durafour-crématoire ». Cette inculpation lui a été notifiée par Mme Nelly Delfosse, juge d'instruction près le tribunal de Nanterre.**

C'est le 3 septembre 1988 que le garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, avait pris la décision d'engager une action judiciaire contre le chef de file de l'extrême droite en estimant que M. Le Pen avait « *publiquement désigné en termes gravement injurieux, M. Michel Durafour* ». Les faits étaient parfaitement établis, la bande vidéo du discours prononcé par M. Le Pen au Cap d'Agde (Hérault), le 2 septembre 1988, ne laissant place à aucune équivoque sur la réalité du propos incriminé. A l'occasion de l'université d'été de son mouvement, le président du Front national avait évoqué un entretien avec le ministre de la fonction publique publié, la même semaine, par l'*Evénement du jeudi*, et il avait dit : « *M. Durafour et du moulin, obscur ministre de l'ouverture dans laquelle il a d'ailleurs immédiatement disparu, a déclaré* : « nous devons nous allier aux élections municipales, y compris avec le Parti communiste, car le PC, lui, perd des forces, tandis que l'extrême droite ne cesse d'en gagner. » Interrompu par les applaudissements, M. Le Pen avait alors lancé : « *M. Durafour-crématoire, merci de cet aveu !* » Confronté aux protestations émanant de tous les milieux politiques, il avait ensuite parlé de « *tempête dans un verre d'eau* » en affirmant : « *Dans huit jours il ne sera plus question de cette affaire.* »

Le parquet de Nanterre, dont dépend le domicile de M. Le Pen à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) avait reçu, le 5 septembre, l'ordre « *d'engager d'office l'action publique pour injures envers un ministre* », comme il est prévu par l'article 31 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse. Le même jour, le parquet général de la cour d'appel de Versailles avait transmis au ministère de la justice la requête visant à demander la levée de l'immunité parlementaire de M. Le Pen auprès de l'Assemblée de Strasbourg. Un peu plus d'un an plus tard, le 11 décembre 1989, le Parlement européen avait voté, par 198 voix contre 91 et 18 abstentions, la levée de l'immunité parlementaire du président du groupe technique des droites européennes.

M. Le Pen- qui va être aussi poursuivi pour ses propos postérieurs sur « *l'internationale juive* », également sanctionnés par le Parlement européen- est passible, en application de l'article 30 de la loi de 1881, d'une peine de huit jours à un an d'emprisonnement et d'une amende de 300 francs à 300 000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

*Fallait-il vraiment poursuivre en justice M. Le Pen ?* Certains socialistes en avaient douté en s'interrogeant sur l'effet boomerang que risquerait d'avoir, *in fine*, un jugement favorable au président du Front national. Le gouvernement a tranché en considérant qu'il n'était plus possible de laisser le champ libre à un homme qui érige l'outrance en système à des fins électoralistes. Cette prise de conscience n'est pas étrangère au vaste dispositif de combat arrêté par M. Michel Rocard pour donner une ampleur nouvelle à la lutte contre la montée des thèses xénophobes et racistes.

ALAIN ROLLAT

# M. Harlem Désir pris à partie à Marseille

Harlem Désir a été violemment pris à partie, lundi 26 mars à Marseille, par des militants du Front national à l'occasion du lancement de la semaine nationale d'éducation conre le racisme organisé par SOS Racisme.

Une centaine de manifestants s'étaient rassemblés devant le lycée Daumier, où avait lieu un débat avec les lycéens, pour protester contre « *la politisation de l'enseignement et l'embrigadement des jeunes* » que constituait, à leurs yeux, la présence de Harlem Désir.

Celui-ci dut avoir recours à la protection de la police pour regagner sa voiture au milieu d'une foule qui frappait la carosserie en menaçant de lui « *faire la peau* ».

La venue du président de SOS-Racisme dans un collège de La Ciotat et dans un lycée marseillais n'a pas non plus été du goût du Conseil régional Provence-Côte-d'Azur.

Dans un communiqué, son président, M. Jean-Claude Gaudin (UDF) « *désapprouve et désapprouvera toute initiative de ce type visant à prendre les lycéens en otage ou en caution* ».

« *Je trouve scandaleux que M.Harlem Désir, qui est facteur d'agitation (...) subventionné par le gouvernement, qui n'a aucune légitimité démocratique car il ne s'est jamais présenté à aucune élection, puisse aller faire sa progagande de gauche dans les écoles* », a déclaré mardi Jean-Marie Le Pen.

Invité mardi matin de RTL, M. Le Pen a précisé qu'il avait « *l'intention*, ès-qualités de président du Front national, *de porter plainte pour excès de pouvoir contre les chefs d'établissement et contre le ministère de l'éducation nationale qui autorisant M. Harlem Désir à se produire et ainsi à troubler les élèves de l'enseignement* ».

# Une militante de SOS-Racisme agressée près de Grenoble

GRENOBLE

*de notre correspondant*

Mme Louisa Zimour, quarante-cinq ans, membre de SOS-Racisme, a porté plainte contre X... auprès du procureur de la République, de Grenoble lundi 26 mars à la suite de l'agression dont elle a été victime le 17 mars. Comme chaque dimanche vers 6 heures du matin, cette mère de famille de quatre enfants effectuait un footing autour du parc des sports de Saint-Martin-d'Hères. Après avoir croisé sur son trajet un homme d'apparence jeune, vêtu d'un blouson de cuir, elle fut brutalement renversée à l'aide, semble-t-il, d'un lasso puis rouée de coups portés principalement à la tête avec un « poing américain ». L'homme, dont le visage était alors dissimulé par un foulard bleu-blanc-rouge, devait ponctuer son action, raconte la victime, par ces propos : « *Tiens pour SOS-Racisme ! Tiens pour le* PS ! *De la part de Le Pen.* » Mme Louisa Zimour est en effet membre de SOS-Racisme depuis deux ans et militante socialiste.

D'origine algérienne, mais de nationalité française, cette ancienne assistante sociale s'efforce depuis plusieurs années, dans le quartier sud de Saint-Martin-d'Hères, où elle réside et qui compte un fort pourcentage de population immigrée, de participer à l'animation sociale et culturelle à travers plusieurs associations, dont SOS-Racisme.

Hospitalisée durant quatre jours à la suite de l'agression et très fortement traumatisée, Mme Zimour ne s'est confiée à la police qu'une semaine plus tard. La section grenobloise de SOS-Racisme, qui s'est portée partie civile, a exprimé mardi 27 mars son inquiétude devant « *la montée de la haine raciale dans certains quartiers-ghettos de la région grenobloise et la multiplication des actions des groupuscules, comme Action française ou des partis d'extrême droite.* »

CLAUDE FRANCILLON

## La visite à Lyon de M. Franz Schönhuber, dirigeant d'extrême droite

# *« J'ai eu le passé normal de 90 % d'Allemands »*

LYON

*de notre bureau régional*

L'interdiction d'utiliser une salle municipale notifiée par M. Michel Noir (*le Monde* du 24 mars) n'avait pas dissuadé le front national d'accueillir à Lyon, lundi 26 mars, M. Franz Schönhuber, député européen et chef du Parti républicain allemand (extrême droite). C'est pourtant un programme minimum que M. Bruno Gollnisch, conseiller régional et leader local du FN proposa à son collègue du groupe technique des droites européennes au Parlement de Strasbourg : visite éclair et discrète à la Foire de Lyon, sans même croiser une délégation officielle du Bade-Wurtemberg, déjeuner avec « *des personnalités économiques et culturelles* », qui « *préfèrent garder l'anonymat* » et promenade dans Lyon avec « *photo de famille* » sur le perron de l'hôtel de ville.

### *« C'est votre histoire pas la mienne »*

Devant les journalistes, M. Schönhuber affirma ne s'être jamais vanté d'avoir été Waffen SS mais assura qu'il n'en avait « *pas honte* », en ajoutant : « *J'avais alors dix-huit ans et j'ai eu le passé normal de 90 % d'Allemands. Je répète, comme je l'ai fait mille fois, que, pour moi, le régime nazi était un régime criminel.* » En exprimant son respect pour les « *vrais résistants français* », il reprocha au patron du *Figaro* d'être un « *ancien collaborateur* » dont il refuse d'être « *l'alibi* ». L'ancien chef adjoint de la télévision bavaroise évoqua de lui-même le cas Barbie pour dire : « *Il a été condamné, bon, le procès était correct, je ne vais pas jeter une pierre. (...) On peut seulement se demander s'il était légal de le transférer de Bolivie en France. L'histoire française est votre histoire, pas la mienne.* »

Interrogé sur les révélations de la presse allemande, selon lesquelles Mme Johanna Grund, responsable au sein de son parti des questions féminines, serait un transsexuel, M. Schönhuber a estimé qu'il s'agissait d'une « *tragédie personnelle pour cette dame* ». « *Je suis très déçu qu'elle n'ait pas dit la vérité* », mais « *j'ai pitié de cette dame parce que sa vie est détruite* ». « *Elle est maintenant une femme. Laissez-la tranquille* », a-t-il indiqué.

### *« Pas de SS à Lyon »*

En fin d'après-midi, alors que M. Gollnisch réunissait les « *cadres* » de son parti autour de son hôte, quelque trois cents personnes, répondant à l'appel des associations juives, soutenu notamment par le PS, le PCF, la CFDT, la CGT, la Ligue des droits de l'homme et le MRAP, manifestaient à proximité du siège villeurbannais du Front national, ceinturé par d'importantes forces de police.

Derrière des banderoles – « *Pas de SS à Lyon* », « *B'nai B'rith* » et « *PCF Fédération du Rhône* », – le cortège, silencieux, rejoignit la place de l'Hôtel-de-Ville de Villeurbanne, où, devant le monument aux morts, plusieurs gerbes « *à la mémoire des victimes du nazisme* » furent déposées par le docteur Marc Aron, président d'honneur du CRIJF, le grand rabbin de Lyon, Richard Wertenschlag, M. Gilbert Chabroux, maire PS de Villeurbanne, et la présidente d'une association d'anciens déportés.

ROBERT BELLERET

## Le Conseil d'Etat donne tort au maire de Montfermeil

# La commune devra continuer à financer les maternelles accueillant des immigrés

**L'égalité de tous, y compris des étrangers, devant la loi, est un des principes fondamentaux du droit français. Le Conseil d'Etat vient de le rappeler au maire de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) M. Pierre Bernard (divers droite).**

Depuis le mois de septembre 1989, M. Bernard a entrepris une croisade contre les inscriptions d'enfants d'immigrés dans les écoles maternelles de sa ville. Après avoir ordonné aux enseigantes de refuser de les recevoir, il avait décidé, devant le refus de celles-ci, de cesser d'accorder à deux écoles les fournitures, en dehors du chauffage, que toute commune doit fournir aux classes maternelles. Le 20 décembre, puis le 10 janvier, le conseil municipal avait approuvé cette décision.

Les lois de décentralisation permettent aux collectivités locales de s'administrer librement. Seulement le préfet est là pour contrôler la légalité des actes pris par celles-ci. Lorsqu'il estime que la loi est violée, il peut saisir la justice administrative et même lui demander un sursis à exécution, pour éviter que des décisions illégales ne s'appliquent tant que les tribunaux ne se sont pas prononcés sur le fond. C'est ce qu'a fait M. Raymond François Le Bris, préfet du département.

*Le tribunal administratif de Paris* lui a donné raison, le 23 janvier. M. Bernard a fait appel, mais a été débouté par le Conseil d'Etat le lundi 26 mars. La loi permet aux magistrats de prononcer le sursis à exécution si, dans la requête du préfet, apparaît un motif « *sérieux et de nature à justifier l'annulation de l'acte attaqué* ». Or le Commissaire du gouvernement, qui ne fait que dire le droit, Mme Martine Laroque, en a trouvé deux : la rupture d'égalité entraînée par la mesure contestée entre les différentes écoles maternelles selon la nationalité des enfants qu'elles accueillent, et la violation de l'obligation faite par la loi aux communes d'assurer le fonctionnement des écoles maternelles.

Le Conseil d'Etat a suivi Mme Laroque, et a donc confirmé le sursis à exécution de la décision du conseil municipal. La ville de Montfermeil devra donc accorder à toutes les écoles maternelles de la commune les fournitures dues, en attendant que la justice administrative se prononce sur le fond du dossier. Mais ce premier jugement indique déjà clairement de quel côté est le droit.

THIERRY BRÉHIER

□ **Le RECOURS déplore le « *silence* » de M. Mitterrand sur « *l'immigration* ».** – Le RECOURS, une organisation de rapatriés, a regretté lundi que M. Mitterrand « *n'ait pas saisi l'occasion offerte par son intervention pour traiter au fond le grave problème posé par l'immigration* ». « *Les Français étaient en droit d'être honorés d'une réponse claire et précise (...) quant aux solutions à mettre en œuvre pour éviter que l'immigration ne se transforme en psychodrame* », a ajouté le RECOURS.

# POLITIQUE

## de l'extrême droite

## M. Blot (FN) prêche pour une « régénération de l'Etat par le peuple »

L'association pour le développement de la démocratie directe (A3D), que préside M. Yvan Blot, député du Front national au Parlement européen, a tenu samedi 24 mars à Paris, un colloque consacré à la nécessité de *« la démocratie directe »* pour *« la protection des Français »* devant *« les dangers externes que constitue l'immigration sauvage et les dangers internes comme la criminalité et la violence »*. Contre *« la dénaturation de l'Etat par le constructivisme »*, l'association a plaidé pour la *« régénération par le peuple »*, grâce à l'utilisation du référendum, que ce soit à propos du Code pénal, sur des questions fiscales ou sur les questions de l'immigration.

Au cours de cette journée d'étude, M. Jean-Yves Le Gallou, conseiller régional d'extrême-droite d'Ile-de-France et délégué national du FN, a d'ailleurs développé *« les expériences de démocratie directe en matière d'immigration »* qui sont *« concentrées aux seuls cas de la Suisse et du Lietchenstein »*. Dans le cas de la Suisse, M. Le Gallou a cité le référendum *« progressiste »* de 1981 sur *« un programme d'immigration à la française »* à savoir *« le renouvellement automatique de l'autorisation de séjour »* et le développement du droit des immigrés, *« droit d'établissement, droit d'association, droit au regroupement familial »*.

*« Ce programme qui donnait la priorité à l'intégration a été repoussé »*, a indiqué M. Le Gallou. *« En France, la majorité de la classe politique se garde bien de consulter les Français sur ce sujet (...) alors que tous les sondages montrent qu'ils le souhaiteraient et qu'il sont, à une très nette majorité, favorable à une politique de retour »*, a poursuivi le responsable du Front national. M. Le Gallou a ensuite qualifié de *« formidable imposture »* la proposition de référendum sur le droit de vote des immigrés qu'avait lancée le RPR. *« Du fait de notre code de la nationalité, les immigrés ont déjà ce droit de vote, par le fait de l'accès automatique à la citoyenneté française, qui permet en même temps de conserver la nationalité d'origine »*.

M. Jean Mottin, conseiller d'Etat, sollicité à titre d'expert sur les questions d'immigration, a indiqué que *« les socialistes n'ont pas oublié la leçon de 1936 où le Front populaire l'a emporté (...) par le vote en faveur de la gauche et de l'extrême gauche des 530 000 électeurs naturalisés de fraîche date »*.

*« Le président Mitterrand a commencé à recueillir les fruits de cette politique lors de sa réélection de 1988 »*, a ajouté M. Mottin. *« Le nombre des naturalisés était de 2,6 millions (...). On voit de quel poids ils ont pu peser sur cette élection quand on observe que le président Mitterrand a été élu avec un excédent de voix de 2,4 millions. La tendance sera irréversible si les modérés ne font rien pour réagir »*, a prédit M. Mottin.

*« La démocratie directe est nécessaire moralement pour que le peuple français reprenne le contrôle de l'Etat qui est le sien (...) elle est aussi nécessaire scientifiquement afin d'utiliser les milliards d'information contenus dans les expériences quotidiennes de tous les Français »*, a conclu M. Blot.

G. PA.

## Le Front national se retire de la majorité au conseil régional d'Aquitaine

BORDEAUX

*de notre correspondante*

Il n'y a plus de majorité au conseil régional d'Aquitaine. L'exécutif RPR-UDF, présidé par M. Jean Tavernier (RPR), ne peut plus compter que sur une majorité de circonstance au gré des dossiers. En effet, les quatre élus du Front national se sont retirés de la majorité, lundi 26 mars. Ils ont pris prétexte de trois conventions pour le développement social des quartiers dégradés qui incluent une aide active *« à l'intégration des populations étrangères »*.

Le Front national accuse ses anciens partenaires de s'être fait *« prendre au piège du plan Rocard pour l'immigration »*. Il prend ses distances à un moment où il est contesté par une partie de sa base. En Gironde, deux conseillers municipaux du Front ont quitté le parti lepéniste en accusant leur chef de file régional, M. Jacques Colombier, de *« compromission avec la droite »*.

Dans le premier quart d'heure de séance, lundi, M. Colombier, qui occupait la vice-présidence à l'urbanisme, à la santé et aux sports, a demandé le retrait, ou du moins l'examen immédiat, du dossier du développement social des quartiers. Devant le refus du président Tavernier de bousculer l'ordre du jour, le vice-président FN s'est démis sur-le-champ de sa délégation.

Un autre élu du Front national, M. Alexis Arette a, lui aussi, démissionné de la présidence de la commission culture. M. Colombier ne s'est cependant pas, pour l'instant, démis de son poste de vice-président.

Réduit à l'UDF et au RPR, l'exécutif régional ne peut désormais plus compter que sur trente-huit voix. L'assemblée compte quatre-vingt-trois sièges. Dans l'opposition, le Parti communiste dispose de huit sièges. Le PS-MRG en a trente-deux, auxquelles s'ajoute la voix du centriste Yves Lecandey récemment passé de la droite à la gauche.

Dès lundi, des divergences sont apparues sur la manière de procéder entre M. Tavernier et son premier vice-président, M. Didier Borotra, qui revendique l'étiquette « centriste de l'UDF ». M. Borotra a pris M. Tavernier de court en séance publique, d'une part, en répondant sans ménagement au discours anti-immigration du Front national, d'autre part, en esquissant une stratégie de rapprochement avec l'opposition. M. Tavernier, lui, s'apprête à *« gérer sa minorité de gestion »* en comptant sur une majorité de circonstance, au gré des dossiers. Déjà lundi, le Front national, bien que dans l'opposition, a voté un dossier de politique agricole.

L'appel du pied de M. Borotra a été accueilli avec méfiance. Aux yeux du Parti communiste, c'est la confirmation que se prépare *« un pacte de gestion entre la droite et le Parti socialiste »*. *« Pas de tentative de récupération ! »*, s'est exclamé M. Jean-Louis Carrère (PS)

GINETTE DE MATHA



Réunion du comité de coordination de l'opposition

## RPR-UDF : l'union à pas comptés

**Précédée d'une convocation du bureau politique de l'UDF, la réunion du comité de coordination de l'opposition qui s'est tenue lundi 26 mars a confirmé que les chemins menant à l'union étaient tortueux.**

L'atmosphère y fut certes détendue, mais pour beaucoup cette sorte de détente confinait plutôt à l'indifférence. M. Valéry Giscard d'Estaing s'est présenté une fois de plus comme le véritable maître de maison, ce qui a le don de crisper M. Jacques Chirac et, fait nouveau, M. François Léotard s'est montré fort zélé envers l'ancien président de la République, ce qui a plongé ses voisins dans un nouvel abîme de perplexité.

Cette réunion aurait pu facilement dégénérer. Les prétentions affichées la semaine dernière en Arles par M. Chirac d'avoir un groupe de députés RPR tout puissant en 1993 n'ont guère été du goût de l'UDF. M. Pierre Méhaignerie s'est plaint ouvertement de cette *« nouvelle tentation hégémonique »* du RPR et, dans *le Figaro* du mardi 27 mars, M. Gérard Longuet lui a emboîté le pas en avouant que *« suivre Jacques Chirac sur la prééminence au sein de l'opposition était la certitude absolue de l'échec »*. Chacun veut donc, pour l'heure, se dispenser de suivre M. Chirac et, au cours de cette réunion du CCO, la plaisanterie aura servi d'échappatoire provisoire. Il en alla ainsi dans le débat que tenta d'entretenir M. Chirac sur le projet de « Force unie » de MM. Noir et Léotard.

### *Quatorze porte-parole*

S'adressant directement au président du PR, le président du RPR eut l'ironie mordante. *« Cette force unie*, releva-t-il, on *voit bien ce que c'est : la moitié du PR plus six parlementaires RPR de Rhône-Alpes, dont cinq démissionneront quand je le leur dirai. Ce ne sera plus que la fusion du PR avec le PR, plus Michel Noir... »* On prit le parti de rire du bon mot et, comme M. Léotard lui-même paraît moins convaincu de sa propre démarche, l'affaire en resta là.

Dans un tel climat de « détente », les uns et les autres s'efforcèrent donc à quelques résolutions. Tout le monde paraît avoir ainsi travaillé assidûment afin d'éviter tout dérapage au cours de la convention sur l'immigration des états généraux de l'opposition, qui doit se tenir samedi 30 mars et dimanche 1er avril à Villepinte (Seine-Saint-Denis). Le sujet est évidemment fort délicat, et le grand écart qu'il faudra faire entre thèses centristes et options de la droite nécessite quelque entraînement.

Cette réunion devait également permettre de procéder à la nomination de porte-parole communs au RPR et à l'UDF pour disposer d'une expression officielle sur tous les thèmes majeurs. Dix noms devaient être présentés. On est passé subitement à quatorze et, si tout va bien, ces porte-parole seront connus jeudi 29 mars, au terme des journées parlementaires de l'UDF et de l'UDC. En réalité, ce retard est la conséquence de divergences sur la finalité de ces choix. Aucun de ces porte-parole ne devrait avoir exercé dans le passé de fonctions ministérielles. Devraient-ils dès lors former la préfiguration du « shadow cabinet » proposé par M. Chirac, lequel a rappelé au passage qu'on avait eu le tort *« de tourner en ironie »* cette initiative, ou bien n'être que de simples porte-voix en face du chœur gouvernemental socialiste ? La question n'est d'évidence point tranchée.

Des divergences se confirment également sur les modalités d'organisation de la convention des élus de l'opposition. Sa tenue avant l'été souhaitée par les promoteurs de la « Force unie » semble être compromise, et M. Léotard ne s'en est pas outre mesure ému. Manifestement, le RPR freine désormais des quatre fers pour éviter que cette convention ne soit le début trop spectaculaire d'une fusion générale de l'opposition, et il est tout aussi net que les centristes marchent vers ce rendez-vous à reculons. Dès lors, il serait hasardeux de parler d'enthousiasme. Il a été simplement décidé lundi que cette convention serait précédée de conventions décentralisées. Pour ce qui est de la réflexion de fond sur la stratégie globale de l'opposition, une journée de séminaire à huis clos du CCO se tiendra mardi 24 avril. On n'y réfléchit jamais trop !

DANIEL CARTON

Après l'entretien télévisé du président de la République

## La droite condamne le jugement de M. Mitterrand sur le libéralisme

M. Valéry Giscard d'Estaing a estimé lundi 26 mars que M. François Mitterrand commettait *« une erreur historique fondamentale »* en *« mettant sur le même plan l'effondrement du communisme et ce qu'il appelle l'échec du libéralisme »*. S'exprimant *« au nom des libéraux européens »*, dont il préside le groupe au Parlement européen, M. Giscard d'Estaing a affirmé, dans un communiqué, qu'il *« récuse le jugement sommaire du président François Mitterrand »*.

M. Raymond Barre a jugé que *« le jugement du président de la République sur la faillite du libéralisme économique paraît contestable »*. *« Il est vrai qu'un certain libéralisme excessif et sommaire est voué à l'échec »*, a affirmé lundi l'ancien Premier ministre. *« Mais le libéralisme social apporte le progrès et la prospérité. C'est pour s'être progressivement et discrètement ralliés à cette conception depuis 1983 que les gouvernements socialistes peuvent aujourd'hui se prévaloir du redressement économique de la France »*, a-t-il ajouté.

M. Jacques Chirac a exprimé la crainte que les cinq ans qui viennent *« ne soient difficiles pour la France »*. *« Sur l'avenir, M. Mitterrand n'a rien dit. Je trouvais que dix ans c'était déjà beaucoup mais cinq ans de plus, sans idées et sans projets, je crains que ce ne soit difficile pour la France »*, a déclaré le président du RPR.

Le comité de coordination de l'opposition, qui a réuni lundi à Paris le RPR et l'UDF, a condamné *« la stupéfiante affirmation du président de la République qui voit le libéralisme à bout de souffle »*. Dans une déclaration commune, les deux formations de l'opposition ont estimé que *« le changement radical en Europe de l'Est disqualifie »* le propos de M. Mitterrand.

M. François Léotard, président du Parti républicain, s'est déclaré, lundi soir sur la 5, *« attristé que M. François Mitterrand ait parlé pendant trente minutes, devant des millions de Français, de la situation du parti au pouvoir, au moment où se passent les événements de l'Est »*. M. Léotard a par ailleurs trouvé M. Mitterrand *« plutôt sévère »* pour le premier ministre, M. Michel Rocard. *« Lorsqu'il a dit : « il est très bien là où il est, il a des qualités pour faire ça », cela sous-entendait qu'il n'avait pas les qualités pour faire autre chose. Si j'avais été M. Rocard j'aurais été un peu inquiet »*, a dit le président du PR.

M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, a demandé *« pitié pour les partis »*, lundi, sur M6, après *« les méchancetés »* proférées selon lui par M. Mitterrand à l'encontre des formations politiques. Le maire d'Epinal a estimé que *« si les partis sont sortis d'une période d'infantilisme et d'affrontement, ils traversent une crise de croissance »* et qu'il *« n'est pas de bon ton de les accabler »*.

□ **Message du président du FLNKS au ministre des DOM-TOM.** – M. Paul Néaoutyine, nouveau président du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), a réaffirmé, mardi 27 mars, que *« les engagements »* pris dans le cadre des accords de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie seront *« défendus et tenus avec la plus grande vigilance. »* Dans un message adressé à M. Louis le Pensec, ministre des DOM-TOM, M. Néaoutyine a souligné que *« l'objectif réaffirmé par le FLNKS est d'aboutir à une véritable décolonisation par un réel développement associant toute la population et créant les conditions favorables à l'accession à l'indépendance. »*

Le nouveau président du FLNKS s'est dit *« honoré des félicitations »* que le ministre lui a adressées dès sa nomination et il a pris *« acte de l'engagement résolu »* de l'Etat pour la réussite des accords de Matignon.

En Guadeloupe

## L'UPLG se convertit à l'indépendance-association

POINTE-A-PITRE

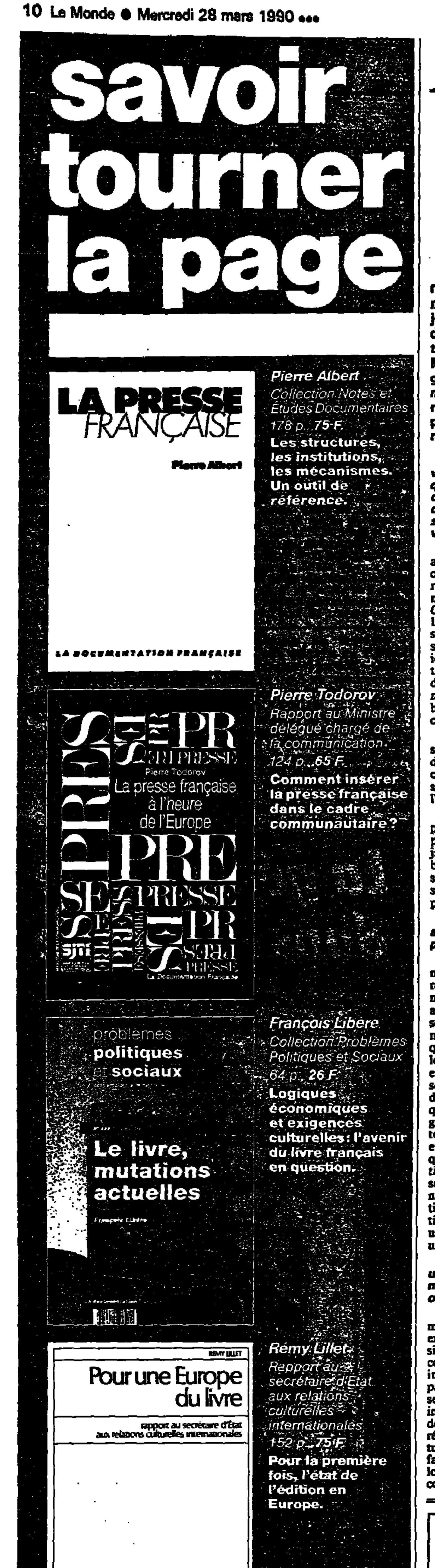
*de notre correspondant*

L'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG) s'est prononcée, dimanche 25 mars, à l'issue de son troisième congrès, pour *« un nouveau statut politique reposant sur le partage de la souveraineté entre la collectivité guadeloupéenne et l'Etat français »*, suivant une formule d'Etat associé qui reste à définir et à préciser.

Ce premier congrès public de l'UPLG n'en a pas pour autant abandonné l'objectif, à terme, de l'indépendance de l'archipel, dont les dirigeants de l'organisation eux-mêmes reconnaissent qu'il ne convainc pas les Guadeloupéens. En décidant également de quitter la semi-clandestinité, d'élire leurs dirigeants et de participer aux « luttes électorales », les militants de la principale organisation indépendantiste de la Guadeloupe ont également voulu mettre fin à l'hémorragie apparue dans leurs rangs à la suite de l'échec du mot d'ordre de boycottage des élections de 1986 et de la perte d'influence constatée dans une opinion tombée sous le charme de la décentralisation.

Les évolutions intervenues en Europe de l'Est et dans le monde n'ont pas non plus été absentes des préoccupations des congressistes d'une organisation, fondée en 1978, issue du maoïsme et longtemps considérée comme hégémonique par ses rivales indépendantistes. L'UPLG a décidé de *« militer pour l'instauration d'une société guadeloupéenne démocratique, pluraliste et de justice sociale, respectueuse des droits de l'Homme et des libertés individuelles et collectives »*.

E. N.




# POLITIQUE

## Un entretien avec M. Charles Millon

### *L'Etat n'est fort que « s'il est libéré de certaines tâches de gestion »* nous déclare le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale

**Les parlementaires UDF qui se retrouvent à Aix-les-Bains, ce mardi 27 mars, consacreront la journée du mercredi 28 à la décentralisation. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et président du conseil régional de Rhône-Alpes, plaide pour un *« Etat fort »* qui se libérerait de ses tâches de gestion.**

***« M. Mitterrand se montre volontiers ironique envers ceux qui, hier, s'opposaient à la décentralisation et qui aujourd'hui dénoncent une recentralisation. Ne vous sentez-vous pas visé ?***

– Non, car depuis deux ans, il y a montée en puissance d'un néo-jacobinisme et une tentative de reprise en main, par le gouvernement, des collectivités territoriales. Cela s'explique par trois raisons. La première, c'est qu'en 1982, les socialistes ont voulu la décentralisation avec un objectif idéologique : permettre aux collectivités territoriales de s'engager dans un interventionnisme économique qu'ils jugeaient alors souhaitable ; sur ce point, ils vu que ce n'était pas réaliste.

» La deuxième, c'est qu'ils pensaient constituer pour eux-mêmes des bastions. Maintenant ils constatent que ces contre-pouvoirs sont en majorité entre les mains de l'opposition.

» Il y a une troisième raison, plus fondamentale : la gauche, pour une grande part, est d'option jacobine ; l'égalitarisme est à la base de sa doctrine et incite les socialistes à revenir à une centralisation uniformisante au niveau du pays.

***– La relance de la décentralisation vous apparaît donc indispensable ?***

– Oui, car la morphologie administrative et politique de la France reste très en retard par rapport à sa morphologie et sociale. La France a complèment assimilé l'économie sociale de marché et est dotée de multiples centres de décisions alors que sur le plan administratif et sur le plan politique elle est encore excessivement centralisée. Nous sommes dans la préhistoire de la décentralisation, au regard de ce qui se passe dans les pays étrangers. Il convient de raisonner en terme d'efficacité et de choisir entre un Etat fort et décentralisé qui retrouve ses fonctions essentiels et se déleste de celles qui le sont moins, et un Etat qui continuerait à s'inscrire dans la tradition jacobine. Veut-on un Etat gestionnaire et interventionniste ou un Etat stratège qui s'appuie sur une organisation décentralisée ?

***– Plus concrètement, dans un dossier brûlant comme l'immigration, quelles seraient les orientations à retenir ?***

– L'immigration, c'est évidemment un problème national qui exige de la part de l'Etat des décisions très importantes, comme le contrôle aux frontières du flux des immigrants, des accords avec les pays étrangers. En revanche, l'insertion sociale, l'intégration des immigrés et le soutien scolaire sont des problèmes qui ne pourront être résolus que dans le cadre de structures décentralisées. Il convient de faire confiance aux collectivités locales et de leur donner plus de compétences dans ce domaine là.

***– Prenons un autre exemple : l'Université ?***

– Les universités, dont la situation est angoissante, nécessitent non seulement un effort considérable de construction, mais aussi une nouvelle conception de leur organisation. Cela pourrait relever largement les régions. L'Etat doit se départir de certaines « compétences » qui sont souvent des tutelles et s'engager avec les régions dans des négociations permettant une évolution par rapport au système actuel, non seulement sous l'angle du financement, mais aussi sous l'angle de l'organisation des universités. Car il n'y aura pas de vraie décentralisation universitaire s'il n'y a pas parallèlement autonomie des universités. Il n'y aura pas un certain nombre de dérogations aux lois actuelles.

Le gouvernement envisage comme solution que les régions se fédèrent pour traiter le problème financier. C'est toujours cette maladie traditionnelle de vouloir imposer d'en haut. Je préférerais la démarche totalement inverse : qu'on donne les compétences aux régions, à charge pour elles de se coordonner pour avoir une plus grande efficacité.

***– Vous avez annoncé une contribution des députés UDF à une relance de la décentralisation. Où en êtes-vous ?***

– Le groupe UDF va étudier mercredi 28 mars les éléments de plusieurs propositions de loi. Parmi les thèmes qui seront privilégiés figurent : la modernisation et la déconcentration de l'Etat ; la coopération intercommunale ; le transfert quasi-total aux régions des compétences en matière de formation continue ; la décentralisatin de l'enseignement supérieur et l'autonomie des universités.

### *Maintenir le mode de scrutin cantonal*

***– Pour sortir de la « préhistoire », que préconisez-vous ?***

– Essentiellement une réforme fiscale car il n'y aura de vraie décentralisation qu'à compter du jour où chaque collectivité aura sa propre fiscalité. La décentralisation souffre, actuellement du fait qu'il n'y a pas d'impôt spécifique pour chaque collectivité, que les charges transférées sont pour une grande part financées par des dotations de l'Etat.

***– Comment concevez-vous le rôle de l'Etat ?***

– Je suis pour un Etat fort. Pour que l'Etat soit fort, il doit être libéré de certaines tâches de gestion. Je ne sais pas si l'Etat français et son gouvernement sont beaucoup plus forts pour peser sur la scène internationale ou pour assumer les fonctions régaliennes telles que la justice, la défense, les affaires étrangères, les finances lorsqu'ils sont obligés de gérer l'environnement, le tourisme, le logement, l'organisation universitaire, la formation, la santé... Rhônes-Alpes est jumelée avec le Bade-Wurtemberg, la Lombardie et la Catalogne. Ces collectivités ont des compétences qui vont bien au-delà de celles que nous assumons en France. Leurs gouvernements ne sont pas pour autant affaiblis sur le scène internationale !

***– A l'autre bout de la chaîne, il y a les communes. Vous les oubliez ?***

– Non. Dans l'organisation du territoire, il conviendra de favoriser au mieux la coopération intercommunale. Aujourd'hui, il y a des communes qui, par leur dimension ou leurs ressources financières insuffisantes, sont incapables de faire face à leurs charges obligatoires. Réfléchissons à une incitation à la coopération intercommunale...

***– ...qui s'arrêterait à la fusion ?***

– S'il y a des communes qui veulent fusionner, je n'y suis pas opposé dès lors que la démarche est volontaire. Si elle est imposée, elle risque d'être partiale, de se heurter à des habitudes, à des coutumes et donc de faire échouer un projet qui dans ses intentions sont bonnes mais qui, dans sa réalisation sera négatif.

***– Des régions avec plus de compétences, des communes plus fortes... n'est-ce pas là remettre en cause l'échelon du département ?***

– Le département a, actuellement, la compétence d'actions de proximité et de solidarité, particulièrement à l'égard des communes rurales. Le département aura cette tâche à assumer encore durant des décennies. Mais, à long terme, je crois que son rôle se transformera, surtout, si l'on à une coopération intercommunale très développée. Il faudra alors revoir la mission et le rôle du département.

***– Vous envisagez la suppression du département ?***

– En France rien ne disparaît. Et puis l'expérience de nos voisins européens nous montre que des structures régionales fortes peuvent parfaitement coexister avec des collectivités intermédiaires du type des départements. C'est plutôt la question de la place et de l'organisation des services de l'Etat dans le cadre du département qui doit être envisagée et qui va inévitablement se poser.

***– Une réforme du mode de scrutin cantonal est envisagée dans le souci d'établir plus de justice dans la représentation des élus d'un même département. La souhaitez-vous ?***

– S'il s'agit d'un redécoupage des circonscriptions cantonales, il doit se faire en complet accord avec les conseils généraux. Mais pour le mode de scrutin, je ne saisis pas bien quelles sont les intentions du gouvernement. Certains sont favorables au scrutin majoritaire, d'autres à la proportionnelle. Je ne suis pour le maintien du scrutin tel qu'il existe car je crois qu'un conseiller général représente non seulement une population, mais aussi un territoire et l'un des grands atouts de la France est d'avoir de l'espace.

***– Autre réforme envisagée : l'organisation dans le cadre régional et non plus départemental, des élections régionales. Y êtes-vous favorable ?***

– Oui, ainsi qu'à une prime majoritaire pour la liste en tête.

***– Il y a des structures, il y a les hommes. En quoi la décentralisation est-elle un atout politique ?***

– La décentralisation peut permettre la régénération de la politique grâce à l'arrivée sur scène de nouveaux responsables. Jusqu'à maintenant le personnel politique français émergeait essentiellement à travers les partis politiques ou grâce à des promotions à des postes de gouvernement ou de responsabilité nationale. Il est souhaitable qu'il y ait d'autres viviers pour faire émerger de nouveaux responsables politiques. La décentralisation peut fournir un vivier en permettant à des présidents de conseils généraux, à des maires, à des présidents de régions, de démontrer leurs capacités à affronter un certain nombre de problèmes importants, de démontrer qu'ils sont capables d'assumer des fonctions à un plus haute niveau. »

Propos recueillis par ANNE CHAUSSEBOURG



## La mort de Roger Grégoire père du statut de la fonction publique

**Roger Grégoire, conseiller *d'Etat honoraire, qui fut l'un des* inspirateurs du statut général de la fonction publique est décédé à Paris le dimanche 25 mars. Il était âgé de soixante-seize ans, (nos dernières éditions du 27 mars).**

Roger Grégoire, né à Paris le 29 août 1913 était un de ces « grands commis » de l'Etat qui ont marqué l'administration française. Reçu au concours du Conseil d'Etat en 1939, prisonnier de guerree, il étudie auprès de M. Michel Debré, à qui le général de Gaulle a confié cette mission la réforme de l'administration au lendemain de la Libération.

Il devient en 1945, à trente deux ans, le premier directeur de la fonction publique alors que Maurice Thorez est son ministre de tutelle. Il demeurera à ce poste pratiquement durant toute la IVe République, jusqu'en 1954. Il est notamment l'un des inspirateurs de la « grèille » des rémunérations des agents de l'Etat et l'un des principaux auteurs du statut général de la fonction publique dont les modifications successives ne changeront pas l'esprit général. Ces véritables monuments juridiques qu'il a élaborés ont permis à l'administration française d'assurer la continuité de l'Etat malgré les changements fréquents de gouvernement.

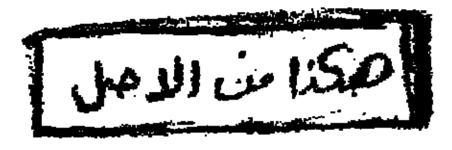
En quittant ses fonctions pour devenir directeur de l'agence européenne de productivité de l'OCDE, il publie un ouvrage sur *« la fonction publique »* qui, pour la première fois, lance l'idée d'une gestion moderne des ressources humaines de l'administration, conception qui devait connaître le succès non seulement dans le secteur public mais aussi dans le privé.

Réintégré au Palais-Royal et nommé conseiller d'Etat en 1961, il participe à la Semaine sociale de Caen où il dénonce à la fois la *« paresse des experts »* et le *« péril technocratique »*. A la demande de Georges Pompidou, il préside, en 1964, une commission (qui porte son nom) sur les salaires des entreprises publiques pour constater qu'ils ont pris du retard par rapport au secteur privé. Il est ensuite chargé de gérer les premiers fonds consacrés à la formation professionnelle et à la promotion sociale. Il sera fréquemment consulté par les gouvernements successifs sur leurs projets de réforme. Présidant la commission de l'équipement sanitaire et social au commissariat au Plan, il appartient, de 1970 à 1972, au cabinet de M. Olivier Guichard, alors ministre de l'éducation nationale.

En 1976, il devient président de la section des travaux publics au Conseil d'Etat où il demeurera jusqu'à sa retraite, en 1982. Il continuera ensuite à être consulté par le gouvernement, notamment pour l'adaptation des réglementations publiques françaises au Marché commun européen. Roger Grégoire était l'époux de la journaliste de radio Ménie Grégoire.

ANDRÉ PASSERON

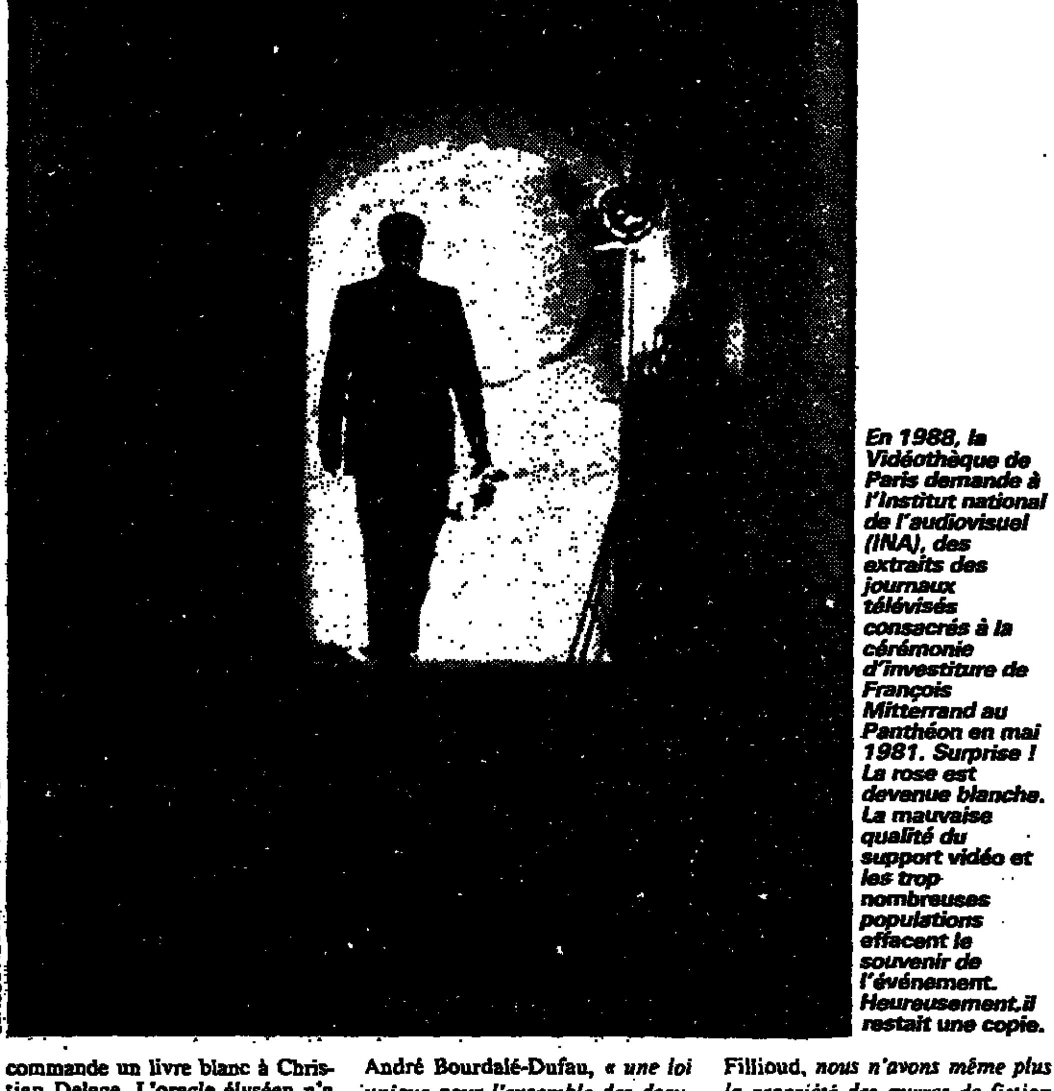
□ **BEAUVAIS : les adjoints communistes suspendus.** – Les délégations des trois adjoints communistes de Beauvais (Oise) ont été suspendus vendredi 23 mars par le maire socialiste de la ville, M. Walter Amsallem. Au cours de la réunion du conseil municipal au terme de laquelle le budget primitif a été voté, M. Claude Aury, au nom du groupe communiste, a déclaré que ce budget était marqué *« par des choix politiques nationaux qui étranglent les communes »* et que, par conséquent, il ne le votait pas. *« Vous ne pouvez pas gérer un budget que vous n'avez pas voté »*, a répliqué M. Amsallem. – *(Corresp.)*



La conservation du patrimoine audiovisuel

# Guerre des images autour de la Bibliothèque de France

**La Bibliothèque de France que doit construire l'architecte Dominique Perrault, près du pont de Tolbiac, à Paris, devrait ouvrir ses portes en 1995. Cet établissement sera d'un type nouveau, déclarait le président de la République en annonçant son projet, un lieu ouvert à toutes les formes de connaissances, à toutes les techniques de consultation et de diffusion, à la curiosité de tous les publics. Il doit accueillir tous les médias. Le livre, bien sûr, puisqu'il hérite de la vieille Bibliothèque nationale, mais aussi l'image et le son. Le message élyséen autorise toutes les interprétations. Et les problèmes les plus techniques deviennent soudain des enjeux quasi institutionnels. Ainsi la nécessaire refonte du dépôt légal qui fait s'affronter rudement les intérêts les plus divers. Les responsables du chantier, eux, s'impatientent.**



CLAUDE AZOULAY/PARIS-MATCH

*En 1988, la Vidéothèque de Paris demande à l'Institut national de l'audiovisuel (INA), des extraits des journaux télévisés consacrés à la cérémonie d'investiture de François Mitterrand au Panthéon en mai 1981. Surprise ! La rose est devenue blanche. La mauvaise qualité du support vidéo et les trop nombreuses populations effacent le souvenir de l'événement. Heureusement, il restait une copie.*

LE chantier qui s'ouvre à Tolbiac ne se réduit pas au béton, à l'acier et au verre. Le fracas des excavatrices ne retentit pas encore que, déjà, dans la coulisse, le tumulte grandit. Les discussions s'enveniment : de paisibles institutions se sentent même menacées dans leur existence. En lançant la construction de la Bibliothèque de France, le président de la République a ouvert une véritable boîte de Pandore. Et les problèmes qui en sortent contraignent les administrations les plus diverses à remettre à plat un système remontant au seizième siècle, bricolé au fil du temps sans jamais être repensé en profondeur : le dépôt légal (voir encadré).

C'est en 1537 que François Ier, par l'Edit de Montpellier, contraint les éditeurs à déposer, dans ce qui allait devenir la Bibliothèque royale, un exemplaire de chacun de leurs ouvrages imprimés. Cet acte fondateur, simple mesure de police au départ, appliqué par la suite à tous les supports, de l'estampe au film, a permis de constituer un patrimoine inestimable, véritable mémoire de la France.

### Tout conserver

Conserver ? Mais quoi ? Tout ! C'est le parti choisi par le département des imprimés, quitte à trouver l'espace supplémentaire pour engranger les 80 000 volumes dont la Bibliothèque nationale s'enrichit chaque année. 80 000 volumes auxquels viennent s'ajouter les journaux – du quotidien national au bulletin paroissial, – les affiches, les photos, les disques, les cassettes et les bobines de films. La règle d'or est de ne rien choisir. Comment connaître dès aujourd'hui les centres d'intérêt des chercheurs de demain ? A eux de défricher et de découvrir dans ces millions de documents ceux qui seront utiles à leurs travaux.

Mais à cette marée de papier, de vinyl et de rubans magnétiques, il faudrait ajouter tout ce que les ondes nous apportent chaque jour d'impalpable. Des documents immatériels et cependant indispensables à la compréhension de notre siècle. C'est atteindre, là, l'insoluble. Nous sommes loin du canal de télévision unique et de l'antique radio d'Etat. Un millier de stations diffusent vingt-quatre heures sur vingt-quatre sur le seul territoire national. Les sept chaînes de télévision sont déjà concurrencées par des antennes locales, régionales, par satellites... Des milliers d'heures de programmes sont oubliées tous les ans. L'Appel du 18 juin 1940 n'a laissé aucune trace dans les archives de la BBC...

Sélectionner est donc inévitable. Mais ne résout pas tout. Encore faut-il répondre à d'autres questions : qui garde ? Où garde-t-on et comment ? Qui finance ? « *Ce dossier est un véritable cauchemar, un écheveau politique, technique et juridique inextricable* », soupire un juriste qui travaille sur ce dossier. Car, si pour l'imprimé il n'y a guère de problèmes – le système qui fonctionne rue de Richelieu sera transposé à Tolbiac, – le casse-tête commence avec le film et s'amplifie avec les images et les sons diffusés. Il a fallu quarante ans pour que le dépôt légal du film entre dans les faits. Aussi les collections demeurent-elles incomplètes, morcelées et bien souvent dépendantes d'initiatives privées. En radio et télévision, la situation est plus complexe. Avec l'éclatement de l'ORTF, en 1974, l'INA (Institut national de l'audiovisuel) hérite de ses archives et se voit attribuer, partiellement, celles des chaînes publiques. En revanche, rien n'est prévu pour les radios et télévisions privées. TF 1, privatisée en 1987, échappe à son tour à toute obligation de conservation. La Une comme la Cinq et Canal plus se contentent jusqu'à présent de contrats fragmentaires et révocables à tout moment.

Pour résoudre ce casse-tête, toutes les institutions concernées – Bibliothèque nationale, Bibliothèque de France, INA, Centre national de la cinématographie, les ministères – culture et communication, grands travaux, finances, – multiplient les études et les commissions. Le rapport Bourdalé-Dufau contredit la mission de réflexion confiée à Christian Bourgois, tandis que Dominique Jamet commande un livre blanc à Christian Delage. L'oracle élyséen n'a pas encore ouvert la bouche, mais ce silence lui-même est interprété de mille façons. Les réunions de cabinets se succèdent sans grands résultats. Le secrétariat aux grands travaux s'en inquiète, qui voit s'accumuler les retards et se rapprocher la date fatidique de l'ouverture de la Bibliothèque de France.

Une logique rigoureuse voudrait qu'il existe un dépôt légal pour l'ensemble de l'audiovisuel et qu'une institution patrimoniale unique se charge de sa collecte, de sa conservation comme de sa communication. C'est d'ailleurs ce que préconisait en décembre 1989 un rapport de l'UNESCO. C'est également ce que propose Christian Bourgois en réclamant la création d'une « Agence du patrimoine audiovisuel ». C'est encore ce que défendent les partisans d'une Bibliothèque de France coiffant l'ensemble des dépôts légaux, de l'imprimé à l'image télévisée et devenant ainsi une super Médiathèque nationale.

### Procès d'intention

Les tenants d'une telle solution plaident pour l'unicité du patrimoine et de sa conservation : « *Conserver est un métier. Seuls des gens formés à cette discipline rigoureuse seront capables de gérer l'incroyable diversité des stocks que l'avenir nous promet. La protection du patrimoine ne souffre pas la confusion des genres.* » Ainsi le CNC, défenseur des professionnels du cinéma, ne saurait en même temps les contraindre à satisfaire une obligation légale. Ainsi l'INA, qui vit de la commercialisation du fonds d'archives dont il est propriétaire, ne saurait prétendre à une gestion désintéressée du patrimoine. Les multiples conflits qui l'ont opposé aux sociétés d'auteurs, aux réalisateurs et aux artistes-interprètes en seraient la preuve. « *Confierait-on le dépôt légal du livre à Gallimard ?* »

L'administrateur général de la Bibliothèque nationale, M. Emmanuel Le Roy Ladur, ne dit pas autre chose lorsqu'il réclame, le 6 décembre 1989, dans une lettre à André Bourdalé-Dufau, « *une loi unique pour l'ensemble des documents concernés (...), la centralisation de la gestion de ce dépôt en un lieu unique qui ne peut être que la Bibliothèque nationale. (...) La nouvelle loi ne doit traiter que de son strict propos et non pas être adaptée aux besoins momentanés de telles ou telles institutions dont la mission est plus commerciale que patrimoniale* ».

Ce procès d'intention fait sursauter M. Georges Fillioud, le nouveau PDG de l'INA, qui plaide l'histoire et la compétence contre la logique abstraite. L'Institut n'est-il pas déjà riche de 800 000 heures de programmes ? N'est-il pas dépositaire d'un grand nombre d'archives dont il n'a pas les droits d'exploitation ? « *Depuis quelques années*, explique Georges Fillioud, *nous n'avons même plus la propriété des œuvres de fiction produites par les chaînes publiques. Il est donc faux de prétendre que l'INA est un établissement purement commercial. L'institut en revanche possède un savoir-faire, dispose d'équipes et d'un outil technique unique en France.* » Son cahier des charges précise même au détour d'un paragraphe que le dépôt d'archives dans ses réserves est réputé satisfaire aux obligations du dépôt légal. « *Nous sommes prêts à assurer cette fonction pour tout l'audiovisuel*, indique Georges Fillioud. *Nous n'avons pas la vocation de magasiniers. L'INA est déjà la mémoire de la radio et de la télévision. Son amputation ou son démembrement serait dommageale à la mémoire de la France.* »

Démembrer ? Dominique Jamet, le président de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France, ne veut pas se donner des airs de coupeur de têtes. Son intention n'est pas de dépouiller l'INA ou le CNC, mais de réfléchir aux moyens de communiquer ces documents audiovisuels aujourd'hui d'un accès difficile, voire impossible : les tarifs de consultation pratiqués par l'INA (5 000 F par jour) sont prohibitifs pour le commun des chercheurs. « *Le fait que la Bibliothèque de France en organise la communication n'implique pas qu'elle ait le monopole de la conservation*, dit Dominique Jamet. *L'impérialisme n'est pas notre souci.* » L'ambition du nouvel établissement public est plutôt d'apporter aux publics – et donc aux chercheurs – une information sur les archives existantes, de réfléchir à la complémentarité entre l'audiovisuel et l'écrit, de communiquer enfin un choix significatif de ces enregistrements. On est bien loin de l'universalité un temps envisagée. Même l'idée d'y intégrer un musée de l'image et du son semble avoir fait long feu. Soucieux d'un programme cohérent, les pouvoirs publics s'y opposent.

Laissons les faux débats, estime-t-on au ministère de la culture et de la communication. Il importe peu qu'un organisme soit seul chargé du dépôt légal ou que cette responsabilité soit déléguée à plusieurs institutions. L'important est de conserver et de communiquer dans les meilleures conditions. Pour Francis Beck, chargé du dossier rue de Valois, le seul vrai problème est d'ordre financier : qui doit payer pour la collecte de ces archives ? Le public, par le biais de la redevance radio-télévision ? L'Etat, par des crédits directs ou décentralisés ? Les professionnels, comme c'est déjà le cas pour l'imprimé et comme le prévoit le rapport Bourdalé-Dufau ? Que ne diront pas, alors, les producteurs indépendants et les responsables des chaînes privées, qui dénoncent les obligations nouvelles les asphyxiant chaque jour davantage ? Prudence donc. « *On était parti pour tout changer*, explique Francis Beck. *Nous nous contenterons sans doute d'améliorer ce qui existe.* » Même modestes, ces changements exigent des modifications législatives. Notamment pour prendre en compte les exigences des auteurs qui demandent un réaménagement de leurs droits.

L'INA comme le CNC peuvent être rassurés. Leur sacro-sainte indépendance ne paraît plus menacée. La Bibliothèque de France sera d'abord consacrée aux livres. Le puissant lobby de l'imprimé, dont Elisabeth Badinter, Jacques Julliard et Pierre Nora ont été les représentants remarqués lors du colloque de la Bastille, semble l'emporter. Moins par la force de leur argumentation que par le poids des réalités.

PIERRE-ANGEL GAY et EMMANUEL DE ROUX

## Depuis François Ier

La France est à l'origine du dépôt légal. C'est en effet François Ier qui, en 1537, ordonna le dépôt de tous les ouvrages imprimés en France. La Bibliothèque royale – nationale, par la suite – assurera la collecte, la conservation et la communication de ce fonds. A partir de 1925, la loi veut traiter le patrimoine audiovisuel sur un pied d'égalité avec l'imprimé. Pour gérer ce nouvel arrivage, il faut une institution. Elle est créée en 1938 : la Phonothèque nationale, première phonothèque encyclopédique au monde, où doivent arriver tous les phonogrammes (rouleaux, disques, cassettes, puis disques compacts). Le dépôt légal des documents sonores et audiovisuels est aujourd'hui fondé sur la loi du 21 juin 1943. Une loi dont tous les effets seront longs à se faire sentir : les producteurs de films, notamment, se feront tirer l'oreille pour confier à l'institution une copie de leurs longs métrages.

En 1976, la Bibliothèque nationale intègre la Phonothèque au sein d'un département spécialisé et lui adjoint le dépôt légal de la vidéo et des films cinématographiques. Ce dépôt englobe les importations (sauf pour les films). Mais il ne concerne que l'édition, c'est-à-dire la reproduction *en nombre* des documents distribués sur l'ensemble du territoire, et le support. Or l'évolution de la technique rend la règle obsolète dans bien des cas. Le vidéodisque piloté par ordinateur est bien versé au titre du dépôt. Mais que faire de ce disque si le logiciel qui permet de le lire n'est pas intégré et si l'ordinateur compatible est absent ? Enfin, si la Bibliothèque assure la responsabilité juridique de ces dépôts, elle délègue au CNC la gestion et la conservation des films. Le dépôt légal ne concerne pas la diffusion directe des documents sonores et audiovisuels. Les émissions de radio, de télévision diffusées par câble et par satellite en sont exclues.

## Le colloque de Bordeaux

Du jeudi 29 mars au samedi 31 mars, se tient à Bordeaux un colloque international : « Ecoutez-voir... la communication du patrimoine audiovisuel ». Les organisateurs en sont la Bibliothèque de France et l'Institut national de l'audiovisuel.

Parmi les participants, outre Dominique Jamet, Georges Fillioud et Emmanuel Le Roy Ladurie, on remarque notamment la présence de Ron Simon du Museum of Broadcast de New-York, de Kikuo Takeuchi, directeur exécutif du Broadcast Programming Center of Japan, et de Leslie Hartcastle, responsable du Museum of the Moving Image de Londres.

Les débats seront centrés autour de la confrontation des expériences étrangères et françaises dans ce domaine (quelles collections pour quels publics ; techniques de consultation et de diffusion ; la communication, à quelle condition et à quel prix...). La séance de clôture sera consacrée aux perspectives purement françaises, et notamment à la réforme du dépôt légal.

# COMMUNICATION

Faute d'accord sur un plan d'investissement

## Radio France s'enfonce dans la grève

**Faute d'accord entre la présidence et les syndicats CFDT, CGT, CGC, CFTC sur les revendications salariales du personnel, Radio France connaissait, mardi 27 mars, son sixième jour de grève. Une grève dure touchant l'ensemble des personnels techniques et administratifs – auxquels certains journalistes se sont ralliés – et qui est déjà une des plus longues qu'ait connues la « maison ronde ».**

Les auditeurs de Radio France apprécient, dit-on, plus que les autres, la musique classique. C'est une vraie chance. Car, depuis jeudi 22 mars, ils n'ont plus guère le choix : les programmes d'Inter, France Culture, France Musique, France Info, Fip ou Radio Bleue, ont été coupés simultanément pour faire place au fil musical d'Hector, ce programme de musique classique conçu pour une diffusion sur le satellite TDF 1. Il est des auditeurs pour se satisfaire du changement et en féliciter la direction de Radio France. Mais il en est d'autres, plus nombreux, que cette grève très dure, sans programme minimum (1), désoriente et exaspère. Syndicalistes et PDG en sont conscients, surpris eux-mêmes de la durée du conflit, de son étendue à l'ensemble des catégories de personnels (y compris, fait unique, les agents du nettoyage et de la sécurité); surpris surtout de la résolution des troupes comme en témoignait lundi soir l'insistance d'une poignée de grévistes à occuper le quatrième étage de la direction, quitte à y passer la nuit.

L'objet du conflit est d'ordre salarial. Convaincu d'avoir participé de façon intense ces dernières années à l'expansion de la maison Radio France, avec la création de stations comme France Info, le développement des radios locales, l'extension des heures de programmes (comme à Radio Bleue), le personnel souhaite faire les comptes et voir reconnus - et récompensés - les gains de productivité et les efforts consentis malgré des suppressions d'emplois et dans un climat souvent contraignant. *« Il est temps de mettre les pendules à l'heure*, dit Michel Chapeau, secrétaire national de la CFDT Radio Télévision. *La réussite de Radio France et sa modernisation sont l'oeuvre de tout le personnel qui a accepté l'augmentation de la charge de travail, l'informatisation des services, l'introduction de nouvelles technologies. Reconnaître ce travail, c'est désormais le payer correctement. On ne peut bafouer davantage la dignité des gens. »*.

### Un sentiment d'amertume

Le malaise, bien sûr, est plus profond. Il tient à une série d'interrogations sur l'identité de Radio France et l'aspiration *« à une gestion plus moderne, un encadrement moins bureaucratique, des méthodes de recrutement moins archaïques »*. Bref, *« un management plus dynamique et plus souple*, selon un jeune gréviste, *peut-être plus audacieux, plus proche d'une entreprise privée »*. Il tient aussi à la place spécifique de Radio France dans le paysage audiovisuel français. *« On la presse, on vante ses vertus, on énumère ses fonctions multiples... et on s'en moque finalement royalement. Ce n'est que de la radio, après tout, pense la tutelle, les yeux fixés sur l'Audimat et l'oreille attentive au moindre soupir d'une chaîne de télévision ».*

Des laissés-pour-compte, voilà comment beaucoup se considèrent avec un vif sentiment d'amertume et d'injustice. D'où cette volonté de voir pris en compte les efforts consentis depuis 1987 par une prime de productivité chiffrée à 500 france par mois (6 000 francs par an) égale pour tout le personnel. *« C'est peu au regard des sacrifices accomplis. Mais ce serait la reconnaissance concrète d'un travail collectif »*, affirme Michel Chapeau. Une revendication ferme, ressassée lors des nombreuses assemblées générales qui depuis bientôt une semaine réunissent, plusieurs fois par jour, dans le grand studio 105, de deux cents à quatre cents collaborateurs de Radio France. Et un slogan scandé dans les timides manifestations organisées autour de la maison ronde pour rendre populaire le mouvement. *« Irréaliste »*, a jugé d'entrée de jeu M. Jean Maheu. Le PDG de la société a, en revanche, fait, lundi, deux autres propositions. D'abord celle d'un accord d'intéressement - *« une première »* dit-il, pour une entreprise publique non commerciale - à négocier à l'appui du projet d'entreprise. Il suggère la signature d'un accord-cadre permettant le versement immédiat d'un à-valoir de 800 francs sur les résultats d'intéressement de 1990 (connus normalement en mars 1991). Une proposition qui rencontre l'approbation du ministère de la communication, lequel avait réuni le 2 février dernier les directeurs généraux des sociétés publiques pour les inciter à réfléchir sur les modalités des contrats d'intéressement. La seconde proposition de M. Maheu concerne uniquement les bas salaires (agents de nettoiement, ouvriers sans qualification, soit 240 personnes) dont on rehausserait légèrement le niveau. Le tout pouvant être financé sur le budget de Radio France sans intervention de l'Etat.

*« L'accord d'intéressement est conforme à la politique du premier ministre et se tourne délibérément vers l'avenir »*, commente M. Maheu, opposé en revanche à la prime de productivité *« une voie fermée »*, étant donné l'apurement récent de l'accord salarial signé en 1989.

Le geste du PDG a d'abord été plutôt bien accueilli lundi matin par les représentants syndicaux qui y voyaient l'amorce d'une négociation. *« Que de temps perdu !* râlait néanmoins certains en évoquant les quatre jours de grève précédents. *« Avançons vite maintenant ! »*. Mais le ton, lundi, n'était pas encore à la discussion. Visages tendus, propos tranchants... L'écart entre les propositions était encore béant. La réunion de l'après-midi s'est évélée un échec, les négociations furent brutalement interrompues et quelques grévistes, dépités, s'en allèrent assiéger l'étage directorial que M. Maheu x quittait tardivement. Pendant ce temps, les journalistes qui, dans leur majorité, n'étaient pas cette fois partie prenante au mouvement, discutaient de la manière d'illustrer à leur tour leur solidarité, eux qui, quelques semaines avant, avaient fait grève pour réclamer l'alignement de leurs salaires sur ceux d'Antenne 2. A leur ralliement - peu spectaculaire - certains préféraient le versement d'un jour de salaire à une caisse ouverte pour les grévistes.

**ANNICK COJEAN**

(1) Les dispositions de la loi de 1982 concernant le programme minimum ont été transformées par la loi de 1986 dont les décrets d'application n'ont pas été publiés. La direction de Radio France n'est donc plus habilitée à requérir, comme par le passé, le personnel nécessaire à la fabrication de trois journaux radiophoniques.

## Bernard Krief candidat au rachat d'une filiale conseil de Saatchi

Le groupe Bernard Krief Consultants, spécialisé dans le recrutement et le conseil en communication, a lancé une offre d'achat de 120 millions de dollars (environ 695 millions de francs) sur Hay Group. Cette société américaine, filiale du groupe publicitaire britannique Saatchi and Saatchi, s'occupe de conseil en management et en gestion et a réalisé, selon certains analystes londoniens, un chiffre d'affaires de 110 à 110 millions de livres (plus de 1 milliard de francs) et un bénéfice de 3,5 à 4 millions de livres (40 millions de francs) en 1989, soit cinq fois plus que Bernard Krief Consultants, dont le chiffre d'affaires l'an dernier était de 200 millions de francs. Hay Group est en vente depuis l'été dernier. Ses cadres avaient déjà proposé de le racheter. Bernard Krief Consultants négocie son rachat depuis sa mise en vente et dispose du soutien financier de la City Bank. Hay Group avait été racheté par Saatchi and Saatchi en 1984.

□ **IP chargée de la régie publicitaire de la télévision est-allemande.** – La société Information et publicité (IP), qui gère déjà la publicité de RTL, RTL Plus, du réseau Radio Fun, a signé lundi 26 mars un accord avec la télévision est-allemande Deutsche Fersehfunk. IP gérera la publicité des deux chaînes de la télévision est-allemande, sur lesquelles elle sera introduite le 18 avril.

# CULTURE

CINÉMA

## Cyrano ? Bravo !

*De la Comédie héroïque en cinq actes, de Rostand, Jean-Paul Rappeneau a fait un film, un vrai, un grand. Avec un Depardieu époustouflant.*

Ne pas jouer les esprits, ne pas paraphraser platement Rostand, ne pas se lancer, pédant, dans : *« Ce film ? Un événement !... Mieux, un avènement !... Et même un monument. Que dis-je un monument ?... C'est une cathédrale !* Non. Dire avec simplicité, avec sincérité, l'enthousiasme éprouvé, le bonheur devant le pari gagné.

Jean-Paul Rappeneau, l'homme qui laisse du temps au temps (cinq films en vingt-cinq ans) a réussi parce qu'il a su conjuguer l'impossible : la fascination du théâtre et la passion du cinéma, le respect sans servilité du texte et l'exaltation sans concession de l'image, il a réussi parce qu'il a fait un film, un vrai, un grand film d'aventure et d'amour, où l'on s'émeut et s'émerveille, où l'on court dans les rues et entre qu'à voir les cœurs, où l'on saisit de près le murmure des aveux et le fracas des batailles. Un film aussi irrésistible dans à faire une Marseillaise aux oreilles d'un insoumis, qui réveille en chacun de nous un patriotisme doux, une mémoire délicieuse d'alexandrins toujours sus, jamais appris, *« le voilà donc ce nez qui des traits de son maître a détruit l'harmonie ! Il en rougit, le traître ! »*

Dès la première scène, on est subjugué, l'Hôtel de Bourgogne comme si l'on y était, la foule dense, vivante, Montfleury sur l'estrade qui s'escrime et sous la lumière des chandelles, sous les cols de dentelle, des Frans Hals qui s'animent. Du cinéma, rien que du cinéma, si fort, si maîtrisé que l'on met un moment à réaliser que tout ce beau monde parl en vers, franc jeu, sans barguigner. Car Jean-Paul Rappeneau et son co-adaptateur Jean-Claude Carrière ont opté pour la solution la plus intelligente, la moins frileuse. Fervents, gourmands de Rostand mais néanmoins lucides – leur grand homme faisait long et parfois furieusement abscons – ils ont su l'élaguer sans le châtrer, alléger sa réthorique sans briser sa géniale métrique, couper par ci, resserer par là. Et Carrière, en virtuose, n'a plus eu alors qu'à concocter quelques passerelles rimées de son cru, indiscernables à l'oreille nue. du grand art.

### Un grand rôle et un grand nez

Tout est prêt pour l'entrée du hérs. Qu'un enfant émerveillé va assez longtemps suivre et contempler, bouche bée. Magnifique trouvaille de mise en scène – de cinéma – que cet enfant spectateur, qui est notre regard. Notre regard en effet émerveillé devant Gérard Départdieu, sa puissance et sa fragilité, son plaisir énorme à porter ensemble un grand rôle et un grand nez. Il réinvente tout, les souffrances et les beautés, les audaces et les timidités de ce soudard-poète déjà passé à la postérité, mais qu'il élève, triomphant, à la modernité.

Autour de lui, rajeunis, revigorés, dépouillés du manteau gris de la convention, les autres acteurs de la « comédie héroïque en cinq actes » ressuscitent eux aussi. Christian cesse d'être un play-boy analphabète pour devenir un séducteur suicidaire à qui il ne manque que la parole. Et Vincent Perez est un Christian exemplaire. De Guiche cesse d'être une ganache prétentieuse pour devenir un jaloux élégant. Et Jacques Weber est doublement – jaloux et élégant – un De Guiche exemplaire *(lire notre encadré)*.

Quant à Roxane, elle cesse d'être une petite garce prétentieuse pour devenir une adolescente cultivée, rêveuse, que l'adoration par procuration dispense du grand saut dans le feu de la réalité amoureuse. Et Anne Brochet, lumineuse, d'une exquise cruauté, se jouant des traîtresses hemistiches avec un naturel confondant est une Roxane exemplaire... Jusqu'aux cadets qui cessent de jouer les utilités et de croiser le fer comme des jeunes filles pour apparaître, solides et gascons, de la glaise aux talons, ferraillant dans la nuit ou à la guerre, meurtrière, et qui envahit l'écran de si vaste façon, qu'on se dit, impossible, ce siège d'Arras là, c'est du Rappeneau, c'est du Carrière ! Et non, c'est du Rostand. Quatrième acte. Une sentinelle au dehors : *« Ventrebieu ! Qui va là ? »* La voix de Cyrano : *« Bergerac ! »*

Du Rostand transcendé, jamais trahi, si bien servi... Tout concourt au plaisir, les décors d'Ezio Frigerio, les costumes de Franca Squarciapino, la photo de Pierre Lhomme, la musique de Jean-Claude Petit. Tout le monde, on le voit, on le sent, on le sait, on l'entend a marché du même pas.

Et la fin, que c'est bien ! Quand le cinéma, librement, avec panache, cède la place, et que le théâtre reprend ses droits. Parce que cette scène, la dernière, hyperbolique et sublime a besoin de la cour, du jardin, de la cloche qui sonne, du carton pâte soudain, pour que Cyrano *« dans la lune opaline »* puis monter enfin. Alors, sous ce trop grand arbre et le jour agonisant, on n'élude pas, on ose, le bandage sous le chapeau, les conventines en pâmoison, les feuilles mortes en tourbillon, et la rôdeuse Camarde que Depardieu dans un souffle apostrophe : *« Oui, vous m'arrachez tout, le laurier et la rose... »*

Ah ! Le brigand, il nous a réduit à sa merci, merci, merci. C'est fini, plus rien à faire, qu'à applaudir, les larmes aux yeux, le cœur content.

**DANIÈLE HEYMANN**

*Cyrano-Depardieu et Weber-De Guiche*

## Jacques Weber : Depardieu « la bombe qui tombe de la Lune »

*La première apparition de Cyrano est amenée comme celle d'un héros d'opérette : on l'annonce, on l'attend, puis on l'entend, enfin on le voit. La scène se passe dans un théâtre. De sa loge, où il se tient en compagnie de Roxane, de Guiche regarde, visiblement agacé. D'une part, bien que marié, il est amoureux de la belle Précieuse, trop intéressée, à son goût par le Gascon flamboyant. D'autre part, de Guiche, c'est Jacques Weber, qui on s'en souvient a porté le nez lui aussi, et magnifiquement, au théâtre, dans le spectacle de Jérôme Savary à Mogador, en 1983.*

« C'est vrai, *reconnaît-il*, la premièrere fois que j'ai vu Depardieu dans le costume, j'ai eu un pincement au cœur. Il y a eu comme un flottement. Dix minutes pas davantage. Il est tellement Cyrano que je me suis formidablement senti de Guiche. Je suis réellement content de l'avoir fait, j'en ai reçu un vrai plaisir, c'était nécessaire pour me débarrasser complètement de ce personnage. Je ne l'aurais jamais rejoué d'ailleurs, il ne faut pas revenir sur ce genre de chose. Maintenant, ce que j'aimerais peut-être, c'est mettre en scène la pièce.

» Je crois que sans Depardieu je n'aurais pas accepté le film. Ma fascination pour le personnage et l'acteur est la même. Quand j'entends qu'on parle le rôle-rencontre, ça m'énerve. C'était fatal tout simplement. Cyrano est un rôle merveilleux, mais enfin ce n'est pas *Hamlet*. Gérard s'est montré tout aussi magnifique dans bien des cas. Il y a eu des films comme *Trop belle pour toi*, où, à mon avis, il est exceptionnel.

» Là, il est vraiment la bombe qui tombe de la Lune, il explose de partout. C'est drôle, on a l'impression qu'il ne se concentre pas. Il a ses méthodes toutes simples, comme ces personnes géniales qui connaissent plein de recettes de grand-mère et n'ont jamais besoin d'antibiotiques. Au début, je me posais des questions, le cinéma a toujours été pour moi une terre étrangère. Je savais qu'on devait répéter longtemps, comme au théâtre, et je m'attendais à ce qu'on approfondisse les personnages, les situations. Pas du tout. Rappeneau nous disait : « «Gardez du plaisir pour le tournage ».

» Il se définit lui-même comme « un fou du swing ». Il nous a obligés à bouger sans arrêt et vite, tout en parlant ce texte en vers dont on devait faire comprendre chaque mot. C'est un sacré décalage. En ce moment, je travaille avec Jean-Pierre Vincent (sur une pièce d'Yvane Daoudi, *le Chant du départ*). De temps en temps, il nous fait filer les scènes à tout vitesse, sans rien mettre en place, pour que ça vienne malgré soi. J'ai pu m'habituer un peu à donner ce rythme absolument pas naturel.

» Gérard a réussi tout de suite et nous a donné l'exemple. On se trompe si l'on pense qu'il a peur des classiques. Il a suivi les cours de Jean-Laurent Cochet, et à l'exception peut-être d'un Boulevard, a toujours joué de grands textes. Il suscite la générosité, sa délicatesse est rare. Dans les scènes de violence, il déploie une force redoutable, mais vous effleure sans vous toucher. Il a des mains de boucher et des souliers de Cendrillon.

### Tradition romantique

» Rappeneau a eu l'intelligence de demander les décors à Frigerio. On en parle peu, c'est quand même le scénographe de Strehler. Le théâtre qu'il a fait construire était une merveille avec ses vraies machineries, qu'on entraperçoit une seconde... Quand on l'a démoli, j'en était malade. On aurait pu y jouer pendant cinquante ans. C'était important de faire appel à des gens de scène, à Jean-Claude Carrière qui connaît le théâtre aussi bien que le cinéma et les comédiens. Rappeneau a réuni, une distribution à l'anglaise, avec de bons acteurs solides autour de Depardieu. Il fallait ça.

« La pièce est écrite pour les acteurs. Roxane, la figure féminine centrale, révèle les blessures de trois hommes : Christian, qui n'est pas un freluquet. Il est courageux, il veut tout bouffer, il est le seul à oser affronter Cyrano. Mais devant les femmes, il perd ses moyens, le sait, en souffre jusqu'à en mourir. Chez de Guiche, ce James Bond de Louis XIII, l'amour dévoile le macho ridicule. Il se transforme en pantin, se prend les pieds dans le tapis quand il pense obtenir enfin sa nuit d'amour... Pour Cyrano, je pense que les analyses qu'on fait actuellement de son masochisme, de ses névroses, sont un peu poussées. Il y a quand même le texte de Rostand, et il est colossal parce qu'il est dans la grande tradition romantique.

» C'est étonnant comme la scène du balcon, qui est dans la pure convention théâtrale, a été réalisée dans la convention cinématographique : il y avait la machine à vent, il pleuvait, il fallait attendre entre deux averses. Le balcon est un pan de mur installé dans un jardin municipal, et on a dû post-synchroniser parce qu'on n'entendait pas du tout le texte. Le film en entier a été fait comme ça. Par exemple, la sortie du théâtre au début a été tourné au Mans, et l'intérieur dans un studio de Budapest, trois mois et demi plus tard. La même chose pour la scène des cadets... C'est toute la magie du cinéma. »

Propos recueillis
par **COLETTE GODARD**

# CULTURE

## CINÉMA

### « Driving Miss Daisy » triomphe aux Oscars 90

*Driving Miss Daisy* de Bruce Beresford est sorti vainqueur de la soixante-deuxième cérémonie des Oscars du cinéma américain, lundi 26 mars. Le film, qui retrace l'amitié d'une vieille femme et de son chauffeur, rafle les récompenses du meilleur long métrage, de la meilleure actrice, Jessica Tandy, de la meilleure adaptation et du meilleur maquillage.

Nommée dans la même catégorie pour *Camille Claudel*, Isabelle Adjani revient donc bredouille de Hollywood. Pour le meilleur film étranger, l'académie a préféré *Cinéma Paradisio* de Giuseppe Tornatore, au film de Bruno Nuytten. Le grand favori de la soirée, Tom Cruise, a été battu d'une roue par Daniel Day-Lewis pour sa prestation de paralysé dans *My Left Foot*.

**Meilleur film** : *Driving Miss Daisy*, de Bruce Beresford.

**Meilleur réalisateur** : Oliver Stone, *Né un quatre juillet*.

**Meilleure actrice** : Jessica Tandy, *Driving Me Daisy* ».

**Meilleur acteur** : Daniel Day-Lewis, *My Left Foot*.

**Second rôle féminin** : Brenda Fricker, *My Lefif Foot*.

**Second rôle masculin** : Denzel Washington, *Glory*.

**Film étranger** : *Cinéma Paradisio*, de Giuseppe Tornatore.

**Scénario original** : *le Cercle des poètes disparus*.

**Adaptation** : *Driving Me Daisy*.

**Photographie** : *Glory*.

**Montage** : *Né un quatre juillet*.

**Décors et direction artistique** : *Batman*.

**Effets sonores** : *Indiana Jones et la dernière croisade*.

**Effets spéciaux** : *Abyss*.

*My Left Foot* sortira en France le 4 avril ; *Glory*, le 25 avril.

## ARTS

### Leçon d'histoire

*Olivier Debré expose ses dessins des années 40 et 50. Inattendu*

Olivier Debré, on croyait le connaître assez bien. On savait que ses premières peintures des années 50 étaient de puissantes géométries de couleurs sombres architecturées par plans et que cet ordre sévère a, peu à peu, perdu de sa rigueur, à mesure que le chromatisme a gagné en vivacité et les compositions en légèreté. Mais les œuvres antérieures, celles de l'après-Libération, nul ne les connaissait, hors le peintre qui les avait roulées dans un grenier. Ces dessins à l'encre de Chine, quelques-uns, rehaussés de gouache, d'autres de sable, surprennent autant qu'ils impressionnent. Il se peut même qu'ils contraignent à reconsidérer ce qui a suivi. Que Debré se passionne alors pour Pablo Picasso, celui du cubisme, celui de *Guernica* et celui des natures mortes tragiques des années de guerre révélées par un scandale au Salon d'automne de 1944, soit. *« Il m'obsédait »*, dit-il. Mais comment éviter Picasso en ces années-là ? Que les dessins se nomment *l'Assassin, le Mort et son âme, le Mort de Dachau, Etude du sourire sadique*, l'histoire le justifie, même s'il convient de remarquer que Debré est alors l'un des rares, sinon le seul, des jeunes abstraits à ne pas fuir le tragique et à ne pas se griser de rouge et bleu. Lui a élu le noir, comme au même moment Soulages et De Kooning. Kline et Motherwell n'interviennent que plus tard dans cette chronologie. Mais la manière de travailler est plus singulière encore : l'une des séries s'inspire de la composition de Prud'hon *la Justice et la Vengeance divine poursuivant le crime*, dont elle conserve la violence tout en substituant des signes graphiques noués et dénoués aux figures du néo-classique. Autres singularités : des encres très « rupestres », schématiques et dures, qui anticipent de quelques décennies sur celles d'un Penck et des peintures avec sable et gravier, entre Masson et Dubuffet.

Après 1947, l'inspiration perd de sa tension tragique. Debré étudie Botticelli et Giorgione. Il trace sur du papier d'emballage brun ses premiers « signes-personnages », qui ne sont pas sans quelque rapport avec les dessins cubistes de ses inspirateurs, aussi allusifs et éloquents que ceux-ci. Le noir de l'encre et du fusain se tempère de gouache brune, rouge et verte. Le regard est alors moins surpris, car il reconnaît les accords et les gestes picturaux qui sont comme la signature même du peintre. N'empêche : il sera désormais difficile, à la vue d'une toile actuelle de Debré, aérienne et sereine, de ne pas songer à l'expressionnisme enfoui dans sa préhistoire.

**PHILIPPE DAGEN**

► **Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, 22 bis, rue Gabriel-Péri, jusqu'au 31 mars. Tél. : 42-43-05-10.**

□ **Précision**. – Le tirage de la 9e Symphonie de Beethoven enregistré en concert public sous la direction de Leonard Bernstein, le 25 décembre dernier à Berlin-Est et publiée par Deutsche Grammophon avec un morceau de mur (*le Monde* du 27 mars), n'est pas limité à 12 000 mais à 120 000 exemplaires, ce qui donne une toute autre portée à cette opération de marketing.

□ **Précision**. – L'architecte chargé d'aménager les abords de la gare de Lille – et dont le nom a malencontreusement disparu de l'article de Frédéric Edelmann, « Ethnologie de l'architecture française » (*le Monde* du 27/mars) – est Rem Koolhaas.

## THÉATRE

### Pourquoi « l'Antiphon » ?

*Pourquoi mettre en scène ce texte injouable de Djuna Barnes ?*

Rancune, exécration, pugilat, d'une fille et de sa vieille mère, sous les yeux des frères, qui comptent les coups. L'auteur, Djuna Barnes, est américaine. Daniel Mesguich met la chose en scène : *l'Antiphon*.

Dialogues plutôt particuliers. La fille dit à la mère : *« Ah ! cette bouche dont le gouffre gaine le coutelas qui vous a séparée de l'Arbre défendu. Vous, la plus chère, la pire, la plus désastreuse, auriez-vous été homme, alors le plus sanglant traître de nous tous... »*.

La mère va répondre : *« Jadis mes seins, pâte ferme nouvellement levée du pain, c'était la baleine du corset qui leur donnait le baiser : maintenant breloques basses, leurs glands flétris viennent battre mon genou : ainsi le Phénix court sur la cendre, comme le Romain sur le fil de son épée. »*

Il faut pardonner ces longues citations, mais « toute l'affaire est là : ce texte est ainsi fait (traduction de Mme Natacha Michel), et le spectateur se trouve en situation de l'entendre, et plus, ce texte est proféré, par la volonté sans doute du metteur en scène, d'un ton forcé, machinal, par tous les comédiens. Il semble que Djuna Barnes ait, durant des années, remué, trituré, la haine d'une fille envers une mère, et qu'elle ait, durant des années, pris des notes un peu partout, dans la psychanalyse, la mythologie, l'histoire, la philosophie, les tragiques, anciens et nouveaux, comme ferait une abeille invivable, inguérissable, inusable, qui fabriquerait éternellement un miel de bric et de broc, d'une obscurité complète, d'une incroyable prétention et inconsommable.

Question : comment se fait-il que Daniel Mesguich ait accepté de mettre cela en scène ? Tout se passe comme s'il avait tout fait pour noyer le poisson, mais sans se fatiguer, en additionnant ses tics à lui, ses facilités : les coups de musique tonitruante qui secouent le public K.O., les masques hideux de caoutchouc genre gangsters ou films de terreur, qui ôtent toute présence aux comédiens, les bourrasques brusques répétitives qui ouvrent les portes et les claquent, les rôles principaux se présentant en plusieurs exemplaires chacun, le décor et, dans le décor, la maquette de ce décor, en réduction, qui prend feu.

Djuna Barnes aurait eu des dons, lorsqu'elle était une riche jeune femme de la haute. Pourquoi pas ? Pourtant, j'ai acquis un livre, *Djuna Barnes ; Interviews*, croyant qu'il s'agissait de propos de Djuna Barnes sur cet *Antiphon*. Mais non, ce sont des interviews d'autres personnes. Voici par exemple comment Djuna Barnes présente Chanel à ses lecteurs américains : *« Gabrielle Chanel, la plus grande couturière de Paris, dont les revenus dépassent plusieurs millions, qui emploie 2 400 personnes dans ses ateliers et est pratiquement propriétaire de la rue Cambon, etc. »* Djuna Barnes déjà écrivait n'importe quoi, et son je-m'enfichisme bien axé sur l'argent frise la vulgarité.

« Antiphon *est son chef-d'œuvre* », nous est-il dit dans le programme. Non, c'est sans doute ce qu'elle a fait de pire. Elle a voulu comprendre, expliquer, le pourquoi de la haine si courante d'une fille envers sa mère. Elle n'en a pas eu les moyens, même en empilant des montagnes de lectures, de cultures. Pourquoi voulait-elle expliquer la haine ? Pourquoi chercher le pourquoi ?

**MICHEL COURNOT**

► **Odéon. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures, jusqu'au 13 avril. Tél. : 43-25-70-32.**

### Un souvenir d'espadrilles

*« Le voyage », de Bernstein : un spectacle léger sur le fil du rasoir*

Petite lichette de petite vivote : Germain présente à son vieux copain Maxime sa toute dernière bien-aimée, Nicole. Mais comme si elle était une relation sans plus, « en tout bien tout dormeur », comme l'on dit. Nicole, dès qu'elle voit Maxime, en devient folle, se le veut. Il obtempère. Ils s'enferment chez Maxime, disant qu'ils sont partis pour la Corse. D'où le titre : *le Voyage*.

Quand même, ils invitent Germain. Il y a des couples, comme cela, on ne se supporte l'un l'autre que si un ami, ou une amie, est là, presque à demeure. Par pure et simple amitié, toute déviation libidineuse étant exclue, sérieusement.

Ce qui est le cas, ici. Mais Maxime découvre que Nicole, avant de le séduire, lui, avait séduit Germain. Qu'elle est passée de l'un à l'autre, *subito presto*. Et Maxime en perd le sommeil, la santé : jalousie.

Quand Henry Bernstein présenta cette pièce, en 1938, jouée par Claude Dauphin, toute la presse applaudit, même la grande Gabrielle Colette, sous le prétexte que Bernstein, jusqu'alors, avait foncé en gros sabots et que cette fois il gambadait en espadrilles : léger, souriant.

Aujourd'hui Robert Cantarella reprend cette pochade. C'est très bien fait, drôle, et joué sur le fil du rasoir par Florence Giorgetti (Nicole), Jacques Vincey (Germain), Jean-Louis Rolland (le serviteur de Maxime, très énigmatique, fascinant), et dans le rôle de Maxime, par un acteur brillant, rapide, acide, Aladin Reibel.

Décor à surprises de Nordine Lahlou, costumes juste vaudeville de Laurence Forbin. Une soirée de farces et attrapes, pour penser à autre chose, quoique la pièce, dans les dernières scènes, oublie les tours de passe-passe, revienne sur terre, et sur terre, même en Corse ou pas en Corse, « il pleut sur Nantes »...

**M. C.**

► **Théâtre 13. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche 15 heures. Jusqu'au 29 avril. Té. : 45-88-62-22.**

## CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

EDITION

## Le dixième Salon du livre

# La librairie en panne de jeunes

Si le dixième Salon du livre est plutôt souriant, ce n'est pas seulement parce que les éditeurs, les auteurs et leurs visiteurs ont retrouvé la claire verrière du Grand Palais. C'est d'abord parce que, globalement, la santé de l'édition française est aujourd'hui plutôt bonne. Même si le tirage moyen des livres continue de baisser – surtout dans la catégorie « romans ». – même si l'on appréhende l'« après-Pivot », le livre a plutôt bien traversé la crise et résisté à l'expansion des nouveaux loisirs audiovisuels. Ce n'est plus le grand « boom » des années 60-70, mais le marché, dans ses grandes lignes, reste stable.

La journée des professionnels, qui s'est déroulée le 25 mars et qui avait attiré au Salon du livre des centaines de libraires et de bibliothécaires venus de toute la France, a néanmoins porté l'accent sur le foyer principal d'inquiétude quant à l'avenir du livre français : les menaces qui pèsent sur le réseau des librairies.

Certes, à l'abri de la loi Lang, ce réseau s'est transformé et modernisé depuis dix ans. La naissance du système Electre de transmission des commandes, la généralisation de la gestion informatique des stocks, la création de groupements de librairies comme L'Œil de la lettre ou Clés ont redonné du dynamisme et de l'efficacité commerciale à des entreprises souvent vieillottes et inadaptées au commerce moderne.

La création de l'Association pour le développement de la librairie de création (ADELC), qui regroupe une vingtaine d'éditeurs, inaugure un nouveau type de rapports entre les producteurs de livres et leurs distributeurs. Le ministère de la culture et sa direction du livre ont décidé de faire porter leur effort principal sur la sauvegarde et le rajeunissement du réseau.

Mais, privées ou publiques, ces initiatives expriment aussi l'inquiétude des professionnels. Un groupement de réflexion, l'Association des libraires de France (ALIFRA), qui réunit – et c'est un exploit dans une profession très divisée – la quasi-totalité des syndicats, associations et groupements de libraires, a publié à l'occasion du salon un premier document, amorce d'une réflexion plus générale qu'elle a entreprise sur l'avenir de la librairie.

Il s'agit d'une analyse des besoins de financement en librairie. Mais au-delà des aspects techniques et proprement financiers de l'étude, les auteurs abordent les problèmes de fond : si l'édition *« maintient sa politique de remises, si elle ne prend pas conscience rapidement des difficultés que rencontrent la librairie de détail dans sa vie quotidienne, elle condamne 60 % d'entre elles à disparaître dans les dix ans à venir* (...) *Sans une marge brute de 38 % une librairie ne peut actuellement vivre et dégager le financement qui lui permettrait de s'adapter aux nouvelles techniques de gestion et de communication d'un commerce qui se voudrait performant »*.

### Faible plus-value

Face à la poussée des grandes chaînes et des rayons de livres des grandes surfaces, chacun s'accorde à dire que la librairie traditionnelle ne dispose que d'un atout : la compétence de ses animateurs. Mais quel jeune, aujourd'hui, disposant d'un solide bagage universitaire, d'une bonne formation commerciale, de locaux assez vaste et bien situés et d'un petit capital va se lancer dans l'aventure d'un commerce où les bénéfices sont si faibles ?

Les baux, dans le centre des grandes villes, se sont élevés considérablement depuis quelques années ; l'installation d'un système informatique adapté coûte environ 300 000 F. Sans le stock, l'aménagement complet d'une librairie revient de 6 000 à 8 000 F le mètre carré.

Ensuite, il faut acheter les livres. Et le moins qu'on puisse dire est que les conditions que posent la plupart des distributeurs ne sont guère encourageantes : un libraire qui débute est considéré comme un client *a priori* peu fiable qu'il convient de mettre sous surveillance. Le jeune libraire est donc soumis aux conditions financières les plus draconiennes. Ouvrir une librairie dans les nouveaux centres d'activités commerciales relève de la plus folle témérité.

Reprendre une librairie à un commerçant désireux de prendre sa retraite est une autre forme d'exploit : le livre est un produit encombrant, de rotation lente, de plus-value faible. Mis en concurrence avec des marchands de vêtements ou d'articles de sport, le libraire potentiel ne pourra l'emporter qu'en supportant des conditions de location très lourdes qui pèseront dangereusement sur l'équilibre de son exploitation.

*« L'intérêt bien compris de la professions est de promouvoir de jeunes professionnels qualifiés en leur facilitant l'accession à la direction d'une librairie »*, écrit le rapport de l'ALIFRA. Tout le monde en est d'accord. Mais qui va payer ? L'Etat est désireux d'aider à la modernisation du réseau. Des prêts bonifiés pourraient être consentis, ainsi que certains allégements fiscaux, notamment pour la prise en compte des stocks. Mais ces béquilles ne guériront pas le malade. La santé ne peut venir que de véritables contrats de développement passés entre les éditeurs et les libraires. D'un côté et de l'autre, aucune organisation professionnelle ne dispose d'une autorité suffisante pour établir un véritable dialogue.

PIERRE LEPAPE



JUSTICE

# Disculpé par autopsie

## *Après un mois et demi de détention, Patrick Morel a été remis en liberté : une opération chirurgicale serait à l'origine du décès de l'homme avec lequel il s'était battu*

**Patrick Morel, trente ans, est resté détenu un mois et treize jours à la prison à Remiremont (Vosges), accusé de la mort d'un homme avec lequel il s'était bagarré la veille. Aujourd'hui, l'autopsie l'a disculpé : le décès était lié à la déconnection du tuyau d'oxygène du débimètre pendant l'opération.**

GÉRARDMER

*de notre envoyée spéciale*

Patrick Morel n'a gardé qu'un souvenir de la prison : une lettre à l'écriture maladroite qui n'a pas quitté son portefeuille depuis sa libération, le 10 avril 1989. *« Il ne faut pas t'en faire*, lui écrivait alors un ami. *Tu sortiras bien un jour. Il ne faut pas perdre le moral car ce n'est pas de ta faute s'il y a eu un mort. »* Jean-Paul Sasso, quarante-quatre ans, était décédé quelques semaines auparavant. Par sa faute, croyait Patrick Morel. Le 22 février, il l'avait rencontré au Stop-bar, un petit café situé à l'entrée de Gérardmer. Quelques verres de trop, une parole déplacée, et la bagarre avait éclaté. *« Il me tenait par le col en me traitant de voleur de bois*, explique aujourd'hui Patrick Morel. *Je lui ai donné deux coups de poing. Un dans la machoire et un dans l'estomac. »* Jean-Paul Sasso, étourdi, tombait à terre et heurtait violemment le bord du trottoir. Fracture du fémur.

Jean-Paul Sasso, qui avait alors 2,65 grammes d'alcool dans le sang, était emmené à l'hôpital de Gérardmer par le patron du bar. Le lendemain matin, à 9 h 30, il était opéré par l'équipe du docteur Scauflaire. L'opération, qui devait durer plus de deux heures et demie, se déroulait normalement. A 10 h 30, pourtant, l'équipe s'inquiétait. La tension artérielle de Jean-Paul Sassso, sous anesthésie grâce à une perfusion de Penthotal et de Droleptan, atteignait 19 et le malade s'agitait et transpirait de manière anormale. Nouvelle anesthésie. Troubles du rythme cardiaque à 10 h 33. L'intervention était alors arrêtée.

La tension du patient était à 6 et brusquement l'équipe se rendait compte que Jean-Paul Sasso ne recevait plus d'oxygène, le tuyau du débimètre était encore en place mais il était déconnecté. Les médecins tentaient de le réanimer pendant plus d'une heure en compagnie du cardiologue de l'hôpital, venu immédiatement, mais leurs efforts restaient vains. Jean-Paul Sasso décédait sur la table d'opération. *« L'équipe était effondrée*, raconte M. Jacques Lorange, qui dirige l'hôpital de Gérardmer depuis 1979. *Beaucoup n'avaient jamais vu de décès sur table au cours de leur carrière. »*

### Attendre l'autopsie

Le directeur de l'hôpital réunissait le médecin anesthésiste et le chirurgien le jour même. Pour *« comprendre »*, dit-il aujourd'hui. *« L'anesthésiste ne m'a pas caché le problème du tuyau d'oxygène*, explique Jacques Lorange, *mais nous n'étions pas sûrs qu'il s'agissait de la cause du décès. Il nous fallait attendre l'autopsie. »* Le 24 février, une information judiciaire était ouverte au tribunal de Saint-Dié.

Le lendemain, les gendarmes de Gérardmer interpellaient Patrick Morel. *« Ils m'ont dit que j'avais tué Jean-Paul Sasso en le frappant à la sortie du bar*, explique-t-il. *Au début, j'avais du mal à y croire, mais ils le répétaient sans cesse. A la fin, moi aussi, j'y croyais. »* Patrick Morel, qui reconnaissait sans mal avoir frappé Jean-Paul Sasso, était inculpé de *« coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. Ce soir-là, il dormait pour la première fois dans sa cellule de la maison d'arrêt de Remiremont. *« J'y pensais tout le temps à cette histoire, surtout la nuit*, raconte-t-il. *Je me disais que je l'avais tué pour de bon avec mes deux coups de poing. Je me voyais partir pour cinq ou dix ans. Tout ça, ça me mettait à plat. »*

Le dossier médical de l'hôpital était immédiatement saisi, et le 27 février, le juge d'instruction demandait une autopsie afin de savoir *« si les coups étaient directement à l'origine du décès ou s'il avait été marqué par la nature du traitement médical qui s'en était suivi »*. Le corps déposé à l'obitoire de l'hôpital de Saint-Dié était autopsié le jour-même et le docteur Pierre Bernheim, médecin expert près la cour d'appel de Nancy, recevait l'anesthésiste le 7 avril. *« La mort est due à une anoxie*, concluait le rapport. *Les coups éventuels ne sont pas directement à l'origine du décès. Il a été provoqué par le traitement qui s'en est suivi. »* Par prudence, d'autres causes étaient envisagées. Toutes ont été exclues. *« Les examens préopératoires ont été réalisés et aucune négligence ne peut être relevé*, note le docteur Bernheim. *Le docteur Scauflaire est un chirurgien de renom, lent et méticuleux, qui n'a réalisé sur le blessé aucun acte, aucune manoeuvre susceptible de provoquer un choc. »*

### Morel, paquetage ! »

Le rapport était remis au juge d'instruction le 8 avril 1989. Deux jours plus tard, Patrick Morel, qui venait de passer un mois et treize jours en prison pour une bagarre dont l'issue lui avait échappé, était libéré. *« Un matin, j'ai vu le gardien arriver et il m'a simplement dit « Morel, paquetage »*, raconte-t-il. *Je lui ai demandé pourquoi. Il m'a dit que je sortais. »* Patrick Morel repartait alors vers son village et s'installait chez un paysan de Tiréville qui le logeait avant son incarcération. Quelques regards de travers. Quelques changements de trottoir. *« Les gens ne savaient pas trop quoi en penser »*.

Dans la région, beaucoup disent Patrick Morel un peu *« simplet »*. *« Un pauvre bougre qui n'a pas très bien compris ce qui lui arrivait »*. Issu d'une famille de dix-huit enfants, Patrick Morel vivait seul, comme un *« vagabond »*, depuis des années, errant de village en village à la recherche de petits travaux. Un peu de menuiserie, du ramassage de bois, des journées de jardinage. De quoi survivre l'hiver, lorsque le froid était rude et qu'il lui fallait un toit. *« La prison, ça passait lentement*, se rappelle-t-il. *Surtout le samedi et le dimanche, quand on ne travaillait pas. »*

Patrick Morel est libéré, mais l'hôpital craint désormais les inculpations. Dans une lettre du 12 avril 1989 transmise au cabinet du préfet, M. Jacques Lorange annonce que la mise en cause de l'hôpital sera sans doute *« effective »*. Au début de l'année 1990, les policiers du service régional de police judiciaire de Nancy (SRPJ) viennent interroger les médecins de Gérardmer, qui leur confient une nouvelle fois leur *« trouble »*. *« Croyez-moi, cette année-là, nous avons passé des heures à manipuler des prises et des tuyaux*, explique M. Jacques Lorange. *Quand ils sont mal enclenchés, ils tombent tout de suite par terre. Comment ce tuyau a-t-il pu tenir une heure avant de se désaccorder ? »* Des questions, des soupirs, mais M. Lorange admet sans peine les conclusions du docteur Bernheim. *« C'est la seule explication possible. »*

Aujourd'hui, l'hôpital de Gérardmer attend, mais la direction a déjà tiré les premières conclusions de ce décès qu'elle dit *« incompréhensible »* : le mois suivant l'opération, le débimètre de l'opération, qui datait de 1981, a été remplacé par un nouveau modèle doté d'un signal sonore. Tout manque d'oxygène est maintenant immédiatement repéré. *« A l'époque du décès de M. Sasso, nous avions quatre débimètres*, soupire M. Lorange. *Trois d'entre eux avaient un signal sonore, qui n'est d'ailleurs pas obligatoire. Ce jour-là, nous avions utilisé le seul qui en était dépourvu. »*

Patrick Morel, lui, a désormais un toit. Un appartement de trois pièces situé à Corcieux, dans un petit immeuble HLM aux volets verts. *« Un luxe »* dit-il. La mairie, qui lui a accordé le revenu minimum d'insertion, lui demande tous les mois cent heures de travail qu'il consacre au ramassage du verre, au débarras des caves, et au nettoyage des trottoirs. Il continue toutefois à *« bricoler »* : dans son appartement, Patrick Morel, qui a construit la plupart de ses meubles, a installé un atelier où il répare les vélos des enfants du quartier. *« J'attends*, dit-il maintenant. *Au moins, je suis dehors. »* Bernard Messias, le juge d'instruction de Saint-Dié qui a repris le dossier, n'a pas encore prononcé de nouvelles inculpations. *« Pas encore »*, précise-t-il.

ANNE CHEMIN

□ **La tentative d'évasion par hélicoptère à Fresnes : trois personnes interpellées.** – Trois hommes soupçonnés d'être les auteurs de la tentative d'évasion de Fresnes le 18 février ont été déférés dimanche 25 mars, au parquet de Paris. Bruno Viard, vingt-six ans, Francis Jacottin, trente-trois ans et Claude Cousseau, quarante-cinq ans, sont considérés commes des « braqueurs » chevronnés par les services de police. Ils auraient organisé la tentative d'évasion manquée par hélicoptère au cours de laquelle un détenu Émile Dieudonné était mort (*le Monde* du 20 février.)

□ **Mort de Christian Jubin, auteur de la première prise d'otage d'un magistrat.** – Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, Christian Jubin, quarante-neuf ans, qui accomplissait sa peine à la centrale de Châteauroux (Indre), est mort, vendredi 23 mars, à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), où il avait été admis après un malaise cardiaque.

Le 10 avril 1972, avec deux autres détenus, Georges Segard et Evelyne Segard, il avait pris en otages, au Palais de justice de Paris, un juge d'instruction, son greffier et sa secrétaire. Les trois malfaiteurs exigeaient de quitter libres le Palais de justice, où ils avaient été emmenés pour être interrogés sur une série de braquages. Après négociations, ils obtenaient une voiture et relâchaient leurs prisonniers. Quarante-huit heures après cette prise d'otages, la première en France d'un magistrat, ils étaient arrêtés à Paris, au moment où ils s'apprêtaient à voler une voiture.

# SOCIÉTÉ

JUSTICE

## Les bûchers de Faaité

*Suite de la première page*

Elle annonce le pire si on ne lui obéit pas. Un cyclone, par exemple, propre à engloutir l'atoll, ou *« une trombe d'eau »*, ou encore l'un de ces ébranlements majeurs capable de faire dériver l'îlot vers le diable...

Sans répit, elle passe de maison en maison, organise des séances de prières et de repentances publiques, finit par hypnotiser les plus récalcitrants. *« Je suis le Seigneur »*, dit-elle. Les pauvres bougres de Faaité gobent la bonne nouvelle. *« Marie est parmi nous,* clame-t-elle en transe. *Elle est en train de donner une rose à Joseph. »* Les bons chrétiens de Faaité se prosternent. *« Mécréant, tu as trompé ta femme »*, accuse-t-elle, le doigt vengeur pointé sur quelque coureur de jupons impénitent. L'adultère, confondu, se confesse...

La présence de Silvia, son agit-prop religieuse sur cette terre de mission, voilà le vrai cyclone. Cela fait maintenant cent cinquante ans que l'on prie ici Jésus-Christ, qu'on lui parle à s'en étourdir parce que la peur, un effroi métaphysique, étreint cette poignée d'hommes esseulés sur ce grand désert bleu liquide. Ici, à défaut d'autres divertissements, on lit la Bible, on catéchise à tour de bras. Les enfants biberonnent la sainte religion entre deux sauts dans le lagon.

Soudain, le christianisme, greffé en 1849 sur la religion des ancêtres, vibre encore plus fort. Non seulement les villageois se rendent aux matines et aux vêpres, mais ils récitent les psaumes en se tenant par la main, psalmodient des incantations de leur cru dans des langages étranges et inconnus comme le fait si bien Silvia, leur nouvelle déesse.

Il suffit d'un léger souffle pour rendre la foi de ces croyants incandescente. Silvia s'y emploie. Le terrain est libre : le maire est en déplacement à Tahiti-la-lointaine et le Père Nicolas Jakimowicz, seul prêtre affecté à ce bout d'océan vaste comme un continent, ne passe qu'une fois par an. Voilà donc l'atoll sous overdose religieuse, secrètement convaincu qu'un grand péril menace et qu'il lui faut à tout prix se garder du mal, c'est-à-dire du Malin. La chasse aux démons et ses cruelles cérémonies vont pouvoir commencer.

Justement, Silvia plie bagage le 27 août et s'embarque à bord d'une vedette rapide. Elle laisse derrière elle sept impétrants qu'elle a intronisés, leur léguant ses dons de voyance et de guérison, un maigre baluchon où s'entremêlent des trésors de religiosité et de superstition... Elle quitte un îlot chamboulé, frissonnant déjà d'une terreur sauvage et sans pitié.

Deux jours plus tard, le 29 août, une vahiné de quatorze ans puis une villageoise se sentent « possédées ». Tout Faaité accourt, s'agenouille et prie une nuit durant. Doucement, sûrement, la tragédie fait son entrée. Car les sept disciples désignés par Silvia ne tardent pas à vouloir utiliser les pouvoirs qui leur ont été conférés. Au paralytique de l'atoll, l'un d'eux lance : *« Je suis Lazare. Lève-toi et marche ! »* Le paralytique désobéit ! Un autre s'avise de raisonner l'idiot local qui se promène revêtu d'une aube blanche, un chat égorgé entre ses mains. L'idiot persévère dans son idiotie !

Alors l'évidence leur apparaît, aussi aveuglante que ce soleil qui les domine et les accable : les démons ont infesté Faaité. L'heure de la purification a sonné. Le maire adjoint, Ioane Harrys, a semblé se moquer d'eux à l'office, priant très fort et désignant publiquement le catéchiste chef des chrétiens du village. Ils le conduisent vers le lagon pour une immersion, puis devant l'autel pour qu'il demande pardon.

Mais son pardon est-il sincère ? N'est-ce pas un faux pardon inspiré par Satan ? Les sept pages le soumettent au test du regard, aussi imparable pour eux que le test du BCG pour nous. On regarde Ioane Harrys dans les yeux : s'il détourne le regard, la possession est garantie.

Pour son malheur, le maire adjoint est « positif ». On le plaque à terre, on le roue de coups pour faire sortir les démons, on lui crève un œil avec la croix d'un chapelet et on l'étrangle. Le corps est jeté sur un bûcher dressé à la hâte sur le terrain de volley-ball, à deux pas de l'église.

Qui doute vraiment que Satan rôde et menace à cet instant ? Faaité tremble et claque des dents sous l'emprise d'une fièvre religieuse tropicale longtemps refoulée. Purifier, il faut purifier, arracher le Mal enkysté dans l'enveloppe charnelle des possédés. Trois fois, le soleil s'éclipse dans les eaux bleues. Trois fois, Faaité se débat dans une pénombre sanglante, à l'écoute du moindre balbutiement.

La petite Tatania, vingt et un mois, gazouille *« a tutu »*. Tout le monde traduit *« a tutui »* (brûler)... C'en est fait de Tautu Tokoragi, dont le sort était précisément en question. Au bûcher !

### Trois nuits de cauchemar

Trois nuits de douleurs, de monstruosités, de cauchemar. C'est le fils qui conduit sa mère au sacrifice en s'écriant *« Dégage, Satan ! »*, c'est le frère qui traîne le cadet vers la « purification » définitive, ce sont des cousins qui s'entre-tuent au nom du Père tout-puissant.

Miraculeusement, tout de même, certains en réchappent. Une immersion dans l'océan, ou encore un passage à tabac suffisent pour éloigner le Malin... Mais le vendredi 4 septembre, en fin d'après-midi, quatre hommes et deux femmes ont déjà été jetés au bûcher par des jeunes déterminés, ivres de fanatisme et de fatigue. Et leur besogne ne fait que commencer.

Ainsi, lorsque Mareko Hatuuku fait sa prière en compagnie d'amis et qu'il est victime d'une « crise », il confie avec douleur être possédé par sept personnes dont il livre les noms. Dans les vingt-quatre heures, deux d'entre elles sont sacrifiées. Les cinq autres ne doivent vraisemblablement la vie sauve qu'à l'arrivée, le 4 septembre, des gendarmes, du maire et du Père Hubert Coppenrath, responsable du Renouveau charismatique en Polynésie française, prévenus par un appel radio désespéré d'un habitant.

### Responsabilité morale

Deux heures plus tard, le docteur Jean-Pierre Quéné, médecin-chef de l'archipel des Tuamotu, découvrira une population hébétée et bien décidée, pour une partie, à délivrer le maire et le Père Coppenrath de leurs démons... Une messe de réconciliation et d'apaisement est alors dite, et le praticien administre massivement des calmants.

Sans doute les deux semaines d'audiences prévues ne seront-elles pas de trop pour déterminer les responsabilités respectives des vingt-quatre accusés au cours de ces longues nuits d'insomnie et d'hystérie collectives (une dizaine de non-lieux ont été prononcés récemment). Mais tout au long des débats, les magistrats ne pourront pas oublier qu'ils jugent aussi la moitié de la population masculine adulte d'un atoll dont la majorité des habitants attend le retour.

Faaité, on l'a compris, incline pour le pardon. Faaité, qui croit toujours dur comme fer aux esprits malins (version païenne) et au diable (version catholique), souhaite le retour de ses hommes pour pêcher le poisson qui attend de l'être et tirer le coprah des noix de coco.

Le paradoxe de ce procès veut aussi que Silvia, sorte de Torquemada en jupon, est aujourd'hui libre de toute poursuite judiciaire après avoir été inculpée. La cour d'appel de Papeete a certes souligné sa *« responsabilité morale »*, mais les magistrats ont renoncé à l'incriminer. *« A aucun moment elle n'a donné de directives tendant directement ou indirectement à infliger des violences aux réfractaires ou à provoquer la mort »*, peut-on lire dans l'acte de renvoi.

Des prêtres viendront déposer à la barre dans les prochains jours. Ils diront, bien sûr, leur peine et leur effarement. Mais jamais, jusqu'à présent, la hiérarchie ecclésiastique n'a été aussi loin que le président de l'Eglise évangélique affirmant haut et fort après la tragédie que *« le témoignage de l'Eglise a été, à Faaité, un drame, un échec »*.

LAURENT GREILSAMER

ENVIRONNEMENT

## Débat sur le Livre blanc de l'Ile-de-France

Faut-il élaborer un nouveau schéma directeur d'aménagement de la région parisienne ? La question venait malicieusement à l'esprit à l'issue du débat organisé lundi 26 mars sur le thème de l'environnement à propos du Livre blanc de l'Ile-de-France. Plus justement, faut-il élaborer un nouveau schéma directeur ? Oui, est-ce possible ? – non.

Dans un amphithéâtre de la Sorbonne aussi plein à craquer qu'une rame de RER à 18 heures, plus de 300 personnes, militants et responsables écologistes pour la plupart, avaient répondu à l'invitation du préfet de région. Trois heures d'objections, dont quelques-unes moins habituelles que les autres : si l'on continue d'urbaniser les terres agricoles plutôt que les friches industrielles, il n'y aura bientôt plus d'agriculture en Ile-de-France. L'urbanisation a imperméabilisé des sols qui, aujourd'hui, précipitent les eaux de ruissellement et accélèrent les crues, notamment. Les forêts entrecoupées d'autoroutes vont devenir des parcs sans gibiers. L'Ile-de-France manque de granulats pour fabriquer son béton et se comporte en prédateur des régions voisines... Des accusations aussi, du genre : on répète comme un rituel d'exorcisme », « priorité aux transports en commun » puis l'on construit des autoroutes...

Quelques rares cris venus des participants sans mandat ont rompu les discours reproduits par les associations patentés réclamant une fois de plus la suppression de la voiture dans la ville, ou un moratoire de la construction routière. Un jeune chercheur a souligné, par exemple, la pauvreté des équipements d'accueil pour les étudiants de l'agglomération parisienne alors que l'on se flatte d'une ambition culturelle pour la capitale.

Les auteurs du livre blanc, MM. Michel Rousselot, directeur régional de l'équipement, Pierre Pommelet, directeur de l'Institut d'aménagement de l'Ile-de-France, et Nathan Stackman, directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme, écoutaient, intéressés et perplexes. Les critiques sont contradictoires : le livre blanc fait des choix qui stérilisent tout débat, le livre blanc ne choisit rien et promet tout à tout le monde. Ces contradictions leur confirmaient qu'ils n'ont penché à l'excès ni d'un côté ni de l'autre et que tout reste ouvert. Intéressés aussi parce qu'ils savent – un sondage leur a rappelé le matin même – que les Franciliens se déclarent prêts à s'impliquer dans la lutte contre la pollution. Perplexes pourtant après avoir entendu tant de mises en garde et d'admonestations, y compris celle d'un archéologue déconseillant de toucher au sous-sol. M. André Holleaux, conseiller d'Etat, avait raison : l'écologie est un regard transversal sur tout l'aménagement. Sinon, comment pourra-t-on concilier les inconciliables et élaborer un nouveau schéma d'urbanisme ?

CHARLES VIAL


# Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

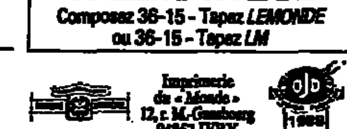
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-88-61.






DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
*de l'Académie française*

## Petites ampoules bleues

MERCREDI 21 MARS. *« Les Info', je les prends à sept heures du mat', pendant le petit dèj'. »* Les abréviations de ce genre envahissent à grande allure le langage parlé. Elles viennent à l'évidence des argots professionnels et potaches. Non-professionnels et parents d'élèves croient, en les imitant, se donner des airs pressés, dans le coup.

A force, des confusions menacent. Le jeu, car c'est un jeu, s'en trouve relancé. *Cata* désigne indifféremment un voilier à plusieurs coques, s'il est au masculin, et, au féminin, catastrophe, par exagération exclamative, souvent précédée de l'article défini. Exemple : *« Ce cata(maran), c'est la cata(strophe) ! »*

*Perf'* peut vouloir dire performance ou perfusion, selon qu'on parle tennis ou médecine. Les personnels soignants ont des excuses à manier l'élision ou l'initiale. Un « néo » ou une « A.G. » inquiètent moins patients et familles qu'une tumeur maligne ou une anesthésie générale. Les alcooliques comateux du dimanche soir n'ont pas à savoir si la jeune fille dont on lave l'estomac en priorité pour cause de « T.S. » a tenté de se suicider...

JEUDI 22 MARS. Le souci d'autrui : cette prescription négligée depuis le déclin des discours religieux et dont la jungle de la vie citadine atteste la désuétude, aucun endroit n'en conserve la majesté comme l'hôpital.

La nuit, quand la douleur du monde ne se signale plus à notre attention que par quelques ampoules bleutées, derrière des murs de briques sales, des milliers d'infirmières plus dédaignées que le dernier des éboueurs courent d'un inconnu à l'autre, règlent des perf', redonnent un calmant, pressent un poignet, essuient un front, tapotent une joue, prennent à la blague telle anxiété, lancent une plaisanterie éprouvée, parlent de sortie prochaine, de tension améliorée, de printemps en marche, etc., tout cela pour trois fois rien, pour moins que ne gagne la plus hébétée des speakerines !

Pourquoi, cette chose à quoi elles refusent de donner le mot, vieillot, de dévouement ? Par goût pour une technique, d'abord ; mais aussi, dirait-on, parce que, dans la frénésie d'égoïsme et de cupidité où la culture ambiante nous oblige à vivre, ce cotoiement volontaire du malheur, de l'absurde malheur, est ce qu'on peut faire, somme toute, de moins dérisoire. La morale et le mérite sont passés de mode, dit-on. Reste l'esthétique. Face aux bobos dont se plaint la gent artistique omniprésente, quelle suprême élégance, tout à coup, dans ces gestes mal payés, dans ces sourires gratuits, dans cette fraternité d'autant plus somptueuse qu'on la sait plus rare, en sursis !

VENDREDI 23 MARS. Hasards des lectures de chevet emportées à la hâte parmi les derniers « arrivages ».

En ouvrant la biographie d'*Emmanuel Berl* par Bernard Morlino (La Manufacture, 416 p., 185 F), revient une curiosité ancienne, comme si toute vie tournait autour d'un mystère unique. Qu'un intellectuel juif serve de « nègre » pour les premiers discours de Pétain : passe encore, l'amitié politique produit souvent ce genre d'arrangements contre nature. L'inconcevable, c'est qu'à quelques semaines des mesures de Vichy qui feront de lui un errant traqué pour manque de glèbe aux pieds, Berl souffle au Maréchal la formule devenue fameuse, et sournoisement négatrice de la Loi : *« La terre, elle, ne ment pas. »* Limites dangereuses du bucolisme anti-industriel, dont a hérité l'écologie d'aujourd'hui !

Quand donc en sortira-t-on, de cette période et des supputations qu'elle engendre ? Pas de sitôt, il semble. Les mêmes éditions de La Manufacture ont demandé au grand mauriacien Jean Touzot un *Mauriac sous l'Occupation* (372 p., 165 F), qui réveille, lui aussi, une vieille perplexité : les écrivains devaient-ils s'interdire de publier quoi que ce fût dès lors que les confrères juifs, francs-maçons et communistes en étaient empêchés ?

A part *la Pharisienne*, que ses adversaires lui ont tant reprochée, Mauriac a choisi de ne rien faire paraître qui n'eût trait aux combats en cours. Certains, comme André Chamson, se sont abstenus de toute publication. Ils furent peu nombreux, tant le besoin de public se mêle au désir d'écrire. La plupart de ceux qui publièrent alors, ou qui signèrent dans des feuilles infâmes, le firent en pensant ne rien cautionner, pour le bonheur d'être lus. En nos temps où le paraître obsède les plumes, qui aurait le cran de se taire et de se terrer ? Mieux vaut n'y pas penser.

SAMEDI 24 MARS. Frédéric Dard raconte sa vie à Jean Durieux (Renaudot édit., 358 p., 120 F). En 1940 – encore ! – il ne se cache pas d'avoir mis de vagues espoirs, durant quelques semaines, dans le vainqueur de Verdun. Il a vite viré ensuite. De toute façon, l'adhésion, l'appartenance, ce n'est pas son genre ; même à l'égard de l'actuel président de la République, qu'il a, comme il dit, « à la bonne ».

Son seul engagement suivi, c'est l'écriture, avec le style bousculé, fracassé, que l'on connaît. Pourquoi avoir choisi ce que, comme Céline, Dard appelle pudiquement sa petite « musique », son « truc », son « machin », de préférence à la langue ordonnée d'autres rebelles comme Genet ? Cocteau appelait ce flot langagier du *« verbotisme »*. Dans verbotisme, il y a verboten, et dans verboten il y a interdit. Dard écrit contre l'usage en place. Il a besoin de cette opposition de principe. La correction, il pense, comme Claudel de la tolérance, qu'il y a des maisons pour cela.

La colère sans laquelle les proses languissent, Dard la destine à une cible unique : la mort. Chacune de ses phrases est une déclaration de guerre au néant qui mine nos joies les plus humbles et le menace sans cesse de dépression. Subitement, entre deux plats succulents, entre deux farces éculées comme les cultivent les vrais amis, l'œil bleu s'affole. Cette saloperie d'évidence le rattrape au tournant : que tout cela va profiter sous peu aux asticots.

DIMANCHE 25 MARS. Par chance, l'inconscient, lui, s'en bat l'œil, de la mort. Il ignore superbement la fin biologique : tous les savants vous le diront. De là que nous rêvons rarement notre propre disparition, sinon en parodie, présents dans le public de nos funérailles, et gognenards. De là qu'au pire de la douleur et du découragement nous sommes prêts à tout croire et le contraire, à l'ébahissement de nos proches.

Il paraît que la psychanalyse se porte mal. Pourvu que le subconscient lui survive. Il en va de notre foi dans les miracles.

# SOCIÉTÉ

## DÉFENSE

Avant la fin de l'année

### La France et l'Allemagne fédérale réuniront leurs fabrications d'hélicoptères

**Avant la fin de l'année, la division « hélicoptères » du groupe Aérospatial division « hélicoptères » de Messe-schmitt-Bolkow-Blohm (MBB), qui relève du groupe Daimler-Benz, *auront* créé un holding franco-allemand qui sera chargé de coordonner leurs activités.**

**Ce holding aura son siège à Paris *et il sera contrôlé* à 60 % par l'Aérospatiale et à 40 % par MBB. Sous la dénomination « Eurocopter », ce holding contrôlera, à son tour, 100 % des activités des divisions « hélicoptères » des deux groupes aéronautiques ainsi concernés.**

MARIGNANE

*de notre envoyé spécial*

Le président du groupe Aérospatiale, M. Henri Martre, avec à ses côtés M. Heinz Plückthun, directeur de la division « hélicoptères » de MBB, a annoncé, lundi 26 mars à Marignane (Bouches-du-Rhône), *« ce rassemblement structurel sans fusion »*, à l'occasion de la sortie d'usine du tronçon central – entièrement en matériaux composites – du prototype de l'hélicoptère de combat franco-allemand Tigre.

Ce prototype, conçu par les deux sociétés selon un accord intergouvernemental qui a lancé le programme en décembre 1987, volera pour la première fois en avril 1991. Il doit être suivi de la construction, entre 1991 et 1993, de quatre autres prototypes, qui serviront aux essais en vol du Tigre.

#### En association avec d'autres Européens

Pour les besoins des deux armées de terre, qui ont prévu de commander au total quatre cent vingt-sept exemplaires, le Tigre existera en deux modèles : une version d'appui et protection, destinée à l'escorte et à l'appui au sol, qui sera prête en 1997 pour un coût à l'unité de 16 à 17 millions de deutschemarks aux conditions économiques de décembre 1986 (soit environ 54 millions de francs), et une version de lutte antichars, proposée à partir de 1999 au prix de 18 à 19 millions de deutschemarks aux mêmes conditions (soit 61 millions de francs). Ce contrat est forfaitaire, mais révisable six mois après la sortie du premier prototype.

Installés à Coblence, en Allemagne fédérale, une agence « exécutive » et un bureau de programme traiteront avec les industriels auxquels sont déjà associés – sans que l'armée britannique ait commandé de Tigre à ce jour – le groupe Rolls Royce (pour le moteur) et le groupe British Aerospace (pour le missile), à hauteur de 15 % à 20 % de l'ensemble du projet.

Les discussions en cours pour la constitution du holding dépassent largement le cadre de cette agence de Coblence. En effet, l'alliance entre les divisions « hélicoptères » de MBB et d'Aérospatiale devrait reposer à la fois sur le programme Tigre et sur un second projet d'hélicoptère, le NH-90, voué au soutien logistique et à la lutte antinavires, pour lequel l'Italie et les Pays-Bas rejoindraient l'Allemagne fédérale et la France.

Les répartitions financières et industrielles ne sont pas définitivement arrêtées, mais le schéma du partenariat retenu – pour une commande globale de six cents exemplaires – pourrait être le suivant : 36,3 % chacun pour l'Italie et la France ; 21,7 % pour l'Allemagne fédérale et 5,7 % pour les Pays-Bas. *« Nous sommes très optimistes sur le lancement de cet hélicoptère »*, a dit M. Martre.

Sur la base de ces deux programmes, le holding franco-allemand Eurocopter, tel qu'il est en discussion, permettrait d'avoir une politique commune de gamme de produits réunissant autour de MBB et d'Aérospatiale les autres industriels européens qui le souhaitent : la société italienne Agusta et la société britannique Westland qui cherche, selon M. Martre, à *« équilibrer ses alliances européennes et américaines »*.

Le président du groupe Aérospatiale ne se montre pas inquiet des répercussions de l'unification allemande sur le regroupement des forces européennes en matière de fabrication d'hélicoptères civils et militaires. *« L'Allemagne fédérale*, estime M. Martre, *est un partenaire fiable. Quand il est lancé par lui, tout programme est poursuivi. Avec MBB, la coopération est féconde. Je ne pense pas que ces deux programmes d'hélicoptères en cours soient remis en question. »*

JACQUES ISNARD

## SPORTS

HIPPISME : l'inculpation de quatre entraîneurs

### Blanchir sous le harnais

**L'inculpation de quatre entraîneurs et d'un vétérinaire pour infraction à la législation sur les substances vénéneuses et les stupéfiants a mis en émoi les milieux hippiques, qui cherchaient à restaurer leur image de marque avant la désignation d'un nouveau président du PMU.**

En janvier 1989, un fait sans précédent s'était produit dans le domaine de la répression antidopage hippique (*le Monde* du 20 mars).

En quelques jours, à Vincennes, huit chevaux de trot étaient déclarés « positifs » en clenbuterol, une molécule de la ventipulmine, produit auxiliaire de la respiration mais aussi à propriétés anabolisantes. Leurs entraîneurs mis en cause étaient d'abord sanctionnés d'une amende de principe puis blanchis sous la pression des socioprofessionnels majoritaires dans les instances dirigeantes de la spécialité.

Pour préserver les apparences, une commission d'enquête était créée, présidée par le docteur Rouzaud, commissaire de la société. Elle était chargée de revoir la procédure d'expertise et ses modalités mais surtout de faire oublier ses péripéties.

Ce laxisme avait déplu aux experts du laboratoire d'analyse mais encore plus aux fonctionnaires de la police des courses et des jeux. Certains que les faits n'étaient pas dus au hasard ni à la loi des séries, mais en liaison les uns avec les autres. Sur commission rogatoire, ils entamaient une enquête serrée voilà plus d'un an. Elle a débouché la semaine dernière sur une série de descentes de police à Chantilly et à Grosbois, centres d'entraînement de galop et de trot.

Différents professionnels, « clients » du docteur Han Georg Stihl, étaient interpellés. Celui-ci apparaissait rapidement comme le personnage central de l'affaire. Vétérinaire suisse de renommée internationale, à la fois chirurgien et praticien, c'est un spécialiste des soins des jambes des chevaux. Il est très connu, depuis des années, autant dans le milieu des courses que des concours hippiques, puisqu'il a été, notamment vétérinaire pour l'équipe ouest-allemande aux Jeux de Séoul.

Pourtant, Han Georg Stihl est *persona non grata* en France faute d'équivalence entre nos diplômes et ceux de la Suisse. De plus, très jalousé pour ses résultats par beaucoup de ses confrères car trop apprécié de nombreux entraîneurs, il aurait eu la fâcheuse habitude de transporter lui-même sa pharmacie : des médicaments suisses dont l'efficacité est bien connue.

Il les aurait ainsi importés illégalement chez plusieurs des personnes mises en cause : Jan Kruithof, l'un des plus importants professionnels du trot avec une grosse clientèle étrangère notamment, madame la marquise de Moratalla, propriétaire de Potin d'Amour, un cheval à problèmes, héros malheureux du dernier prix d'Amérique (une plainte pour son distancement dans cette course venait d'être déposée quelques jours plus tôt) ; Pierre Levesque, d'une grande famille du trot, jeune driver très populaire, de même que son cousin Bertrand de Folleville, fils d'un vice-président de la Société du cheval français ; Emmanuel Chevalier du Fau, qui entraînait quelques chevaux de $M^{me}$ Stilh.

Ces quatre personnes ont été présentées à $M^{lle}$ Michèle Luga, juge d'instruction, qui les a inculpées d'*« infraction à la législation sur les substances vénéneuses et les stupéfiants »*. Il s'agirait surtout d'anti-inflammatoires. Mais aucun médicament, qu'il soit destiné aux hommes ou aux animaux, ne peut légalement être détenu à domicile sans ordonnance. Depuis, dans les centres d'entraînement, les armoires à pharmacie se sont vidées et les poubelles se sont remplies.

Pour Jan Kruithof, les faits seraient plus graves. Il est également accusé de tentative d'escroquerie, sa jument Tatiana de Chenu ayant été positive dans la fameuse rafle » de l'année dernière.

Les sociétés de courses sont très ennuyées par ce tapage. Du côté du trot, on déclare seulement que les effectifs des entraîneurs mis en cause seront systématiquement contrôlés. Pour le galop, les commissaires ont évoqué le dossier samedi 24 mars. Ils ont publié un communiqué où ils ont reproché à la presse une interprétation erronée : *« Pour avoir notamment parlé de dopage, ce qui n'est pas exact au pied de la lettre puisqu'il ne s'agit pas de faits concernant directement la régularité des courses. »*

Quant aux entraîneurs, qui se déclarent tous solidaires de leurs confrères, ils sont désemparés et inquiets. Dans la compétition acharnée, les capitaux en jeu sont énormes. Beaucoup ont du mal à équilibrer leur budget. Pour retenir les propriétaires, il faut des résultats. Or un cheval de course, grand athlète, très fragile, doit en permanence être suivi médicalement.

Tous les mentors cherchent donc le meilleur vétérinaire, les médicaments les plus performants. Selon le code, tous les soins sont permis à condition que le cheval ne soit pas « sous influence » pendant la course. Aux Etats-Unis, dans plusieurs Etats, on va plus loin dans la fontière qui sépare les soins du dopage puisque les traitements sont autorisés même avant la course à condition d'être officiellement déclarés aux organisateurs et connus du public.

Car dans ce débat, il ne faut pas oublier les parieurs. Ce type d'affaires les met en colère mais les laisse également sceptiques. Sont-ils tentés pour autant de moins jouer ? Dimanche 25 mars, à Auteuil, le chiffre d'affaires a été médiocre, en baisse sur l'année dernière. Comme nous le faisions remarquer à un dirigeant, il répondait, imperturbable : *« L'affaire que vous évoquez n'y est pour rien. Si les jeux sont en diminution, c'est à cause de l'heure d'été. »* En somme, c'est toujours la faute des autres : les entraîneurs se sont laissé surprendre par le passage du laitier et les turfistes ont oublié de mettre leurs pendules à l'heure.

GUY DELABROSSE

FOOTBALL : la situation des Girondins de Bordeaux

### M. Chaban-Delmas soutient M. Claude Bez

BORDEAUX

*de notre correspondante*

Les conseillers socialistes de Bordeaux, qui siègent dans l'opposition à M. Jacques Chaban-Delmas, ont repris l'offensive contre le président des Girondins de Bordeaux, M. Claude Bez et la direction du club. Ils s'appuient sur le rapport général du commissaire aux comptes concernant l'exercice 1988-1989. Arrêté au 30 juin 1989, ce rapport indique une perte d'exploitation de 113 957 728 F. Les emprunts du club s'élèvent à 137 321 968 F (*le Monde* du 27 mars).

Lundi 26 mars le débat s'est poursuivi au cours du conseil municipal qui votait le budget primitif 1990. En l'absence du leader de l'opposition locale, M. Jacques Chaban-Delmas a repris l'avantage.

*« Parler de faillite est une erreur flagrante*, s'exclama le député maire de Bordeaux, *il faut parler de dettes. »* Selon lui le déficit de 120 millions doit être diminué de 50 millions, de francs qui représentent l'évaluation des *« stocks joueurs »* à comptabiliser dans le résultat d'exploitation en cas de liquidation du club.

Pour ce qui concerne la subvention municipale, qui selon l'opposition devrait être portée de 8 millions à 14,5 millions de francs, le maire a indiqué : *« Ces 14,5 millions représentent l'ensemble des subventions aux clubs de haut niveau. Notre subvention aux Girondins de Bordeaux reste inchangée à 8 millions de francs. C'est l'une des moins élevées de France. »* Le député et maire de Bordeaux a également volé au secours de Claude Bez : *« C'est la cheville ouvrière du club. »*

Cependant le débat n'est pas clos. La ville de Bordeaux devrait prochainement être sollicitée pour garantir un nouvel emprunt pour le club, dans l'hypothèse où il voudrait *« acquérir »* de nouveaux joueurs pour participer à la Coupe d'Europe.

GINETTE DE MATHA

### RÉSULTATS

BOXE

**Championnat d'Europe des super-welters**

Le Français Robert Delé a conservé le titre européen des super-welters en battant, lundi 26 mars, au pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne, l'Irlandais Terry Magne par abandon à la troisième reprise.

SKI ALPIN

**Championnats de France masculins à Val d'Isère**

**Slalom spécial.** – 1. Bianchi (Savoie), 1 mn 31 sec 48 ; 2. Bouvet (Mont-Blanc), 1 mn 31 sec 93 ; 3. Tussidor (Italie), 1 mn 32 sec 52...

**Slalom géant.** – 1. Duvillard (Mont-Blanc), 2 mn 21 sec 48 ; 2. Noviant (Pyrénées-Est), 2 mn 21 sec 64 ; 3. Gaidet (Savoie), 2 mn 21 sec 70...

**Super-G.** – 1. Noviant (Pyrénées-Est), 1 mn 28 sec 52 ; 2. Cretier (Savoie), 1 mn 29 sec 45 ; Rey (Dauphiné), 1 mn 29 sec 49 ; ...7. Picard (Savoie), 1 mn 30 sec 37...

## ÉCHECS

Ayant écrasé Timman (6,5-2,5)

### Karpov retrouvera Kasparov en finale du Championnat du monde

En gagnant, lundi 26 mars à Kuala-Lumpur (Malaisie), la neuvième partie de son match contre Timman, Anatoli Karpov a remporté la finale du tournoi des candidats et le droit de rencontrer, en octobre à New-York puis, à partir de novembre à Lyon, Garry Kasparov à qui il essaiera, pour la troisième fois, de ravir le titre mondial que lui arracha « l'aigle de Bakou » en 1985.

Si personne (et peut-être pas Timman lui-même) n'imaginait une défaite de Karpov, nul ne pensait que le grand maître néerlandais puisse subir un pareil écrasement : 6,5 à 2,5 en neuf parties seulement soit quatre victoires (1re et 9e parties avec les Noirs, 4e et 8e avec les Blancs) et cinq nulles pour l'ancien champion du monde. Il est vrai que le jeu de Timman, durant les neuf parties (sur les douze prévues), a été soit brouillon soit téméraire convenant bien à l'expérience et à la solidité de Karpov qui s'est, en somme, contenté de contrer les offensives courageuses mais vaines de son adversaire et de ramasser la mise.

Ce ne sera pas facile contre Kasparov, qui entend lui *« régler son compte une fois pour toutes »*. Si l'écart, au classement ELO, entre Timman et Karpov est de 50 points, il est entre Karpov (2730) et Kasparov (2800) de 70 points. Rudes journées, à venir pour le challenger. Belles journées pour les amateurs.

B. de C.

## RELIGIONS

### Le Ramadan a commencé en France

Une commission d'imams et de responsables d'associations musulmanes en France a décidé, lundi soir 26 mars à la mosquée de Paris, après consultation des pays musulmans, que le Ramadan devait commencer, pour les trois millions de musulmans en France, le mardi 27 au lever du jour.

La fixation du début du Ramadan n'est jamais facile, compte tenu des conditions atmosphériques. Le jeûne commence le lendemain de la nuit, appelée *« nuit du doute »*, où apparaît le premier croissant de lune. C'est pourquoi la tradition islamique commande qu'un grand nombre de personnes dignes de confiance aient vu l'astre pour que le Ramadan puisse commencer.

Ces dates provoquent toujours de vives discussions dans les pays musulmans et dans l'émigration, en France notamment où chaque association préférait jusqu'à ce jour se fier aux décisions de son pays d'origine.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 26 et mardi 27 mars 1990 :

UN DÉCRET

● N° 90-267 du 23 mars 1990 relatif à l'importation, à l'exportation et au transit de déchets générateurs de nuisances.

DES ARRÊTÉS

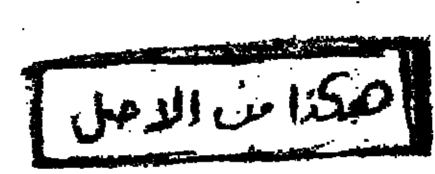
● Du 19 mars 1990 fixant pour l'option internationale du baccalauréat les dates et horaires des épreuves d'examen de la session de 1990.

● Du 14 mars 1990 relatif à l'aide financière accordée aux théâtres lyriques et aux orchestres et groupes vocaux professionnels.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires, option industries alimentaires régions chaudes.





# SCIENCES • MEDECINE

## La palette des magdaléniens

*Les techniques modernes d'analyse montrent désormais que les artistes préhistoriques maîtrisaient un très subtil savoir-faire*

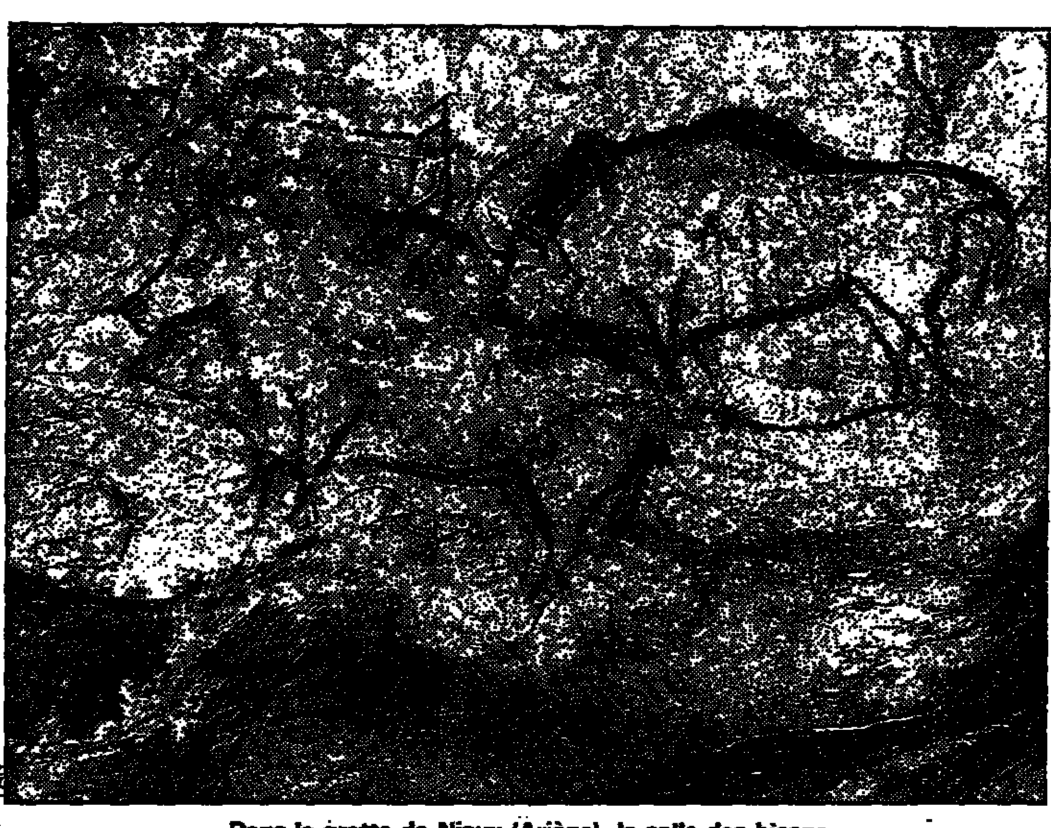
LES peintres préhistoriques qui ont orné les parois de dizaines de grottes de bisons, de chevaux, de vaches, de bouquetins étaient de merveilleux artistes. Leur sûreté de main, leur art du modelé, leur aptitude à profiter des reliefs naturels de la roche, sont universellement admirés depuis près de cent ans.

En revanche, les techniques étaient peu connues et la datation de ces chefs-d'œuvre parfois assez incertaine.

Or on sait maintenant que l'équipement du laboratoire de recherche des Musées de France (LRMF), complété l'année dernière par AGLAE (accélérateur Grand Louvre d'analyse élémentaire), peut apporter aux préhistoriens des informations extraordinairement nouvelles sur les peintures que nous ont laissées nos lointains ancêtres.

Etant entendu que les prélèvements nécessaires aux analyses sont microscopiques, au sens littéral du terme, et ne portent donc pas atteinte à l'intégrité des œuvres à étudier.

Deux spécialistes du LRMF, MM. Philippe Walter et Michel Menu, ont étudié en 1989, dans un microscope électronique à balayage couplé avec une microsonde, des peintures rouges et noires ornant dix objets d'art mobilier de la grotte de la Vache (1) du Magdalénien final (11 000-10 000 avant Jésus-Christ) conservés au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.


YAN

*Dans la grotte de Niaux (Ariège), la salle des bisons.*

### Une réflexion et un travail préalables

Les résultats des analyses ont été très surprenants. Jusqu'alors, on pensait que les couleurs utilisées par les artistes préhistoriques étaient seulement un pigment écrasé et délayé dans de l'eau : de l'hématite (oxyde de fer) pour le rouge, de l'oxyde de manganèse ou du charbon de bois pour le noir. Or ces études ont montré que la composition des peintures de la grotte de la Vache est bien plus complexe.

Il y a le pigment, bien sûr, mais aussi d'autres minéraux écrasés : biotite – une variété de mica noir – et feldspath potassique faisant office de charge épaississante et un liant liquide encore indéterminé (2).

Des expérimentations ont prouvé que ce mélange nécessitait moins de pigment, s'étalait mieux et évitait que la peinture se craquèle au séchage.

Peindre vers 12 000-10 000 avant Jésus-Christ supposait donc une réflexion et un travail préalables nécessitant des processus mentaux complexes.

A la vue de ces résultats inattendus, MM. Walter et Menu sont venus faire soixante-cinq prélèvements de quelques dixièmes de milligramme chacun sur les peintures de la grotte de Niaux et du réseau René-Clastres (Ariège), sous la conduite de M. Jean Clottes, directeur des antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées et avec l'accord, bien évidemment, de la sous-direction de l'archéologie du ministère de la culture.

A Niaux, on a trouvé trois « recettes » de peintures. La première a la même composition que celle de la grotte de la Vache ; la deuxième, utilisée pour deux ou trois animaux seulement, a une charge de talc ; la troisième n'a que du feldspath potassique comme charge.

Quant aux peintures du réseau René-Clastres, elles sont faites selon une seule « recette », celle de la grotte de la Vache.

### Différences chronologiques ou culturelles ?

Pourquoi les peintres ont-ils utilisé des recettes différentes ? Pourquoi n'y a-t-il qu'une recette dans la grotte de la Vache et dans le réseau René-Clastres et trois dans la grotte de Niaux ?

Bien entendu, on ne peut émettre que des hypothèses fondées sur la chronologie ou sur la culture. C'est-à-dire que les peintures n'ont pas forcément été faites à la même époque ou qu'elles ont été l'œuvre de groupes particuliers (ethnies, jeunes, vieux, femmes, hommes, etc).

Pour essayer de trouver une réponse, d'autres analyses ont été faites sur les peintures de sept objets mobiliers venant de la grotte d'Enlène et de dix autres venant de celle du Mas-d'Azil (3), situées, elles aussi, en Ariège.

### Des impuretés révélatrices

Les deux grottes sont bien datées comme étant du Magdalénien moyen (12 000-11 000 avant Jésus-Christ). Toutes les peintures analysées ont une charge faite seulement de feldspath potassique.

Faut-il conclure qu'au Magdalénien moyen la « sauce » ne comprenait que du feldspath potassique et que, au Magdalénien final, elle avait été complétée par de la biotite ?

Si c'était vrai, il faudrait admettre que les peintures de Niaux ont été faites en plusieurs étapes s'étalant sur quelques millénaires. Déjà l'abbé Henri Breuil (1877-1961), le « pape » de la préhistoire, l'avait suggéré. Mais André Leroi-Gourhan (1911-1986) avait ensuite pensé que les peintures de Niaux étaient toutes du même style et donc de la même époque.

MM. Menu et Walter ont alors utilisé plusieurs appareils, dont AGLAE, pour analyser quinze peintures du panneau central du « salon noir » (le fond d'une des galeries de Niaux), toutes faites selon la même recette que les peintures de la grotte de la Vache. Ils y ont trouvé de très subtiles différences dans les impuretés (barytine, rutile, albite, etc.) présentes inévitablement à l'état d'éléments traces dans tous les minéraux naturels (4).

Trois de ces peintures ont des impuretés différentes de celles des douze autres. Cela est dû, très probablement, à des « pots de peinture » mélangés – selon la même recette – à des moments successifs, mais par les mêmes artistes, ou au même moment mais par plusieurs artistes ou « ateliers » ayant des sources différentes de matières premières. La poursuite de cette étude conduira à l'identification géographique de ces sources.

Un échantillon, prélevé dans le « salon noir » et analysé au LRMF, s'est révélé être un mélange curieux de charbon de bois et de peinture à base d'oxyde de manganèse.

Ce résultat puis l'examen à la loupe binoculaire de la peinture *in situ* ont montré que ce dessin analysé et la plupart des autres animaux du « salon noir » avaient été faits en deux étapes : d'abord une première esquisse a été tracée au fusain (un bout de charbon de bois).

Ensuite, cette esquisse a été couverte par de la peinture. Cette façon des artistes magdaléniens de travailler en deux temps ne se retrouve pas dans les autres galeries profondes de Niaux : là, il n'y a que des dessins, admirables certes, mais rapides, « de chic ». Pour M. Clottes, on peut en conclure que les dessins des galeries profondes ont été tracés, selon une inspiration subite, lors de brèves incursions.

Pour les animaux du « salon noir », la peinture appliquée après le dessin au fusain témoigne d'une pensée réfléchie, élaborée, justifiée si l'on imagine qu'il s'agissait là de sanctuaires.

**YVONNE REBEYROL**

*Lire la suite page 19*

(1) Les grottes de la Vache et de Niaux sont en Ariège, à 150 mètres l'une de l'autre. La grotte de Niaux est longue de plus de 2 kilomètres. Elle communique actuellement avec le réseau René-Clastres par une série de galeries et de lacs longue de près de 1 kilomètre.

(2) M. Claude Pepe (laboratoire de spectrométrie moléculaire de l'université parisienne Pierre-et-Marie-Curie) essaye actuellement de trouver la nature de ce liant.

(3) Ces objets étaient presentés au Grand Palais dans la récente exposition « Archéologie de la France, trente ans de découverte ».

(4) AGLAE a montré que ces impuretés représentent, à elles toutes, un pour mille de la masse des peintures.

## Fissures et fission

Onze ans après le terrible accident qui conduisit, le 28 mars 1979, à la fonte partielle de son réacteur n° 2, la centrale nucléaire américaine de Three Mile Island fait toujours l'objet d'une surveillance étroite. Pourtant, 99 % des quelque 150 tonnes du combustible contenu dans le cœur de ce réacteur ont été évacués, réduisant ainsi de façon importante les risques de contamination par des matières nucléaires, tandis que tout a été mis en œuvre pour maintenir l'installation sous cocon pour une période de trente ans. Coût de l'opération : un milliard de dollars.

Si ces actions et ces dépenses sont de nature à rassurer une opinion fortement ébranlée depuis par la catastrophe de Tchernobyl, il n'en reste pas moins que la tranche n° 2 de la centrale de Three Mile Island demeure pour les spécialistes de la sûreté un formidable laboratoire. Car voilà un réacteur qui a connu l'un des pires scénarios catastrophes imaginés par les experts (perte d'alimentation en eau de refroidissement) sans que l'environnement ou les populations voisines aient eu à en souffrir.

C'est la raison pour laquelle l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) a, en plus de travaux menés par d'autres agences, patronné deux études internationales dans le but de mieux comprendre l'accident et de pouvoir ainsi contribuer à l'amélioration de la sûreté des réacteurs de ce type.

La première de ces études, aujourd'hui achevée, a consisté à prélever des échantillons du cœur pour déterminer le comportement de ces matières très radioactives et donc très dangereuses que sont les produits de fission.

La seconde, pour laquelle 7 millions de dollars ont été débloqués par la Commission américaine de réglementation nucléaire (NRC), a porté sur le prélèvement dans des conditions extrêmement difficiles (télémanipulations sous 12 mètres d'eau) de quinze échantillons sur la face interne de la cuve d'acier du réacteur. Si l'accident a pu être contenu, c'est bien grâce à la résistance de cette pièce dont les parois de 13 centimètres d'épaisseur sont couvertes d'une couche d'acier inoxydable.

Comment cette couche de protection a-t-elle résisté ? C'est tout le but de cette nouvelle étude à laquelle se sont associés, outre le Japon, plusieurs pays européens (République fédérale d'Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Royaume-Uni, Suède et Suisse).

Les résultats de ces examens ne seront pas connus avant 1992, mais l'on sait déjà, pour l'avoir vu sur les films des caméras introduites dans le cœur du réacteur, que des fissures de 15 centimètres de long, larges de 2,5 millimètres et profondes de 1,5 millimètre se sont produites au moment de l'accident ! Ce qui en dit long sur les contraintes de pression et de chaleur que la cuve a eu à supporter.

**JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU**

## Le temps éclaté

*La biologie et la physique modernes donnent des définitions différentes du temps*

UN magasin de porcelaine, dévasté, réduit en miettes. Entre – à reculons – un éléphant. Lorsqu'il quitte les lieux quelques minutes plus tard, tout est en ordre, les porcelaines intactes sur leur rayonnage...

Imaginons de même une tasse de café se réchauffer spontanément, un être vivant rajeunir – ou un galet sortir de l'eau, comme éjecté par des milliers de gouttelettes, pour venir atterrir dans une main humaine... Impensable bien sûr, sauf à considérer un film se déroulant à rebours : dans la vie courante, les phénomènes naturels sont rarement réversibles, et la « flèche » du temps impossible à inverser. Paradoxe : le monde que décrit la science, lui, est apparemment rempli de processus réversibles. *« Pour nous autres physiciens convaincus, la distinction entre le passé, le présent et le futur n'est qu'une illusion »*, soutenait Einstein. Alors ? L'irréversibilité du temps, mirage ou réalité ? La question divise depuis plusieurs siècles les scientifiques, physiciens autant que biologistes.

Avant Galilée, pourtant, tout était simple. Le temps médiéval réglait certes la vie des hommes, mais ne jouait pas un rôle réel dans les phénomènes scientifiques – pour la bonne raison qu'on ne savait pas encore le mesurer de façon suffisamment précise. A cette époque, d'ailleurs, l'esprit ne distinguait pas vraiment le temps de l'instant – défini simplement par Aristote comme la limite entre l'avant et l'après. Pas plus qu'il ne concevait, imprégné de culture biblique, les intervalles de temps supérieurs à quelques milliers d'années.

Après des siècles de tradition aristotélicienne, et grâce au développement de la chronométrie, les physiciens, dès la Renaissance, purent progressivement aborder la décomposition des mouvements physiques. Ce fut Galilée, et la chute libre des corps ; puis Newton, avec la loi de la gravitation universelle et la conception mécaniste de l'univers. Moins d'un siècle plus tard, la dimension temporelle des sciences de la nature sortait elle aussi du dogmatisme religieux : avec le géologue Charles Lyell et le biologiste Charles Darwin, le monde, brusquement, s'installait dans une durée de plusieurs millions d'années. Le temps, définitivement, devenait une composante essentielle de la pensée scientifique.

On en était là, lorsque Einstein, au début de ce siècle, introduisit la théorie de la relativité générale et la notion d'espace-temps à quatre dimensions. En moins d'une dizaine d'années s'écroulait ainsi l'édifice établi par Newton, fondé sur le découplage entre l'espace cartésien et le temps universel. $E = mc^2$ : le temps perdait son caractère absolu, devenait capable de se dilater.

**CATHERINE VINCENT**

*Lire la suite page 19*

# Radioscopie d'un hôpital de province

*Le nouvel établissement de Draguignan installé sur le versant d'une colline où l'on essaie d'humaniser la souffrance et parfois la mort*

*Draguignan*

*De notre envoyé spécial*

C'EST juste un hôpital : l'observatoire *anodin* de la vie et de la mort, et de *leur no man's land incertain.* Une collection d'im*puissances et de petits miracles*, l'alchimie, à forte odeur d'éther, du fatalisme et de l'entêtement, avec la trouille pour tout mouvement de rotation perpétuel et une technologie aseptisée comme seule espérance. Juste un hôpital, en France, en 1990.

Ou alors autre chose, un musée, une maison de la culture, un espace moderne posé sur un décor euphorisant de collines de pins qui retarde, repousse l'évocation de l'enferme*ment par* la maladie. Le centre hospitalier de Draguignan, ouvert en 1985, a voulu rendre sa fonction « *humainement supportable* ». Un concours d'architecture avait été lancé pour une création de pointe, et le projet a abouti à ce logo de modules cubiques et de terrasses, une sage audace administrative qui *doit se situer entre les bâtisses de* type Duquesne, comme à Hyères, et Fontenoy (1000 lits), comme l'Hôpital nord de Marseille.

Des malades prennent le soleil, en robe de chambre, allongés sur l'herbe des pelouses, au milieu de sculptures. L'air est doux, et le centre hospitalier s'étire, dehors, par les promenades de ses patients sur les pentes mauves du haut Var. Au loin, invisible, mais obsédante, la mer. Ni mur ni avertissement au passant : « *Hôpital, silence* ». Un arrêt de bus. Des bancs. Un discret panneau, « *Urgences* », *guide les ambulances* jusqu'à l'arrière des bâtiments. Ici, par la porte principale, on entre, on sort sur ses jambes, face aux paysages optimistes de la campagne dracenoise. La colline a pour nom Malmont. Le quartier, les Sales Noms inutilisables. Alors, le centre s'appelle simplement l'« hôpital public ».

Des malades fument, échappés du service de pneumologie, assis sur les marches, entre un plan d'eau et des bacs de fleurs. Une jeune toxicomane fait les cent pas, sans déranger les rêveries tabagiques. « *Il ne peut plus nous arriver grand-chose*, dit un des fumeurs. *Alors, ils nous laissent griller quelques cigarettes tous les jours. J'espère que cette fille aura plus de chance. Elle a quel âge ? Vingt ans ?* »

Le hall ressemble à celui d'un théâtre. Des mobiles pendent du plafond. Partout, des tableaux ou des reproductions de contemporains, traits de vie sur des murs aux couleurs gaies. Le marchand de journaux expose des peluches. « *Je ne peux vendre que de la meilleure qualité* », explique-t-il. Le restaurant est plus *design* qu'un « *Mc Do* ». Dans les étages, les couloirs s'évasent, s'arrondissent, parce que les angles droits soulignent trop l'angoisse.

La directrice, M^me Marie-Christine Escriva, déplore que les chemises des patients ne se ferment toujours qu'au moyen de lacets. « *C'est humiliant*, dit-elle, *surtout pour les malades des chambres doubles.* » Ces chemises laissent voir les chairs. Les pensionnaires ne se plaignent pas. Beaucoup ont connu d'autres *hôpitaux, des couloirs à angles* droits, des murs sales de mauvais présages, des soins donnés avec mauvaise humeur. « *Ici, on est bien traités* », confie une vieille dame qui achève dans une chambre ensoleillée de médecine générale sa longue tournée des hôpitaux du Var.

Comme d'autres, elle n'a jamais possédé, chez elle, un fauteuil de cuir semblable à celui dans lequel, près de la fenêtre, elle ferme les yeux pour mieux retenir des souve*nirs qui se brouillent.* La *télévision* est gratuite pour tous. Le téléphone est installé à côté des cinq cents lits. « *Nous tenions à ce que cela ressemble le moins possible à un hôpital* », note la directrice.

Malgré cette volontaire confusion des genres, « Draguignan » ne tient pas du miracle dans l'habituelle grisaille de l'univers médical. Rien d'un cas unique : toutes les constructions récentes s'éloignent du vieux modèle des mouroirs ano*nymes et cherchent en tâtonnant* les clés d'un humanisme solidaire de la maladie. Cet établissement-là est simplement un peu en avance sur son temps provincial, la préfiguration de ce que le pays proposera demain comme moyenne nationale. Un hôpital général, dit « *de proximité* », pour rattraper l'injustice faite aux chefs-lieux de département par rapport aux grandes villes dotées *de CHU.*

## « Snobisme »

Depuis 1985, les malades du haut Var ne sont plus obligés de gagner la côte, Nice, Marseille ou encore Fréjus pour se faire soigner. L'hôpital possède « *un plateau technique* » aux normes, un bloc opératoire et une unité de réanimation, des lits de *soins intensifs*, des services de chirurgie, de cardiologie, de gynéco-obstétrique, etc. Ce n'était pas un luxe : préfecture fantôme, peu à peu vidée de toute influence économique au profit du bord de mer, la ville aurait mérité un nouveau centre public depuis près de trente ans.

Le vieil hôpital, avec ses salles communes, n'accueillait guère plus que des indigents. Les autres avaient le choix entre les cliniques privées, propriété d'un adjoint au maire, et « la fuite vers la *Côte* », surtout vers Fréjus, où, en prévision du déclin de Draguignan, on avait laissé l'hôpital local se surdimensionner.

*La médecine hospitalière* a connu un destin inverse de toutes les activités dracenoises. Le changement de site, la modernisation, ont coïncidé avec le départ en retraite de vieux médecins et avec l'arrivée de plus de jeunes chefs de clinique venus de toute la France. Les succès du centre ont été rapides, en chirurgie, en cardiologie. « *Aujourd'hui, le snobisme, c'est de venir accoucher chez nous* », explique un interne. *L'hôpital, cet* été, aura son scanner. On en parle depuis des mois en ville, et la nouvelle a provoqué un afflux d'inscriptions, même parmi les simples migraineux.

La ville est fière de ses cubes des collines. Même la bourgeoisie évite désormais, sauf pour des analyses ou des interventions très spécialisées, de se rendre à Nice. « *Le phénomène est le même dans toute la France*, note un chirurgien. *Les gens ne veulent plus de ces longues attentes pour des rendez-vous loin de chez eux, de ces voyages en ambulances. La proximité, à travers la maladie, est devenue une revendication.* »

« Draguignan » se situe dans la moyenne haute de l'appareil hospitalier, entre les CHU, les grandes unités intensives où avance la recherche, et le traitement des pathologies moyennes que l'hôpital renvoie vers les cliniques, la médecine privée ou les centres de réadaptation fonctionnelle. Le taux de remplissage *dépasse 80 %, et, selon* M^me Escriva, c'est déjà trop. Au-delà, les services sont encombrés de lits dans les couloirs, les patients changent de service en fonction des places disponibles. L'hôpital tourne trop vite, avec moins d'attention, moins d'humanité.

La modernité même du centre, l'expansion hospitalière, font naître des besoins difficiles à réfréner dans un univers de souffrance. Les dépenses de pharmacie sont en augmentation de 20 % par an, patients et médecins estimant mériter les meilleurs médicaments. Des chefs de service souhaitent pouvoir disposer d'un matériel moderne, de pacemakers, de pinces à autosoudure pour l'abdomen, etc. Indéniables progrès, mais mal adaptés à un hôpital limité par les statistiques. Bon nombre d'interventions se présentent ici trop rarement pour qu'on autorise une recherche, une dépense régulière. Impensable d'y développer par exemple un centre de chirurgie cardiaque, malgré le désir de certains médecins. Ou de pratiquer l'in-vitro, malgré les compétences d'une *jeune gynécologue.*

La spécificité de « Draguignan », c'est la bonne médecine d'un pays développé. Une chirurgie sûre. L'application de techniques éprouvées ailleurs. Pas une médecine au rabais *pour ville moyenne.* La *juste équité* nationale : un réel confort de soins, *une rapidité d'intervention*, et surtout cet « *accompagnement* » du *malade, toujours prôné*, rarement trouvé. *Cela doit être notre réelle spécialité*, dit Mme Escriva. *Notre compétence véritable.* »

Malgré son dynamisme, la solidarité entre ses équipes, l'hôpital n'échappe pas aux vieux maux connus. Le mandarinat, même relatif, puisque « Draguignan » soigne sans professeurs. Les querelles ou les prééminences de services. Le laisser-aller des horaires de consultations externes. *Le besoin de hiérarchie.* « *Depuis l'arrivée des TUC, même les filles de salle vont mieux car elles ont quelqu'un à commander* », plaisante un médecin. La loi du silence entre médecins sévit ici aussi, les *plus jeunes hésitant à dénoncer les* fautes de leurs aînés.

*Défauts chroniques de tout le* système hospitalier, simplement moins sensibles ici. Défauts dépassés par la recherche d'un style propre, « *d'une plus grande préoccupation du malade* ». « *C'est cela l'avenir d'un hôpital comme celui-ci*, note un chirurgien : *sa disponibilité plus grande que dans un CHU* ».

## « Quatre-vingt-dix pour cent de ma chance »

*Le docteur Giannoni, chirurgien*-dentiste en ville, se souviendra sans *doute longtemps de son séjour au* centre des collines. Après une opéra*tion à cœur ouvert, deux pontages*, il est victime d'un éclatement de la rate au cours d'un accident de circulation. « *90 % de ma chance*, dit-il, *viennent du fait que cet hôpital existait. Tout était prêt, ils m'attendaient. Ils m'ont opéré.* »

Depuis, le docteur Giannoni est devenu un ardent défenseur de « son » hôpital. Pendant son séjour, il a invité beaucoup d'amis, de proches, « *à venir voir par eux-mêmes* ». Il a souvent croisé un clochard, aussi bien traité que lui. Il s'est étonné de ne pas voir de malades alités dans les couloirs. Il a loué la gentillesse, la nourriture, l'environnement général.

M^me Escriva et la direction cherchent les moyens de rendre cet hôpital toujours plus opérationnel. « *Réduire son intervention aux choses importantes, limiter les bilans de santé inutiles, les analyses déjà faites à l'extérieur, éloigner les soins primaires.* » Tout cela dans un but : préparer l'hôpital à la prochaine étape souhaitée pour cette médecine hospitalière intermédiaire : son humanisme. Plus qu'ailleurs, le sujet est ouvertement abordé ici. Comment viser à la fois à la compétence et à un meilleur accompagnement du malade ? « *Nous n'avons pas été formés à ça*, reconnaît un obstétricien. *Et pourtant, tout le monde sait bien que c'est cela notre avenir.* »

« *Cela* » occupe déjà beaucoup de médecins et d'infirmières de l'hôpital, d'infirmières surtout, et d'aides-soignantes : le service de médecine générale, lieu géométrique de tous les soucis du centre. Un service sans autre définition que le temps qui passe, l'inévitable. L'ultime étape. Un fourre-tout où se retrouvent ceux pour qui la chirurgie ne peut rien. Beaucoup de vieux, surtout des vieux. Le « créneau », en termes économiques, la charge à venir, du point de vue de la direction. Beaucoup de questions non résolues pour les médecins. Et un quotidien désespérant pour le personnel soignant.

Ils occupent tous les lits, visages *blanchis*, corps diaphanes, mourant lentement de presque rien. Parce que en 1990 les vieux *meurent seuls*, sans famille, loin de chez eux. Emportés, l'hiver, par une sale grippe qui n'en finit pas. L'été, *par* la déshydratation.

A la fenêtre de sa chambre, une vieille dame regarde les collines en parlant du port de Saint-Tropez. On croirait qu'elle prie, mains jointes, minuscule dans sa robe de chambre. L'aide-soignante lui raconte les bateaux, le port qu'elle ne reverra plus. Chaque jour, le même dialogue, absurde et touchant, à propos d'un bord de mer inaccessible. L'aide-soignante confie : « *Je n'y peux rien : à chaque fois, je suis toujours aussi émue. J'invente des descriptions, de peur qu'elle se réveille de ses pensées.* »

La médecine générale, c'est aussi le lieu des révoltes contre l'impuissance, des infirmières épuisées nerveusement. « *Ici, on ne voit jamais des gens qui vont bien* ». Elles envient le service de gynéco, marqué par les cris du début de la vie. Elles disent : l'hôpital, c'est la prison, « *mais ici, c'est la prison avec la peine de mort* ». Ici se forge dans la désespérance la spécialité hospitalière de l'avenir, au prix des dépressions, des *démissions et de l'héroïsme.* Ici, s'invente, douloureusement, une autre attitude, réaliste et digne, face à « *la mort promise* ».

Le personnel égrène des questions à usage universel de la décennie à venir. Comment rester quand on est certain que la vie perd à tous coups ? Pourquoi s'acharner sur des vieillards qui, peut-être, n'en demandent pas tant ? « Draguignan » s'enorgueillit de n'abandonner personne. *Service public oblige.* Mais quel sort se réserve un service qui n'accueille que des patients dont le seul malheur, à la fin, « *est d'être âgés et d'avoir toutes les maladies* » ? Tout l'hôpital, dans ses étages inférieurs, travaille à maintenir en vie, à soigner, sauver, mieux qu'ailleurs souvent, déjà plus humainement. La médecine générale paie seule ce tribut à la réussite de la médecine moderne. Sans réponse.

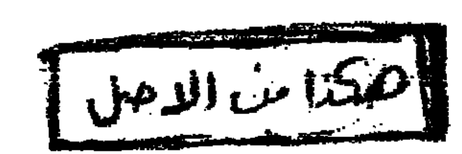
Accompagner... assurer le droit à la proximité dans une société individualiste, c'est aussi alourdir cet étage de la fin promise. L'hôpital de Draguignan, comme les autres, réfléchit à toutes les solutions d'avenir, l'hospitalisation à domicile, les hôtels de convalescence. Il cherche des réponses, se sait déjà mieux adapté aux demandes des malades. Il assume les effets hospitaliers de la longévité permise par la science. Mais il bute toujours sur la mort. « *Quand on a la chance de travailler dans un centre comme celui-ci*, dit un jeune médecin, *de mieux s'entendre qu'ailleurs, de voir des patients plus confiants, on a parfois tendance à oublier l'évidence.* »

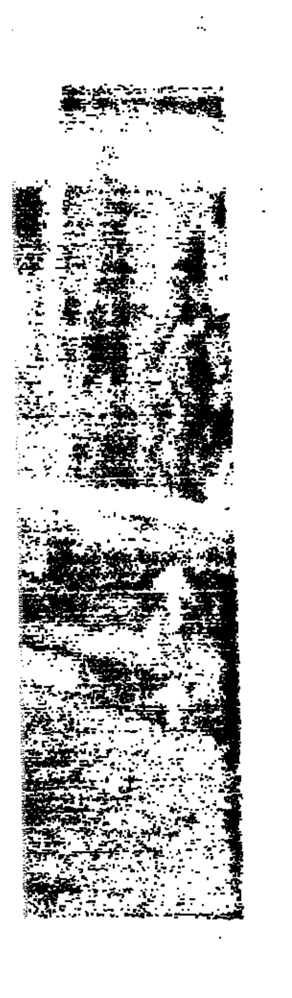
**PHILIPPE BOGGIO**

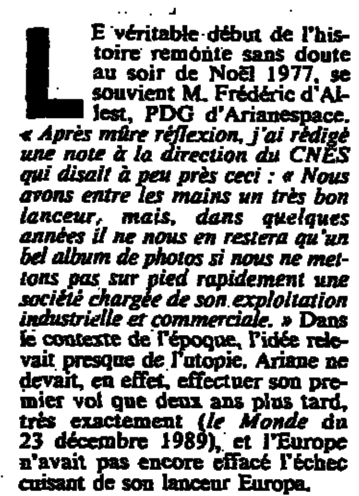
PATRICK BOX/RAPHO

*Espace moderne, sur un décor de collines, l'hôpital de Draguignan*













# L'étoffe des marchands

## *Arianespace, créée il y a dix ans, est aujourd'hui encore la seule société de lancement de satellites privée*

LE véritable début de l'histoire remonte sans doute au soir de Noël 1977, se souvient M. Frédéric d'Allest, PDG d'Arianespace. *« Après mûre réflexion, j'ai rédigé une note à la direction du CNES qui disait à peu près ceci : « Nous avons entre les mains un très bon lanceur, mais, dans quelques années il ne nous en restera qu'un bel album de photos si nous ne mettons pas sur pied rapidement une société chargée de son exploitation industrielle et commerciale. »* Dans le contexte de l'époque, l'idée relevait presque de l'utopie. Ariane ne devait, en effet, effectuer son premier vol que deux ans plus tard, très exactement (*le Monde* du 23 décembre 1989), et l'Europe n'avait pas encore effacé l'échec cuisant de son lanceur Europa.

Aujourd'hui, dix ans après sa création – le 26 mars 1980 – Arianespace reste la seule société privée de *« transport spatial »* au monde, malgré les efforts des Américains qui, depuis trois ans seulement, tentent de suivre son exemple. Elle a annoncé la signature de son 80e contrat – pour le lancement du satellite français Télécom 2B – le jour même de son dixième anniversaire, et s'est adjugé la moitié du marché mondial de la mise sur orbite des satellites civils (et même 61 % des contrats signés en 1989). L'explosion en vol d'une Ariane-4, le 23 février dernier, ne semble pas devoir décourager les clients. Les tirs pourraient d'ailleurs reprendre dès la fin de l'été, murmurent les spécialistes.

Ce succès peut être attribué à la conjonction d'une bonne dose de chance, de certaines erreurs de la NASA et, surtout, de la clairvoyance d'un petit groupe de pionniers parmi lesquels M. Frédéric d'Allest, qui fut chef de projet Ariane, puis directeur des lanceurs au CNES avant de diriger Arianespace depuis sa fondation.

*« Il était clair, dès 1977, qu'après avoir soutenu les efforts de développement du lanceur, les Etats membres de l'Agence spatiale européenne* (ESA) *ne continueraient pas éternellement à financer Ariane quand elle aurait atteint son rythme de croisière. Il fallait donc trouver des solutions extrabudgétaires par rapport à l'ESA pour son industrialisation et sa commercialisation »*, se souvient-il.

### Un premier contrat à l'exportation dès 1981

Une étude de marché auprès des utilisateurs potentiels (on ne parlait pas encore de « clients ») montre que le projet est *« risqué mais jouable »*. Commencent alors les négociations juridiques (transferts de technologies, royalties, etc.) avec une ESA *« un peu réticente au début »*. L'agence donne enfin son feu vert le 24 janvier 1980. Et, en deux mois, le projet est bouclé. Arianespace (elle a failli s'appeler Transpace, mais le nom était déjà déposé par une compagnie américaine) sera une *« société anonyme de droit privé française »* dont l'objet est *« la production, la commercialisation et le lancement des fusées Ariane développées dans le cadre de l'Agence spatiale européenne »*. Ses actionnaires, français à près de 60 %, sont le CNES (34,20 %), onze banques et trente-six sociétés européennes ayant, pour la plupart, participé au développement du lanceur.

Restait à convaincre les clients. *« Nous avons commencé par faire des propositions à l'organisation internationale de communications Intelsat. Le premier tir d'Ariane n'avait pas encore eu lieu. Les Américains, en revanche, avaient derrière eux le programme Apollo, et il était difficile d'expliquer pourquoi nous nous mettions à vouloir tirer des pétards chez nous, alors qu'eux allaient sur la Lune ! Un haut responsable de la NASA a d'ailleurs qualifié Ariane de « old stuff » (matériel dépassé) devant le Congrès, qui l'interrogeait sur les dangers potentiels de la concurrence européenne.*

*» Heureusement pour nous,* poursuit M. d'Allest, *les Etats-Unis se sont lancés dans la politique du « tout navette ». Cela devait permettre,* pensaient-ils, *de diminuer les prix de lancement par dix. Ils se trompaient lourdement, on l'a vu depuis. Et, très vite, les retards et les problèmes dans la mise au point ont, de plus, inquiété les clients. Ces derniers ne voulaient pas, par ailleurs, être limités à un seul système de lancement après l'abandon des lanceurs traditionnels par la NASA. »*

Les commerciaux d'Arianespace ont su profiter admirablement de la brèche. Le premier contrat à l'exportation fut signé (aux Etats-Unis) dès 1981. Et, au moment de l'explosion de la navette Challenger qui devait paralyser le programme spatial américain pour trente-deux mois à partir de janvier 1986, les Européens avaient conquis très exactement 50 % du marché civil des lancements de satellites : 44 contrats de part et d'autre.

Personne n'aurait imaginé, cinq ans plus tôt, une percée d'une telle ampleur.

Même pas M. d'Allest et ses amis : leur objectif de départ (vite révisé à la hausse !) était, en effet, de conquérir 34 % du marché.

Le secret réside sans doute dans la démarche résolument commerciale que, dès l'origine, les Européens furent les seuls à adopter. *« Nous avons voulu, avant tout, mettre au point un outil industriel et commercial susceptible de viser le marché mondial : les débouchés européens étaient trop limités pour une industrie aussi lourde. Nous avons une politique de lancements multiplés. Afin d'optimiser les coûts de lancement, donc de pouvoir offrir les meilleurs prix, les performances et la taille de nos lanceurs sont étudiées pour emporter deux satellites du type le plus courant. C'est vrai aussi pour le futur lanceur lourd européen Ariane-5, qui entrera en service à partir de 1995. Il devra emmener en orbite l'avion spatial Hermès. Mais c'est la taille de ce dernier qui a été étudiée pour être compatible avec celle des charges utiles commerciales les plus courantes d'Ariane-5, et non l'inverse. »*

### Les « adversaires loyaux » et les autres

Ariane est seule au monde dans ce cas. Les fusées américaines Atlas-Centaur, Thor-Delta et Titan ont été développées avant tout pour les besoins des militaires. Ce qui était un avantage au départ (pour des raisons budgétaires) est aujourd'hui un inconvénient. Le Pentagone reste le principal client des firmes américaines. Un client hégémonique dont les besoins sont parfois difficilement compatibles avec une démarche commerciale efficace vers le secteur civil.

Seul l'Atlas-Centaur de General Dynamics semble pouvoir se mesurer vraiment avec le lanceur européen qui le retrouve d'ailleurs depuis peu face à lui sur la plupart des contrats à l'exportation. Mais Arianespace garde une longueur d'avance avec son futur lanceur. *« M. Lovelace, patron de General Dynamics, fait d'ailleurs aujourd'hui campagne auprès des autorités américaines pour le développement d'un nouveau lanceur sur le thème : « Nous allons nous faire manger par l'Europe et Ariane-5. » Un bel hommage indirect de la part d'un concurrent »*, lance M. d'Allest.

Si les Américains sont des *« adversaires loyaux »*, il n'en va pas de même des Soviétiques et des Chinois, qui, pour prendre pied sur le marché mondial, proposent des prix de dumping, systématiquement inférieurs (généralement de 30 %) à ceux d'Arianespace. Européens et Américains se sont mis tacitement d'accord pour faire front ensemble : ces pratiques devront cesser, faute de quoi les gouvernements occidentaux refuseront systématiquement de donner le feu vert indispensable à la sortie de leur territoire des « matériels technologiques sensibles » que constituent les satellites à lancer...

Ces péripéties démontrent, s'il en était besoin, que la compétition est rude. M. d'Allest en est bien sûr conscient. *« Il nous faut maintenant consolider nos positions. Nous n'avons pas l'intention de tenter d'accaparer plus de 50 % du marché. Ce serait dangereux. Pour des raisons politiques, certains contrats nous seront toujours refusés. Et les clients préfèrent disposer de plusieurs possibilités de choix, par sécurité. De plus, dépasser la cadence actuelle de tir supposerait que nous augmentions la taille de nos installations, ce qui ne serait pas rentable. »*

La diversification est, par ailleurs, à l'ordre du jour : *« Notre métier, c'est le transport spatial. Contrairement à ce que disent les mauvaises langues, nous ne sommes pas condamnés au monoproduit. »* Arianespace a déjà signé en juillet dernier avec la firme américaine Orbital Science Corporation (OSC) un contrat pour exploiter en Europe le système Pegasus de petite fusée lancée depuis un avion gros porteur dont cette société achève actuellement la mise au point.

*« Nous étudions aussi avec eux la possibilité de développer un petit lanceur à partir d'étages américains ou européens »*, révèle M. d'Allest. Marché visé : celui des mini-satellites (100 kilos à 200 kilos en orbite géostationnaire, à 36 000 kilomètres d'altitude et jusqu'à 1 tonne en orbite basse, à 250 kilomètres ou 300 kilomètres) qui, estiment les experts, risque d'apparaître dans les années à venir à côté de celui des « gros » engins de 2 à 3 tonnes en orbite géostationnaire. *« Nous en sommes encore au stade des études, mais si le marché se révèle porteur, nous pourrions concrétiser dans un avenir assez proche »*, affirme M. d'Allest.

Arianespace est enfin, bien entendu, candidate au titre d'opérateur du futur avion spatial Hermès, même s'il doit rester pour longtemps *« un programme de démonstration technologique et d'intervention de l'homme en orbite »* (traduction : sans aucun intérêt commercial). Le business a parfois quand même besoin de l'*« étoffe des héros »* pour faire rêver les foules et... les clients.

JEAN-PAUL DUFOUR

# La palette des magdaléniens

*Suite de la page 17*

L'étude d'une autre peinture des galeries profondes de Niaux a donné des résultats d'un tout autre ordre. Là, il s'agit d'une fissure naturelle de la roche qui a été barbouillée de rouge, d'où le nom de « vulve » qui lui a été communément donné. AGLAE a révélé que la peinture rouge est de l'hématite pure (de l'oxyde de fer rouge) et ne correspond donc pas du tout à l'une des compositions complexes utilisées par les artistes magdaléniens.

Or, d'une part, les premières études de Niaux faites par l'abbé Breuil et Emile Cartailhac avant la guerre de 1914-1918 ne mentionnent nulle part cette « vulve ». D'autre part, à côté de la « vulve », les initiales « TD » sont tracées, elles aussi, avec de l'hématite pure...

Les nouvelles techniques d'analyse ouvrent des voies de recherche dont le développement sera sûrement énorme. Déjà, à la demande de M. Clottes et toujours avec l'accord de la sous-direction de l'archéologie, les prélèvements ont commencé dans quelques autres grottes ornées de l'Ariège (Fontanet les-Trois-Frères, Le Portel).

Un prélèvement réalisé sur le *Grand Sorcier*, œuvre principale de la grotte des Trois-Frères, a montré que la peinture est d'une composition identique à celle de la grotte toute proche d'Enlène et qu'elle est donc probablement, elle aussi, du Magdalénien moyen. Ce qui confirme les hypothèses précédemment émises.

Bientôt, selon le projet élaboré par la direction des antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées et le LRMF, ce pourrait être le tour des grottes du Tuc-d'Audoubert (très proche d'Enlène et des Trois-Frères), du Mas-d'Azil, de Bédeilhac et de Marsoulas, toutes situées en Ariège.

M. Clottes espère aussi qu'un prélèvement de 1 milligramme dans un des dessins au fusain de Niaux pourra être fait par Mme Hélène Valladas (Centre des faibles radioactivités de Gif-sur-Yvette), de façon que celle-ci puisse faire une datation au carbone 14 sur le Tandétron, une « machine » qui n'a que trois ans et qui, elle aussi, se contente d'échantillons microscopiques.

On espère enfin, dans un avenir plus ou moins proche, avoir des prélèvements des peintures des autres grottes ornées des Pyrénées, de Dordogne, d'Espagne. Ainsi pourrait-on avoir, pour l'ensemble des grottes ornées, des bases de comparaison plus objectives que celles qui sont, actuellement, fondées principalement sur les styles.

YVONNE REBEYROL



# Le temps éclaté

*Suite de la page 17*

Le temps s'avérait du même coup *réversible*, du moins au plan théorique. Les équations fondamentales de la dynamique et de la relativité n'imposent en effet aucune direction privilégiée à la variable temps, par rapport à laquelle les lois de la physique deviennent toutes symétriques.

Le sens commun vacille, bien sûr, à cette assertion. Mais les concepts sont têtus. Dans la théorie de la relativité, le temps apparaît comme un paramètre permettant d'étiqueter en ordre croissant des points-événements, réunis par une chaîne causale ou susceptibles de l'être. Le principe de causalité, qui nous permet d'ordonner les événements qui arrivent dans le monde en fonction de la propagation de causes vers des effets, s'impose ainsi progressivement, au cours du siècle, comme une loi universelle de la nature. Au détriment de la notion de devenir – aspect du temps relatif à l'évolution et à l'irréversibilité, – que d'aucuns ne sont alors pas loin de considérer comme un concept anthropomorphique, lié à notre façon d'appréhender le monde.

### L'objectif contre le subjectif

L'objectif contre le subjectif, en quelque sorte. Mais cette vision, qui conférait un statut royal à la causalité, fut à son tour battue en brèche au cours des quinze dernières années. Grâce notamment au développement de la mécanique quantique, on s'est aperçu, en effet, que cette propagation de causes vers les effets n'était pas applicable universellement. Et qu'il existait des phénomènes, assez subtils il est vrai, que le principe de causalité ne pouvait expliquer à lui seul. L'impossibilité – mise en évidence au début des années 80 – de décrire séparément certaines propriétés des objets quantiques, même distants l'un de l'autre (1), n'en constitue qu'un exemple parmi d'autres.

*« La conclusion de cette expérience est qu'il existe dans la nature une inséparabilité fondamentale, telle que deux systèmes ayant interagi dans le passé sont toujours solidaires, quelle que soit leur distance actuelle »*, souligne Rémy Lestienne, auteur d'un récent ouvrage sur le temps (2). Le principe de causalité relativiste donnerait ainsi une image incomplète du temps, parce qu'elle le dépouille de sa flèche. Considérée pendant des décennies comme une notion « subjective », l'irréversibilité serait-elle donc, finalement, une propriété du monde ? De nombreux physiciens ne sont pas loin de le penser, qui s'efforcent désormais, à l'échelle microscopique, de donner à ce concept une base objective.

Pour affiner cette distinction désormais nécessaire entre temps et causalité, d'autres chercheurs ont suivi une voie différente. Loin de la physique nucléaire, où les temps de désintégration des particules sont incroyablement brefs, ils ont choisi d'aborder un domaine où le temps prend son temps, où il joue un rôle plus concret que dans les sciences physiques. Rémy Lestienne est de ceux-là. Physicien nucléaire de formation, ce passionné d'épistémologie s'est réorienté récemment vers la biologie – précisément pour y étudier à loisir le rôle du temps.

*« Quand on interroge avec nos instruments le comportement des objets les plus simples de la nature, la flèche du temps n'apparaît pas,* explique-t-il. *Ainsi, une particule élémentaire ne vieillit pas. Si elle existe à l'instant, elle a toujours la même probabilité de se désintégrer dans la seconde qui suit... L'irréversibilité, en revanche, apparaît dans les systèmes plus complexes. Elle prédomine notamment dans le domaine de la biologie, où l'on trouve, du cerveau humain à la plus petite bactérie, des systèmes éminemment organisés. »*

Du fait du déroulement de la vie de la naissance à la mort, inéluctable chez tous les êtres vivants, le sens commun a admis depuis longtemps l'irréversibilité du temps biologique. Au plan scientifique, en revanche, les relations complexes qu'entretiennent le temps et la vie ne se sont précisées que très récemment. Avec des résultats qui, selon certains, pourraient avoir sur ces disciplines des conséquences incommensurables – à l'image, estime Rémy Lestienne, *« de la découverte de Galilée dans le domaine de la physique »*.

### Un peu comme un code morse

*« On commence à se rendre compte que le temps joue un rôle tout à fait fondamental dans les sciences biologiques,* précise-t-il. *Pas simplement comme un paramètre par lequel on mesure le taux d'évolution des choses, mais comme un élément moteur essentiel du vivant. »* Ainsi la chronobiologie, au cours de ce siècle, a-t-elle permis de découvrir que l'organisme vivant était réglé par des rythmes internes, par des horloges biologiques aux rouages complexes.

De même, on sait désormais que l'expression du programme génétique nécessaire au développement de chaque espèce est régie par un contrôle temporel extrêmement précis, dont on commence tout juste à ébaucher les règles. Et la mort même s'interprétera peut-être un jour comme un mécanisme génétique programmé dans le temps, à en croire les récentes expériences menées sur les mouches drosophiles, qui permettent, par simple manipulation de certaines horloges internes, de prolonger leur vie active (*le Monde* du 14 février).

Il est enfin un autre domaine de la biologie, peu exploré jusqu'alors, où le temps pourrait jouer un rôle de première importance : la transmission de l'information dans le système nerveux central. *« Jusqu'à un passé récent, on croyait que l'information transportée localement se traduisait simplement par la fréquence moyenne de décharge des cellules nerveuses. On estimait que seul le nombre d'impulsions par seconde, mais non la répartition dans le temps de ces impulsions, avait une signification quant à la réponse d'un neurone à une stimulation donnée,* explique Rémy Lestienne. *Mais les recherches en cours montrent que l'information, au contraire, pourrait être transportée et codée dans les silences, les intervalles plus ou moins longs qui séparent les différentes impulsions nerveuses. »* Un peu comme dans le code morse, dont l'alphabet se décline au rythme des signaux sonores et de leurs intervalles.

En collaboration avec une équipe de biologistes américains, le physicien reconverti s'est efforcé de décrypter, pendant deux ans, le codage temporel impliqué dans la transmission de l'information nerveuse dans le cortex visuel du macaque. Approuvé par le CNRS et les National Institutes of Health (NIH) américains, ce programme de recherche n'a donné à ce jour que des résultats ponctuels, impossibles à généraliser. Mais la notion de codage temporel de l'information nerveuse est aujourd'hui devenue suffisamment sensible pour motiver un certain nombre de scientifiques, unis par la volonté de comparer leurs résultats et d'explorer cette nouvelle piste de recherche.

Si les années à venir devaient confirmer le rôle du temps dans le fonctionnement cérébral, ne pourrait-on supposer que la pensée humaine, manifestation la plus élaborée du vivant, doit en partie son développement à cette faculté temporelle du cerveau ? La flèche du temps serait alors bien réelle. Tournée vers le futur, irréversiblement.

CATHERINE VINCENT

(1) Lors de la désintégration d'états atomiques avec émission de photons, il apparaît ainsi que deux photons, même éloignés l'un de l'autre, gardent la mémoire de la polarisation de l'autre photon.

(2) *Les Fils du temps*, Rémy Lestienne, Ed. Presses du CNRS.

# AGENDA

## CINÉMA

**Programmes du mercredi 28 mars au mardi 3 avril**

### LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)**

**JEUDI**

Entrée des artistes (1938), de Marc Allégret, 16 h : Quarante années de cinéma de Hong Kong : Miracles (1989, v.o. s.t. anglais), de Jackie Chan, 18 h 30.

**VENDREDI**

Miquette et sa Mère (1949), de Henri-Georges Clouzot, 16 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : le Destin de Lee Khan (1972-1973), de King Hu, 19 h ; les Ecrans de la liberté présentent : les Sabots en or (1988, v.o. s.t.f.), de Nouri Bouzid, 21 h.

### CENTRE GEORGES POMPIDOU

**SALLE GARANCE (42-78-37-29)**

**MERCREDI**

Le Cinéma cubain : la Guitarra (1978, v.o. s.t.f.), de Mario Rivas ; Imagenes de tres ballets (1974, v.o. s.t.f.), de Victor Casaus ; Gisèle (v.o. s.t.f.), 14 h 30 ; la Viuda de Montiel (1980, v.o. s.t.f.), de Miguel Littin, 17 h 30 : Cecilia (1981, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas, 20 h 30.

**JEUDI**

Le Cinéma cubain : Sobre Luis Gomez (1965, v.o. s.t.f.), de Bernabé Hernandez ; El Romance del palmar (1938, v.o. s.t.f.), de Ramon Peon, 14 h 30 ; El Mana (1960, v.o. s.t.f.), de Jesus de Armas ; El Poeta y la muneca (1967, v.o. s.t.f.), de Tulio Raggi ; Eh, taxi ! (1980, v.o. s.t.f.), de Miguel Gonzalez Betancourt ; Jusqu'à un certain point (1983, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierrez Alea, 17 h 30 ; Una aventura de Elpidio Valdés (1974, v.o. trduction simultanée), de Juan Padron ; Una foto recorre el mundo (1981, v.o. traduction simultanée), de Pedro Cheskel : Visa U.S.A. (1986, v.o. traduction simultanée), de Lisandro Duque, 20 h 30.

**VENDREDI**

Le Cinéma cubain : Insomnio (1987, v.o. s.t.f.), de Ricardo Vega ; Mémoires du sous-développement (1968, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierez Alea, 14 h 30 : Arte del pueblo (1974, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), d'Oscar Valdès : Mi Hermano Fidel (1977, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), de Santiago Alvarez ; En tierra de Sandino (1980, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), de Jesus Diaz, 17 h 30 ; Filminuto nº 1 (1980, v.o. s.t.f.), de Juan Padron ; Se Permuta (1983, v.o. s.t.f.), de Juan Carlos Tabio, 20 h 30.

### VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

**MERCREDI**

**La Parisienne** : Jeune public : l'Age heureux 1 -la Porte interdite (1965) de Philippe Agostini, l'Age heureux 2 -le Labyrinthe (1965) de Philippe Agostini, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Filles des rues : Bande annonce : Rosa la rose, fille publique (1985) de Paul Vecchiali, la Dérobade (1979) de Daniel Duval, 18 h 30 ; Maîtresses Femmes : la Boulangère de Monceau (1962) d'Eric Rohmer, le Festin de Babette (1986-1987, v.o.) de Gabriel Axel, 20 h 30.

**JEUDI**

**La Parisienne** : Femmes du peuple : les Ouvreuses (1967) de Simone Vannier, Simone Barbès ou la vertu (1980) de Marie Claude Treilhou, 14 h 30 ; Femmes du peuple : Actualités Gaumont, la Vie de Bohème (1942) de Marcel L'Herbier, 16 h 30 ; Rêve de femmes : Eves futures (1964) de Jacques Baratier, 18 h 30 ; Mannequins oui mais après ? (1966) de Jean Baral, Qui êtes-vous Polly Magoo ? (1966) de William Klein, 18 h 30 ; Rêve de femmes : Femmes pierres (1990) d'Alein Nehum, la Nuit fantastique (1941) de Marcel L'Herbier, 20 h 30.

**VENDREDI**

**La Parisienne** : Portraits de femmes : Eclair journal, Frehel (1969) de G. Barbier, 14 h 30 ; Portraits de femmes : Eclair journal, Yvonne Netter, avocate (1980) de Carole Roussopoulos, Ecoutez Jeanne Humbert (1980) de Bernard Baissat, 16 h 30 ; Courtisanes : Bande annonce : l'Amour l'après-midi (1972) d'Eric Rohmer, l'Honorable Catherine (1942) de Marcel L'Herbier, 18 h 30 ; Femmes du monde : Publicité Samaritaine, Bande annonce : les Nuits de la pleine lune (1984) d'Eric Rohmer, l'Amour l'après-midi (1972) d'Eric Rohmer, 20 h 30.

### LES EXCLUSIVIÉS

**ADIEU AU FAUX PARADIS** (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**ALWAYS** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**BAGDAD CAFÉ** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LA BAULE - LES PINS** (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**BERLIN JÉRUSALEM** (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**BORIS GODOUNOV** (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

**BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR** (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LA CAMPAGNE DE CICÉRON** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

**LE CHAMPIGNON DES CARPATHES** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES** (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**CHET BAKER, LET'S GET LOST** (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46).

**CINÉMA PARADISO** (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**CRIMES ET DÉLITS** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

**LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT** (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS** (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE** (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR** (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE** (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT** (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX** (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**DÉLIT DE FUITES** (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**DO THE RIGHT THING** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**EDEN MISERIA** (Fr.-Por.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES** (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

**ENTRE CIEL ET TERRE** (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

**ERREUR DE JEUNESSE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**ET LA LUMIÈRE FUT** (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**LA FÊTE DES PÈRES** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LA FILLE DES COLLINES** (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

**LE GRAND BLEU** (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**LA GUERRE DES ROSE** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

**HAITIAN CORNER** (haïtien, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

**L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES** (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

**INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**JOHANNA ET LA SORCIÈRE** (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

**LA LEGENDE DU SAINT BUVEUR** (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**LEVIATHAN** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Brady, 10e (47-70-08-86).

**LES LIAISONS DANGEREUSES** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**MAMAN** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**MAUVAIS SANG** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**MERY POUR TOUJOURS** (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**MILOU EN MAI** (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

### LES FILMS NOUVEAUX

**CHARLIE.** Film américain de Don Bluth, v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**CYRANO DE BERGERAC.** Film français de Jean-Paul Rappeneau : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

**LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS.** Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

**LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS.** Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

**LES MAITRES DE L'OMBRE.** Film américain de Roland Joffé, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

**OU EST LA MAISON DE MON AMI ?** Film iranien d'Abbas Kiarostami, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**PACIFIC PALISADES.** Film français de Bernard Schmitt, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**SOUS LE SIGNE LIBERTAIRE.** Film espagnol de Felix Marquet, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**TANGO & CASH.** Film américain d'Andreï Konchalovsky, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**UN AUTRE FUTUR.** Film français de Richard Prost, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**MON VINGTIÈME SIÈCLE** (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**MORTU NEGA** (bissauguinéen, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

**MUSIC BOX** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**MYSTERY TRAIN** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

**NÉ UN 4 JUILLET** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**NÉS DES ÉTOILES** (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

**NIKITA** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**NOCE BLANCHE** (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**NOUS NE SOMMES PAS DES ANGES** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**OUBLIER PALERME** (It.-Fr., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

**LE PETIT DIABLE** (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**POTINS DE FEMMES** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

**POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ?** (coréen, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

**PROFOND DÉSIR DES DIEUX** (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

**QUAND HARRY RENCONTRE SALLY** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

**RIPOUX CONTRE RIPOUX** (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**ROGER ET MOI** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**SHE-DEVIL** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

**STAN THE FLASHER** (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

**SUSIE ET LES BAKER BOYS** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

**LE TEMPS DES GITANS** (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**THE MAHABHARATA** (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

**UN MONDE SANS PITIÉ** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**UN POISSON NOMMÉ WANDA** (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

**UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE** (A.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

**VALMONT** (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**VENUS PETER** (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LA VIE ET RIEN D'AUTRE** (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

**LE VISITEUR DU MUSÉE** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

**LE VOLEUR DE SAVONNETTES** (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

## THÉATRES

### LES GRANDES REPRISES

**ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

**BELLISSIMA** (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

**BRAZIL** (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

**DROLE DE DRAME** (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

**EASY RIDER** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**L'ECLIPSE** (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**ELISA VIDA MIA** (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**LES ENSORCELÉS** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**HOTEL DU NORD** (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

**L'IDIOT** (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

**MERLIN L'ENCHANTEUR** (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**MOURIR A MADRID** (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**LA NUIT DE L'IGUANE** (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

**LES NUITS BLANCHES** (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

**LA RONDE** (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

**LE SALON DE MUSIQUE** (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**SÉRÉNADE A TROIS** (A.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**LA TERRE TREMBLE** (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

**TROP BELLE POUR TOI** (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

**UCCELLACCI E UCCELLINI** (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

### LES SÉANCES SPÉCIALES

**AMARCORD** (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45.

**LES AMOURS D'UNE BLONDE** (tchèque, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., ven., dim., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

**ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR** (Fr.-All.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, sam. 15 h.

**LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 14 h.

**LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam. 22 h 15.

**LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15.

**E.T. L'EXTRATERRESTRE** (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h, sam., dim. 13 h 15.

**EMMANUELLE** (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (anglaise non sous-titrée) mer. 22 h 30, jeu. 16 h.

**LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS** (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 15, jeu. 18 h 45, dim. 22 h, lun. 16 h 30, mar. 16 h 45.

**LE FESTIN DE BABETTE** (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., sam. 15 h 15, dim. 15 h 15, 20 h, lun. 20 h.

**GOOD MORNING VIETNAM** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 20 h 30, ven. 16 h 40.

**HELLZAPOPPIN** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 16 h, ven., sam. 18 h 30, mar. 20 h.

**JULES ET JIM** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

**LES LIAISONS DANGEREUSES** (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 05.

**LE MAITRE DE MUSIQUE** (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, jeu. 13 h 45, sam. 15 h 15, dim. 18 h 30.

**MARY POPPINS** (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., dim. 14 h, sam. 16 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., dim. 16 h, sam. 14 h.

**LA MÉLODIE DU BONHEUR** (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30.

**METROPOLIS** (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 18 h 30, dim. 22 h 15.

**LE MONDE SELON GARP** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h, ven., mar. 18 h 45, dim. 22 h.

**LES NUITS DE LA PLEINE LUNE** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.

**L'OURS** (Fr.-All.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30, sam. 17 h mar. 19 h.

**PALOMBELLA ROSSA** (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim., lun., mer. 12 h 20.

**PETER ET ELLIOTT LE DRAGON** (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., dim. 16 h 30, sam. 14 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 14 h, dim. 14 h, sam. 16 h 30.

**LE PEUPLE SINGE** (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (Son SR) mer. 14 h, ven. 17 h 20, dim. 15 h 15, lun. 19 h, mar. 17 h 30.

**PICKPOCKET** (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., lun., mar. 12 h.

**PINK FLOYD THE WALL** (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., mar. 22 h 30, sam. 22 h 30, 0 h 20, dim. 20 h 15, lun. 20 h 30.

**LA PLANÈTE SAUVAGE** (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam., dim. 13 h 30.

**LE ROMAN DE RENARD** (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. à 14 h, 16 h.

**SCARFACE** (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h T.U. : 20 F. ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 20 h, dim. 12 h.

**SEPTEMBER** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 30, jeu. 17 h, sam. 18 h 45, mar. 15 h 15.

**SEXE, MENSONGES ET VIDÉO** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h, 20 h 15, jeu. 12 h 20, ven. 14 h, 16 h 15, 22 h 15, sam. 13 h 30, 0 h 15, mar. 13 h 30, 18 h.

**SWEET MOVIE** (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

**SWEETIE** (A.-Austr., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

**TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS** (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40.

**TRAFIC** (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) séances mer., ven., dim., mar. à 13 h 20, 16 h 50, 18 h 40, 22 h 10 film 10 mn après.

**37°2 LE MATIN** (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h mar. 22 h.

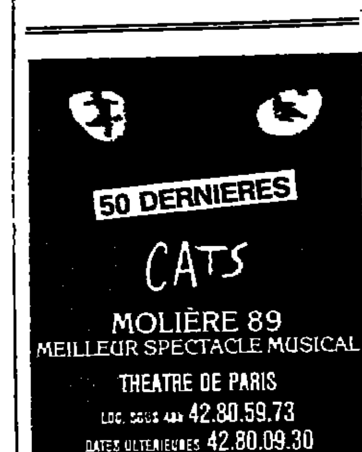
**TUSK** (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, sam. 16 h 30.

**UN BON PETIT DIABLE** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

**LES VACANCES DE M. HULOT** (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) séances mer., ven., dim., mar. à 15 h 10, 20 h 30.

**WORKING GIRL** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 15, sam. 22 h 15.

**ZAZIE DANS LE MÉTRO** (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 18 h 30, mar. 18 h.




## PARIS EN VISITES

**MERCREDI 28 MARS**

« Les mystères de la Grande Déesse », 12 h 15, Musée Guimet, avenue d'Iéna (L'art pour tous).

« La tenture de la vie seigneuriale », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Art gothique, 2e partie », 14 heures, Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro.

« L'œuvre de Picasso », 14 heures, 5, rue de Thorigny (Musée Picasso).

« De la Madeleine aux jardins des Champs-Elysées », 14 h 30, façade de la Madeleine (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Louvre, des fortifications de Philippe Auguste à la pyramide », 14 h 30, métro Louvre-Rivoli (C. Merle).

« Près de 500 mètres de l'enceinte de Philippe Auguste », 14 h 45, métro Pont-Neuf, sortie côté Samaritaine (M. Banassat).

« Cycle vitrail : Saint-Séverin » (prévoir des jumelles), 15 heures, devant l'église, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin.

« L'Arche de la Défense et les maquettes », 15 heures, devant la pharmacie, sortie K du R.E.R. la Défense (Monuments historiques).

« Bourdelle, disciple de Rodin », 15 heures, 16, rue Antoine-Bourdelle (Tourisme culturel).

« Le Musée Gustave-Moreau », 15 heures, 14, rue La Rochefoucauld (Paris et son histoire).

« La mort baroque. Peinture française du dix-septième siècle », 19 h 30, sous la pyramide du Louvre, escalator Sully (L'art et la manière).

« La peinture flamande », 19 h 30 ; « De la matière première à l'œuvre achevée », 19 h 45 ; « Le paysage au dix-neuvième siècle », 20 heures ; « Les statues de Charles V et de Jeanne de Bourbon », 20 h 15, Musée du Louvre, espace « Accueil des groupes ».

## CONFÉRENCES

Sorbonne (amphi. Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15 : « Robots et intelligence des machines », par G. Giralt (Mouvement de la responsabilité scientifique).

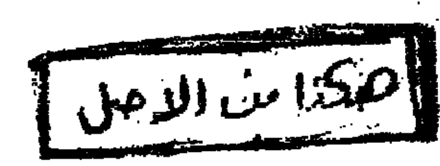
35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Le printemps de 1990 en Europe et dans le monde », par J.-P. Gouzy (Maison de l'Europe).

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « L'Enéide dans la peinture du seizième au dix-neuvième siècle », par Guy Cogeval, suivie, à 20 h 30, du film de R. Wise : *Hélène de Troie*.

55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « L'architecture et ses métiers : ingénierie architecturale », par Jourda et Perraudin (Société française des architectes).

Temple, 18, boulevard Arago, 20 h 30 : « Les obstacles à la foi. La vie éternelle : pourquoi ? pour qui ? », avec R. Brunet, C. Ruby, C. Navarre et A. Houziaux. Entrée libre (Paroisse réformée de Port-Royal et paroisse catholique de Saint-Médard.

Gymnase-club, 16, rue Vandrezanne, 20 heures : « Le corps subtil, essence des grandes traditions spirituelles. Une aventure vers la réalisation de ce que les traditions nomment la réalisation de soi ». Entrée libre (Association Sahaga Yoga).



# AGENDA

## CARNET DU Monde

### Naissances

– Véronique et Gilles MAIRE
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Adrien,**

le 24 mars 1990.

115, boulevard Bessières,
75017 Paris.

### Décès

– Marie-Magdeleine André,
son épouse,
Marie-Suzanne André,
Blandine et Jean-Michel Roger,
Thibaut et Florent,
Guy André,
Agnès André,
Odile André,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Pelèse et François,
Toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du retour à Dieu de

**M. Fernand ANDRÉ,**
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,

survenu à Versailles, le 24 mars 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Symphorien de Versailles.

*« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »*
Saint-Jean, XV.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, allée des Gardes-Royales,
78000 Versailles.

---

– On nous prie d'annoncer le décès de

**Jeannine AUBOYER,**
conservateur en chef honoraire
du Musée Guimet,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et des Lettres,
commandeur
du Gorkha Dakshina Bahu.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 mars 1990, à 16 heures précises, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e, suivie de l'inhumation dans la sépulture familiale, au cimetière du Père-Lachaise.

De la part de
ses très nombreux amis.

---

– Le président Gisèle Polaillon-Kerven
Et le bureau,
Les conseillers,
Et les membres du comité de direction du

**Syndicat de la presse artistique française (SPAF),**

ont la tristesse de faire part du décès de leur vice-président doyen

**Jeannine AUBOYER,**
historien d'art,
conservateur en chef honoraire
des Musées nationaux,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et des Lettres,
commandeur
du Gorkha Dakshina Bahu.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 mars 1990, à 16 heures, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

SPAF,
61, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

---

– Son fils,
Nicolas Celers,
ses parents,
Josette et René Celers,
sa grand-mère,
Rose Bourrillon,
ses frères et sœur,
Pierre Celers,
Monique et Paul Bertina
et leur fille Magali,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la disparition brutale du

**docteur Catherine CELERS,**

survenu le 21 mars 1990, à l'âge de trente-cinq ans.

L'incinération aura lieu le mercredi 28 mars, à 14 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e, entrée place Gambetta, où l'on se réunira.

---

– M. et Mme Roger David,
ses parents,
Mme Hélène David,
sa grand-mère,
Mlle Jeannine David,
sa tante
Yannick Garnier,
font part du décès de

**Pascal DAVID,**
âgé de trente-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Senonches, le mercredi 28 mars 1990, à 15 heures.

31, rue Louis-Peuret,
28250 Senonches,
141 *bis*, quai de Valmy,
75010 Paris.

---

– Jean et Sabine Dollé,
François et Michelle Dollé,
Hélène et Jean Marcandier,
Claude et Sabine Dollé,
Ses seize petits-enfants et leurs conjoints,
Ses vingt et un arrière petits-enfants,
Mlle Alice Dollé,
sa sœur,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Gaston DOLLÉ,**
ingénieur général du génie maritime
(CR),
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 23 mars 1990, dans sa quatre-vingt-treizième année.

70, rue d'Assas,
75006 Paris.

---

– Le président Henri de Benoist,
Le président Philippe Neeser,
Le conseil d'administration de l'Association générale des producteurs de blé et autres céréales (AGPB),
Le conseil d'administration de l'Institut technique des céréales et des fourrages (ITCF),
Le conseil d'administration de l'Union financière pour le développement de l'économie céréalière (UNIGRAINS),
Et tous leurs collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Jean-Claude DUBOST,**
directeur général de l'AGPB
et de l'ITCF,
directeur délégué d'UNIGRAINS,

survenu le 24 mars 1990, dans sa quarante-huitième année.

La messe sera célébrée en l'église Saint-Martin de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), le jeudi 29 mars, à 9 h 15.

Un temps de prière aura lieu en l'église de Civrieux (Ain), le jeudi 29 mars, à 17 heures, avant l'inhumation au cimetière de la commune.

Ni fleurs ni couronnes.

Possibilité d'offrande à la fondation FERT (Fondation pour l'épanouissement et le renouveau de la Terre), 1, avenue Marceau, 75116 Paris, pour distribuer le pain gratuit aux plus démunis et soutenir les cultures vivrières en pays défavorisés.

AGPB, ITCF, UNIGRAINS,
8, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.

---

– Mme Marcel Garand,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Marcel GARAND,**
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 25 mars 1990, dans sa soixante-douzième année.

Obsèques en l'église Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13e, le mercredi 28 mars, à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

2, rue des Terres-au-Curé,
75013 Paris.



---

– Le docteur Serge Golse,
Nickie et Gérard Caro,
Caroline et Anne-Christine,
Bernard et Martine Golse,
Véronique et Nicolas,
Christine Golse (†),
ont l'immense peine de faire part du décès brutal de

**Denise GOLSE,**
née Gegenheim,

survenu le 24 mars 1990.

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part à ceux qui l'ont connue et aimée.

Docteur Serge Golse,
90 *bis*, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

---

– Mme Ménie Grégoire,
M. et Mme Robert Alleaume
et leur fille,
M. et Mme Gildas Buffet
et leurs fils,
M. et Mme Alain Bréau
et leurs filles,
Les familles Grégoire, Acker et Jarry,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Roger GRÉGOIRE,**
commandeur de la Légion d'honneur,
président de section honoraire
au Conseil d'Etat.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 mars 1990, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

*(Lire page 10.)*

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

---

– Mme Lucet,
M. et Mme Jean-Louis Lucet,
Catherine,
Christophe et Pascale Lucet,
Sophie, Marc,
Jean-Philippe,
M. et Mme Patrick O'Cornesse,
Valérie et Christophe Allain-Dupré
et leurs enfants,
Charlotte et Louis-Marie Brierre
et leurs enfants,
Aymeric,
Les familles Lucet, Meyer, Philippe, Labey et Michoux,

font part du rappel à Dieu, le 25 mars, de

**M. Charles LUCET,**
ambassadeur de France,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Charles de Monceau, 22, rue Legendre, Paris-17e, le jeudi 29 mars, à 8 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue de Thann,
75017 Paris.
Ambassade de France au Sénégal,
Ambassade de France en Indonésie.

[Né en 1910, Charles Lucet avait fait des études de droit et était diplômé de l'Ecole des sciences politiques. Il était entré dans la carrière diplomatique en 1935. En poste à Washington de 1935 à 1942, il avait été révoqué par le gouvernement de Vichy avant de travailler au commissariat aux affaires étrangères à Alger. Charles Lucet avait été sous-directeur d'Afrique Levant à l'administration centrale (1945-1946), premier conseiller à Beyrouth (1946-1947) puis au Caire (1947-1950), chef du service des relations culturelles à Paris (1950-1953), délégué adjoint auprès des Nations unies (1953-1955), ministre conseiller à Washington (1955-1959), directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay (1959-1965) avant d'être nommé ambassadeur à Washington. En 1972, il avait été nommé ambassadeur à Rome. Il avait pris sa retraite en 1975.]

---

– M. Jean Michal,
son époux,
Emmanuel et Geneviève,
Denis, Renaud,
Marie-Geneviève et Robert,
Claire, Elodie, Clément,
Christian,
Brigitte et Eric,
Coline, Malik,
ses enfants,
et ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**Claire MICHAL,**
née Lereboullet,

survenu à Paris, le 17 mars 1990, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 22 mars, à Royas (Isère), dans l'intimité.

Une messe sera célébrée le samedi 7 avril, à 11 h 30, crypte Saint-François-d'Assise, de l'églis Saint-Sulpice, entrée rue Saint-Sulpice, à Paris-6e.

46, boulevard Raspail,
75007 Paris.

---

– Le doyen
Et l'ensemble du personnel de la faculté de sciences économiques et de gestion de l'université de Bourgogne,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

**professeur Claude PONSARD,**
fondateur et directeur honoraire
de l'Institut
de mathématiques économiques,
directeur du Laboratoire d'analyse
et de techniques économiques,

survenu à Paris, le 24 mars 1990.

---

– Ses collaborateurs,
Anciens élèves,
Et amis,
de l'Institut de mathématiques économiques,
du conseil d'administration de l'Institut de mathématiques économiques,
du Laboratoire d'analyse et de techniques économiques,
ont la douleur de faire part du décès du

**professeur Claude PONSARD,**
fondateur et directeur honoraire
de l'Institut
de mathématiques économiques,
directeur du Laboratoire d'analyse
et de techniques économiques,

survenu le 24 mars 1990, à Paris.

---

– Mme André Ribert,
Jean-Philippe et Annie Ribert,
Patrice et Mido Ribert,
Joëlle et Nicolas Rostkowski,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

**docteur André RIBERT,**

survenu à Clamart, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Clamart, place Ferrari, jeudi 29 mars 1990, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Arsy (Oise).

*« Et nous allons, suivant le rythme de la lame, berçant notre infini sur le fini des mers. »*

**Lire la suite page 22**

## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le mardi 27 mars à 0 heure et le 1er avril à 24 heures.**

Mercredi et jeudi, le temps restera très nuageux dans l'ensemble. Les précipitations s'affaibliront progressivement, se limitant jeudi aux régions de l'Est et aux massifs montagneux ; le mistral et la tramontane souffleront fort.

A partir de vendredi, l'amélioration sera plus franche. En effet, le soleil fera de belles apparitions dès vendredi après-midi. Le week-end devrait être bien ensoleillé, mais une tendance orageuse pourrait se manifester dimanche après-midi sur l'ouest du pays.

**Mercredi : averses de neige sur les massifs. Orages en Corse.**

Toute la journée, le temps sera très nuageux à couvert sur l'est du pays avec de la pluie ou même de la neige à partir de 500 mètres sur les Vosges, le Jura, les Alpes, et des orages seront encore possibles en Corse avec de la neige au-dessus de 800 mètres.

Sur les Pyrénées, le ciel restera très chargé avec des chutes de neige au-dessus de 500 mètres. Sur le Massif Central, des averses de neige se produiront en basse altitude. Partout ailleurs, le ciel restera nuageux malgré quelques apparitions du soleil. En cours de journée, le ciel se couvrira sur la Bretagne, et il y aura des petites bruines. Mistral et tramontane souffleront fort jusqu'à 80 km/heure.

Les températures minimales iront de – 1 degré à – 3 degrés dans l'intérieur, de 3 degrés à 6 degrés près du littoral atlantique et 6 degrés à 7 degrés près de la Méditerranée. Les maximales iront de 6 degrés à 8 degrés dans le Nord-Est et le Centre, 8 degrés à 10 degrés dans le Lyonnais et le Nord, 10 degrés à 12 degrés près du littoral atlantique et 13 degrés à 15 degrés près de la Méditerranée.

**Jeudi : averses sur l'Est et la Corse. Eclaircies ailleurs.**

Les averses avec des chutes de neige au-dessus de 500 à 800 mètres persisteront sur la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, le Lyonnais, les Alpes et la Corse. Ailleurs, après la dissipation des brumes matinales et la disparition des bruines de la Normandie aux pays de Loire, le soleil brillera, et les éclaircies alterneront avec les nuages ; mistral et tramontane souffleront toujours fort jusqu'à 80 km/heure.

En Manche, les vents de nord seront modérés jusqu'à 40 km/heure.

Les températures minimales seront stationnaires ou en légère hausse sur l'Ouest. Les maximales seront en légère hausse.

**Vendredi 30 mars : nuageux le matin, belle après-midi.**

Le matin, les nuages seront très présents sur la plupart des régions. Le ciel sera même très nuageux, voire couvert, près des côtes de la Manche, sur la chaîne pyrénéenne, ainsi que sur l'Alsace, la Franche-Comté, l'est du Massif Central et les régions alpines. On pourra encore observer quelques précipitations éparses sur le relief et des averses sur la Corse et l'extrême Sud-Est. Cependant, en fin de matinée, des éclaircies apparaîtront. Le soleil devrait se montrer généreux tout au long de l'après-midi. Quelques résidus nuageux persisteront toutefois sur les Alpes et près des Pyrénées.

Les températures minimales seront comprises entre 3 degrés et 6 degrés près de la Méditerranée et entre 0 degré et 4 degrés ailleurs. Les températures maximales évolueront entre 12 degrés et 16 degrés sur la moitié nord, le Centre et le Centre-Est et entre 14 degrés et 17 degrés sur la moitié sud.

**Samedi 31 mars : journée ensoleillée.**

Le temps sera généralement bien ensoleillé dès le début de la journée : en effet, les bancs de brume et de brouillard seront assez rares le matin et très localisés. Quelques nuages pourront affecter toutefois le littoral de l'extrême sud-est de notre pays. Dans l'après-midi, des nuages élevés viendront voiler le ciel des régions proches de l'Atlantique.

Les températures matinales resteront très fraîches, mais les maximales seront en légère hausse, compte tenu du large ensoleillement.

**Dimanche 1er avril : orageux à l'ouest, beau temps à l'est.**

Comme le jour précédent, les brumes seront rares, et il fera beau dès le matin. L'après-midi, le temps restera bien ensoleillé sur la moitié est. En revanche, les nuages élevés se feront de plus en plus nombreux sur les régions de la moitié ouest, où le temps deviendra lourd et orageux. Les températures minimales seront en hausse d'environ 3 degrés à 4 degrés. Les maximales seront encore en hausse, en particulier sur une moitié ouest. Elles s'échelonneront entre 14 degrés et 20 degrés, atteignant 22 degrés dans le Sud-Ouest.

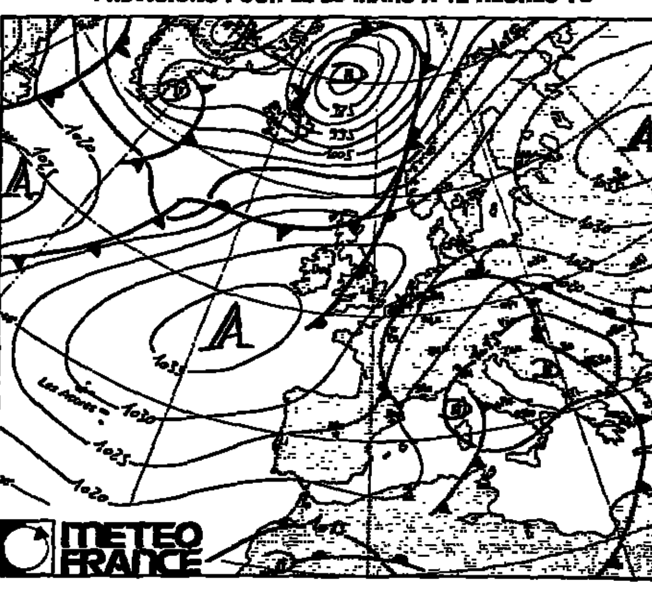
LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE Mercredi 28 Mars DEBUT DE MATINEE

SITUATION LE 27 MARS A 0 HEURE TU

METEO FRANCE



PRÉVISIONS POUR LE 29 MARS A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-3-1990**

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-3-1990 à 6 heures TU et le 27-3-1990 à 6 heures TU

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 13 | 8 | P |
| BIARRITZ | 11 | 3 | N |
| BORDEAUX | 11 | –1 | D |
| BOURGES | 8 | 2 | C |
| BREST | 10 | 1 | C |
| CAEN | 9 | 6 | N |
| CHERBOURG | 8 | 5 | C |
| CLERMONT-FER | 6 | 1 | P |
| DIJON | 8 | 2 | N |
| GRENOBLE S-M-H | 9 | 3 | C |
| LILLE | 8 | 3 | D |
| LIMOGES | 6 | 0 | C |
| LYON | 7 | 3 | C |
| MARSEILLE-MAR | 12 | 3 | D |
| NANCY | 8 | 2 | B |
| NANTES | 10 | 0 | N |
| NICE | 12 | 5 | D |
| PARIS-MONTS | 8 | 5 | C |
| PAU | 8 | –1 | D |
| PERPIGNAN | 10 | 5 | D |
| RENNES | 9 | 4 | C |
| ST-ETIENNE | 8 | 2 | B |
| STRASBOURG | 10 | 2 | C |
| TOURS | 10 | 0 | N |
| TOULOUSE | 10 | 2 | N |
| POINTE-A-PITRE | 31 | 22 | D |

| ÉTRANGER | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 18 | 3 | N |
| AMSTERDAM | 9 | 2 | D |
| ATHÈNES | 18 | 14 | D |
| BANGKOK | 36 | 26 | C |
| BARCELONE | 18 | 4 | D |
| BELGRADE | 18 | 5 | C |
| BERLIN | 9 | 6 | P |
| BRUXELLES | 8 | 2 | N |
| LE CAIRE | 24 | 12 | D |
| COPENHAGUE | 10 | –1 | D |
| DAKAR | 29 | 22 | N |
| DELHI | 27 | 20 | P |
| DJERBA | 18 | 13 | C |
| GENÈVE | 8 | 2 | N |
| HONGKONG | 20 | 18 | C |
| ISTANBUL | – | – | – |
| JÉRUSALEM | 16 | 7 | D |
| LISBONNE | 21 | 11 | D |
| LONDRES | 10 | 1 | N |
| LOS ANGELES | 19 | 12 | C |
| LUXEMBOURG | 6 | 2 | C |
| MADRID | 14 | –2 | D |
| MARRAKECH | 26 | 23 | D |
| MEXICO | 23 | 9 | B |
| MILAN | 6 | 3 | P |
| MONTRÉAL | 4 | –11 | D |
| MOSCOU | 10 | 1 | C |
| NAIROBI | 26 | 17 | N |
| NEW-YORK | 12 | 1 | D |
| OSLO | 12 | –2 | N |
| PALMA-DE-MAJ. | 15 | 3 | D |
| PÉKIN | 13 | 2 | P |
| RIO-DE-JANEIRO | 27 | 24 | C |
| ROME | 15 | 7 | P |
| SINGAPOUR | 32 | 26 | C |
| STOCKHOLM | 7 | –6 | D |
| SYDNEY | 26 | 20 | D |
| TOKYO | 12 | 5 | N |
| TUNIS | 17 | 7 | P |
| VARSOVIE | 10 | –2 | N |
| VENISE | 8 | 6 | N |
| VIENNE | 10 | 5 | C |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# AGENDA

## CARNET DU Monde

Suite de la page 21

— Bernadette Picard,
Sylvain, Noé, Hannah,
M. et Mme Fernand Robin,
Et leur famille,
Mme Jean Picard,
Et sa famille,
font part du décès de

**Jean-François ROBIN,**

le 24 mars 1990.

83, rue des Feuillants,
86000 Poitiers.

— Mme Jean de Rougemont,
M. le professeur et Mme Jacques de Rougemont,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Yves de Rougemont,
ses enfants et petits-enfants,
et Mme Catherine Bertrand,
M. et Mme Renaud Leonhardt,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Courtin, Loué, Bonniot et Roume,
font part du rappel à Dieu du

**docteur Jean de ROUGEMONT,**

le 20 mars 1990.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Die, le 22 mars.

« Vaux »,
26150 Die.

— **Clément TEMPELAERE,**

s'est éteint le 25 mars 1990, dans sa soixante-douzième année.

De la part de
Jeannine Tempelaere,
son épouse,
Agnès et Laurent Heureau,
Odile et Michel Ignat,
Anne et Dominique Panzani,
Claire et Bertrand Mansard,
ses enfants,
Jean-Baptiste, Mathieu, Julien, Elise, Antoine, Jean-Manuel, Cécile, Mathilde, Sarah, Pauline, Hugo,
ses petits-enfants,

Il a rejoint dans la paix son fils

**Daniel,**

décédé le 14 mars 1987.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 mars, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-de-Beauregard à La Celle-Saint-Cloud.

Ni fleurs ni couronnes.

4, les Mouettes,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

### Soutenances de thèses

— Institut d'études politiques de Paris, le jeudi 5 avril, à 14 heures, 56, rue des Saints-Pères, salle 401. M. Kyong Wook : « Les forces armées soviétiques face à la diversité des nationalités — situation et perspectives — un mécanisme d'intégration ? ».

## CAMPUS

### *Le tabac à Lyon-III*

Si les étudiants de Lyon n'ont pas manifesté leur mécontentement cette année, en dépit de conditions de travail désastreuses, c'est parce qu'ils savaient que la municipalité s'apprêtait à les aider, analyse aujourd'hui Jean-Michel Dubernard, adjoint, chargé de l'enseignement. En effet, la ville de Lyon vient d'acquérir la manufacture des tabacs, un bâtiment de 46 000 mètres carrés, situé dans le huitième arrondissement, moyennant la somme de 35 millions de francs.

Ce « geste » de M. Michel Noir marque une rupture avec la politique de l'ancienne municipalité, qui se refusait à « payer pour du béton ». La nouvelle équipe a estimé qu'elle devait sortir de ses compétences pour accueillir les 20 000 étudiants qui doivent s'ajouter, d'ici à la fin de l'année 1993, aux 76 000 déjà présents dans l'agglomération.

C'est l'université Jean-Moulin (Lyon-III) — et elle seule — qui occupera le bâtiment. En échange, elle cédera une partie de ses locaux actuels aux deux autres universités lyonnaises. Une ouverture partielle est prévue pour la rentrée 1990, mais l'ensemble de l'établissement ne pourra être libéré que fin 1992, après le départ de la SEITA.

**R. Rs**

#### *Au ministère*

M. Roland Peylet, ingénieur des Ponts et Chaussées, conseiller technique au cabinet de M. Lionel Jospin, a été nommé directeur adjoint de cabinet, en remplacement de M. Pierre Trincal, nommé directeur du Centre national de documentation pédagogique.

#### *Mastères spécialisés*

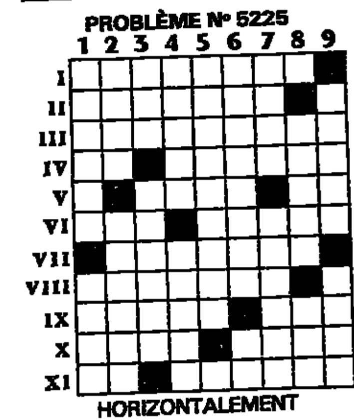
Un guide des « mastères spécialisés » accrédités par la conférence des grandes écoles vient de paraître.

Ces programmes, de quatre trimestres au moins, sont accessibles aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'école de gestion, ou d'un DEA, ou d'un diplôme équivalent français ou étranger.

▶ CNGE, 60, boulevard Saint-Michel, 75272 Paris Cedex 06. Tél. : 43-26-25-37.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5225



HORIZONTALEMENT

I. A du plaisir à s'étendre. — II. Après la pluie mais avant le beau temps. — III. Eut une attitude très attachante. Chevalier, à la montagne. — IV. S'éprit d'un drôle d'oiseau. Qui ne nous trahiront pas. — V. Où l'on peut en voir de toutes les couleurs. — VI. Partie prenante. — VII. Vit sur un grand pied. Se rendra. — VIII. Au nom du pair. S'intéresse aussi bien aux poissons qu'aux insectes. — IX. Consolide un assemblage. Eau. Sur le Danube. — X. Une dynastie. Parfois noir au marché. — XI. Demi, n'est pas vraiment un homme. Se fait parfois avec hésitation.

VERTICALEMENT

1. Ne veulent pas nous laisser en paix. — 2. Matière pour un bon jarret. Mousse au café. — 3. Un grand prince à qui l'on doit l'instruction. Pronom. — 4. Fleuve. Dieux. Un agrément d'autrefois. — 5. Se voient parfois à côté des fraises. Préposition. Va avec tout. — 6. Endroit où l'on peut mettre tout ce qui est plat. Donné par le chef. — 7. Pour ceux qui aiment le naturel. Utile pour élever. — 8. Qui peuvent exploser si on les pique. — 9. Parfois trouvées au logis. Qui a donc compati.

**Solution du problème n° 5224**

*Horizontalement*

I. Recommandation. — II. Eculées. Unisson. — III. Cartouche. Tiare. — IV. Olé. Treillis. Do. — V. Né. Bitte. Is. — VI. Ce. Adresse. Arc. — VII. Isolées. Austère. — VIII. Apeurées. IX. Ignorantes. Pô. — X. Arénicole. Pin. — XI. Taon. Unir. — XII. In. Etonnant. Ils. — XIII. Odet. Retraite. — XIV. Nia. Atténué. Roc. — XV. Russes. Riens.

*Verticalement*

1. Réconciliation. — 2. Ecalées. Grandir. — 3. Curé. Néo. Eau. — 4. Olt. Balconnet. — 5. Méotide. Ri. As. — 6. Meurtre. Accorte. — 7. Ascètes. Nô. Nets. — 8. Hies. Atlante. — 9. Duel. Sapée. Arno. — 10. An. Lieues. Unau. — 11. Titis. Su. Entier. — 12. Isis. Atre. — 13. Osa. Crée. Prière. — 14. Nord. Crépi. On. — 15. Néon. Eson. Secs.

**GUY BROUTY**

## RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Mardi 27 mars

### TF 1

20.40 **Cinéma : Signes extérieurs de richesse.** ■
Film français de Jacques Monnet (1983). Avec Claude Brasseur, Josiane Balasko, Jean-Pierre Marielle.
22.20 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
Invité : Georges De Caunes. Sujets : L'injustice de la justice ; les voleurs.
0.05 **Journal, Météo et Bourse.**

### A 2

20.40 **Cinéma : Les babas cool.** □
Film français de François Leterrier (1981). Avec Christian Clavier, Marie-Anne Chazel, Anémone.
22.05 **Magazine : Carnets de route.**
Présenté par Christine Ockrent. Thème : Guerre à la cocaïne.
23.00 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.15 **Météo.**
23.20 **Magazine : Du côté de chez Fred.**
Les loups.

### FR 3

20.35 **Magazine : La marche du siècle.**
Présenté par Jean-Marie Cavada. Thème : Être PS en 1990. Avec Pierre Mauroy, premier secrétaire du parti ; Olivier Duhamel, professeur à Paris-Ier ; Jérôme Jaffré, coauteur de « l'état de l'opinion 1990 » ; Hélène Fontanaud ; Frédérique Matonti, coauteur de « Que reste-t-il de ces manifs ? ».
22.15 **Journal et Météo.**

### CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Itinéraire d'un enfant gâté.** ■■
Film français de Claude Lelouch (1988). Avec Jean-Paul Belmondo, Richard Anconina, Béatrice Agenin.
22.30 **Flash d'informations.**
22.40 **Cérémonie des Oscars.**
Rediffusion des meilleurs moments.

### LA 5

20.40 **Cinéma : Le jeu de la mort.** □
Film américain de Robert Clouse (1978). Avec Bruce Lee, Hugh O'Brian.
22.30 **Série : China beach.**
23.30 **Magazine : Réussites.**
0.00 **Journal de minuit.**

### M 6

20.35 **Téléfilm : Permission de minuit.**
D'Anson Williams, avec Tempestt Bledsoe, Clifton Davis.
*Un père jaloux.*
22.15 **Magazine : Ciné 6.**
22.30 **Cinéma : Keoma.** ■
Film italien d'Enzo G. Castellari (1975). Avec Franco Nero, Woody Strode, Olga Karlatos.
0.00 **Six minutes d'informations.**

### LA SEPT

20.05 **Documentaire : Cézanne.**
De Jean-Marie et Danièle Huillet.
21.05 **Documentaire : Claude Berri rencontre Léo Castelli, marchand d'art.**
De Claude Berri.
22.05 **Documentaire : Les sentiers de la réussite (2).**
D'Alain Dhenaut.
22.30 **Magazine : Imagine.**
23.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
De Philippe Grandrieux.
23.40 **Jazz soundies collection.**

### FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.** En direct du Salon du livre. Transmettre le savoir, un jeu dangereux ?
21.30 **Calcutta** (rediff.)
22.40 **Nuits magnétiques.** Littérature.
0.05 **Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 28 octobre 1989 lors du Festival d'automne de Paris) : D'une étoile oubliée, Libérations (deux extraits du Cycle 1), Butsumyoe, Sappho Hikétis, d'Eloy, par l'orchestre de percussions métalliques électroacoustiques (sons concrets travaillés en studio) ; Yumi Nara, voix, Fatima Miranda, voix et accompagnement.
22.30 **Galaxie des traditions.**
23.07 **Club d'archives.** Leonid Kogan, violon. Œuvres de Prokofiev, Mozart, Beethoven, Berg, Brahms.

## Mercredi 28 mars

### TF 1

13.35 **Série : 21 Jump Street.**
14.30 **Club Dorothée.**
16.50 **Le top jeune.**
16.55 **Sport : Football.**
Match international amical, en direct de Hongrie : Hongrie-France.
18.45 **Avis de recherche.**
18.50 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Tac-O-Tac.**
19.55 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
20.00 **Journal, Météo, Tapis vert et Loto.**
20.45 **Variétés : Sacrée soirée.**
Spécial Holiday on ice, en direct du Palais des sports.
Avec John Travolta, François Feldman, Carlos, Gold, Atlantic, Lisa Stansfield, Sandra, Dominique Lavanant.
22.35 **Série noire : Le Salon du prêt-à-saigner.**
De Joël Seria, avec Hugues Quester, Jeanne Goupil.
0.00 **Journal, Météo et Bourse.**

### A 2

13.40 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
14.30 **Eric et Noëlla.**
16.00 **Magazine : En avant, Astérix !**
17.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 **Magazine : Giga.**
18.30 **Série : Mac Gyver.**
19.20 **INC.**
19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
Présenté par Patrice Laffont.
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Série : Les héroïnes de Colette.**
Le blé en herbe, de Serge Meynard, avec Marianne Basler, Matthieu Rozé.
*Un adolescent initié à l'amour.*
22.05 **Magazine : My télé is rich.**
De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
23.00 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.15 **Météo.**
23.20 **Magazine : Du côté de chez Fred.**
L'écrivain William Burroughs.

### FR 3

13.30 **Magazine : Montagne** (rediff.).
14.03 **Magazine : Carte verte.**
14.30 **Jeu : Cherchez la France.**
15.03 **Magazine : Dans la cour des grands.**
17.05 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
17.30 **Feuilleton : Guillaume Tell.**
17.55 **Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.**
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Variétés : Les grands.**
Emission de Jean-Pierre Cottet et Maxime Leforestier. 2. Edith Piaf. Avec Catherine Ringer, Jacques Weber, Dave, Dee Dee Bridgewater, Paco, Georges Moustaki, Gérard Blanchard, Liane Foly, Daniel Guichard, Serge Gainsbourg.
21.55 **Magazine : Mille Bravo.**
Présenté par Christine Bravo.
Avec Paolo Conte, Wolinsky (dessinateur), Ricky Ford (jazz) ; les Etoiles (chant Brésilien) ; Laurent Cabasso (piano) ; Raphaël Fays (guitare) ; Paris Texas Ensemble ; Slostic (comique gestuel) ; Goutard (peintre).
22.15 **Journal et Météo.**
22.35 **Magazine : Mille Bravo.**
Présenté par Christine Bravo.
23.35 **Musique : Carnet de notes.**
Concerto pour guitare, de Haydn, par l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dir. Jean-Pierre Berlingen, et Alexandre Lagoya, guitare.

### CANAL PLUS

13.30 **Téléfilm : Mort sur ordinateur.**
De Sheldon Larry, avec Joe Spano, David McCallum.
15.05 **Documentaire : Poison, l'arme fatale.**
De Mike Linley.
15.35 **Téléfilm : Le doute.**
De John Laing, avec David Hemmings, John Hargreaves.
17.20 **Cabou cadin.**
Croc-note show ; Polluards ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

*En clair jusqu'à 21.00*

18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.**
Présentés par Philippe Dana.
18.30 **Top 50.**
Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
Invité : Georges de Caunes.
20.30 **Cinéma dans les salles.**
21.00 **Cinéma : Fatal beauty.** ■
Film américain de Tom Holland (1987). Avec Woopi Goldberg, Sam Elliott, Ruben Blades.
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Cinéma : Saigon, l'enfer pour deux flics.** □
Film américain de Christopher Crowe (1987). Avec Willem Dafoe, Gregory Hines, Fred Ward (v.o.).
0.25 **Cinéma : Thérèse Raquin.** ■■
Film français de Marcel Carné (1953). Avec Simone Signoret, Raf Vallone, Sylvie.

### LA 5

13.35 **Série : L'homme qui valait trois milliards.**
14.40 **Série : Le renard.**
15.30 **Série : Bergerac.**
16.40 **Dessins animés.**
Les triplés (rediff.) ; Lutinou et Lutinette ; Magie bleue.
17.35 **Magazine : En route pour l'aventure.**
18.00 **Dessins animés.** Olive et Tom, champions de foot ; Maxie.
18.50 **Journal images.**
19.00 **Magazine : Reporters.**
19.40 **Dessin animé : Manu.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Justice express.**
De Richard Martin, avec Jean Leclerc, David Jalil.
22.20 **Débat : Victimes du terrorisme, entre loi et révolte.**
Animé par Gilles Schneider.
23.30 **Magazine : Nomades.**
0.00 **Journal de minuit.**

### M 6

13.25 **Série : Cosby show** (rediff.).
13.55 **Feuilleton : Dynastie.**
14.45 **Téléfilm : Le testament.**
De John Llewellyn Moxey, avec Kate Jackson, Farrah Fawcett-Majors.
*Un épisode de la série « Drôles de dames ».*
16.00 **Informations : M 6 express** (et à 17.00).
16.05 **Jeu : Match music.**
17.25 **Informations : M 6 info** (et à 18.25).
17.30 **Série : L'homme de fer.**
18.30 **Série : Incroyable Hulk.**
19.25 **Série : Les années coup de cœur.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Téléfilm : Hors jeu.**
De Buzz Kulik, avec Jack Warden, James Caan.
*Deux amis passionnés de foot.*
21.55 **Série : Le Saint.**
22.45 **Magazine : Le glaive et la balance.**
De Charles Villeneuve.
L'affaire Céline.
23.45 **Musique : Boulevard des clips** (et à 0.35).
0.00 **Six minutes d'informations.**

### LA SEPT

14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
15.00 **Feuilleton : Les Bertini** (3e épisode).
D'Egon Monk.
16.30 **Documentaire : La Pologne comme jamais vue à l'Ouest (3).**
De Marcel Lozinski.
17.25 **Court métrage : Le voyage.**
De Bahram Beyzai.
18.00 **Cinéma : Donne-moi tes yeux.** ■■
Film français de Sacha Guitry (1943). Avec Geneviève Guitry, Sacha Guitry, Marguerite Moreno.
19.35 **Court métrage : Une lettre.**
De Philippe Condroyer.
19.50 **Documentaire : Les gitans (2).**
De Claude Fléouter et Robert Manthoulis.
21.00 **Téléfilm : Alcyon.**
De Fabrice Cazeneuve.
22.30 **Magazine : Dynamo.**
De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
23.00 **Téléfilm : Noir péché.**
De Jean-Marie Straub et Danièle Huillet.
23.45 **Film d'animation : Les habitants.**
D'Arthur Pelechian.

### FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.**
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magiques.** Littérature.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Philip Dick.

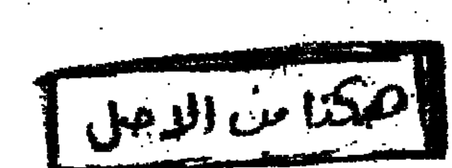
### FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 10 septembre 1989, lors du Festival de Ludwigsburg) : Quatuor à cordes n° 2 en sol majeur, op. 18, n° 2, de Beethoven ; Quatuor à cordes n° 2 en ré majeur, de Borodine ; Quintette pour piano et cordes en fa mineur, op. 34, de Brahms, par le Quatuor de Tokyo (Peter Oundjian, Kikuei Ikeda, violons, Kazuhide Isomura, alto, Sadao Harada, violoncelle, et Barry Douglas, piano.
22.20 **Concert du GRM.** Moments, de Giner ; Soleil Mémoire, de Bousch.
23.07 **Jazz-club.** En direct du club Lionel Hampton de l'Hotel Méridien à Paris. Le groupe Ultramarine avec Mario Canonge (claviers), N'Guyen Le (guitare), Pierre-Olivier Govin (basse), Etienne Mbappe (basse), Bago (percussions), Tchako (batterie).

### Audience TV du 26 mars (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN)

*Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers*

| HORAIRE | FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %) | TF1 | A2 | FR3 | CANAL + | LA 5 | M6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 19 h 22 | 54,0 | Santa Barbara 21,6 | PUB. 5,8 | Actual. régio. 18,2 | Bde annonce 2,0 | Pub 3,1 | Hulk 2,8 |
| 19 h 45 | 58,1 | Roue fortune 25,9 | Dessinez 11,5 | 19-20 infos 11,5 | Nulle part 3,9 | Bde annonce 2,5 | An. c. cœur 2,9 |
| 20 h 16 | 70,4 | Journal 28,5 | Journal 17,0 | La Classe 11,4 | Pub 3,4 | Journal 5,4 | Pub 5,5 |
| 20 h 55 | 74,5 | Raid c. Mafia 20,8 | Minerves 90 15,7 | La mariée... 19,2 | Enf. dia 2,9 | Drag. à tt va 10,6 | Ost. Wend 5,9 |
| 22 h 08 | 68,7 | Raid c. Mafia 20,5 | Minerves 90 10,7 | La mariée... 20,0 | Enf. dia 3,0 | Drag. à tt va 9,0 | Ost. Wend 5,7 |
| 22 h 44 | 33,6 | Médiations 8,3 | Am. en Franc 13,4 | Soir 3 4,5 | Lun sport 1,2 | Vendredi 13 4,2 | Voie Jackson 2,1 |



BILLET

## *Première privatisation en Pologne*

Dans la France de 1986, on avait pris des précautions sémantiques en parlant, à propos des privatisations, de « capitalisme populaire ». Dans la Pologne de 1990, le capitalisme, dénué de ce qualificatif fort suspect à l'Est, vient de faire ses premiers pas avec la privatisation d'une petite banque, la BIG (Bank Inicjatyw Gospodarczych).

Alors que 15 000 actions étaient mises en vente, la demande a porté sur 22 857 titres. Les particuliers, dont la banque nationale polonaise limite la participation à 20 % des titres émis -c'est-à-dire 3 000 actions- en ont réclamé plus de 9 000, a indiqué la BIG dans un communiqué publié lundi 26 mars. Pour un pays qu'on dit saigné à blanc, cela fait tout de même 3,2 millions de francs (chaque titre en valait 359) qui étaient prêts à s'investir, alors qu'en l'absence de marché boursier les titres ne seront pas facilement échangeables.

L'enthousiasme des Polonais pour cette première privatisation n'est pas sans rappeler celui des Moscovites pour le hamburger-frites-coca lors de l'ouverture du premier Mac Donald, au début de l'année. En attendant de découvrir les aspects moins plaisants du capitalisme occidental, les habitants des pays de l'Est se délectent de ses symboles.

Quelle est la part du calcul économique dans les motivations des investisseurs polonais qui ont « acheté de la BIG » ? C'est assez difficile à dire. Il n'est pas question, apparemment, de prendre le contrôle de l'établissement . L'essentiel de l'émission était réservé aux institutionnels et l'augmentation de capital (passé de 1 milliard de zlotys à 2,5 milliards, soit de 600 000 à 1,5 million de francs) laisse une part prépondérante aux actionnaires publics (auparavant, la banque était détenue à 99 % par l'Etat polonais). Mais la BIG a annoncé son intention de procéder prochainement à une nouvelle augmentation de capital en émettant 15 000 titres supplémentaires. La procédure choisie est donc la décrue progressive et prudente de la part de l'Etat. Est-ce l'ébauche d'une méthode ?

S. GH.

## *Pertes records pour les caisses d'épargne américaines*

L'année 1989 a été catastrophique pour les caisses d'épargne américaines qui ont perdu 19,2 milliards de dollars (environ 111 milliards de francs), le pire résultat dans l'histoire de ces banques spécialisées dans les prêts personnels et les prêts hypothécaires, en crise depuis plusieurs années.

C'est également la troisième perte record consécutive. En 1988, les caisses d'épargne avaient déjà perdu 13,4 milliards de dollars (environ 77 milliards de francs) et l'année précédente 7,8 milliards (environ 45 milliards de francs).

Le Bureau de Contrôle des Prêts, qui a rendu publics ces résultats lundi 26 mars, a souligné que l'essentiel des pertes étaient intervenues dans des institutions contrôlées par l'Etat ou en passe de l'être. (AP)

Restructuration à la tête de la Compagnie financière

# M. Lévy-Lang devrait être nommé président du directoire de Paribas

**Alors que l'action de la Compagnie financière de Paribas est encore particulièrement chahutée en Bourse en ce début de semaine, le conseil d'administration de la société devrait décider, le jeudi 29 mars, d' une importante transformation des structures de sa direction.**

**Ce projet prévoit l'instauration d'un directoire, que présidera M. André Lévy-Lang, actuellement président de la Compagnie bancaire (filiale de Paribas) et d'un conseil de surveillance, que présidera l'actuel PDG, M. François-Poncet.**

Les échecs sont souvent riches en péripéties. Celui de Paribas, dans son OPA sur la Compagnie de navigation mixte, débouche aujourd'hui sur l'effacement relatif de son président, M. Michel Francois-Poncet, et sur la montée en puissance d'un brillant outsider, M André Lévy-Lang, actuel président de la Compagnie bancaire. Si le conseil d'administration, qui se réunira le 29 mars, en approuve le projet, la Compagnie financière de la rue d'Antin se dotera d'un directoire dirigé par M. Lévy-Lang et d'un conseil de surveillance patronné par M. François-Poncet. Restera ensuite à convoquer une assemblée générale extraordinaire qui devra approuver la refonte de l'organigramme.

Cette modification des structures de Paribas est la résultante d'un ensemble confus de stratégies hétéroclites qu'il est difficile de démêler. Tout d'abord, il est clair pour l'ensemble du monde financier que la montée en puissance de M. Lévy-Lang est la suite logique d'un double échec : celui de M. Michel François-Poncet dans son OPA sur la Mixte et celui de M. Gérard Eskenazy, administrateur de Paribas et président de Pargesa dans sa tentative de prendre la tête de Paribas.

Ce dernier, profitant de l'affaiblissement du président actuel de Paribas, M. François-Poncet, avait cherché avec l'appui de certains actionnaires de Paribas et même pendant un temps, avec l'appui de M. Francois-Poncet lui-même, à prendre une position prééminente au sein de la compagnie de la rue d'Antin. Cette tentative a cependant tourné court, en raison de l'opposition des pouvoirs publics mais aussi de l'UAP (actionnaire de Paribas), qui y aurait vu une menace pour ses intérêts belges.

D'autre part, la liquidation de Drexel Burnham Lambert n'a pas été sans affaiblir la position de M. Eskenazy au sein de Pargesa. L'alliance de M. Paul Desmarais, président de Power Corp, et de M. Albert Frere, président de Frere Bourgeois au sein de Pargesa, aurait placé M. Eskenazy au rang de simple mandataire révocable à merci.

### *Un rôle déterminant*

La deuxième stratégie en jeu autour de Paribas est celle que mène M. Marc Fournier, président de la Compagnie de navigation Mixte. Avec 12 % du capital de Paribas, celui-ci avait tout intérêt à déstabiliser Paribas pour promouvoir l'arrivée d'un nouveau président. Celui-ci devrait se sentir d'autant moins déshonoré de faire la paix qu'il n'aura été pour rien dans le declenchement des hostilités. Son rôle lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire pourrait *bien* être déterminant... à moins qu'un accord avec M. Lévy-Lang n'intervienne entretemps. Les échanges très vifs qui ont lieu depuis deux jours sur le titre de la Compagnie financière montrent en tout cas que M. Fournier n'entend pas se faire oublier.

Une troisième stratégie pourrait être incarnée par les cadres de Paribas, qui, à la suite de l'échec de l'OPA sur la Mixte, souhaiteraient modifier les structures et le management . Selon certaines rumeurs, des représentants de la technostructure auraient même été conseiller à M. Marc Fournier de lancer une OPA sur Paribas pour accélerer les remaniements. Une quatrième stratégie pourrait être décelée chez les actionnaires étrangers de Paribas qui se plaignaient de n'être pas représentés jusque-là au conseil d'administration . Intégrés pour l'instant dans le comité stratégique international récemment créée par Paribas, certains d'entre eux pourraient intégrer le comité de surveillance.

Enfin, on peut s'interroger sur les intentions d'actionnaires aux intérêts aussi hétéroclites qu'Axa, les AGF, le Crédit lyonnais ou l'UAP. S'il est clair que l'UAP soutient M. Lévy-Lang, on peut s'interroger sur les objectifs poursuivis par M. Michel Albert ou le Crédit Lyonnais.

En tant que président du directoire, M. Lévy-Lang aura donc fort a faire. Il devra unifier le management de Paribas tiraillé par des luttes internes, redonner une vocation à un établissement destabilisé par l'échec de son OPA sur la Mixte et surtout pacifier les actionnaires français et étrangers de Paribas. Bien des questions restent donc en suspens : qui, outre M. Lévy-Lang fera partie du directoire ? M. Eskenazy en sera t il membre ? Quel sera le rôle réel de la technostructure par rapport à l'actionnariat ? Quel sera le rapport de forces entre le conseil de surveillance et le directoire ? etc...

YVES MAMOU

A la suite de ventes massives

## *Les cours de l'or sont tombés à leur plus bas niveau depuis cinq mois*

Les cours de l'or se sont brusquement effondrés le lundi 26 mars sur les grandes places de cotations, à la suite de divers mouvements de ventes dont les origines n'ont pas toujours été clairement identifiées. A Londres, l'once de métal fin perdait 22,5 dollars pour clôturer à 366,75 dollars, son niveau le plus bas depuis cinq mois. La chute était comparable à New York et à Zurich, où l'or s'établissait respectivement à 369,5 dollars et à 362 dollars l'once.

En l'espace de quelques heures, une centaine de tonnes de métal précieux ont été vendues de part et d'autre de l'Atlantique, soit l'équivalent de la production annuelle de l'Australie. Les courtiers londoniens et suisses attribuaient cet afflux soudain à un mouvement massif de déstockage des investisseurs saoudiens déçus par les récentes contre-performances de leur métal fétiche et jetant leur dévolu sur la livre.

Dans le même temps, on notait des ventes d'or d'Extrême-Orient, du Japon en particulier, à la suite du léger redressement du Kabuto Cho.

L'or à Londres

En dollars par once

430 · 420 · 410 · 400 · 390 · 380 · 370 · 360 · 350

370,25

sept. oct. nov. déc. janv. fév. mars

1989 · 1990

Pendant que la persistance des tensions en Lituanie stimulait le dollar au détriment du métal jaune, les informations selon lesquelles la Chine s'apprêterait à augmenter sa production d'or pour honorer une partie de sa dette extérieure ont aussi pesé sur les cours. La persistance de taux d'intérêts élevés handicape également les investissements en métal jaune.

Enfin, d'aucuns faisaient état de ventes soviétiques destinées à compenser les manques de liquidités et à glaner des dollars. Les analystes londoniens estimaient le 26 mars que les prix pourraient enfoncer prochainement le plancher des 350 dollars l'once.

E. F.

La guerre des fabricants de lessives

## Le BVP tente de moraliser la publicité écologique

Le Bureau de vérification de la publicité (BVP) vient d'émettre une « *recommandation* » à l'intention des annonceurs et des publicitaires pour tenter de moraliser l'usage des arguments écologiques dans la publicité. Ceux-ci ne doivent pas tromper le consommateur ni constituer un acte de concurrence déloyale.

On assiste en effet à une explosion de ces « *éco-publicités* » en faveur de réfrigérateurs, de piles électriques, de sacs plastique, mais aussi de cosmétiques, d'insecticides et, bien sûr, de lessives. Le tout sur le fond de guerre publicitaire et judiciaire qui oppose l'allemand Henkel (*Le Chat Machine*) au français Rhône-Poulenc sur les lessives avec ou sans phosphates. Le tribunal de Nanterre a ordonné le 26 mars à Henkel de cesser sa campagne pour « *publicité tendancieuse, voire mensongère vis-à-vis des lessives avec phosphates* » : l'insupportable vieux jeune homme sur fond champêtre et bucolique va donc disparaître de nos écrans.

M<sup></sup>me Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, juge nécessaire « *d'élaborer une règle du jeu* » et envisage la création d'un Comité d'éthique scientifique et indépendant, tandis que le gouvernement prépare un « Label environnement » qui pourrait compléter les messages publicitaires.

J. D.

## *Un polytechnicien, industriel de la finance*

Quand une entreprise est plongée dans une crise de management, il lui faut à tout prix trouver, en son sein ou à l'extérieur, des hommes d'une intelligence rapide, capables de prévoir l'avenir et aussi dotés d'un charisme indéniable, afin de séduire et d'entraîner leurs collaborateurs. Dans le cas de Paribas, le nom d'André Lévy-Lang, président de la Compagnie bancaire, sa filiale, avait été discrètement prononcé depuis quelques mois : il vient de sortir, et c'est justice.

L'intelligence et la rapidité d'esprit, M. Lévy-Lang les possède, c'est le moins que l'on puisse dire. Né à Alexandrie (Egypte) en 1937, de parents qui avaient fui la Turquie de Kemal Atatürk, André Lévy-Lang est envoyé à Bordeaux chez l'un de ses oncles, pour faire ses études secondaires au lycée Montaigne. Après une préparation au lycée Louis-le-Grand à Paris, c'est en 1956 l'entrée, à titre étranger, à l'Ecole polytechnique, d'où il sortira major. Du jamais vu : comme il n'est pas français, on inventera pour lui un rang spécial, le *zéro-bis*. Privé de sortie dans les grands corps, les Mines en l'occasion, puisque égyptien, il est naturalisé Français quelques semaines après et admis à faire son service militaire dans la recherche opérationnelle du ministère de l'air.

### *L'ami de Jacques de Fouchier*

Ensuite, c'est comme ingénieur de recherches qu'il passera deux ans au Commissariat à l'énergie atomique, avant d'entrer, en 1962, à la Société de prospection électrique Schlumberger, où il passera douze ans. Dès le début, cet homme petit et mince, à l'œil bleu, est tuant. L'un de ses chefs vient se plaindre : « *Lévy, c'est un problème : pour l'occuper, cela m'occupe à plein temps.* » La société l'envoie acquérir ses diplômes à l'université de Stanford en Californie, avant de diriger à Minneapolis (Minnesota) le marketing d'une filiale d'EMR Computer, pour essayer de concurrencer IBM. Un pari perdu d'avance. Mais ce sera une expérience profitable des lois du marché et de la vie professionnelle américaine.

Encore quatre ans comme directeur de département des Compteurs Schlumberger et, en 1974, une mutation brusque . André Lévy-Lang, qui s'est marié en 1962 à M<sup></sup>me Catherine Lang, aujourd'hui présidente de tribunal, ne veut pas repartir à l'étranger : ce serait au détriment de l'éducation française de ses trois enfants. Son président, Jean Riboud, aujourd'hui décédé, parle de lui à Jacques de Fouchier, président de Paribas, à qui il avait racheté la Compagnie des compteurs et aussi fondateur du groupe de la Compagnie bancaire et de ses filiales de crédit spécialisé.

C'est là que cet ingénieur va faire la preuve de sa réelle capacité d'adaptation. Au bout de deux ans, André Lévy-Lang est membre du comité directeur, puis du directoire en 1979, qu'il finira par présider en 1982, à quarante-cinq ans. André Lévy-Lang va devoir gérer la grande crise des remboursements anticipés de crédits, provoquée par la baisse des taux d'intérêt, auparavant très élevés et qui affectent gravement la filiale UCB.

*Par ailleurs*, son groupe affronte la concurrence des banques de dépôts, avides de reconquérir le marché des particuliers, abandonné aux établissements spécialisés au lendemain de la guerre. Utilisant leurs dépôts à vue non rémunérés, elles peuvent consentir des crédits à des taux moins élevés que ces établissements, qui, dépourvus de guichets, empruntent toutes leurs ressources sur le marché financier.

La Compagnie bancaire souffre mais résiste, et même prospère grâce à un métier forgé depuis trente ans et notamment un habile management du contentieux. Elle déploie des innovations constantes : la carte Aurore de CETELEM, qui accorde un crédit permanent aux clients et assure un paiement immédiat aux commerçants ; CORTAL, organisme de vente par correspondance de placements financiers à court terme. Le véritable développement, la compagnie ira le chercher à l'étranger en exportant son savoir-faire, d'abord à Florence, associée avec la caisse d'épargne locale, puis, seule, en Grande-Bretagne, où l'implantation dans le crédit immobilier grandit comme un champignon, etc. A l'heure actuelle, les filiales étrangères représentent 20 % du chiffre d'affaires du groupe et 35 % de ses profits, en attendant bien davantage.

En même temps, André Lévy-Lang recrute des hommes tels que Michel Cicurel, qui lance CORTAL et est parti l'an dernier chez BSN pour s'occuper de fromages italiens ; François Henrot, maître des requêtes au Conseil d'Etat, un spécialiste de la commercialisation des télécommunications ; et bien d'autres.

Deux ans président de la Commission des affaires financières de l'Association française des banques, il prêche inlassablement pour la vérité des prix, notamment dans la fixation du coût réel des ressources bancaires, essentiellement les dépôts, dont il veut libérer la rémunération avec pour cibles, bien entendu, les banques à guichets, ses féroces concurrentes. Récemment, il s'est fait l'apôtre de la « titrisation », c'est-à-dire de la mise sur le marché des créances bancaires, système dont son groupe serait l'un des premiers bénéficiaires.

Mais aujourd'hui, il va devoir sauter le grand pas, c'est-à-dire « monter » à la direction générale de la maison-mère, comme l'avait fait, vingt ans auparavant, Jacques de Fouchier, son mentor et son ami. Mais c'était à l'époque pour carrément remplacer le PDG Jean Reyre, reconstructeur de Paribas après la guerre et limogé par son conseil d'administration pour avoir un peu outrepassé ses pouvoirs dans la bataille avec Suez pour le contrôle du CIC. A cet égard, il convient de remarquer que, tous les dix ans à peu près, Paribas se paie une crise : 1969, 1981, 1990... Cette fois-ci, la mutation est susceptible de s'effectuer en douceur : le conseil de surveillance, cantonné dans un rôle présumé stratégique, sera - si l'assemblée générale extraordinaire approuve la modification des statuts - présidé par M. Michel François-Poncet, l'actuel PDG ; et le directoire dirigera la maison, avec une présidence taillée sur mesure pour M. Lévy-Lang.

### *Régenter les barons de la rue d'Antin*

Ce dernier aura pour handicap de connaître moins bien les grandes entreprises et devra régenter les barons de la rue d'Antin à Paris, siège de Paribas. Mais son expérience internationale le servira. C'est un des rares patrons français à parler l'anglais plus que couramment : il faut l'avoir vu à New-York plancher avec succès, dans leur langue natale, devant les impitoyables analystes américains, pour leur raconter la Compagnie bancaire et essayer de leur vendre ses actions. En fait, de l'aveu de la communauté française, André Lévy-Lang, sous ses dehors discrets, est de la classe de ses grands prédécesseurs à Paribas, les Reyre, Fouchier, Moussa, Haberer . Sa nomination comme dauphin mettrait fin à l'intermède de M. Michel François-Poncet. Celui-ci occupait le huitième rang de l'état-major de Paribas lorsqu'il fut nommé PDG par son ami, M. Chirac, en 1986. Malgré son mérite évident et son sens de l'équipe, il n'a pas convaincu ses actionnaires.

FRANÇOIS RENARD

# ÉCONOMIE

## SOCIAL

Retraite à soixante ans

### Les partenaires sociaux veulent de nouveau rencontrer le gouvernement

Le CNPF et les syndicats, à l'exception de la CGT, ont adopté ensemble lundi 26 mars un communiqué demandant *« une rencontre commune avec le gouvernement »* pour déterminer sa participation dans le cadre de l'ASF (Association pour la gestion de la structure financière) qui prend à sa charge l'impact de l'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite sur les régimes complémentaires.

Les partenaires sociaux proposent que le gouvernement finance une partie des anciennes garanties de ressources. Pour leur part, les pouvoirs publics ont déja fait savoir qu'ils étaient disposés à consacrer un milliard de francs pour les trois derniers trimestres de 1990

### La CFTC et la CGC vont signer l'accord sur le travail précaire

La CFTC et la CGC ont fait savoir, le 26 mars, que leurs instances avaient décidé de signer le projet d'accord sur le travail précaire négocié dans la nuit du 23 au 24 mars avec le CNPF et la CGPME (*le Monde* du 27 mars). L'approbation finale de la CFDT ne devrait pas non plus soulever de difficultés. Sa commission exécutive a indiqué, le 26 mars, qu'elle *« proposera au bureau national des 4-5 avril la signature de la CFDT »*. En revanche, Force ouvrière semble moins décidée. La réunion du bureau confédéral, prévue pour lundi, a été repoussée officiellement pour des raisons de calendrier. Mais Mme Paulette Hofman, qui dirigeait la délégation FO et n'était pas très favorable, ne pouvait y être présente. De son côté, la CGPME a *« convoqué en urgence »* pour le 29 mars un comité directeur confédéral extraordinaire *« pour apprécier s'il convenait ou non de signer ce projet »*.

### FO veut étendre les grèves aux PTT à partir du 3 avril

Alors que la grève lancée le 19 mars par la CGT restait peu suivie (3,7 % le 26 mars, 1,8 % le 27 au matin), avec des participations plus fortes en Aquitaine et en Midi-Pyrénées (23 % ), Force ouvrière a appelé à *« une généralisation »* de ce mouvement, pour le 3 avril. Au cours d'une conférence de presse, lundi 27 mars, M. Jacques Marçot, secrétaire général de la fédération FO des PTT (20,17 % des voix lors des dernières élections professionnelles), a longuement critiqué le projet gouvernemental réformant les PTT.

De son côté, le groupe socialiste d'entreprise PTT *« apporte son soutien à la démarche engagée par le ministre des PTT »*, M. Paul Quilès. Mais *« il entend profiter du débat parlementaire pour enrichir le projet de loi »* sur deux points : les services financiers de la Poste: estimant que *« le refus d'autoriser la Poste à participer à la distribution de prêts aux particuliers menace le développement de ces services »* : les conditions de recrutement des contractuels, pour lesquels des *« règles très strictes »* doivent être utilisées.



## INDUSTRIE

### Rhône-Poulenc se dégage de la fabrication des non-tissés

Après trois ans de croissance externe, Rhône-Poulenc, le numéro un français de la chimie, entre dans une phase de désinvestissement. La direction du groupe a ainsi décidé de se désengager progressivement des activités dans la fabrication des non-tissés. Elle filialisera ces activités, l'une exercée à Colmar (Haut-Rhin) dans le domaine de l'étanchéité, l'autre à Bezons (Val-d'Oise) dans la stabilisation des sols (autoroutes, retenues d'eau...), puis cédera immédiatement la majorité dans le capital des nouvelles entreprises, respectivement au groupe allemand Freudenberg et à la firme autrichienne Polyfelt. A moyen terme, Rhône-Poulenc se retirera complètement de ces affaires. Le prix de cession n'a pas été communiqué.

Depuis la fin de 1986, Rhône-Poulenc a racheté aux Etats-Unis, l'agrochimie d'Union Carbide, la chimie minérale de Stauffer, les spécialités de GAF et de RTZ, l'aspirine de Monsanto et, au Canada, les vaccins de Connaught. En supposant réussie l'OPA amicale sur le laboratoire américain Rorer, Rhône-Poulenc aura ainsi dépensé l'équivalent de plus de 40 milliards de francs. Si le financement de ces opérations est bouclé, le groupe n'en a pas moins besoin d'argent.

En l'occurrence, il choisit de se retirer des activités dans lesquelles il juge ne plus avoir de chance d'occuper un jour une place mondiale.

ANDRÉ DESSOT

Les rapprochements dans la sidérurgie

### Les avancées d'Usinor-Sacilor aux Etats-Unis

**Le troisième sidérurgiste américain, LTV Corp., a annoncé, lundi 26 mars, qu'Usinor-Sacilor lui avait proposé d'ouvrir des discussions pour examiner la possibilité pour le français de prendre une participation minoritaire dans LTV Steel, sa filiale acier. Le groupe français ne confirme pas.**

Depuis plusieurs mois, la rumeur court en France : Usinor-Sacilor, sorti de quinze ans de crise, va racheter un sidérurgiste américain, ce qui lui permettra de se hisser du deuxième au premier rang mondial de l'acier. Le petit jeu consiste donc à chercher la proie que le Français pourra croquer. Aujourd'hui, c'est le nom de LTV Steel, numéro trois américain de l'acier, qui est le plus cité. La situation financière du groupe américain alimente la rumeur : depuis quatre ans, il bénéficie de la protection de la loi sur les faillites (chapter 11) et ses dettes vis-à-vis des caisses de retraite sont importantes. LTV a d'ailleurs déjà vendu ses produits longs et la semaine dernière ses inoxydables (*le Monde* du 16 mars) à... Usinor-Sacilor.

Cette opération relance la rumeur. D'autant qu'un autre argument milite en ce sens : depuis plusieurs mois, Usinor-Sacilor pousse les feux aux Etats-Unis. Une stratégie tout en douceur, dictée par une démarche « produits » avant tout. Elle l'a conduit, d'abord, à acheter des centres de distribution (Interstate Steel) pour améliorer la finition de ses importations d'acier ordinaire.

Le porte-parole d'Usinor-Sacilor reconnaît que le groupe envisage la signature d'un contrat de confidentialité, qui permettra l'accès aux comptes de LTV Steel. Mais il souligne que cela ne préjuge en rien la suite des événements. Et il *« laisse »* aux responsables de LTV *« la responsabilité »* de l'annonce d'une entrée minoritaire dans le capital de LTV Steel, sans pour autant la démentir.

# ÉCONOMIE

AGRICULTURE

## Un entretien avec le président de la FNSEA

### *« Les agriculteurs ont un rôle essentiel dans l'équilibre de l'espace rural »,* nous déclare M. Raymond Lacombe, à l'ouverture du 44e congrès de son organisation

**Le 44e congrès de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), qui se déroule du 27 au 29 mars à Versailles, sera l'occasion pour son président M. Raymond Lacombe, d'exprimer les inquiétudes du monde agricole. Celles-ci ne manquent pas, tant sur le plan national, avec la persistance de la sécheresse, la crise du marché du mouton et la délicate gestion des quotas laitiers, qu'à l'échelon européen. Le gel des prix agricoles communautaires pour la campagne en cours et la concurrence probable des produits agricoles venus de l'Est sont autant de contraintes pour l'agriculture française, dont nul ne mesure encore bien l'ampleur. Au congrès de Versailles seront désignés les membres du nouveau conseil d'administration, mais c'est seulement le 4 avril que ce nouveau conseil élira le bureau de la FNSEA, ainsi que son président, son secrétaire général et son secrétaire général adjoint.**

**L'actuel président, M. Raymond Lacombe, et le secrétaire général, M. Luc Guyau, devraient être reconduits dans leurs fonctions. M. Michel Ledru, actuel secrétaire général adjoint, ne devrait pas se représenter. Pour respecter un équilibre géographique, son successeur devrait être issu d'une région du nord de la Loire.**

***« Quels sont les enjeux de ce 44e congrès?***

– Pour le syndicalisme agricole, le débat porte sur l'évolution et l'adaptation aux grands équilibres de la société française. Les agriculteurs ont un rôle essentiel à jouer dans l'équilibre de l'espace rural et l'aménagement du territoire. Le syndicalisme agricole doit aussi se préoccuper de l'accompagnement de la production notamment en restaurant le couple syndicalisme-coopération comme axe du développement agricole.

» La coopérative est un prolongement de l'exploitation agricole et elle constitue un contrepoids au phénomène des concentrations des entreprises multinationales. Ce débat entre coopération et syndicalisme doit se prolonger au niveau européen et contribuer à créer un dynamisme interne dans la perspective d'un syndicalisme fort et puissant.

***– Le récent décret du gouvernement qui permet à la confédération paysanne de revendiquer une place dans certains organismes remet en cause la traditionnelle unité du syndicalisme agricole. Face à cette situation, comment la FNSEA va-t-elle réagir ?***

– La FNSEA a toujours été très largement ouverte au pluralisme syndical. Depuis 1946, elle permet l'expression de toutes les philosophies et de toutes les idéologies. Ce qui est irritant dans le décret du 1er mars, c'est qu'il s'agit d'un décret d'opportunité qui ne respecte pas les conditions prévues dans la Constitution de 1946 sur la représentativité syndicale. Plutôt que les 600 000 exploitations adhérentes, les 30 000 syndicats locaux et la réunion régulière de nos instances, le gouvernement a préféré retenir le critère des suffrages obtenus aux élections des chambres d'agriculture.

» Nous estimons que ce critère est obsolète et n'a pas de fondement. Dès le début du congrès nous débattrons à huis clos de ce problème. Notre intention est en effet d'attaquer ce décret devant le Conseil d'État. Par ailleurs, nous demanderons au congrès une position de principe plus stratégique sur la manière de poursuivre le travail de concertation avec les pouvoirs publics français. Jusqu'ici la FNSEA a privilégié une démarche constructive. Mais si on s'obstine à organiser la surenchère, la FNSEA pourrait prendre des positions plus démagogiques et plus incisives.

### *Revoir l'ensemble des équilibres*

***– Parmi les questions internationales, deux d'entre elles, la réunification de l'Allemagne et les relations avec les Etats-Unis dans le cadre du GATT, vous concernent directement. Comment abordez-vous ces problèmes ?***

– L'unification allemande est désormais inscrite dans l'Histoire. Il faut en prendre acte. La politique agricole commune à Douze doit intégrer cette nouvelle donne. Mais il faut en envisager les conséquences. Notamment il est indispensable que la frontière avec l'Est devienne plus étanche. Il faut aussi revoir l'ensemble des équilibres de production tels que les quotas laitiers ou les quantités maxima les garanties. Par exemple, les 10 millions de tonnes de céréales produites par l'Allemagne de l'Est devront être ajoutées aux 160 millions de tonnes européennes.

» En ce qui concerne les négociations sur le commerce mondial, nous estimons que l'Europe a baissé sa garde devant les Etats-Unis. En dépit des accords signés en avril dernier à Genève, les Etats-Unis continuent en effet de mener une politique unilatérale d'aides à leur agriculture. Par exemple, la dotation annuelle au programme de subvention va augmenter de 59 % en 1990 et atteindre 900 millions de dollars (5,2 milliards de Francs). Les Européens, eux, ont mené une politique de maîtrise de la production et de démantèlement des aides à l'exportation. Mais au lieu d'utiliser ces arguments dans la négociation, on a l'impression qu'ils ne cherchent pas à affronter les Etats-Unis dans ce débat mondial.

***– Face à la sécheresse qui sévit sur la France, quelles mesures préconisez-vous ?***

– Dès le mois de juin 1989, j'avais demandé aux pouvoirs publics d'organiser un débat sur la gestion de l'eau en France avec l'ensemble des partenaires concernés. Nous n'avons pas été entendus. Pour éviter aux cultivateurs de s'engager dans des cultures, comme le maïs, qui exigent beaucoup d'eau, j'ai demandé il y a deux mois au ministre de renégocier à Bruxelles les quantités maximales par produit. Cela n'a pas été fait, et il ne reste guère plus d'une semaine avant les semences.

» Par ailleurs, nous estimons que le projet de loi sur l'eau actuellement en préparation doit être débattu au plus haut niveau et non au travers du prisme de l'écologie. Les besoins en eau ne cessent d'augmenter, et quel que soit l'avenir climatique, nos réserves sont insuffisantes.

***– Comment vous défendez-vous contre les attaques qui prétendent que les agriculteurs sont des pollueurs ?***

– Toute activité économique comporte des nuisances. Mais il est faux de nous reprocher de ne pas essayer de limiter celles qui proviennent de l'activité agricole. Il faut aussi savoir que toute contrainte ou dépense supplémentaires devront avoir des répercussions sur les prix. Par ailleurs, on ignore trop souvent le rôle des agriculteurs dans l'aménagement rural.

» La nature ne s'entretient pas toute seule et de ce point de vue les agriculteurs sont les meilleurs écologistes de France. Même si parfois cela devient très difficile. C'est par exemple le cas pour les éleveurs de moutons. A la suite de certaines mesures qui favorisent la Grande-Bretagne et les importations en provenance de Nouvelle-Zélande, les prix ne cessent pas de chuter. En un an, ils ont baissé de 30 %, et les éleveurs abandonnent cette production.

***– Dans votre rapport au congrès, vous souhaitez donner « une image positive de l'agriculture ». Qu'est-ce que cela veut dire ?***

– Nous avons le sentiment d'être mal compris de l'opinion publique, qui souvent ignore notre rôle. Peu de Français notamment savent que l'agriculture représente 50 milliards de francs dans les excédents commerciaux de la France. De même, nous ressentons le besoin d'expliquer les différences entre les coûts de production et les prix payés par le consommateur ainsi que les efforts que nous faisons pour améliorer la qualité des produits. Nous envisageons de développer les visites d'exploitations, et les opérations « fermes ouvertes » pour améliorer le dialogue avec le consommateur. »

Propos recueillis par
FRANÇOISE CHIROT



FINANCES

Après l'arrivée des AGF

## Certains actionnaires veulent sortir de la BFCE

**Le rattachement de la Banque française pour le commerce extérieur aux AGF prevoyait le maintien de la BNP, du Crédit agricole, du Crédit lyonnais et de la Société générale. Mais ces derniers refusent le dispositif.**

La direction du Trésor n'aurait *« pas tiré les conclusions de la déreglementation et de la concurrence »* qu'elle a pourtant elle même promu sur le marché financier. Telle est la conclusion que les dirigeants des banques commerciales tirent de l'attitude des pouvoirs publics vis à vis du sauvetage en cours de la Banque française pour le commerce extérieur. Venant de banquiers qui ont tous occupé des positions de premier plan dans l'administration des finances, la remarque ne manque pas de sel.

Depuis qu'au printemps 1989, la commission bancaire a demandé à la BFCE de réajuster le niveau de ses provisions pour risques pays (900 millions), rien ne va plus entre la rue de Bercy qui contrôlait la BFCE et les actionnaires (Banque de France et Caisse des dépots pour 24,55 % des titres, Caisse centrale de coopération pour 0,9 %, le Crédit national, la BNP, le Crédit Lyonnais, la Société générale et le Crédit agricole pour 10 % chacun). Ces derniers qui affirment avoir fait de la figuration à peine intelligente lors des conseils d'administration n'ont pas senti l'urgence de passer à la caisse. En affirmant son retrait et en prétendant laisser aux *«actionnaires »* le soin de réajuster le niveau des provisions de la BFCE, le Trésor a déclenché une querelle qui risque de faire date dans l'histoire de la tutelle. Les banquiers ont refusé de payer d'abord, puis exigé que la Banque de France fasse l'essentiel en tant qu'actionnaire majoritaire... jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée du coté du fisc. La remise au pot des actionnaires sera donc défiscalisée et l'Etat fera sa part via les contribuables.

Le montage prévoit l'entrée des AGF dans la BFCE par échange de papier avec les banques commerciales (soit 40 %). Mais aucune des quatre banques commerciales n'a envie de rester présente dans le dispositif. Bien entendu, pour ramener les fortes têtes à la raison, l'Etat peut envoyer des contrôles fiscaux ou s'intéresser de près aux quelques privilèges de certains établissements (les très profitables dépôts des notaires au Crédit agricole, par exemple), mais on n'en est pas encore là. L'administration fiscale n'a pas non plus rendu son verdict. Les hostilités ne manqueront donc pas de rebondir sitôt les propositions de l'administration connues. Certains observateurs misent aussi sur la rupture du front des banques commerciales : les nationalisées demeurant contraintes et forcées dans le dispositif AGF/BFCE tandis que les privatisées pourraient se dégager moyennant une honnête contribution au pot de la restructuration.

Y. M.

## Accord CGE-Dumez sur Framatome

Epilogue dans le dossier de la restructuration du capital de Framatome ? CGE et Dumez ont annoncé, mardi 27 mars, un accord d'ensemble prévoyant notamment une vente par Dumez des 12 % qu'il détient dans le constructeur de chaudières nucléaires. En outre, Dumez acquiert la controle de CGE-distribution, troisième groupe français dans le domaine de la distribution générale de matériels électriques détenu à 100 % par CGE. Ce groupe n'en conservera que 34 %.

Ce paquet de titres, additioné aux actions détenues par la CGE (40 %), donne au groupe présidé par M. Pierre Suard une large majorité dans la capital du constructeur de chaudières nucléaires, malgré l'opposition de son patron, M. Jean-Claude Leny. Ces accords *« envisagés »*, qui font tomber Framatome dans le giron de la CGE, *« devraient être arrêtés et exécutés avant la fin du mois d'avirl »*, précise Dumez dans un communiqué publié mardi. Ils risque d'ouvrir une nouvelle épreuve de force autour de Framatome.



# Crédit d'équipement des PME

## FICHE D'INFORMATION

### Emprunts du CEPME garantis par l'Etat, mars 1990

Le directoire du Crédit d'équipement des PME a décidé, dans sa séance du 15 février 1990, de procéder à l'émission de titres d'un montant nominal de un milliard trois cents millions de francs.

Cette émission est autorisée par arrêté du ministre de l'économie, des finances et du budget.

### Charges relatives a l'opération

Le produit de l'émission s'élèvera à 1 305 880 000 F. Le montant nex encaissé par le Crédit d'équipement des PME s'élèvera à environ 1 286 324 700 F après déduction sur le produit ci-dessus des rémunérations globales dues aux intermédiaires financiers pour 18 955 300 F (TVA incluse) ainsi que des frais légaux et administratifs pour environ 600 000 F.

### I. – EMPRUNT 10,20 % MARS 1990/2000

**MONTANT** : 1 milliard de francs représenté par 200 000 obligations de 5 000 F nominal.

**PRIX DE SOUSCRIPTION** : 100,78 %, soit 5 039 F par obligation
dont prix d'émission : 100.193 %.
coupon couru : 0,587 %.

**DATE DE REGLEMENT DES SOUSCRIPTEURS** : 9 avril 1990.

**DATE DE JOUISSANCE** : 19 mars 1990.

**DUREE** : 9 ans et 344 jours à compter du 9 avril 1990.

**INTERET** : Les obligations rapporteront un intérêt annuel de 10,20 %, soit 510 F par titre, payable en une seule fois le 19 mars de chaque année, et pour la première fois le 19 mars 1991.

**TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT** : 10,16 %.

**AMORTISSEMENT NORMAL** : Les obligations seront amorties en totalité le 19 mars 2000 par remboursement au pair.

**AMORTISSEMENT ANTICIPE** : Le crédit d'équipement des PME s'interdit de procéder pendant toute la durée de l'emprunt à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement.

En revanche, il se réserve le droit d'amortir par anticipation ces obligations en procédant, à toute époque et sans limitation de prix à des rachats en Bourse, notamment dans le cadre du fonds de régularisation comme indiqué ci-dessous.

Le Crédit d'équipement des PME se réserve également la possibilité d'amortir par anticipation tout ou partie de l'emprunt par voie d'offres publiques d'échange, d'achat ou de rachat de titres, sans limitation de prix.

Les titres ainsi rachetés ne pourraient être revendus et seraient annulés.

**ASSIMILATION** : Les titres seront assimilées aux titres 10,20 % mars 1990/2000 – code SICOVAM 11 682 – dès le 11 avril 1990.

Les 200 000 obligations – code 11 682 – seront cotées le 21 mars 1990.

A compter du 11 avril 1990, l'ensemble de ces obligations sera regroupé en un gisement unique.

**PRISE FERME** : La présente émission fait l'objet d'une prise ferme par un groupe d'établissements dirigé par la BNP, la Banque Indosuez, le CIC Paris et l'UGP.

### II. – EMPRUNT 9,70 % 1990/1998

**MONTANT** : 300 millions de francs représenté par 60 000 obligations de 5 000 F nominal.

**PRIX DE SOUSCRIPTION** : 99,36 % soit 4 968 F par obligation,
dont prix d'émission : 97,872 % ;
coupon couru : 1,488 %.

**DATE DE REGLEMENT DES SOUSCRIPTEURS** : 9 avril 1990.

**DATE DE JOUISSANCE** : 12 février 1990.

**DUREE** : 7 ans et 309 jours à compter du 9 avril 1990.

**INTERET** : Les obligations rapporteront un intérêt annuel de 9,70 %, soit 485 F par titre, payable en une seule fois le 12 février de chaque année, et pour la première fois le 12 février 1991.

**TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT** : 10,09 %.

**AMORTISSEMENT NORMAL** : Les obligations seront amorties en totalité le 12 février 1998, par remboursement au pair.

**AMORTISSEMENT ANTICIPE** : Le crédit d'équipement des PME s'interdit de procéder pendant toute la durée de l'emprunt à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement.

En revanche, il se réserve le droit d'amortir par anticipation ces obligations en procédant à toute époque et sans limitation de prix, à des rachats en Bourse, notamment dans le cadre du fonds de régulation indiqué ci-dessous.

Le Crédit d'équipement des PME se réserve également la possibilité d'amortir par anticipation tout ou partie de l'emprunt par voie d'offres publiques d'échange, d'achat ou de rachat de titres, sans limitation de prix.

Les titres ainsi rachetés ne pourraient être revendus et seraient annulés.

**ASSIMILATION** : Ces obligations seront assimilées aux obligations 9,70 % 1990/1998 – code SICOVAM 11 653 – le 11 avril 1990.

Les 280 000 obligations – code 11 653 – étaient cotées 95,50 % le 18 mars 1990.

A compter du 11 avril 1990, l'ensemble de ces obligations sera regroupé en un gisement unique.

**PRISE FERME** : La présente émission fait l'objet d'une prise ferme par un groupe d'établissements dirigé par la BNP, la Banque Indosuez, le CIC Paris et l'UGP.

### III. – DISPOSITIONS COMMUNES

**FONDS DE REGULARISATION** : Le Crédit d'équipement des PME s'engage, si cela est nécessaire au bon fonctionnement du marché, à racheter des titres en Bourse dans la limite de 10 % des titres restant en circulation au début de chaque période annuelle d'intérêts. Dans le cas où les rachats n'auraient pas atteint la limite de 10 % susvisée pour une année considérée, il pourra procéder à l'acquisition du solde les années suivantes.

Les titres ainsi rachetés ne pourraient être revendus et seraient annulés.

**ASSIMILATION** : Au cas où le Crédit d'équipement des PME émettrait ultérieurement de nouveaux titres entièrement assimilables aux présents titres, notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dates d'amortissement, aux garanties, le Crédit d'équipement des PME pourra unifier, pour l'ensemble de ces titres, les opérations d'amortissement qui porteront ainsi, sans aucune distinction, sur les titres des émissions successives.

**FORME DES TITRES** : Les titres pourront revêtir la forme au porteur ou nominative au choix des titulaires. En application de l'article 94-II de la loi nº 81-1160 du 30 décembre 1981 (loi de finances pour 1982) et du décret nº 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, les droits des titulaires seront représentés par une inscription en compte à leur nom :
– chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres au porteur ;
– chez l'émetteur et, s'ils le souhaitent, chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres nominatifs.

La SICOVAM assurera la compensation des titres entre les teneurs de compte.

Les titres seront inscrits en compte et négociables le 11 avril 1990.

**REGIME FISCAL** : Le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués sous la seule déduction des retenues opérées à la source ou des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.

En l'état actuel de la législation, les intérêts des titres émis à compter du 1er janvier 1987 perçus par des personnes physiques sont :
- soit, sur option, soumis au prélèvement forfaitaire de 16 % libératoire de l'impôt sur le revenu ;
- soit pris en compte pour la détermination du revenu taxable à l'impôt sur le revenu.

Un prélèvement social exceptionnel de 1 % est d'autre part acquitté sur les intérêts jusqu'au 31 décembre 1990.

Pour les revenus perçus à compter du 1er janvier 1988, l'abattement global sur les dividendes d'actions et les produits de titres est porté à 8 000 F, pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées, et 16 000 F, pour les couples mariés soumis à une imposition commune.

**COTATION** : Les titres feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote officielle (Bourse de Paris).

**GARANTIE DE L'ETAT** : Le service des emprunts en intérêt, amortissement, impôts et frais accessoires est garanti par l'Etat.

L'émission sera ouverte le 26 mars 1990 et pourra être close sans préavis.

**BUT DE L'EMISSION** : La présente émission contribuera au financement des activités du Crédit d'équipement des PME et de ses filiales.

La notice, prévue par la loi, est publiée au *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 26 mars 1990.

A notre connaissance, aucun élément nouveau intervenu depuis les 22 mai et 9 octobre 1989, dates des visas ci-après apposés par la Commission des opérations de Bourse n'est susceptible d'affecter d'une manière significative la situation financière de la Société.

– Visa nº 89-194 sur la note d'information publiée à l'occasion de l'émission de l'emprunt de 29 mai 1989.

– Visa nº 89-446 sur la fiche d'information comprenant les résultats semestriels publiés à l'occasion de l'émission de l'emprunt du 16 octobre 1989.

Le président du directoire
**Michel PRADA**

**VISA DE LA COMMISSION DES OPERATIONS DE BOURSE**
Par application des articles 6 et 7 de l'ordonnance nº 67 833 du 28 septembre 1967, la Commission des opérations de Bourse a apposé, sur la présente fiche, le visa nº 90-113 en date du 20 mars 1990.

Le rapport annuel de l'exercice 1988, la note nº 89-194 du 29 mai 1989 ainsi que la fiche nº 89-446 du 9 octobre 1989 sont disponibles sur simple demande au Crédit d'équipement des PME. Service de la communication,
14, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS. Tél. : (1) 42-98-80-85.

# PUBLICIS

PUBLICIS, fondée en 1926 par Marcel BLEUSTEIN-BLANCHET, a réuni son Conseil de Surveillance le 23 Mars 1990, pour approuver les comptes de l'exercice 1989 présentés par le Directoire, présidé par Maurice LEVY.

Pour la première fois, ces comptes intègrent la nouvelle dimension de notre branche communication à la suite de l'alliance formée avec FCB, 4e agence américaine.

Les comptes consolidés du Groupe PUBLICIS, dont la structure et le périmètre ne sont pas comparables avec ceux de l'année dernière, font apparaitre un chiffre d'affaires de 14,7 milliards de F. contre 8,6 milliards de F. en 1988 et un bénéfice net consolidé, part du Groupe, de F. 141 920 000 en progression de 15%.

Le résultat net consolidé total est de F. 239 108 000 et la marge brute d'autofinancement de F. 334 975 000.

Les branches principales ont concouru comme suit à l'activité du Groupe:

**Publicis Communication**
Notre Groupe publicitaire a été élu Groupe de Communication Européen de l'année et classé premier Réseau Européen par le magazine américain Advertising Age. Il a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 12,2 milliards de F. et un résultat net consolidé, part du Groupe, de F. 127 685 000.

PUBLICIS CONSEIL et ses filiales, installé en France dans 17 villes ont réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 3,9 milliards de F.

PUBLICIS/FCB EUROPE, présent dans 15 pays et 34 villes a réalisé un chiffre d'affaires de 8 milliards de F.

Rappelons que PUBLICIS COMMUNICATION détient une participation de 20% dans l'agence FCB COMMUNICATIONS, élue meilleure agence des Etats-Unis en 1989 et qu'elle a acquis une participation de 35 % dans la COMPAGNIE FINANCIERE INTERPLANS dans le cadre de sa stratégie de déploiement dans l'achat d'espaces.

**Médias et Régies**
Ce secteur à représenté un chiffre d'affaires consolidé de 2,5 milliards de F. en hausse de 18,4% et un bénéfice net consolidé, part du Groupe de F. 35 277 000.

**Autres activités**
Cette branche a réalisé avec les DRUGSTORES PUBLICIS, l'informatique, l'immobilier et les activités financières un chiffre d'affaires de 297 millions de F., en progression de 8%, et un résultat net consolidé, part du Groupe de F. 9 142 000, en progression de 16%.

**Publicis S.A.**
Les revenus financiers de PUBLICIS SA, la Société mère du Groupe, se sont élevés à F. 58 569 379 contre F. 49 047 783 en 1988, et son bénéfice net s'établit à F. 44 971 637 contre F. 36 678 873, (hors profits exceptionnels nets de F. 354 726 386), en hausse de 23%.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires convoquée le Mercredi 20 Juin 1990 à 11 heures, la distribution d'un dividende de F. 8 par action, en progression de 20%, ce qui représente avec l'impôt déjà payé au Trésor, un revenu global par action de F. 12. Rappelons qu'à la suite du réaménagement du capital social intervenu en 1989, le capital social de PUBLICIS S.A. est composé de 3 223 032 actions de F. 50 nominal.

# Simco

Le Conseil d'administration, réuni le 22 mars 1990, sous la présidence de Monsieur Georges Mazaud, a pris connaissance des faits les plus marquants de la société et arrêté le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 1989.

RÉSULTATS

Le résultat courant de l'exercice 1989, après dotation aux amortissements et aux provisions, s'élève à F 292 249 284 contre F 273 462 402 en 1988, soit une augmentation de l'ordre de 7 %.

Les plus-values nettes de cessions ayant été de F 36 135 435 (contre F 146 992 915 en 1988 où l'on avait enregistré une opération d'arbitrage tout à fait exceptionnelle), le résultat total de l'exercice s'établit à F 328 758 924 contre F 417 155 391 en 1988.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 5 juin 1990 à 10 h 30, de distribuer un dividende de F 27,80 par action contre F 26,40 au titre de l'exercice 1988, et un dividende de F 13,90 aux actions nouvelles créées jouissance 1er juillet 1989.

Comme l'an dernier, ces dividendes pourront, au choix de l'actionnaire, être payés en actions de la société ou en numéraire.

CESSIONS ET INVESTISSEMENTS NOUVEAUX

Le montant des cessions de l'exercice s'est élevé à F 63 600 500 correspondant à la vente de 197 appartements.

Le Conseil d'administration ayant confirmé sa volonté de poursuivre activement les opérations d'arbitrage du patrimoine, quatre nouveaux ensembles immobiliers, tous situés en province, seront mis en vente en 1990.

Dans le même temps, SIMCO s'est porté acquéreur à Paris et dans la région parisienne de trois immeubles d'habitation à construire, représentant un engagement total de l'ordre de 220 millions de francs.

EXPLOITATION DU PATRIMOINE

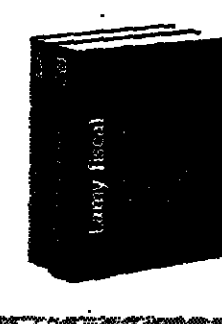
Le montant cumulé des loyers émis pour les trois premiers mois de 1990 s'élève à F 106 637 000 contre F 96 973 000 pour la même période de 1989 (+ 10 %), le taux moyen d'occupation des appartements, des bureaux et des locaux commerciaux avoisinant 100 %.

Il convient également de rappeler que les renouvellements de baux commerciaux intervenus au cours des douze derniers mois engendrent en année pleine un supplément de loyers de F 13 400 000.

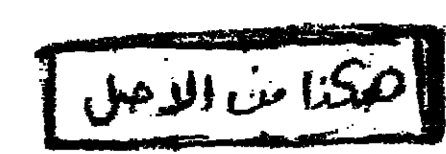
Dans ces conditions, les perspectives de chiffre d'affaires et de résultats pour 1990 restent favorables en dépit des contraintes nouvelles qui sont apparues en ce qui concerne les baux d'habitation.

34, rue de la Fédération
75737 Paris Cedex 15
Tél. : 40-61-66-20







# TECHNOLOGIES

En vedette au Salon de la production sonore de Montreux

## De vieux enregistrements retrouvent la qualité des disques compacts

**Grâce aux nouvelles techniques informatiques de création et de traitement, le son devient un véritable matériau, une pâte modelable à volonté en temps réel. Un logiciel californien permet ainsi de supprimer tous les craquements et parasites des vieux enregistrements, pour les restituer en disques compacts d'une qualité irréprochable.**

4 000 m² d'exposition, 203 marques représentées, près de 10 000 visiteurs professionnels, le succès remporté par la 88e convention de l'AES (Audio Engineering Society) à Montreux montre que le marché des systèmes de production et de création sonores est en excellente santé. Un marché qui s'adresse avant tout aux studios d'enregistrement ainsi qu'aux studios de post-production audiovidéo. La crise du disque, qui a frappé de plein fouet au début des années 80 ce secteur réputé fragile, n'est plus qu'un mauvais souvenir. L'engouement pour le disque compact, l'explosion des radios FM, contribuent largement à relancer la production discographique (+ 30 % en 1989). Il est vrai que le prix du disque compact a baissé de près de 300 % entre 1985 et aujourd'hui.

Les studios d'enregistrement fleurissent de nouveau un peu partout, et notamment en Europe où l'on en recense aujourd'hui près de 3 000 (dont environ 300 en France). Si l'on en juge par le nombre important de visiteurs en provenance de Hongrie, de RDA, de Pologne, d'URSS, l'Europe de l'Est s'apprête également à se lancer dans la course aux équipements. Un formidable marché que les japonais, Sony en tête, discrets mais omniprésents sur les stands, n'ont pas l'intention de laisser passer.

Tables de mixage clignotant comme des sapins de Noël, vu-mètres à la pelle, potentiomètres, câbles et prises en tous genres, les studios d'enregistrement tiennent à la fois de l'antre de l'alchimiste et du cockpit d'Airbus. Rien à voir avec une chaîne hi-fi, même sophistiquée. Cette image qui fait tant rêver le grand public et que le show-business entretient soigneusement est en train de changer.

L'apport des techniques informatiques réduit considérablement la taille des équipements tout en multipliant les capacités de traitement sonore et de stockage. Ainsi la table de mixage avec magnétophone multipistes intégré entièrement numérique présentée cette année par Yamaha (DMR 8) tient sur une petite table. La performance est de taille lorsqu'on sait qu'un équipement équivalent, mais analogique, tient environ quatre à cinq fois plus de places.

Ainsi, la table de mixage, les unités de traitement (réverbération, égalisation, etc.) et les magnétophones sont désormais regroupés au sein d'une seule et unique station de travail audio-numérique. L'ingénieur du son tendance 1990 est rivé derrière un écran et manipule un clavier d'ordinateur ainsi que quelques interfaces. Les potentiomètres qui servent aux réglages des différents paramètres (timbre, intensité, etc.) apparaissent directement à l'écran. Le réglage s'effectue par l'intermédiaire d'une souris ou d'un clavier de contrôle simplifié.

### *Retour aux « bons vieux boutons »*

Les constructeurs restent prudents quant à l'ergonomie des systèmes proposés. Il s'agit là d'un point fondamental, surtout lorsque l'on connaît le conservatisme qui règne chez certains techniciens du son. Conçus par des informaticiens, les premiers prototypes de stations de travail, apparus en 1986 avaient de quoi faire peur. On ne manipule pas des sons, on ne mélange ni ne crée de la musique, comme on entre des données chiffrées dans un tableur. Désormais, les « bons vieux boutons » sont de retour sur les faces avant des appareils, même si l'envers est bourré de microprocesseurs.

La console Mémory, fabriquée par la firme française SAJE, répond à ce cahier des charges. Cette console de sonorisation, destinée au théâtre et dont un exemplaire est en exploitation à l'Opéra Bastille, est un savant compromis entre le contrôle visuel sur écran et le contrôle tactile, sur des potentiomètres à commande numérique. Comme l'explique P. Bergel, régisseur son et responsable du département son de l'Opéra Bastille, *« le contrôle informatique permet d'éliminer les tâches répétitives. Le gain de temps est considérable. Le technicien du son peut se consacrer à la préparation puis à la diffusion d'effets spéciaux et de mélanges jusqu'alors difficiles, voire impossibles, à réaliser en direct. »*

A l'inverse, les systèmes proposés par les firmes américaines Waweframe, Soudtools ou New England Digital (qui commercialise la gamme Synclavier) offrent une ergonomie qui repose sur le couple écran/souris (ou interfaces équivalentes). Une fois échantillonnées, les différentes sources sonores externes (voix, instruments, etc.) sont stockées en mémoire vive (RAM). Avantage principal d'un tel procédé : toute manipulation de bande est éliminée. Le son devient un véritable matériau, une pâte modelable à volonté en temps réel. De plus, les différents traitements (mélange, filtrage, compression, changement de hauteur tonale, etc.) peuvent être essayés puis comparés avant d'être éventuellement mémorisés sur un support externe.

Disque dur, CD-WORM (disque optique inscriptible une seule fois), bandes au format DAT, forment actuellement l'essentiel de ces supports. Comme le précise l'un des développeurs du système Di-Axis, *« le stockage des données numériques reste un problème essentiel. Chaque minute de son nécessite environ 5 Mb de mémoire »*. L'adoption d'un procédé de compression des données sonores est donc essentielle pour faire chuter les coûts encore prohibitifs du stockage sur disque dur et lancer définitivement les systèmes d'édition et de montage numériques.

La petite firme grenobloise Digigram (moins de dix employés) crée la surprise en lançant une carte (PCX3) à insérer sur un PC AT qui permet de diviser par cinq l'espace mémoire nécessaire au stockage du son. Compression et décompression s'effectuent en temps réel sans perte de qualité audible, du moins à en juger par la démonstration sur le stand.

Ancien chercheur à l'IRCAM et responsable de l'ex-unité de recherche et développement audionumérique de Lucas-Film, Andy Moorer est actuellement à la tête de Sonic Solutions. Cette société californienne présente une série de produits modulaires, compatibles entre eux, qui forment l'une des stations de travail les plus puissantes et les mieux conçues du moment. Elle s'organise autour d'un Macintosh II, avec écran couleur haute résolution.

### *Eliminer les bruits parasites*

La puissance de calcul du système permet notamment d'effectuer plusieurs tâches simultanément, ce qui se traduit par un gain de temps très appréciable. La présentation des multiples pages-écran est particulièrement soignée. L'écran consacré aux fonctions de mixage reprend une configuration directement issue des consoles classiques afin de ne pas dérouter l'exploitant.

Le logiciel No noise qui équipe la station mérite à lui seul l'investissement (environ 100 000 dollars). Ce logiciel permet un « nettoyage » numérique des bruits parasites inhérents aux souffles des bandes magnétiques analogiques, bruits de surface des disques 33 et 78 tours et autres craquements. L'enregistrement à restaurer est tout d'abord copié tel quel sur un support numérique (DAT, PCM). Le logiciel établit alors un diagnostic quant à l'origine des différents bruits parasites contenus dans l'enregistrement original. Les craquements sont éliminés un par un, sans aucune manipulation de bande ni de montage. Chaque « collage » numérique est d'autant moins perceptible que le vide formé par le craquement, une fois enlevé, est comblé par interpolation.

La réduction du souffle ou des bruits de frottement est obtenue après intégration et analyse par l'ordinateur de l'empreinte parasite du support original. Chaque seconde de « de-noising » réclame plus de 50 millions de calculs par seconde. Quant au résultat, il est tout simplement remarquable. De très nombreuses compagnies discographiques et cinématographiques utilisent d'ores et déjà ce système. Disneyland Productions s'apprête à ressortir de nouvelles copies de ses premiers films avec des bandes son entièrement retraitées (dont *la Belle au bois dormant*). Le *Boléro* dirigé par Ravel lui-même en 1932 vient également d'être restauré par Phonogram. RCA réédite en compact son prestigieux catalogue de Jazz Blue Bird débarrassé de tout craquement. Même chose en ce qui concerne le rock. Les premiers albums des Beatles (EMI) et les Doors (*Legend of the Doors*) viennent d'être intelligemment liftés.

Ajoutons que le Sonic System est compatible avec le procédé CD Maker développé par le groupe Start Lab, joint-venture où l'on retrouve Sony et Taiyo Yuden. Ce procédé permet la production de disques compacts à l'unité, sans passer par les usines de pressage, incontournables jusqu'ici. Le disque vierge coûte environ 40 dollars.

Paradoxalement, c'est donc à l'expansion du support CD et à son adoption par le grand public que l'on doit l'énorme effort fourni par les fabricants d'équipements audioprofessionnels. Ces efforts financiers sont d'autant plus importants que le marché est relativement restreint et la concurrence sévère. La mise au point d'une nouvelle carte et le développement de logiciels de plus en plus longs et complexes coûtent très cher. Recherche et développement absorbent chez certains constructeurs jusqu'à 20 % du chiffre d'affaires. En outre, comme le souligne J.D. Sharp, journaliste américain spécialisé, *« la vie de certains produits n'excède parfois pas quelques mois. Pour beaucoup de fabricants, la recherche de nouveaux marchés consiste principalement à courir les salons internationaux et à copier dans les plus brefs délais les produits innovants. »*

La paranoïa qui règne au quotidien dans la plupart des centres de recherche liés à ce secteur s'explique largement. Une attitude sans doute nécessaire, mais qui pose d'autres problèmes. Un logiciel de montage sur disque dur inédit, une nouvelle interface destinée aux contrôles de paramètre de filtrage, doivent être testés préalablement par des mains, et des oreilles, expertes, dans un contexte d'exploitation professionnelle (en studio). Sous peine d'échec commercial cuisant... La prudence consiste avant tout, comme toujours, à savoir prendre quelques risques, savamment dosés.

**DENIS FORTIER**

### La télé sur son écran d'ordinateur

IB2, la filiale commune de Bouygues et IBM spécialisée dans la réalisation d'immeubles intelligents, vient de mettre au point un système permettant d'intégrer une image animée (émission de télévision, film saisis par une caméra située à un point névralgique du bâtiment) dans un écran d'ordinateur. Tout en effectuant son travail habituel, l'utilisateur du micro peut ainsi voir ces images, s'il le souhaite, dans le coin de son écran informatique. Une première application en a été conçue pour le nouveau siège de TF1. D'autres utilisations sont envisagées : dans le domaine de la sécurité ou de l'hôtellerie : pour transmettre par exemple dans un hôtel proche d'un centre de congrès, des images des débats. Ce système est relativement peu coûteux à mettre en place. En effet, les images (le signal vidéo) sont transmises sur le réseau local du bâtiment. Leur digitalisation est ensuite effectuée sur le micro-ordinateur lui-même à l'aide d'une carte électronique conçue à cet effet.



En marge d'Expobois à Villepinte

## Le bois dont on fait bien autre chose que des flûtes




Un matériau aussi traditionnel que le bois pourrait dans un proche avenir nous réserver bien des surprises. Utilisé traditionnellement dans la construction ou la fabrication du papier, il entre déjà dans la composition de produits alimentaires ou textiles. Qu'il s'agisse de donner un peu de consistance aux crèmes glacées ou d'être amalgamé aux principes actifs pour constituer des comprimés pharmaceutiques, le bois est déjà là où on l'attendrait le moins. Les industriels japonais en seraient déjà convaincus. En France, en revanche, les entreprises du secteur ne se sentent guère concernés. Et les laboratoires de recherche universitaires qui conduisent des études sur ces sujets n'arrivent guère à les convaincre de prendre le relais pour exploiter leurs résultats. A l'occasion du Salon Expobois, qui se tiendra du 29 mars au 3 avril au parc des expositions de Paris-Nord à Villepinte, Pierre Pigagnol, ancien délégué général à la recherche scientifique et technique, qui fut aussi directeur des recherches de Saint-Gobain, actuellement consultant en stratégie industrielle, a l'intention de lancer un cri d'alarme (1). *« Si des industriels ne se décident pas très vite, nous risquons d'être pris de vitesse »*, affirme-t-il.

Plusieurs laboratoires français mènent des recherches dans ce domaine. A Grenoble, sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, l'équipe du professeur Marguerite Rinaudo, directeur du centre de recherche CNRS sur les macromolécules végétales, a mis au point un petit réacteur qui, par un simple traitement mécanique, permet de décomposer des copeaux ou des déchets de bois en éléments très fins. *« Qu'il s'agisse de bois, de paille, de carcasses de crustacés, d'amandes... ce système peut valoriser n'importe quel déchet agricole. De très nombreuses applications restent encore à imaginer »*, affirme Marguerite Rinaudo. La technique utilisée est en fait vieille de dix ans. Elle fut développée au Canada par la société Stake. Technip en a acquis la licence pour le monde sauf pour l'Amérique du Nord. Elle consiste à envoyer des copeaux de bois pendant une minute environ dans un réacteur ; imprégnés de vapeur d'eau, ils sont soumis à une forte pression pouvant atteindre 40 bars. La détente fait ensuite exploser le bois en très petites particules. Cette technique avait été expérimentée au début des années 80 par Technip dans le cadre du plan Carburol. En se dégradant, la cellulose du bois se décompose en effet en sucres qui peuvent ensuite après traitement être utilisés comme carburant. Mais ces travaux perdirent de leur intérêt en raison de la baisse du prix du pétrole. Marguerite Rinaudo est aujourd'hui convaincue que des unités beaucoup plus petites, d'un coût de l'ordre de 500 000 francs, pourraient en revanche être utilisées de manière rentable. Ces unités, qui se nourriraient de petit bois ramassé en nettoyant les forêts, pourraient par exemple produire des engrais biodégradables. De quoi ravir les écologistes !

A l'université de Montpellier, Joseph Gril, chargé de recherche au CNRS, s'intéresse, lui, aux procédés qui permettent de stabiliser le bois. Il travaille dans le cadre du groupement scientifique Rhéologie du bois, qui réunit plusieurs équipes de recherche de l'Hexagone et a fait de l'étude de la déformation du bois leur thème prioritaire. Pour éviter que le bois ne gonfle ou ne se rétracte par exemple en fonction du degré d'humidité, il met au point des réactions chimiques qui permettent d'insérer des molécules dans la structure du bois, empêchant ainsi que des molécules d'eau n'entrent dans la matière. Un industriel japonais, Daiken, utiliserait déjà ce type de méthode à une échelle industrielle, affirme Joseph Gril, de retour de plusieurs années passées au Japon. Ce constructeur de panneaux (planchers, cloisons, revêtements) pour la construction a lancé des contreplaqués de bois acétylisés. *« A partir de ce type de techniques, on peut obtenir des matériaux très variés »*, affirme Joseph Gril. Mais l'économie du bois ne lui est pas favorable. Car *« le prix du bois est basé sur l'essence, non sur les performances. Cette situation devrait changer d'ici à deux ans »*, estime-t-il. Un délai qui pourrait inciter les industriels européens à se lancer dans l'aventure.

**ANNIE KAHN**

(1) Un débat sur les nouvelles méthodes de travail du bois et les nouveaux débouchés pour les sous-produits des industries du bois aura lieu au centre d'exposition de Villepinte, le 2 avril à 15 h 30.






*Produits de luxe*

## CADRE DEVELOPPEMENT SOCIAL

Holding d'un très important groupe international de produits de luxe, nous voulons renfocer notre capacité de service auprès de nos sociétés filiales, en aidant à détecter et préconiser des solutions sociales compétitives et adaptées aux réalités concrètes du terrain.

Rattaché au responsable des affaires sociales du Holding, vous serez amené à prévoir et étudier les évolutions en matière de droit social et de relations sociales. Vous participerez à la gestion du personnel Holding. Pour cette fonction impliquante, nous recherchons une personnalité ouverte et créative, alliant sens de la synthèse et de la précision.

Agé de 25-30 ans, vous avez une formation juridique BAC + 4 minimum avec une spécialisation en ressources humaines et/ou en management. Vous avez acquis une première expérience de la fonction affaires sociales en entreprise et la pratique du droit social. Vous êtes à même de vous exprimer, de lire et d'écrire en anglais.

Les perspectives d'évolution sont celles d'un groupe international en croissance brillante.

Poste basé à Paris 8ème.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M 31/3510 B à :

**EGOR PRESTIGE ET CREATION**
8, rue de Berri - 75008 PARIS

**EGOR**

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

*Conseil en Ressources Humaines*

## *Diriger*
## *Egor Provence-Côte d'Azur*

EGOR Ressources Humaines complète son implantation nationale par l'ouverture d'une direction régionale à Aix-en-Provence.

Constituer et animer une équipe, nouer des relations de confiance avec les acteurs économiques de la région, développer un chiffre d'affaires avec une exigence de service et de qualité, gérer profitablement son entité, s'intégrer dans le réseau des unités du groupe (40 en Europe). Telles seront les missions diversifiées de notre Directeur Régional d'Egor Provence Côte d'Azur.

De formation supérieure, son expérience professionnelle lui a permis de connaître et de comprendre les organisations des entreprises et les hommes qui les composent. Agé d'environ 35 ans, il désire exercer une "activité libérale" dans un groupe international de conseil.

Pour un entretien confidentiel, merci d'adresser un dossier complet sous référence M 19/2700 BX.

**GROUPE EGOR**
8, rue de Berri - 75008 PARIS

**EGOR**

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

BOURJOIS

## Responsable des Relations Humaines

*BOURJOIS occupe une place de leader incontesté dans le domaine des parfums et des cosmétiques. Notre succès repose sur la qualité de nos produits et l'implication de tous.*

*De formation supérieure en gestion du personnel, vous possédez une solide expérience des relations humaines en entreprise industrielle.*
*Comme nous, vous pensez que l'optimisation du potentiel humain et des relations entre les hommes est une donnée indispensable à la réussite.*

*Nous vous proposons de gérer les ressources humaines et les services généraux de l'un de nos sites industriels - environ 300 personnes - situé à Pantin (93), regroupant principalement une unité de fabrication de parfums et cosmétiques, un centre de distribution et un laboratoire de recherche.*

*Vous aurez en charge le recrutement du personnel ouvrier et ETAM, la formation, la paie et la gestion du personnel. Avec la Direction Générale des Relations Humaines, vous contribuerez à améliorer les outils de gestion, la motivation des salariés et la communication interne.*

*Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence LM-RH-03 à BOURJOIS - Développement des Ressources Humaines - 12.14, rue Victor Noir - 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex.*

PARIS U N P R O F E S S I O N N A L I S M E E C L A T A N T




**PARIS**

Leader mondial dans le secteur de l'image grand public, notre haute technicité nous a propulsé dans les technologies de pointe intéressant les entreprises. La satisfaction des utilisateurs est notre objectif majeur. Dans l'immédiat, deux postes *sont à pourvoir* :

## Chef de région S.A.V. : copieurs et imprimantes Réf. JK/1M

Vous aurez la responsabilité d'une équipe de plus 40 techniciens implantés à Paris et en province et serez secondé par 4 chefs de secteur. Votre mission : assurer la mise en oeuvre des moyens humains et matériels propres à garantir la satisfaction de nos clients reprographie, en relation étroite avec nos commerciaux. De nombreux déplacements sont à prévoir. Vous avez 35 ans, vous êtes ingénieur (électrotechnique ou Arts et Métiers) avec une expérience réussie du management d'équipes SAV : nous *capitaliserons sur vos aptitudes de gestionnaire et votre sens du contact.*

## Chef de région S.A.V. : systèmes d'information Réf. JK/2M

Vous aurez, de Paris, à suivre la moitié Nord de l'hexagone dans ses activités de service après-vente. *Vous dirigerez et animerez une équipe de 25 techniciens répartis dans votre région.* Il vous faudra gérer les moyens matériels nécessaires et négocier vous-même les contrats de maintenance les plus importants. *Ceci implique une présence sur le terrain à 50 % de votre temps.* Vous avez à la base une bonne formation technique (ingénieur ou diplôme d'études supérieures) et une solide expérience de « responsable » (manager, négociateur et gestionnaire de 5 à 10 ans). Vous êtes familiarisé avec l'environnement informatique.

Pour ces deux postes, **l'anglais courant est nécessaire**. Merci d'adresser rapidement votre candidature, *à notre conseil, en précisant la référence : INFRAPLAN – 83 Boulevard Raspail - 75006 PARIS*

MEMBRE DE SYNTEC

**INFRAPLAN** PARIS/BARCELONE

*COFLEXIP, Leader Mondial pour la fabrication et l'installation « clé en main » de conduites flexibles, recherche, pour faire face à son développement international et à l'extension de sa gamme de produits :*

## UN ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA DIVISION PLAN ET BUDGET

*Le candidat participera notamment à l'élaboration des plans pluriannuels et aux options stratégiques associées.*

*Cette fonction suppose une approche marketing et financière, en étroite collaboration avec les filiales opérationnelles internationales (Brésil, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Norvège, Singapour).*

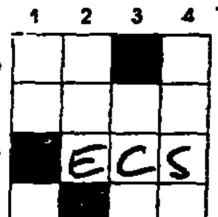
*Une formation de type Grande Ecole de Commerce ou Ingénieur, complétée par une formation de Management, est souhaitée. Une expérience professionnelle internationale de 5 ans minimum, de préférence dans le domaine pétrolier (marketing, gestion), est nécessaire.*

*Ce poste offre des perspectives intéressantes de carrière internationale à moyen terme.*

*Des déplacements à l'étranger de courte durée sont à prévoir.*

*Poste basé à Paris*

***Les personnes intéressées doivent adresser leur dossier (C.V. + lettre manuscrite + photo + prétentions) à la Société COFLEXIP Direction des Ressources Humaines - 23, avenue de Neuilly, 75116 PARIS***




ECS, leader européen de la location d'ordinateurs IBM (1500 pers., 9 milliards de CA) recherche :

## *Chargé(e) de Recrutement*

Nous connaissons une forte croissance et intégrons environ 300 collaborateurs et cadres par an.
Ce contexte exige de la part de ses consultants attachés à la Direction de Relations Humaines, un réel investissement : ils se fixent comme objectifs l'exigence et la qualité.

Vous aurez en charge des missions de recrutement dans leur intégralité et participerez à d'autres activités du service (forums, relations écoles, entretiens internes, etc...).

Psychologue (niveau DESS), 30 ans environ, vous ferez valoir vos capacités à engager un travail de fond. Et c'est ainsi qu'à terme, vous pourrez évoluer vers d'autres fonctions relations humaines, au siège ou dans les filiales.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite sous référence FN 449 à ECS SA - Relations Humaines, 29 Avenue Mac-Mahon 75017 Paris.




VOTRE AVENIR EN 3 LETTRES

## JEUNES CADRES RESSOURCES HUMAINES LYON

Pour rester leader sur nos marchés, nous devons nous préparer aux enjeux à venir : Conception de nouveaux produits, mutations technologiques, refonte de nos systèmes d'information, apprentissage de nouveaux métiers...
Nos challenges sont nombreux.
Nous pensons que les hommes sont la richesse première de l'Entreprise et nous voulons leur donner les moyens d'évoluer.
*Dans cet esprit nous souhaitons renforcer notre équipe Emploi-Formation avec :*

### ANIMATEUR DE FORMATION (Réf. EFR 003-01)

A 24/27 ans, vous avez une formation supérieure de type Ecole de Commerce ou Université et êtes reconnu pour vos qualités relationnelles, votre sens de l'analyse. Un fort esprit d'équipe et une envie de vous investir dans une activité soutenue.
Vous allez participer à l'élaboration du plan de Formation, concevoir et mettre en place les actions appropriées, rechercher et assister les différents intervenants.
A l'écoute du personnel, vous jouerez également un rôle de conseil dans votre spécialité.

### CHARGE DE L'EMPLOI (Réf. EFR 003-02)

De formation supérieure (BAC + 4) vous possédez une première expérience du recrutement en cabinet ou entreprise que vous souhaitez valoriser dans une fonction élargie.
Vous prendrez en charge des missions complètes de recrutement (cadres et commerciaux essentiellement) et mènerez des actions de notoriété auprès des écoles. Dans le cadre de la gestion des carrières, vous participerez à la mise en place d'un marché interne de l'emploi et développerez des outils d'aide à la décision.

Faites nous part de vos compétences et motivations s/réf. du poste choisi à :
CREDIT AGRICOLE DU SUD-EST - Service Emploi - 69541 CHAMPAGNE AU MONT D'OR CEDEX.

CRÉDIT AGRICOLE DU SUD-EST

## RESPONSABLE ETUDES ECONOMIQUES



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE NANTES

Active et entreprenante, la CCI de Nantes poursuit son oeuvre d'incitation, d'initiation et de valorisation.

Pour améliorer leur puissance d'impact, ses dirigeants veulent intégrer leur Responsable des Etudes Economiques.

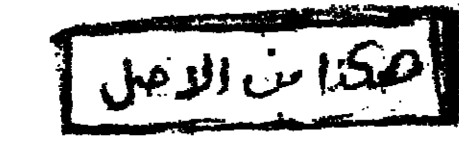
Opérationnel sur ses chantiers (60 % du temps), garant de la qualité du fonds documentaire, il pilote la méthodologie des études menées par et pour les services de la CCI et participe au marketing des communications.

Agé de 28 - 30 ans environ, vous êtes issu d'une très solide formation économique. Maître de Projets, vous dominez la technique. Déjà autonome, vous êtes réaliste, porteur d'enthousiasme et de solutions concrètes.

Rémunération : 160-200 KF brut.

Merci de faire parvenir votre dossier complet sous réf 41009 ECO/M à KEY MEN - DANIEL PORTE CONSULTANTS - 9 rue du Couëdic - 44000 NANTES. Tél : 40 89 63 04.

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS



# CONSULTANT RECRUTEMENT

***une formation de psychologue***
***le réalisme de l'entreprise***
***l'efficacité d'un conseil***

Le Cabinet ETAP vous demandera beaucoup car nous-mêmes et nos clients sommes exigeants.

Nous vous demandons :
- une formation de psychologue (Bac + 5 ans) et de bonnes connaissances en techniques projectives ;
- l'expérience de l'entreprise ou la volonté de l'acquérir, en profondeur, en étant pénétré de la conviction qu'une responsabilité de conseil ne peut s'assumer que par l'acquisition d'une indéniable compétence ;
- la capacité de vous adapter à tous les aspects du recrutement : réalisation de bilans psychologiques et professionnels, recherches par approche directe ou par annonces, ...

Nous vous proposons :
- de vous intégrer au sein d'une équipe de professionnels, prête à partager son expérience ;
- de collaborer avec les entreprises les plus renommées ;
- selon vos compétences, d'exercer d'emblée ou progressivement l'intégralité d'une activité de conseil.

Si vos aspirations rejoignent les nôtres, écrivez-nous.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 13 A 1788-0 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec




71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

# ASSISTANT GESTION RESSOURCES HUMAINES

Au coeur de la Savoie, nous sommes une Société industrielle, leader européen dans son domaine et rattachée à un Groupe Français de premier plan. Nous conjuguons productivité et développement des hommes et recherchons, pour assister la Direction des Relations Humaines, un JEUNE CADRE DIPLOME Droit - Sciences PO - ESC... désireux de s'ouvrir aux multiples volets de la fonction humaine et sociale.

Il interviendra dans :
- la gestion administrative du personnel : mise en place d'un nouveau système de gestion permettant d'optimiser le traitement et la diffusion des informations.
- la gestion prévisionnelle des ressources humaines : participation aux études sur les moyens et les méthodes, à leur mise en oeuvre sur le terrain.

Ce poste, particulièrement riche et formateur, implique rigueur, créativité et sens du dialogue et constitue un tremplin pour une évolution dans le Groupe.

Ecrire sous réf.12 A 1785 0 M à : Annie SANTAMARIA
115, rue Turenne - 33000 BORDEAUX
Discrétion absolue.

Membre de Syntec etap

PUBLIPANEL

Cartier INTERNATIONAL

**dans le cadre de l'optimisation de ses circuits d'information et de l'harmonisation de ses procédures, tant en France que dans les filiales étrangères, recherche, pour compléter une équipe de trois personnes, un :**

# Organisateur international senior

## H/F

Rendant compte au Directeur du Département Organisation et Système d'Information, en liaison avec les décideurs et les opérationnels des filiales, ses interventions porteront sur la conduite de missions d'organisation et de mise en place de systèmes d'information, plus particulièrement dans les domaines industriel et **distribution.**

Après analyse des postes de travail, il définira le cahier des charges, établira les procédures, assurera la mise en place des systèmes et leur suivi par un audit opérationnel.

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'ESSEC, ESCP, SUP DE CO, ... justifiant d'une expérience, de 5 ans environ, de **missions** ou de **projets d'organisation** en Cabinet ou dans le secteur de **la distribution.** La pratique de la méthode Merise est un atout supplémentaire de réussite, la maîtrise de **l'anglais impérative.** Les déplacements à l'étranger sont de l'ordre de 70 %.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'elle traite confidentiellement, **en mentionnant votre rémunération actuelle**, de manière à ne pas vous déranger si celle du poste lui était inférieure. Référence 9014/M au 7 rue de Monceau - 75008 Paris. Tél. 42.89.10.25.

GRP Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA-SYSTEM

# ADEGE

*Conseil en marketing*

**POUR FAIRE FACE AU DEVELOPPEMENT DE NOTRE DEPARTEMENT BANQUE-ASSURANCE NOUS RECHERCHONS**

## UN DIRECTEUR DE CLIENTELE
## UN CONSULTANT JUNIOR

Nous intervenons auprès de grands groupes européens sur trois secteurs (banques et assurances, grande distribution, grande consommation). Notre ambition : devenir un important cabinet de conseil Européen.

Notre vocation est d'aider nos clients à concevoir leur stratégie marketing, à définir leurs clientèles cibles, à les conquérir et à les fidéliser.

Avec eux et chez eux, nous mettons en place leur système d'information marketing (SIM), outil de pilotage et de contrôle de cette stratégie.

Notre métier nous conduit à être à la pointe des **techniques de traitement de l'information** et justifie un investissement important de notre part, en recherche et développement.

**DIRECTEUR DE CLIENTELE** : vous serez le garant de la **satisfaction de nos clients.** Vous animerez une équipe et gérerez votre centre de profit. Préalablement, vous découvrirez notre métier et nos standards.

Diplômé grande école (Centrale, Mines, HEC ...), vous avez quatre à cinq ans d'expérience (commercial, marketing ou système d'information), un bon sens de l'écoute et la volonté d'entreprendre.

**CONSULTANT JUNIOR** : en relation directe avec nos clients et en tandem avec un ingénieur, vous participerez à la réalisation de nos missions. Préalablement, vous bénéficierez d'une solide formation à notre métier et à nos standards.

Diplômé grande école, vous avez une première expérience, le conseil vous attire.

Postes basés à Lyon. Déplacements courts et fréquents.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à Nadine Rosier-Chircop, ADEGE S.A - 32 Rue Neuve - 69002 LYON. Nous l'étudierons rapidement en toute confidentialité.

# BTP et formation professionnelle à Lyon...

L'Institut Régional de Formation du Bâtiment et des Travaux Publics Rhône-Alpes est un organisme unique en France. Créé par les organisations professionnelles régionales, il a pour mission de concevoir et délivrer des formations techniques en alternance, ainsi que de la formation continue, répondant aux besoins effectifs des entreprises. Certaines de ses activités seront regroupées à l'automne dans des locaux neufs et construits sur mesure par les fédérations de tutelle qui créent en parallèle la fonction de

## Directeur de l'Institut (250/300 KF)

En relation étroite avec la Présidence et le Secrétariat Général de ces fédérations, vous avez la responsabilité du fonctionnement de l'Institut : en particulier, vous recueillez et évaluez les besoins émis de formation, assurez le montage pédagogique et financier de ces projets ainsi que leur promotion. Vous recherchez et animez les différents partenaires associés à ces projets. Vous contrôlez la gestion de l'ensemble, notamment l'emploi des ressources.

Diplômé de l'enseignement supérieur technique, vous apportez idéalement à 40 ans une expérience significative et variée des métiers du BTP. Motivé par les problèmes de formation, vous avez déjà participé activement à l'élaboration et à l'animation de projets pédagogiques à contenu technique. Vous êtes également un homme de relation et de négociation.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 8531 A à BERNARD JULHIET RHONE-ALPES, 2 quai du Commerce 69009 LYON.

Membre de Syntec

BERNARD JULHIET
RESSOURCES HUMAINES RHONE ALPES

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Kodak

# PRENDRE LA RESPONSABILITE DU DEPARTEMENT RELATIONS PUBLIQUES DE NOTRE SOCIETE

**Voilà une opportunité qui devrait séduire et passionner un homme ou une femme âgé (e) de 32 ans minimum, ayant une excellente maîtrise de l'anglais, de formation supérieure (Sciences PO, Sciences ECO ou équivalent), volontaire, ambitieux, diplomate, ayant le goût de réussir et acceptant pour cela de s'impliquer dans un challenge difficile mais motivant.**

Sous l'autorité du Directeur de la Communication, en relation avec les Directeurs de Division (Bureautique, Imagerie, Santé...), et la Direction Internationale, cet excellent professionnel de la communication, sera chargé de concevoir, réaliser et animer, au bénéfice de l'ensemble des secteurs de l'entreprise, une politique des Relations Publiques offensive et efficace.

Membre du "Comité Image" il participera activement à l'élaboration de la politique de communication de la Société.

Dans le cadre de son activité, il devra motiver, animer et gérer une équipe de 5 personnes dont un responsable du service de presse.

Une expérience de quelques années des Relations Publiques en agence ou en entreprise serait un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser rapidement votre C.V. + photo + salaire actuel, sous la référence LM 1140 à Bernard G. ALLEN au

CABINET BOTH Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Écoles - 78400 CHATOU

Bleu




*UN MONDE OUVERT. DES HOMMES EN MARCHE...*

*Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons. notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (25 000 personnes, 40 milliards de C.A. consolidé dont près de 25 % à l'international, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la remise en cause est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.*

# Chargé de la communication

*La direction du réseau d'agences recherche un Chargé de la communication pour sa Délégation Régionale Ile de France.*

*Vous possédez, outre une formation supérieure, la maîtrise des différentes techniques de communication.*

*Vous avez par ailleurs, d'évidentes qualités relationnelles, l'esprit d'initiative et de décision, le sens des responsabilités et une bonne disponibilité.*

*Vous serez chargé de promouvoir l'image des A.G.F. en assurant au niveau régional :*
*- la communication,*
*- les relations publiques (création d'un réseau de relations avec les instances locales, les médias...),*
*- les animations de manifestations (définition des thèmes, prévisions des coûts et organisation de manifestations à caractère économique et social, sportif ou culturel).*

*Pour mener à bien votre mission, vous prendrez de nombreux contacts (Direction de la Communication, Délégation Régionale, Agents...) et bénéficierez d'une large autonomie d'action.*

*Si ce poste vous motive, adressez votre candidature et rémunération souhaitée, sous référence DRA 25, à Danielle RUBIRALTA - Département Gestion de l'Emploi AGF - 33, rue La Fayette 75009 PARIS.*

AGF, L'ESPRIT OLYMPIQUE




UNANIME photo Zefa

# JUNGHEINRICH

Grand Constructeur européen, leader du stockage à encombrement réduit recherche pour son S.A.V. (150 p.) en plein développement, un

# Formateur
## bilingue allemand

- Electromécanicien confirmé ou enseignant technique, vous voulez donner une dimension supérieure à votre carrière. Au sein d'une petite équipe, vous étudiez en relation avec la RFA les nouveaux produits. Vous construisez et vous menez les stages (en Français) destinés à nos techniciens et à nos clients.
- Le poste est basé à VELIZY (78).

Adresser CV, photo et prétentions à
**JUNGHEINRICH FRANCE - Service du Personnel**
- 14, avenue de l'Europe - 78140 VELIZY.

Mercuri Urval

CONTESSE






# Consultants Ressources Humaines

Peat Marwick Consultants est membre du réseau mondial KPMG.

A Paris, 200 professionnels de haut niveau accompagnent les entreprises dans leur évolution.

Notre Centre de Compétence Organisation et Ressources Humaines s'est fortement développé sur le plan européen. Les missions qui lui sont confiées sont de plusieurs types : définition d'une stratégie sociale, audit de la fonction Ressources Humaines, optimisation des systèmes de rémunération, implantation des systèmes de paie et gestion du personnel, gestion du changement. Son développement nous conduit à rechercher des

**Consultants Ressources Humaines expérimentés.**

Pour vous, l'un des facteurs-clés de la réussite de l'entreprise, c'est la mobilisation de son personnel.

De formation supérieure, vous souhaitez maintenant valoriser votre expérience acquise en entreprise ou dans le domaine du conseil. Vous pourrez l'enrichir au sein de notre cabinet qui, par son environnement international et la diversité de ses missions, vous assure de réelles perspectives d'évolution.

Isabelle Régnier vous remercie de lui adresser votre candidature sous référence 931-46 à Peat Marwick Consultants - Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE.




Peat Marwick Consultants

SI VOUS SAVIEZ CE QU'EST LE CONSEIL CHEZ PEAT MARWICK, VOUS Y SERIEZ DEJA

# Une nouvelle génération d'atelier de génie logiciel: Maestro II.




Softlab est une des premières sociétés Allemandes dans le domaine des logiciels. Avec son produit Maestro, plus de 25 000 installations de par le monde dans les domaines de l'industrie, de la *banque et assurance, de la logistique* et du transport elle posséde un environnement de développement leader sur le marché mondial.

Dans le cadre du développement de l'atelier Maestro II et de la réalisation d'outils pour la méthode Merise, nous recherchons des collaborateurs qui, après une période d'environ 6 mois passée à Munich au sein de l'équipe de développement, *seront basés à Paris* pour:

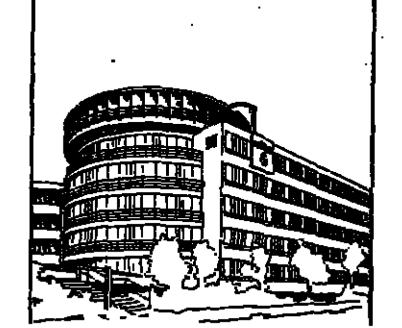
- **Préparer le lancement de Maestro II/Merise sur les marchés francais et sud-européens par des activités de conseil et de support ventes.**
- **Mettre en place le support de Maestro II/Merise pour la France et l'Europe du Sud.**

De formation *supérieure* (BAC + 5) vous possédez une solide expérience dans le développement de produit ou de projet, et une connaissance approfondie de la méthode Merise. Bien sur vous maitrisez *l'anglais*.

Si vous aimez le contact avec les clients, le travail en équipe et si vous êtes prêt à *prendre des responsabilités nous* voudrions absolument faire votre connaissance. Nous vous aiderons à réaliser vos objectifs professionnels dans une société jeune et dynamique.

Si vous êtes intéressé, nous vous remercions de prendre contact avec Bernt Mayer au numéro suivant: (19.49) 899 3001-354 ou bien d'adresser votre dossier de candidature à

Softlab GmbH, Personalabteilung
Zamdorfer Straße 120
8000 Munich 80
République Fédérale Allemande



# Responsable gestion des comptes sociétaires

Nous sommes une importante Mutuelle destinée aux *Professionnels de la Santé*.

Nous recherchons le RESPONSABLE de notre service de GESTION DES COMPTES SOCIETAIRES.

Vous aurez à organiser les activités de cette structure (encaissements, décaissements, contentieux) et à animer une équipe de 12 personnes.

Vous serez par ailleurs *l'interlocuteur privilégié de nos sociétaires*.

De formation supérieure (Ecole de Commerce, Gestion ou Universitaire), vous justifiez d'une *expérience de l'encadrement* acquise de préférence dans le milieu des Assurances ou bancaire.

A vos qualités de rigueur, vous alliez une bonne aisance relationnelle et des talents d'*animateur*.

Si vous souhaitez nous rejoindre, merci d'adresser lettre, C.V. et photo en indiquant vos prétentions s/réf. 16886 à notre Conseil *IMPACT DEVELOPPEMENT*. 26 rue Brunel, 75017 PARIS, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

impact développement

LE CONSEIL ET L'ACTION

# LYON

Notre cabinet de forte notoriété est spécialisé dans le recrutement de Cadres et de Dirigeants. Nous renforçons nos structures et recherchons un

# Consultant Confirmé

Dynamique et tenace, vous souhaitez vous investir dans un métier passionnant et rejoindre une équipe de professionnels.

Nous vous proposons de développer notre *clientèle, de mener des missions par approche* directe ou par annonces, avec la perspective *d'évoluer vers des responsabilités élargies.*

A 30/40 ans, de formation supérieure, vous disposez d'une expérience professionnelle réussie en Cabinet ou en entreprise dans des fonctions de Direction.

*Merci d'envoyer votre CV sous la réf. C-90 M à Média-System - 55 place de la République, 69002 Lyon qui transmettra.*

MEDIA-SYSTEM

# DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

**Pays de Loire**

Cet organisme à vocation économique est un partenaire de la vie industrielle de sa région (I.A.A., High-Tech, Mode ...).

Ses dirigeants recherchent le **Conseiller en Innovation et en Développement Technologique** qui va identifier puis faire germer les projets à forte valeur ajoutée.

Autonome et entreprenant, il va progressivement construire une équipe d'animation technique et économique.

Ce poste peut être une excellente plate-forme d'intégration dans notre région.

Agé de 28/35 ans environ, issu d'une grande école d'ingénieurs et/ou de gestion, vous associez une expérience réussie dans votre spécialité et une bonne vision de l'entreprise. Vous *possédez le réalisme et les qualités relationnelles* qui vous permettront d'être reconnu dans les milieux industriels locaux.

*Rémunération 240 -280 KF.*

Merci de faire parvenir un dossier complet de candidature sous *réf.* 41011 TEC/M à KEY MEN - DANIEL PORTE CONSULTANTS - 9 rue du Couëdic - 44000 NANTES. Tél : 40 89 63 04.




GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

# LABORATOIRES DE THERAPEUTIQUE MODERNE LTM

Important laboratoire pharmaceutique en développement, **filiale d'un *puissant groupe international***, nous recherchons un

# JEUNE PHARMACIEN OPTION INDUSTRIE

Jeune diplômé ou avec une première expérience de 2 à 3 ans, vous *assurerez la responsabilité du magasin de matières premières et articles de* conditionnement ainsi que de la centrale de pesées. Sous la responsabilité d'un Chef de Service, vous animerez un secteur d'environ 40 personnes.

**Cette première fonction importante** vous permettra d'appréhender l'environnement de production où vous serez amené à évoluer et à prendre *des postes de grande responsabilité.*
Langue : anglais.
Poste basé à Châtillon (Ain) où le logement peut être assuré.

*Merci d'envoyer votre dossier (lettre, CV,* **photo**, *prétentions s/réf. 726 à notre Conseil :* **A2M** *- Brigitte Fournié 361, rue Garibaldi – 69007 LYON. Tél. 78.69.20.95*




# Entreprise d'Editions Techniques

recherche :

# INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

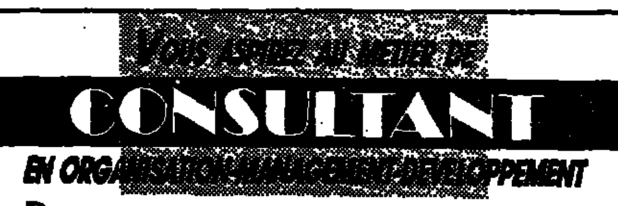
Votre formation initiale et votre capacité d'adaptation vous permettent d'analyser toute question d'ordre technique, électronique, mécanique, bâtiment, chimie... avec ses implications sur l'économie et l'environnement.

Vous aimeriez contribuer à définir les meilleures normes et les meilleurs standards de produits nouveaux en relation directe avec les demandes et les besoins du grand public.

Vous êtes capable de travailler en autonomie et de vous insérer dans une équipe d'ingénieurs et de rédacteurs expérimentés. Ce poste, basé à PARIS, exige la pratique courante de l'anglais, nécessaire aux échanges avec nos partenaires européens.

Merci d'adresser votre dossier de candidature au cabinet que nous avons mandaté pour cette recherche :
**PROFESSION : CONSULTANTS** Département Recrutement 42, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 PARIS
(sous la référence U/6668).

Bleu




Diplomé d'une Grande Ecole, de préférence Ingénieur, vous avez enrichi votre formation de compléments sérieux, tels que comptabilité, informatique, bureautique.

Un passage réussi (3 à 5 ans) dans une importante organisation industrielle ou de services vous a permis de vous familiariser avec *l'un au moins des grands domaines de gestion de l'entreprise.*

Vous pensez être capable de démontrer une capacité d'autonomie et de réflexion personnelle.

Vous serez accueilli par une équipe de haut niveau, où la qualité de travail est de rigueur, où la confiance réciproque va de soi, et à laquelle vous pourrez vous intégrer durablement. Les missions que nous confions s'accompagnent d'une formation appropriée et nous avons le souci de votre développement personnel et professionnel.
Notre base est à Paris.

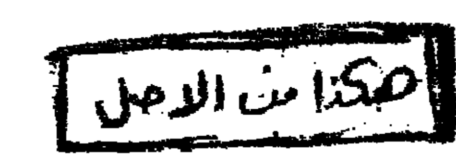
Si vous désirez être des nôtres, adressez votre dossier (c.v., lettre manuscrite, *prétentions*) sous *référence* 3545 à AXIAL, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

*LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR*
*RECRUTE PAR VOIE DE CONCOURS*

# 20 SOUS-PRÉFETS

**CONDITIONS D'ADMISSION :**
– Etre âgé de 25 ans au moins et de 35 ans au plus au 1er janvier 1990.
– Justifier de l'admissibilité à l'un des concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

**DATE DES EPREUVES ECRITES :** 10 mai 1990
**CLOTURE DES INSCRIPTIONS :** 14 avril 1990
**RENSEIGNEZ-VOUS :** Tél. (1) 45-71-56-62



# CHARGE DE MISSION
## AFFAIRES NOUVELLES



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE NANTES

Pour stimuler les transferts technologiques et la création d'entreprises hautement innovantes, la CCI de NANTES recherche un **Chargé de Mission aux Affaires Nouvelles.**

Prospectant dans les laboratoires et les centres R et D, vous y rechercherez les opportunités, vous contribuerez à mettre en place les partenariats et les moyens financiers nécessaires aux créations et aux transferts, puis conduirez les projets à terme.

Agé de 30 - 35 ans environ, issu d'une excellente formation supérieure scientifique ou économique, vous présentez une expérience ouverte du R et D, de l'entreprise et de l'animation. Curieux d'applications technologiques, vous avez un goût réel pour la concrétisation.

Rémunération : 200 - 240 KF

Merci de faire parvenir votre dossier complet sous réf 41010 NW/M à KEY MEN - DANIEL PORTE CONSULTANTS - 9 rue du Couëdic - 44000 NANTES - Tél : 40 89 63 04

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

# RESPONSABLE DEVELOPPEMENT DE MARCHES
## Industries chimique - pharmaceutique - fermentations

Filiale de Ferruzzi, l'un des plus importants groupes agro-industriels, CERESTAR est le leader européen des produits amylacés. La société française (plus d'1 milliard de francs - 450 personnes) recherche l'ingénieur qui assurera le développement des secteurs chimiques, pharmaceutiques et des fermentations. Au sein d'une équipe de trois personnes rattachée au directeur du développement, il a pour mission d'identifier et d'analyser les opportunités offertes par ces différents marchés en matière de développement de nouveaux produits. Il intervient dans la promotion et la réalisation des essais et prépare une évaluation complète du produit en vue de sa commercialisation. Il entretient par ailleurs des relations étroites avec les centres européens de recherches du groupe. Ce poste s'adresse à un ingénieur chimiste, âgé d'au moins 28 ans, possédant une première expérience d'environ trois ans acquise dans le secteur pharmaceutique ou un doctorat en biochimie appliquée. Une bonne connaissance des fermentations est un atout supplémentaire ainsi que la pratique de l'anglais. Basé à Vélizy (78), le poste suppose des déplacements. Ecrire à F. CHEMARIN en précisant la référence A/S8498M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.38.** (PA Minitel 36.15 code PA)




PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

Société de Services solidement implantée sur le centre de la France, nous intervenons dans différents secteurs d'activités : tourisme, agro-alimentaire, hydraulique.... Dans le cadre de notre développement, nous recherchons de nouveaux collaborateurs pour notre Département Tourisme

## CHARGES D'ETUDES D'AMENAGEMENT SENIOR

Après 4 à 5 ans d'études supérieures en géographie aménagement, vous avez acquis une expérience de 6 à 10 ans des études de développement, aménagements touristiques et des collectivités locales. Nous vous confierons la conduite d'études de développement et d'aménagement touristiques : définition de stratégies et de politiques, élaboration de programmes pluriannuels d'actions. Votre capacité d'animation associée à vos qualités d'analyse, de synthèse et d'aisance rédactionnelle, vous permettront de développer l'activité études et expertises conseil du Département Tourisme et Loisirs. Ces postes basés à Clermont-Ferrand et à Metz pourront évoluer vers une fonction de Chef d'Etudes. **Réf : CEAS**

## CHARGE D'ETUDES MARKETING SENIOR

De formation supérieure marketing votre expérience professionnelle de 6 à 10 ans du marché du tourisme et des loisirs a développé votre créativité, vos qualités d'analyse, de synthèse et de rédaction. Dans le cadre de la conception et la conduite d'études de marché qualitatives ou quantitatives, vous participerez au sein d'une équipe pluri-disciplinaire de conseil, à la réalisation d'études de développement et d'aménagements touristiques. Responsable de l'encadrement de chargés d'études débutants ou confirmés, vos capacités personnelles d'animation, d'écoute et de conviction vous permettront de développer l'activité études et conseil marketing du Département Tourisme et Loisirs.
Poste basé à Clermont-Ferrand pouvant évoluer vers une fonction de chef d'études. **Réf CLIMS**

## CHARGE D'AFFAIRES SENIOR

De formation scientifique ou économique (BAC + 4/5), vous possédez une solide expérience du montage d'opérations de préférence touristiques avec des collectivités locales au cours desquelles vous avez développé les approches financières, techniques, administratives et juridiques.
Nous vous confierons la conception et la conduite d'études de faisabilité d'investissements physiques, ainsi que le montage et le suivi d'opérations de mêmes nature dans le domaine du tourisme et des loisirs. Votre grande capacité de négociation et de conviction associée à votre professionnalisme vous permettront de développer l'activité montage d'opérations du Département Tourisme Loisirs et d'envisager une évolution vers une fonction de chef de projet/chef d'agence.
Poste basé à Clermont-Ferrand **Réf : CAS**

## CHARGE D'ETUDES TOURISME SENIOR

De formation géographe ou urbaniste vous avez, de par votre expérience de 5 à 10 ans des études d'aménagements touristiques et de loisirs, acquis une parfaite connaissance des collectivités locales.
Si pour l'essentiel de votre mission vous conduirez des études d'aménagement et de développement touristique, vous concevrez également des programmes d'études et négociations des contrats.
Creatif, vos qualités d'analyse, de synthèse et rédactionnelle, votre goût de l'organisation et de l'autonomie associé à votre sens des relations humaines vous permettront de mener à bien le développement de l'activité études et expertises conseil du Département Tourisme et Loisirs.
Ce poste basé à Metz pourra évoluer vers une fonction de chargé d'affaires ou de chef d'agence. **Réf : CETS**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence choisie à
**Monsieur REGNIER SOMIVAL B.P. 28 - 63001 CLERMONT-FERRAND cédex**

Groupama se positionne au premier plan des groupes français d'assurances. Notre direction marketing se renforce en intégrant de nouvelles compétences.

# PRENEZ EN CHARGE NOTRE MARKETING DIRECT

Garant de l'organisation et du développement des opérations de marketing direct nationales et régionales, vous les intégrerez au sein du mix et suivrez la qualité des prestations fournies. Vous serez bien entendu l'interlocuteur des conseils extérieurs. Vous êtes âgé de 28 ans minimum, de formation supérieure (ESC ou équivalent) et avez acquis une expérience d'au moins 3 ans en marketing direct, au sein d'une entreprise ou en agence. Réf. A/R9721M.

# DEVELOPPEZ NOTRE SYSTEME D'INFORMATION MARKETING

En liaison avec l'informatique, vous constituerez de réelles bases de données marketing à partir des fichiers clients existants. Vous réaliserez des segmentations du portefeuille client selon des critères liés aux comportements de la clientèle et aux potentialités de développement. Vous êtes âgé de 28 ans minimum, de formation supérieure orientée vers la statistique (ENSAE, ISUP, économétrie...) et avez acquis une expérience marketing d'au moins 3 ans dans le domaine du traitement quantitatif des informations. Vous êtes un bon utilisateur micro et êtes capable de rédiger des cahiers des charges informatiques. Réf. A/R9722M.

Ces postes sont basés à Noisy-le-Grand (accès direct RER). Ecrire à notre conseil C. BUSO en indiquant votre rémunération actuelle ainsi que la référence choisie - **PA Consulting Group 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.** (PA Minitel 36.15 code PA)




PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

**CABINET INTERNATIONAL DE RECRUTEMENT PAR APPROCHE DIRECTE, MEMBRE DE L'APROCERD,**

renforce son équipe et souhaite intégrer un(e) Chargé(e) de Recherche qui aura pour mission d'assister les consultants dans l'identification et l'approche des candidats.
Agé(e) de 25/30 ans environ, de formation supérieure, le(la) candidat(e) aura une excellente connaissance de l'entreprise, une bonne maîtrise de la langue anglaise et de l'outil informatique.
Une expérience de la fonction en cabinet est indispensable.

# Chargé(e) de Recherche

Merci d'adresser votre dossier de candidature, s/réf. CR/M, à Mme GASPARD, 26 rue des Boulangers 75005 PARIS

# Autrement

*L'écoute, la vision, le "nez"... les cinq sens en éveil et l'intelligence en action, la pertinence des analyses et des recommandations, c'est la base du métier de conseil en recrutement de cadres et dirigeants. Il exige passion et rigueur, optimisme et créativité, persévérance, volonté, humour et humilité... beaucoup pour un seul homme !*

*Venez partager la force collective des Conseils en Recrutement Associés, créés il y a 4 ans : 10 professionnels très confirmés basés à Paris et Lyon, un savoir-faire (annonce et approche directe), des expériences diversifiées dans tous secteurs d'activités, des moyens puissants et évolutifs, des relations de partenariat avec clients et candidats. Membre de Syntec, nous bénéficions d'alliances de premier plan en France et à l'étranger.*

*Venez vivre "autrement" votre métier de consultant senior à Lyon. De formation supérieure, vous avez environ 5 à 10 ans d'expérience dont 3 au moins dédiés à la gestion de l'encadrement et au recrutement, en conseil et/ou entreprise. Ecrivez vite sous Réf. 500.01 M à Yves Loire, Directeur-Associé, Les Conseils En Recrutement Associés - 1 avenue Georges Pompidou, BP 3211 - 69403 Lyon Cedex 03*

MEMBRE DE SYNTEC

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES CERA

**LA VILLE D'AMIENS (80)**
recrute

# UN DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Par voie de mutation, de détachement ou de contrat de la fonction publique territoriale ou d'Etat.

Chargé de la direction du Département des ressources humaines, il devra conduire la réorganisation de ce secteur et mettre en œuvre les plans d'actions définis dans le projet d'entreprise de la ville.

Il sera responsable de l'élaboration et du suivi du budget du personnel et de l'introduction de tableaux de bord sociaux.

Sa mission portera également sur la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des carrières et d'un plan de formation.

**Profil :**
- connaissance impérative des dispositions statutaires régissant la F.P.T. ;
- facultés relationnelles, aptitudes à la négociation et à la gestion de conflits ;
- disponibilité.

Le poste correspond à un emploi d'administrateur ou de directeur territorial.

Candidature manuscrite avec curriculum vitae et photo à adresser à :
**Monsieur le Député-Maire de la Ville d'Amiens**
**Direction générale des services**
**B.P. 2720 - 80027 AMIENS CEDEX**

**AVANT LE 10 AVRIL 1990**

**GROUPE DE PRESSE ECONOMIQUE**
recherche

## JOURNALISTES CONFIRMES

De très bon niveau, connaissant bien les questions africaines et les Africains, et possédant de solides bases d'économie.

## UN REDACTEUR EN CHEF

Confirmé, ayant l'expérience d'un grand journal et connaissance de la presse internationale.

Adressez vos dossiers de candidature (lettre de présentation et C.V.) s/n° 8849
**le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris**

Nous sommes une société de presse professionnelle.
Nous recherchons

## 1 secrétaire de rédaction-maquettiste

formé(e) sur PAO Macintosh.
Il (elle) sera responsable de la maquette de 2 revues mensuelles haut de gamme.
Sens artistique et de la couleur.

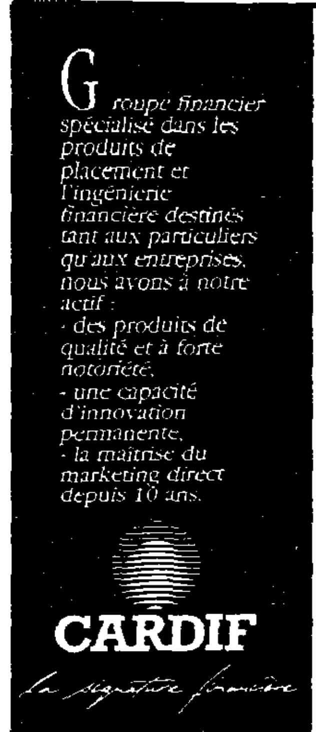
Merci d'adresser lettre, CV photo et prétentions à
NIOUBIZ - Marie-Laure GUERIN
54, rue Etienne-Marcel, 75002 PARIS.

**LE MONITEUR**
recherche

## JOURNALISTE H/F

Ayant le goût du contact et de la communication par l'écrit, vous couvrirez tous les domaines du cadre de vie : urbanisme, architecture, techniques de construction...
Formation architecte, ETP ou équivalent souhaitée.
Contrat à durée déterminée de quatre mois renouvelable.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + prétentions à :
**PUBLICATIONS DU MONITEUR - Sylvianne NICOLAS**
**Direction du personnel - 17, rue d'Uzès, 75002 PARIS.**




# Marketing produits financiers

*Pour participer à notre développement, nous recherchons un candidat de formation HEC, ESSEC... débutant ou avec une 1 ère expérience du marketing de services possédant :*
- *de bonnes qualités rédactionnelles,*
- *un sens certain du contact,*
- *un esprit à la fois rigoureux et ouvert,*
- *une volonté de s'investir au sein d'une équipe jeune qui "bouge".*

*Intégré au sein d'une équipe dont la mission s'articule autour des axes suivants :*
- *participation aux actions marketing,*
- *élaboration des campagnes de marketing direct,*
- *rédaction de plaquettes et divers documents commerciaux,*
- *rôle d'appui auprès des succursales étrangères.*

*Si vous voulez évoluer dans un contexte novateur, adressez votre candidature à Blandine GUERARD - COMPAGNIE BANCAIRE - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS, sous réf. 607.*

COMPAGNIE BANCAIRE

---

Dans un contexte de mutation, **le D.R.H.** de notre société, filiale d'un *important groupe industriel*, basée près d'Amiens, s'adjoint un

# RESPONSABLE DE LA FONCTION PERSONNEL

**de formation supérieure + une expérience d'au moins 5 ans, acquise de préférence en milieu industriel.**

Il travaillera en étroite collaboration avec le Directeur des Ressources Humaines pour mettre en place une politique novatrice de personnel et sa mission sera axée sur la gestion prévisionnelle des hommes et des emplois, l'évolution des méthodes d'intéressement, la mise en œuvre et le suivi du plan de formation, la relation et les négociations avec les partenaires sociaux et la communication en général.

Le poste requiert une forte présence sur le terrain et une *bonne connaissance de la langue anglaise.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous réf. 864 M à Chantal DHERBIER - PLEIN EMPLOI 10, rue du Mail - 75002 PARIS.




à l'écoute du talent

---

# Responsable formation dans l'industrie

Nous sommes un des tout premiers groupes industriels français.
Notre Direction des Relations Sociales souhaite aujourd'hui renforcer son équipe Formation et Communication Interne.
Le véritable Chef de Projet que nous souhaitons intégrer sur des missions de formation, conçoit et organise les actions nouvelles, maintient et développe les actions engagées, propose des méthodes et outils principalement à partir des demandes des sites industriels dans le cadre des objectifs de la Direction Générale.
Professionnel de la Formation, à 30/32 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, votre expérience de 7 ans environ a été acquise surtout en entreprise industrielle.
Vous y avez développé vos qualités d'analyse, d'écoute, d'animation et de persuasion.
Basé en très proche banlieue parisienne Ouest, ce poste, qui implique des déplacements en province, représente une ouverture de carrière véritable (sites industriels, filiales...).

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. M/165 X, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris. Minitel : 42.36.10.30.




---

# Responsable de la gestion des ventes

evian

2,4 Milliards de CA,
1500 personnes,
une expansion constante
sur le marché français
avec ses marques
Evian, Badoit,
Fruité, Athlon, et
toujours en position
de leader mondial
de l'exportation
d'eaux minérales.

BSN

Pour Evian, la satisfaction du client est l'impératif n° 1. Ceci implique une synergie très forte entre les responsables de vente et le service qui gère les commandes ainsi qu'une excellente capacité à dialoguer avec le client sur le traitement de ses commandes, les conditions commerciales et les opérations promotionnelles.

Le responsable de la gestion des ventes devra amener son équipe d'une douzaine de personnes à ce niveau de performance. Il formera et mobilisera ses collaborateurs pour en faire de véritables correspondants commerciaux, maîtrisant la relation avec le client. Il les aidera à exploiter le nouveau système informatique actuellement mis en place. Homme de rigueur, il gérera efficacement un budget promotionnel important.

Pour mener à bien cette mission, il est nécessaire d'allier le goût de l'animation et de la formation d'une équipe à de réelles capacités à organiser, gérer et contrôler.

Un diplôme d'école supérieure de commerce est indispensable ainsi que 5 ans d'expérience commerciale dans un poste axé sur la relation client-fournisseur.

C'est une fonction aux enjeux importants : y réussir vous ouvrira des perspectives d'évolution dans le Groupe BSN.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 77M à Hervé & Millet Conseil, 27 rue des Vignes, 75016 Paris.

HM Hervé & Millet Conseil

---

**HEROUVILLE-SAINT-CLAIR** prépare l'avenir

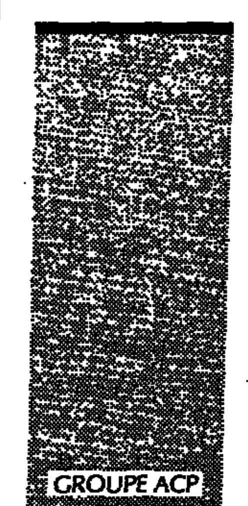
Le Maire recherche un :

# DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA VILLE

*Chargé(e) de diriger l'ensemble des services de la Mairie, vous aurez, dès votre entrée en fonction, pour mission de mettre en œuvre, avec l'équipe des cadres de la Ville, une réorganisation des services. Si vous avez entre 30 et 40 ans environ, si vous bénéficiez d'une expérience de quelques années dans une fonction similaire (échelle indiciaire : S.G.A.) et êtes motivé(e) par la réalisation de projets exigeant une forte sensibilité aux méthodes de management des collectivités territoriales, adressez un dossier de candidature à notre conseil :*

**POINTS CLÉS MANAGEMENT - 94, rue de Varenne - 75007 PARIS**
**(à l'attention de Véronique LAUBIE, réf. : HSC 901)**

---




**Filiale du Groupe ACP, notre cabinet est spécialisé dans la recherche d'informaticiens, d'organisateurs et de monéticiens.**

**Notre croissance nous incite aujourd'hui à intégrer un(e)**

# CONSULTANT(E) EN RECRUTEMENT

Vous avez :
- Une formation supérieure (Ecole de Commerce, Université...)
- *Une première expérience de 1 à 3 ans du recrutement de cadres* pour le secteur tertiaire ou pour l'industrie, de préférence au sein d'un cabinet *de conseil.*

Responsable de vos comptes, vous prendrez entièrement en charge des missions de recrutement et développerez votre clientèle.

*Vos qualités de contact, votre perspicacité* et votre sens *commercial* seront des atouts déterminants pour ce poste.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre manuscrite), sous réf. CR à *Evelyne LIPERE, ELECTIQUE - 4 bis rue de Cléry - 75002 PARIS.*

ELECTIQUE

---

Notre Directeur Général recherche son

# ATTACHÉ DE DIRECTION

**pour lui confier :**
- La réalisation d'études stratégiques (marketing, évaluation financière, etc...)
- Des missions de *représentation* internes ou externes.
- L'élaboration de dossiers ponctuels et "délicats".

*Le candidat idéal aura 28 ans, une formation Grande École* de Gestion (IEP PARIS, ISA, ESCP ou équivalent), une première expérience en entreprise (secrétariat général, etc.) et, surtout une réelle aptitude aux contacts, un esprit de synthèse et des facilités de rédaction.

La connaissance du milieu de la communication sera un "plus" apprécié.

Poste à pourvoir dans une ville universitaire agréable du Sud de la France et dans une P.M.E. (1.000 personnes) en expansion.

**Envoyer C.V., photo et prétentions à :**
**BLEU Publicité sous réf. 60452 M**
**17, rue du Docteur Lebel**
***94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra***

---

legrand®

**Leader européen de l'appareillage électrique d'installations**
**9 milliards de chiffre d'affaires**
**18.000 collaborateurs**

**recherche pour son siège social à Limoges**

# ASSISTANT FORMATION

**De formation supérieure dans la fonction personnelle, vous avez une expérience de l'industrie.**

**Nous recherchons un jeune cadre pour assister notre responsable de formation dans le recueil et l'analyse des besoins, proposer des actions, mettre en place le plan et réaliser le suivi.**

**Nous vous proposons d'intégrer une équipe dynamique, évoluant dans un contexte où la formation est une *donnée essentielle.***

***Cette offre vous intéresse,***

**Merci d'adresser, sous référence *AC/3.2*,**
**lettre manuscrite, curriculum vitæ, photo et prétentions à :**
***LEGRAND, Direction du Personnel - Service Recrutement***
**128, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny**
**87045 LIMOGES CEDEX**

---

LES EDITIONS LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES
Editeurs des Dictionnaires et Codes permanents recherchent H/F

# ASSISTANT

## Département formation continue

Vous avez le niveau licence en Droit, et de *préférence* une expérience réussie dans ce type de fonction.

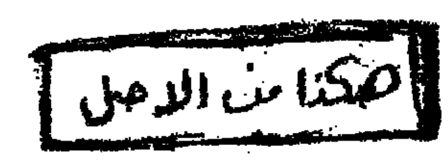
# DELEGUE COMMERCIAL

## Département Relations Extérieures

Vous êtes *diplômé d'une école de commerce, possédez* une bonne culture en droit et êtes attiré par des déplacements à travers la France.

*Pour ces deux postes nous souhaitons rencontrer des hommes ou femmes de communication, d'environ 30 ans, méthodiques, expérimentés, tenaces et aimant le travail en équipe.*
*Nous offrons un salaire à la hauteur des missions proposées et de solides avantages sociaux.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions et une enveloppe à votre adresse à la Direction du Personnel EDITIONS LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES - 19, rue Péclet, 75015 PARIS.



# Acheteurs

(1) 42.27.40.27

BSN GROUPE

Branche biscuits.
1er producteur européen
avec les marques Lu, Heudebert, l'Alsacienne, Belin...
présent dans 9 pays avec 37 usines...

Soucieux de valoriser la fonction Achats, fonction clé dans l'accroissement de notre compétitivité, nous créons 2 postes d'Acheteurs. Dans le cadre du développement d'une stratégie Achats dont vous êtes l'un des éléments moteurs, vous donnez aux achats la dimension correspondant aux enjeux qui y sont liés (mise en place de nouvelles procédures). Associé dès l'origine aux projets de produits nouveaux, vous menez les négociations de nos marchés pour optimiser les approvisionnements des usines.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs Agro ou de Gestion, avec 3 ans d'expérience environ, vous maîtrisez l'outil informatique et pratiquez l'anglais.
Les 2 postes sont basés à Athis-Mons (proche Paris).

Pour en savoir plus, appelez le (1) 42.27.40.27 ou adressez votre candidature en précisant votre rémunération actuelle sous réf. MH 36 M2 à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

BSN GROUPE — LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

MEDIA-SYSTEM

# LA CONDUITE DE GRANDS PROJETS TELLE QUE VOUS L'IMAGINEZ

## CONSULTANTS

*Au sein d'un Groupe de Conseil en management (100 consultants), nous mettons notre savoir-faire au service des Directions financières, industrielles et logistiques.*
*Notre objectif est d'accroître leurs performances en les assistant dans la définition de leurs choix essentiels et en mettant en oeuvre les solutions retenues.*
*Si vous avez une expérience en méthodes d'organisation en • gestion financière et comptable, • gestion de production et de distribution, • productique et logistique, et de bonnes connaissances en informatique...*
*Si vous possédez une expérience réussie de la conduite de projets (3 à 7 ans) en cabinet et/ou en entreprise dans les domaines suivants : • élaboration de schémas directeurs et conception de systèmes d'information, • diagnostic d'organisation d'entreprise, • mise en place de progiciels centraux et départementaux (SAP, MC Cormack, MSA, SIGA, COPICS, PRODSTAR, MAPICS...), • conception et mise en œuvre de grands projets industriels et logistiques.*
*Si face à des problématiques précises et variées vous imaginez des solutions créatives et pertinentes...*
*Si vous vous investissez totalement dans un projet, de sa conception à sa mise en œuvre, avec un sens aigu des résultats et dans le respect des objectifs...*
*Si vous vous épanouissez dans le travail en équipe, la réflexion, l'autonome et l'initiative...*
***Alors nous sommes faits pour nous rencontrer : nous donnerons libre-cours à tout votre talent.***
*Merci d'adresser votre dossier de candidature à Guy Richard, 17 rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.*

EUREXPERT
CONSEIL
MEMBRE D'EUROGROUP



## LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE
RECRUTE

## 2 SOUS-DIRECTEURS

**pour la direction de la santé et de la solidarité**
**par voie de détachement ou de mutation**

**PROFIL :**
- *Administrateur ou directeur territorial ou grade de l'Etat équivalent.*
- *Bonnes connaissances de l'action sociale.*
- *Bon gestionnaire.*
- *Excellentes qualités d'encadrement.*

**FONCTIONS :**

### SOUS-DIRECTEUR
**des circonscriptions d'action sociale**
- *Encadrer et coordonner les activités des circonscriptions d'action sociale qui regroupent l'ensemble des personnels sociaux et médico-sociaux de terrain.*
- *Fournir au directeur de la santé et de la solidarité et aux services fonctionnels aide sociale à l'enfance, service départemental d'action sociale et protection maternelle et infantile, les éléments de gestion permettant la définition des grands axes de l'action sociale.*
- *Assurer la mise en application sur le terrain de la politique sociale.*
- *Assurer la consolidation des informations provenant des circonscriptions d'action sociale concernant les partenaires extérieurs.*

### SOUS-DIRECTEUR
**des aides et actions sociales départementales**
- *Encadrer et coordonner les activités de la sous-direction qui regroupe les services de l'aide sociale générale (bénéficiaires individuels) et des actions sociales départementales (établissements et services subventionnés sur le budget du Conseil général).*
- *Mettre en place des indicateurs permettant une vision financière globale.*

Les candidatures sont à adresser avant le **15 avril 1990** à :
Monsieur le Président du Conseil général de l'Isère
Direction de l'administration générale
Service du personnel
**HOTEL DU DÉPARTEMENT**
**7, rue Fantin-Latour, BP 1096**
**38022 GRENOBLE CEDEX**

**La Chambre de Commerce et d'Industrie de ROUEN**

recrute

## PLUSIEURS CADRES
**pour assurer la promotion du tissu industriel régional**

**1. Réf. COM :**
**Mission** : conseil en entreprise (fonction commerciale), organisation et gestion de salons professionnels, animation d'un réseau de relations inter-entreprises et de banques de données de sous-traitance.
**Profil** : ESC ou grande Ecole commerciale, maîtrise de gestion Dauphine.
**Ce poste nécessite une maîtrise de la fonction commerciale et une expérience industrielle.**

**2. Réf. CTE :**
**Mission** : conseil en stratégie d'entreprise, étude et élaboration de dossiers de création et transmission d'entreprises industrielles, aide à la gestion courante des PMI.
**Profil** : ESC ou équivalent, maîtrise sciences économiques ou administration des entreprises, Dauphine.
**Ce poste nécessite d'excellentes connaissances en gestion (comptabilité, finance, contrôle de gestion...).**

**3. Réf. PRO :**
**Mission** : conseil en entreprise, technico-commercial d'un centre technique (conseil, formation).
**Profil** : BTS productique (ou équivalent), connaissances en CFAO, robotique, électronique appréciées.

**Tous ces postes nécessitent le goût des contacts humains, une capacité d'initiative et d'autonomie, un esprit créatif.**

**Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo et prétentions à :**

**Jean-Paul VIDAL**
**Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen**
**BP 641 - 76007 ROUEN CEDEX**
*(en précisant la référence du poste)*

*SODEXHO, groupe international de services, leader français de la restauration collective, recherche pour sa structure Achats un :*

## RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

*Directement rattaché au Directeur des Achats, vous interviendrez dans tous les domaines de la fonction : comptabilité, fiscalité, paie de 40 personnes, problèmes juridiques...*

*Agé d'environ 27 ans, de formation ESC ou DUT mais nécessairement titulaire du DECS, vous avez une première expérience en cabinet ou au sein d'une direction financière.*

*Vous serez le véritable bras droit financier du Directeur de la structure. Autonome et rigoureux, vous maîtrisez parfaitement l'informatique.*

*Pour ce poste basé à Saint-Quentin, merci d'adresser lettre + CV + photo + prétentions, sous réf. LM86 RAF, à SODEXHO, Mme HUG - BP 67 - 78185 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.*



SODEXHO
Là où vivent les hommes.

CONTESSE

## RESPONSABLE FONCIER
Promotion Immobilière PARIS

*Une société de Promotion Immobilière nationale, filiale d'un grand Groupe de BTP, recherche un*

### RESPONSABLE FONCIER

*Rattaché au Directeur Général, il sera chargé de rechercher des opérations immobilières nouvelles sur Paris et sa région tant d'habitations que de bureaux et de locaux d'activité.*

*Le candidat devra avoir un sens aigu des opportunités à saisir et une facilité à lier des contacts aux meilleurs niveaux avec les prescripteurs fonciers (collectivités locales, SEM, relations privées, etc.).*

*Une expérience en la matière serait un plus. Le salaire sera motivant en fonction de l'expérience et des résultats.*

*Ce poste est basé à Paris.*

Adresser C.V. + photo + lettre manuscrite + prétentions à :
**ODECO - 8, rue Villiot - 75012 PARIS**

ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS
recherche pour un emploi à plein temps le

## RESPONSABLE (H/F) DU DÉPARTEMENT ÉDITORIAL PHILOSOPHIE, ANTHROPOLOGIE, RELIGIONS

Formation universitaire de haut niveau et solide expérience éditoriale exigées.

*Adresser lettre + C.V. et prétentions à :*
*LOUIS LECOMTE*
*Encyclopædia Universalis - 10, rue Vercingétorix*
*75680 Paris Cedex 14*

ROCLAND

**Groupe leader du sol industriel**
**(750 personnes)**
recherche

## Secrétaire Général Adjoint

Chargé de seconder le secrétaire général dans ses tâches de gestion administrative, suivi des assurances, analyse des contentieux.
Agé de 25 à 35 ans environ, le candidat de formation juridique aura nécessairement une expérience significative dans le même secteur d'activité.
Environnement de travail dynamique et performant, dans une région privilégiant la qualité de la vie.
Poste basé à GRENOBLE.
Rémunération fixe 200 KF + prime d'intéressement.
**Envoyer CV + photo sous référence LR390M au Florian Mantione Institut, Conseil en recrutement, "Les Echelles de la ville", BP 9227, 34043 Montpellier Cedex 01 ou consulter la définition de fonction sur le MINITEL 3615 code SOFTEL.**

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

## *Une importante clinique privée implantée dans l'est de la France*
RECHERCHE SON

## RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES (H/F)
**200 à 220 KF**

**Il prendra en charge l'ensemble de la fonction du personnel :**
- gestion administrative (480 personnes),
- gestion des effectifs,
- gestion des ressources humaines (recrutement, formation, communication interne),
- relations sociales (DP, CE, CHSCT).

De formation supérieure, vous avez une expérience de 3 à 5 ans du secteur hospitalier.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et copie des diplômes s/nº 8852 le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

**ASSISTANCE PUBLIQUE**
**HOPITAUX DE PARIS**
Le Centre d'Evaluation des Aptitudes Professionnelles, service rattaché à la Direction du Personnel, recherche des

## CONSEILLERS EN RECRUTEMENT

**Votre profil :**
*Titulaire d'un DESS de psychologie du travail, vous possédez si possible une expérience significative dans le domaine du recrutement.*
**Votre rôle :**
*Au sein d'une équipe dynamique, vous prendrez en charge des missions d'évaluation et de reconversion pour les différents établissements hospitaliers.*

Merci d'adresser votre candidature
(lettre manuscrite + C.V. + photo) à :
**CEAP**
**47-83, boulevard de l'Hôpital - 75651 PARIS CEDEX 13**

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**




Puissant groupe international spécialisé dans l'élaboration des métaux recherche pour l'une de ses divisions leader sur le marché français (CA 800 millions de francs) son

## MANAGER COMMERCIAL
**FRANCE**

Rattaché au Directeur de la division et membre du comité de direction de celle-ci, il aura pour mission essentielle de :

- élaborer et proposer la stratégie commerciale et en assurer la mise en oeuvre,
- animer, motiver et gérer la force de vente et le service administration commerciale (17 personnes dont 4 cadres).
- assurer les relations et négocier personnellement avec les clients (grands distributeurs) les plus importants dans un souci permanent de développement du CA et des marges et d'amélioration de la qualité du service et de l'image de la société auprès de la clientèle.

*Ce poste sera confié à un candidat impérativement* de formation supérieure (école de commerce) rompu aux négociations auprès de réseaux de grossistes industriels - si possible second oeuvre bâtiment - et possédant une expérience réussie d'animation d'une force de vente et de gestion d'une ligne de produit.

Poste : Paris.

Rémunération : **320 000 F. +**

Ecrire sous réf. 13B - 1727/0 M

Membre de Syntec

etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

---

digital™

## "Digital, des réseaux pour le monde"

Digital, leader mondial des Réseaux Informatiques et des Systèmes Intégrés d'Information.

## Ingénieurs commerciaux

L'originalité de nos produits, leur adaptation à un contexte *international*.

Un style très personnel de *Management, un profond respect* de la réussite individuelle.

Une expansion impressionnante : 20 % de Chiffre d'Affaires en plus cette année et 650 MF d'investissements.

Toutefois nous avons encore besoin de compétences et de talents !

Vous avez un diplôme de Grande Ecole, ou Bac + 5 Universitaire avec deux ans au moins d'expérience dans la vente de Systèmes et de Produits Informatiques complexes.

*Alors, venez nous rejoindre.*

Adressez votre candidature sous la référence MON 918 à :
**DIGITAL EQUIPMENT FRANCE**
**Service du Recrutement de la Région Parisienne**
**43, Bd Diderot - 75012 PARIS.**

**Digital Equipment France**

---

## PLUS PERFORMANT QUE JAMAIS !

***Avec nous, relevez le défi des années 90***

P.S.A. : 153 milliards de francs de Chiffre d'Affaires et 156.000 personnes, la volonté et les moyens de devenir le premier constructeur européen.

## CADRES GRANDES ÉCOLES

Créatif, enthousiaste, animé de l'esprit de compétition, vous êtes à la fois *homme de terrain et de marketing*.

Vous voulez exercer des responsabilités correspondant à votre formation et à vos aspirations.

Vous recherchez une société dynamique offrant une grande variété de postes formateurs dans un environnement professionnel stimulant. ***Alors, rejoignez notre***

## DIRECTION COMMERCIALE

L'animation du réseau, les développements marketing ou l'organisation de la logistique et de nouveaux services à la clientèle constitueront votre première expérience.

Vos perspectives d'évolution seront à la mesure des objectifs ambitieux que nous nous fixons.

***Venez gagnez avec nous, écrivez-nous :***




Direction Centrale du Personnel
75, avenue de la Grande-Armée 75016 Paris

---

## GROUPE INTERNATIONAL - PRODUITS DE LOISIRS

L'une de ses filiales (100 pers., 500 MF) située en Banlieue Nord Ouest, et en développement très rapide, élargit ses structures et recherche un

## DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION COMMERCIALE

*Rattaché à la Direction Générale et à la tête d'une équipe de 10 personnes*, il sera chargé d'une double mission : arbitrage et coordination entre les divisions de l'activité commerciale ; logistique du circuit de vie des produits, analyse et exploitation des informations dans un contexte fortement informatisé (AS400).

Ce poste essentiel requiert un professionnel de ce métier : moins de 40 ans, *formation supérieure* logistique, commerciale ou achats. Expérience réussie de 10/15 ans au contact de la grande distribution et des produits de grande consommation. Bonnes connaissances informatiques nécessaires. Anglais exigé.

Nous vous garantissons une discrétion absolue et vous remercions d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV détaillé, rémunération, et photo) sous réf. 9184 à notre Conseil :




16 RUE MEDERIC, 75017 PARIS

---

## Ingénieur et commercial : patron de notre département à moins de 30 ans

*Au travers de notre équipe de 15 personnes, nous développons une activité de pointe avec le* contrôle d'accès, la détection incendie et le désenfumage.

Nous appartenons à une société leader en Europe dans la *fermeture du bâtiment*, avec plus de 1.000 personnes, 500 Millions de francs de chiffre d'affaires et l'appui de notre groupe allemand.

Avec le soutien du Directeur Genéral et des services techniques, vous définissez et concevez la politique produit du département : elaboration du cahier des charges, interface avec le B.E. mécanique, études et suivi des projets et réalisations ; puis vous mettez en oeuvre votre politique commerciale prospection et développement réseau avec vos collaborateurs.

De formation ingénieur, si possible des notions d'allemand, votre première expérience dans l'équipement électrique *ajoute à un reel talent de commercial, de meneur et aussi d'organisateur,* vous predisposent à nous rejoindre.

*Le poste est à pourvoir dans l'Est de la France.*

Les entretiens auront lieu à PARIS ou STRASBOURG.

*Merci d'adresser lettre, C.V. et photo sous ref. 7229 M (à noter sur courrier et enveloppe)* au GROUPE BERNARD JULHIET ALSACE - 1/3, place Gutenberg - 67000 STRASBOURG.

Membre de Syntec



**BERNARD JULHIET** *RESSOURCES HUMAINES* ALSACE

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

---

*Des hommes, des semences*

## JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL

***Orléans***




La COOP DE PAU, plus de 2 Milliards de Francs de CA, est l'un des tout premiers Groupes semenciers européens opérant dans les semences de maïs, céréales à paille et tournesol.

Rattaché au Responsable Régional, ce jeune Ingénieur a pour missions, sur son secteur : l'analyse du marché et la participation au plan marketing, la gestion d'un budget de promotion, l'animation des forces de vente des Distributeurs, les négociations commerciales et les relations avec les Prescripteurs.

De formation supérieure (agro, agri), notre candidat doit justifier d'une expérience dans la vente d'agro-fournitures. Bon négociateur, à l'aise dans les contacts à tous niveaux, il est disponible, autonome, organisé et, bien sûr, fortement motivé pour réussir dans ses objectifs.

Les conditions offertes, la notoriété des produits, l'appartenance à un Groupe dynamique et pionnier dans l'innovation technologique peuvent intéresser et retenir une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 62/3518 A à :

***EGOR PROMOTION***
63, rue de Ponthieu - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.56.01.44

**EGOR**

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

---

N*OUS SOMMES*
OCÉ GRAPHICS, FILIALE DU
*GROUPE OCÉ,*
LE SPÉCIALISTE EUROPÉEN
*DE L'IMPRESSION ET DE*
LA REPRODUCTION.
**NOTRE ORGANISATION :**
900 PERSONNES DANS LE
MONDE, 15 FILIALES,
2 CENTRES DE
DEVELOPPEMENT
**NOTRE MÉTIER :**
L'INFORMATIQUE GRAPHIQUE.
**NOTRE STYLE :**
ACTIF, DIRECT.
EN FRANCE, EN EUROPE
ET AUX U.S.A., VOUS
TRACEREZ UN AVENIR À LA
MESURE DE VOS TALENTS.

## ...Océ Graphics. Un avenir tout tracé !

### Promoteur produits

Diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce, vous êtes bilingue anglais et souhaitez exercer *vos compétences au sein d'un département marketing dans un environnement de haute technologie.* Votre double sensibilité en informatique et en marketing vous permettra de prendre en charge l'analyse des marchés, la préparation d'outils promotionnels pour la force de vente et le lancement de nouveaux produits. Vous participerez aux salons professionnels et journées portes ouvertes en apportant expertise technique, goût des contacts et créativité. Une expérience ou connaissance du marché de la PAO serait un plus.
*Réf. ML/PP*

### Ingénieurs commerciaux

Diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce, vous êtes attiré par les technologies CAO/DAO et souhaitez exercer vos talents de négociateur. Soucieux de promouvoir une image de service et de fiabilité, vous serez à l'écoute des besoins de nos clients Grands Comptes et des distributeurs et leur apporterez conseil et informations. Créatif et autonome, vous avez la volonté de relever, dans la rigueur, des challenges ambitieux.
*Réf ML/IC*

VOUS AVEZ ENVIE D'AGIR, VOUS ETES RÉELLEMENT ENTHOUSIASTE.
NOUS SAURONS VOUS MOTIVER, METTRE EN VALEUR VOS COMPÉTENCES
ET RECONNAITRE VOS RÉSULTATS.
ECRIVEZ À ANNICK DUNN, OCE GRAPHICS,
1, RUE JEAN LEMOINE, 94003 CRETEIL CEDEX.




*L'entreprise de tous les desseins* **Océ Graphics**

VOCATION MEDIA

---

## Animer, organiser, développer une équipe

**PARIS** (réf. 40 5240 M) - **REIMS** (réf. 40 5243 M)
**TOURS** (réf. 40 5244 M) - **LILLE** (réf. 40 5245 M)

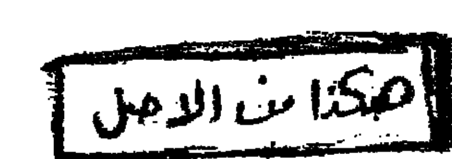
Importante société, leader sur son marché, assurances et prévoyance sociale, 700 personnes, 45 *établissements. Notre volonté de* développer nos services et le nombre de nos adhérents nous conduit à renforcer nos structures et à rechercher pour Paris, Reims, Tours, Lille des **CHEFS DE CENTRE.**

Organiser, motiver, animer une équipe d'une quinzaine de personnes dans les domaines de l'accueil, du conseil, *de la* communication et de la vente de nos produits. Superviser les techniciens du traitement informatisé des dossiers. Telles sont les responsabilités *qui vous seront confiées. Vous assurerez* personnellement les relations avec nos prescripteurs.

A environ 28 ans, de *formation supérieure, une première expérience* de vente de services en secteur concurrentiel vous a donné le goût de la négociation à haut niveau. Vous souhaitez aujourd'hui vous exprimer *pleinement dans la responsabilité* d'une équipe.

Merci d'écrire sous réf. choisie à notre Conseil EQUIPES ET CARRIERES 4, *rue de la Bienfaisance 75006* PARIS.



# Le Monde de la Fonction Commerciale



## DIRIGER

**UN SECTEUR DE 10 AGENCES ET ANIMER LEURS EQUIPES (2 à 5 PERSONNES)**

- RECRUTEMENT
- FORMATION
- ACTION COMMERCIALE
- DEVELOPPEMENT
- GESTION DECENTRALISEE

Leader en France dans notre secteur d'activité, notre fort développement, fondé sur la **décentralisation** et la **responsabilisation**, nous amène à créer de nouvelles directions de secteurs.

A 30 ans environ, de **formation commerciale supérieure** (Sup de Co....) vous souhaitez valoriser votre expérience d'environ 5 ans d'encadrement et d'animation d'équipes de vente dans une mission globale à responsabilités élargies.

Postes à pourvoir en : • **BOURGOGNE** • **BRETAGNE** • **CENTRE** • **FRANCHE-COMTE (Besançon)** • **ILE-DE-FRANCE** • **LORRAINE** • **NORMANDIE** • **POITOU** • **PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR** • **RHONE-ALPES** • **SUD-OUEST**.

Les entretiens se dérouleront dans votre région.

**ECCO** - No 1 du Travail Temporaire - 500 agences dans toute la France - 1989 : 7,2 milliards de FF

IMPOSSIBLE N'EST PAS ECCO

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence MOI2 à ECCO - Service Ressources Humaines - 4, rue Louis Guérin - 69100 VILLEURBANNE.

CONTESSE

---

Timeplex

## STRATEGE ET DEVELOPPEUR MANAGER NOS VENTES PRODUITS

**New and exciting US startup ... Datacommunications**

TIMEPLEX : Nous avons lancé nos opérations directes il y a peu de temps en France. Un événement stratégique de cette importance ne se produit que rarement dans le monde des télécommunications.

Filiale du groupe UNISYS, nous sommes un leader mondial dans le domaine des produits de réseaux locaux et à distance.

Intégré dans notre nouvelle équipe française triée sur le volet, vous vendrez nos solutions réseaux aux clients actuels et à venir de notre société-mère UNISYS. Cela exige une expérience probante de négociations grands comptes d'équipements technologiques. En effet, vous aurez à concevoir puis mettre en place des plans stratégiques de vente en collaboration avec les Responsables Grands Comptes d'UNISYS.

Négociateur avisé, vous excellez dans les domaines suivants:

★ **Les marchés et produits télécoms,**
★ **LAN/FDDI/WANS**
★ **la vente de solutions complètes aux grands comptes,**
★ **la vente stratégique à haute valeur ajoutée.**

Bien sûr, vous parlez l'anglais.

Un rôle polyvalent et évolutif en management des ventes auprès d'un leader du secteur, une rémunération stimulante, une voiture de fonction : autant de facteurs qui vous attirent. Pour en savoir plus, prière de nous faire parvenir dès maintenant votre dossier complet. Vous pouvez aussi nous le télécopier, ou téléphoner pour un échange immédiat. Réf LMMS735

Entretiens EN ANGLAIS début avril à Paris.




Marion Delpard - SEQUOIA CONSULTANTS
60 rue Saint Lazare - 75009 - Paris
Tél: (1) 49.95.94.96 Fax: (1) 49.95.94.97

Mike Shilling, TSI Group, The Columbia Centre, Market Street, Bracknell, Berkshire, RG12 1PA. Tel: (0344) 860889 Fax: (0344) 860581

---

## FORMATION PROFESSIONNELLE

DEVENEZ ARCHITECTE DE SYSTEMES D'INFORMATION, CONCEPTEUR, CHEF DE PROJET, COGNITICIEN

A AIX-EN-PROVENCE

SYSTEMIA — la liaison permanente entre les entreprises et l'enseignement supérieur

Ecole des Mines d'Alès

**MASTERE SPECIALISE**

**SYSTEMES D'INFORMATION et INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

Un an de formation de haut niveau (6 mois de cours, 6 mois de stage) aux nouvelles technologies de l'informatique (3ème Promotion)

**Admission :**
diplômés des Grandes Ecoles d'Ingénieurs, de Gestion ou d'Universités (Bac + 5), cadres en activité, sur dossier, entretien et jury d'admission.

Dépôt des dossiers avant le 30 JUIN 1990

**Renseignements :** Catherine PARET (16) 42 24 24 84 - SYSTEMIA
Domaine St-Hilaire, Pichaury, Les Milles, 13290 Aix-en-Provence

---

**L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE**

vous propose un stage rémunéré :

**9 mois**

***MANAGEMENT ET QUALITE***

**Jeunes diplômés (Bac + 4) de toute formation, Cadres, Ingénieurs, Demandeurs d'Emploi.**

**Cette formation vous apportera :**

- Un savoir faire en management de la qualité et dans la mise en place d'Innovations technologiques et sociales.
- La capacité à gérer un projet : études de faisabilité, planification, réalisation contrôle.
- Une pratique du management des hommes.

**Début du stage : le 9 avril 1990**

Recrutement immédiat : Téléphoner au 47.57.31.41
Postes 111, 145, 147, pour informations complémentaires.

GROUPE IGS

---

*Vous avez une expérience professionnelle conséquente en gestion (commerciale, financière, production, etc.) et vous souhaitez acquérir :*

**UNE COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE EN INFORMATIQUE**

**Stage Méthodes et Analyse d'Informatisation au CESI Paris Ile-de-France, du 09.05.1990 au 21.09.1990 (60 jours de formation théorique, 20 jours de stage pratique en entreprise, 15 jours de congés).**

**Renseignements au CESI : Mme RIALLAND 46-64-35-51**
**Possibilité de prise en charge pour les cadres demandeurs d'emploi.**
**Conseils, inscription, sélection par l'ANPE ou l'APEC**

---

# Le Monde des Cadres

## LE CENTRE DE FORMATION

des cadres sportifs et socio-éducatifs de l'Oise
100 lits, 30 000 repas

recrute

## UN DIRECTEUR

Mission administration et gestion du centre
- accueil et coordination des stages
- relations avec les partenaires
- promotion et développement de l'équipement

Profil formation et expérience confirmées
- connaissance et pratique de la vie associative
- sens des relations humaines
- qualité de dynamisme et de disponibilité

*Renseignements et dossier*
CFCSSEO
Rue du Gal-Leclerc
60100 Creil
Tél. : 44-25-37-66
Clôture des inscriptions le 14 avril 1990

Recherche

## PRINCIPAL DE COPROPRIÉTÉ

Pour Cabinet d'administration d'immeubles de 10 personnes. Banlieue Nord.
Env. C.V. + photo et prét. s/réf. 22062 à Euromessages, B.P. 80
92105 Boulogne Cedex qui transmettra

**ORGANISME DE PROTECTION SOCIALE**
recherche
pour son siège parisien un
**CHARGÉ DE COMMUNICATION (H/F)**

Rattaché au responsable du département Communication, ce cadre se verra confier l'organisation et la gestion de la documentation.
La création de supports d'information externe.
Le développement de la communication interne.
De formation supérieure, le candidat doit justifier de connaissances solides voire d'une expérience dans les techniques de la communication.
**Dossier à adresser à :**
**Organic, 9, rue Jadin 75832 Paris 17**

## ETS PUBLIC

*Région parisienne*

recrute

## UN DIRECTEUR COMMUNICATION

Mise en place de la politique de communication, lancement d'une chaîne locale de T.V. par réseau câblé.
Relations publiques, gestion du service

Formation et expérience indispensable

Salaire annuel : 155 000 F

Envoyer lettre + C.V. + photo au Monde Publicité sous nº 8851
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

**Importante sucrerie de la Réunion**

recherche

## UN TECHNICIEN

pour prendre en charge le service atelier mécanique et mécanique générale

Homme très expérimenté, méthodique et disponible, sens des rel. humaines, connaissance du matériel de sucrerie.

Envoyer candidature et C.V. à Société L. BENARD
Sucrerie distillerie du Gol
27/29, r. de Châteaubriand
75008 PARIS
à l'attention de
M. Didier ALVERNHE

**PUBLIMÉTRIE**
cherche à court terme

## UN CHARGÉ(E) D'ÉTUDES ET DE CLIENTÈLE

Diplômé(e), motivé(e), relationné(e) : disposant d'une expérience réussie dans le domaine de la vente aux entreprises, à la presse et aux administrations des services d'un institut de sondages politiques et d'études de marchés (omnibus, ad-hoc, etc.) Rémunération au fixe plus commission (+ frais)

Ecr. avec C.V. et photo à PUBLIMETRIE (CM)
10, rue Talma 75010 Paris
réponse et discrétion totale assurée.

### secrétaires

**Le groupe Vocal de France** recrute

## SA SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Assure toutes les fonctions de secrétariat.
Très bonne dactylographe + utilisation Macintosh.
Connaissance secteur musical indispensable.
Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Adresser C.V. détaillé + références à :
**GROUPE VOCAL DE FRANCE**
26, rue du Renard,
75004 Paris
Tél. : 40-27-08-80

**TERRES D'AVENTURE**
La passion du voyage à pied

recherche

## SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION

**LE POSTE :**
assurer l'ensemble des travaux de secrétariat d'une direction de 3 personnes dans les domaines du marketing, de la production, de l'administration, de la gestion (frappe, courrier, classement, agendas, planning des fonctions importantes, suivi des dossiers, administration du personnel).

**LE PROFIL :**
BTS + 5/6 ans d'exp., professionnalisme, dynamisme, discrétion, maîtrise TTX Word 4.
Bilingue anglais

Env. C.V., prétentions et photo à :
**TERRES D'AVENTURE**
**C. DIAMANTE**
**16, r. St-Victor,**
**75005 Paris**

## L'AGENDA

*Bijoux*

## ACHAT NET BIJOUX

Brillants, rubis, émeraudes, saphirs, vieil or, argenterie.
PERRONO bd des Italiens
OPÉRA 4, Chaussée-d'Antin
ÉTOILE 37, av. Victor-Hugo.
Ventes, occasions, échanges

# Le Monde L'IMMOBILIER

### appartements ventes

*17e arrdt*

## 15, AV. NIEL Mº ETOILE

Imm. pierre de t., tt cft, 4e étage, 4 P., entrée, cuis., bains, w.-c., 100 m² + service
Mardi-mercredi 14-17 h

### appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire
48-73-48-07 même le soir

Enseignante recherche studio ou 2 pièces 30 à 35 m² avec salle de bains, dans 9e, 10e ou 11e
Accès facile gare du Nord
Tél. : 45-33-52-86 (répondeur)

### DEMANDES D'EMPLOIS

**JOURNALISTE**
35 ans, exp., multilingue (rédigeant en français, angl. et allemand), flexible, ch. emploi comme rédacteur ou correspondant, ttes régions et pays
(19-352) 80-89-46

J.F. 25 ans, MSG Marketing, 1re exp. cciale domaine de la communication. Etudie ttes propositions.
Tél. : 60-83-47-35

H. 36 a., angl./fr./arabe, connaissances all., it., formation import/export, exp. 5 a. art moderne et contemporain, étudierait ttes propos. M. ATTIA
Tél. : 64-88-09-42

Ingénieur + 3e cycle marketing industriel, 20 ans réussites vente direction agence et département commercial, biens consommables et équipements pour entreprises
recherche
Direction commerciale ou de centre de profit
Tél. : 69-07-00-13

### locations non meublées demandes

*Paris*

## INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5-6-7 P.
Tél. : 42-80-20-42

## EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST
Tél. : (1) 45-62-78-99

### locations meublées demandes

*Paris*

## RÉSIDENCE CITY

URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPTS MEUBLÉS. DURÉE 1 à 2 ANS. LOYERS GARANTIS.

## (1) 45-27-12-19

### bureaux

*Locations*

Location bur. équip. réunion, journée ou 1/2 journée
Domiciliation sièges sociaux
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
RÉDACTION TOUS ACTES

## FIDASSIST

Paris 8e : 42-89-58-26
Dépt. 95 : 34-64-18-12

VOTRE SIÈGE SOCIAL

## DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de sociétés.
Démarches et tous services permanence téléphonique.

## 43-55-17-50

## GROUPE ASPAC

1er réseau national de centres d'affaires
Propose bureaux et salles de réunion équipés ttes durées + ts services : tél., télex, fax, secrét. ttx, sièges sociaux
Boulogne 48-20-22-28
Strasbourg 88-75-78-78
Marseille 91-72-45-00
Rouen 35-71-80-80
Paris 8e, 9e, 15e
42-93-50-54
+ de 20 centres en France
Infos Minitel : 3616 ASPAC

## SIÈGE SOCIAL

Burx équipés ts services, démarches RC-RM
SODEC SERVICES
CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47
NATION 43-41-81-81

A PARTIR DE 80 F HT/mois, votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e
LOCATION DE BUREAUX
CREADOM 42-67-05-89

DOMICILIATION
BURX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX.

## AGECO, 42-94-95-28

## VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE

16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx, secrét., tél., télex, fax.
Domicil. : 170 à 390 F/m.

## CIDES 47-23-84-21

### capitaux propositions commerciales

URGENT. SA Suisse cherche capitaux pour dancing.
Tél. : (19) 41-21-37-97-31

### automobiles

### ventes

VOLVO 360, 84, 9 CH. v. teint., 180 000 km. IMPEC. t. ouvr., équip. red., 35 000 F
Tél. : 46-04-69-25

# MARCHÉS FINANCIERS

Concentration sans précédent aux Pays-Bas

## Les deux principales banques néerlandaises envisagent de fusionner

**L'annonce par les deux premières banques néerlandaises, l'Amro Bank (AMRO) et l'Algemene Bank Nederland (ABN) de la mise à l'étude d'un projet de fusion a éclaté comme un coup de tonnerre, lundi 26 mars, dans les milieux boursiers et financiers qui ont réagi de façon favorable à ce mouvement de concentration sans précédent et totalement inattendu.**

AMSTERDAM

*de notre correspondant*

La surprise a été moins agréable pour les syndicats du secteur bancaire qui craignent que la naissance du nouveau groupe ne s'accompagne de la suppression de plusieurs milliers d'emplois. L'AMRO et l'ABN emploient respectivement environ 24 000 et 32 000 personnes et ont pour particularité d'être plus concurrentes que complémentaires en termes de services et de clientèles.

Ce sont deux banques généralistes qui ont une envergure financière comparable. L'AMRO a clos l'exercice 1989 sur un bilan de 179,7 milliards de florins (540 milliards de francs) et l'ABN sur un bilan de 173,2 milliards de florins (520 milliards). La première a dégagé un bénéfice net de 721 millions de florins (2,16 milliards) et la seconde de 701 millions de florins (2,10 milliards). Leurs réseaux ont une taille semblable, l'AMRO ayant 762 succursales contre 711 pour l'ABN.

Les deux présidents ont eu beau jeu de dire, à l'occasion d'une conférence de presse commune lundi 26 mars, que leurs établissements envisageaient de fusionner « *sur un pied d'égalité* », mais ils se sont gardé, de spéculer sur les risques de chevauchements inhérents à l'opération et sur leurs conséquences *en termes d'emplois*. Tout au plus ont-ils souhaité que la *phase d'étude du projet de fusion* ne dure que « *quelques mois* » afin de réduire la période « *d'incertitudes* ».

*Le numéro un de l'AMRO*, M. Roelof Nelissen, et son homologue de l'ABN, M. Robertus Hazelhoff, ont préféré insister sur la finalité internationale de la concentration envisagée. Celle-ci est motivée par la volonté des deux banques de se développer à l'étranger – où elles disposent déjà ensemble de 375 implantations.

Après une référence obligée au marché unique européen - « *c'est le contexte de la fusion* » - et aux rapprochements interbancaires survenus récemment au Danemark et en Suède, M. Hazelhoff a déclaré que le nouveau groupe ambitionnait d'avoir «*le monde entier comme base* [de travail] : *certaines banques ont décidé de se replier sur leur marché national, d'autres de se concentrer sur un marché régional, nous serons un* global player ».

Précisant cette idée, M. Nelissen a ajouté : « *Nous aurons une présence mondiale mais nous développerons des activités différentes selon les pays* ». La nouvelle banque devra faire des choix stratégiques mais a annoncé qu'elle « *serait partout active sur le marché des capitaux* ».

Selon le ministère néerlandais des finances, qui a approuvé le principe de la fusion AMRO-ABN, celles-ci formeront ensemble la sixième banque européenne et la dix-neuvième mondiale. La Banque centrale des Pays-Bas a salué tout à la fois l'avènement d'une telle institution et sa localisation « *à Amsterdam, dont le rôle de centre financier sera ainsi étendu* ».

A l'heure de la construction de l'Europe financière, les deux premières banques des Pays-Bas ont préféré rester entre elles. Le président de l'ABN s'est réjoui du « *maintien d'un groupe financier pour les besoins de la vie économique nationale* » alors que son collègue de l'AMRO a rappelé d'un mot cruel le mariage avorté de sa banque avec la Générale de Belgique : « *La fusion sera plus facile avec l'ABN*. ».

CHRISTIAN CHARTIER



### NEW-YORK, 26 mars ↑

#### Encore bien tenu

Début de semaine satisfaisant à New-York, où le marché américain a réussi à bien défendre ses positions malgré l'apparition de quelques signes de faiblesse. Un instant en avance de 15 points, l'indice Dow Jones des industrielles, malmené par des ventes bénéficiaires, parvenait néanmoins à maintenir la tête hors de l'eau avec, en clôture, un modeste gain de 3,38 points à 2 707,66.

Le bilan de la journée rend compte de ce résultat. Sur 1 965 valeurs traitées, 826 ont progressé, 649 ont baissé et 490 n'ont pas varié. Manifestement, Wall Street continue d'ignorer aussi bien la baisse que la hausse de Tokyo. La légère détente des taux aux Etats-Unis, favorisée par la fermeté du dollar, explique pour l'essentiel la résistance du marché américain aux ventes bénéficiaires. Les investisseurs se montrent néanmoins prudents dans l'attente de la publication des premiers résultats trimestriels des entreprises pour 1990.

D'une façon générale, l'activité a cependant été assez faible avec seulement 116,11 millions de titres échangés contre 132,07 millions vendredi.

| VALEURS | Cours du 23 mars | Cours du 26 mars |
|---|---|---|
| Alcoa | 65 5/8 | 65 1/2 |
| A.T.T. | 41 1/2 | 41 5/8 |
| Boeing | 73 1/8 | 71 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 27 5/8 | 27 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 38 1/4 | 38 3/8 |
| Eastman Kodak | 38 3/8 | 38 7/8 |
| Exxon | 46 1/4 | 45 7/8 |
| Ford | 48 3/8 | 48 1/2 |
| General Electric | 63 3/4 | 63 7/8 |
| General Motors | 46 3/8 | 47 1/2 |
| Goodyear | 37 1/2 | 37 1/4 |
| I.B.M. | 105 | 104 1/8 |
| I.T.T. | 52 1/4 | 52 5/8 |
| Mobil Oil | 61 1/4 | 61 3/8 |
| Pfizer | 58 7/8 | 59 |
| Schlumberger | 49 3/8 | 49 3/4 |
| Texaco | 58 5/8 | 58 7/8 |
| UAL Corp. ex-Allegis | 167 1/8 | 166 |
| Union Carbide | 21 3/4 | 21 7/8 |
| U.S.X. | 35 1/8 | 35 1/8 |
| Westinghouse | 74 | 75 1/8 |
| Xerox Corp. | 55 1/2 | 55 5/8 |

### LONDRES, 26 mars ↑

#### Hausse de 0,6 %

Malgré une réduction des gains de milieu de séance, les cours des valeurs ont terminé en nette hausse lundi au Stock Exchange, soutenus par les commentaires encourageants du chancelier de l'Echiquier sur la situation économique de la Grande-Bretagne. L'indice Footsie des cent principales valeurs a gagné 14,3 points (+ 0,6 %) à 2 298,2.

La fermeté du sterling et l'envolée de la Bourse de Tokyo avaient initialement stimulé la tendance. De nombreux compartiments se sont améliorés, notamment les alimentaires, les titres de la construction, les industrielles, les magasins et les brasseries.

Le groupe de supermarchés écossais William Low a grimpé après que Isosceles eut abandonné son projet de lui vendre certains de ses magasins Gateway. Le détaillant Kingfisher s'est amélioré nettement avant l'annonce de ses résultats mercredi. En revanche, des rumeurs sur des prévisions d'une baisse de ses bénéfices ont affaibli le groupe électrique Thorn EMI. Les fonds d'Etat ont grimpé de près de trois quarts de point par endroits. Les mines d'or se sont repliées avec la chute des cours du métal jaune.

### PARIS, 26 mars ↑

#### Poursuite de la hausse

Le mouvement de hausse observé vendredi (+ 1,22 %) s'est poursuivi lundi dès les premiers échanges rue Vivienne. L'indice CAC-40, d'entrée de jeu, a débuté sur un gain de 0,56 % et s'approchait des 1 % en fin de matinée. En début d'après-midi, peu avant l'ouverture de Wall Street, la progression était de 1,05 %, dans un marché toutefois peu actif à quelques exceptions près. Les intervenants ont apprécié la reprise vigoureuse de la Bourse de Tokyo, qui a progressé de 4,83 % quelques heures auparavant, se redressant après plus de 6 % de chute la semaine dernière et 25 % depuis le début de l'année.

Seul point d'ombre à ce tableau, la faiblesse persistante du yen face au dollar, qui rend redoutables les exportations japonaises dans le monde entier. Sur le marché des changes, le mark, lui, était encore en baisse face au franc, et l'or se dépréciait fortement, le lingot perdant près de 4 %. Le métal jaune n'apparaît donc pas pour l'instant comme une valeur refuge, malgré les évolutions internationales incertaines, notamment en Europe de l'Est et en Lituanie.

A Paris, le marché connaîtra-t-il une nouvelle semaine de hausse ? Les observateurs demeuraient mitigés, bien qu'un sondage réalisé par RES pour « la Tribune de l'Expansion » indique un retour à l'optimisme. Selon les personnes interrogées, 61 % d'entre elles ont affirmé reprendre confiance, du moins pour le court terme. Elles sont le plus souvent acheteurs d'actions françaises et estiment que la France restera à l'abri des tensions sur les taux.

Dans cette ambiance, la principale hausse était Labinal, avec 300 titres, suivi par des échanges plus fournis (plus de 5000) sur Bis. Les baisses étaient emmenées par Coditel, Fromageries Bel (50 actions) et Nouvelles Galeries.

Les échanges étaient encore fournis sur Paribas, à quelques jours du conseil d'administration. Prévu jeudi, il devrait décider de la modification des statuts de la Compagnie financière, qui optera pour un conseil de surveillance avec directoire. Le président du directoire serait M. André Lévy-Lang, le président de la Compagnie bancaire, qui remplacerait M. Michel François-Poncet, nommé à la tête du conseil de surveillance.

### TOKYO, 26 mars

#### Consolidation =

*Après la forte hausse de lundi*, durant laquelle l'indice Nikkei a progressé de 4,8 %, le Kabuto-cho a marqué le pas et consolidé ses positions. L'indice Nikkei a clôturé mardi sur une perte de 14,53 points (– 0,05 %) à 31 825,96. Comme la veille, les transactions ont porté sur 700 millions de titres, durant une séance active et pour le moins irrégulière. Le mouvement de reprise ne s'est effectué que durant l'après-midi. En effet, la Bourse avait terminé la mi-séance sur une note hésitante *mardi, l'indice Nikkei perdant* 346,71 yens (– 1,1 %) pour terminer la séance à 31 493,78 yens.

La hausse du dollar, qui a atteint 157 yens, a conduit à des ventes mais les investisseurs se sont plutôt tournés vers des valeurs sûres, espérant que le marché allait continuer de grimper, alors que les opérations pour la nouvelle année fiscale 1990-91 (qui commence le 1er avril) débutaient mardi.

| VALEURS | Cours du 26 mars | Cours du 27 mars |
|---|---|---|
| Akai | 996 | 1 100 |
| Bridgestone | 1 470 | 1 430 |
| Canon | 1 580 | 1 580 |
| Fuji Bank | 3 200 | 2 980 |
| Honda Motors | 1 710 | 1 740 |
| Matsushita Electric | 2 100 | 2 130 |
| Mitsubishi Heavy | 889 | 921 |
| Sony Corp. | 7 950 | 8 200 |
| Toyota Motors | 2 300 | 2 340 |

## FAITS ET RÉSULTATS

□ ***Nestlé : hausse du bénéfice de 17,2 %.*** – Le groupe alimentaire helvétique a réalisé en 1989 un bénéfice de 2,4 milliards de francs suisses (9,12 milliards de francs), en hausse de 17,2 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires qui atteint 48 milliards de francs suisses (182,4 milliards de francs) est en progression de 22 %. La moindre évolution du bénéfice par rapport au chiffre d'affaires s'explique d'après les responsables de la société par l'acquisition de certaines activités qui « *n'ont pas encore atteint la rentabilité usuelle dans le groupe* ». Nestlé a par ailleurs annoncé qu'il envisageait, « *en cas d'évolution boursière favorable* », de proposer une nouvelle augmentation de capital lors de l'assemblée générale du 31 mai prochain, en réservant une nouvelle action nominative aux détenteurs de *20 anciennes actions ou de* 100 bons de participation.

□ **Bayer a réalisé « *le meilleur résultat de son histoire* » en 1989.** – Le groupe chimique ouest-allemand Bayer a confirmé lundi *26 mars une lettre aux actionnaires*, avoir réalisé en 1989 comme la plupart des entreprises de ce secteur « *le meilleur résultat de son histoire* » avec un bénéfice avant impôts de 4,1 milliards de DM (1,36 milliard de francs), en hausse de 7,8 % par rapport à 1988. L'information avait été déjà annoncée officieusement (*le Monde* du 27 janvier). Le chiffre *d'affaires consolidé a progressé* de 7 % à 43,3 milliards de DM (147,2 milliards de francs) en 1989 et devrait « *se stabiliser à ce haut niveau en 1990* », a poursuivi Bayer.

□ **Poliet achète la société de serrurerie Laperche.** – La société Poliet, filiale du groupe Paribas (33,7 %), a pris le contrôle de la société Laperche, spécialisée dans les serrures traditionnelles et les systèmes électroniques.

Poliet, qui avait déjà acquis dans ce secteur la société Vachette, devrait réaliser en 1990 un chiffre d'affaires de 700 millions de francs (dont 100 millions pour Laperche) dans la serrurerie.

□ ***UFF Banque : hausse de 40 % du bénéfice net consolidé.*** – Le groupe Union financière de France Banque a enregistré un bénéfice net consolidé de 224,4 millions de francs en 1989 contre 159,6 millions de francs lors de l'exercice précédent, soit une progression de 40 %. Le bénéfice net social s'est élevé à 208,6 millions de francs contre 168 millions un an plus tôt, soit une hausse de 23,8 %.

Avec un total de 5,8 *milliards* de francs, les capitaux recueillis en 1989 ont progressé de 14,3 %. Le total de l'épargne souscrite s'est élevé à 7,3 milliards de francs. Les actifs gérés pour le compte de la clientèle ont augmenté de 28,3 %, pour se monter à 25 milliards de francs.

# PARIS :

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| Arnault & Associés | .... | 415 | Loca Investissement | .... | 288 |
| Asystel | .... | 95 d | Locamic | .... | 134 |
| B.A.C. | .... | 212 | Matra Communication | .... | 209 40 |
| B. Demachy & Assoc. | .... | 576 | Metallurg. Minière | .... | 233 |
| Banque Tarneaud | 192 | 192 | Molex | 222 | 221 |
| B.I.C.M. | .... | 850 | Navigation-Delmas | .... | 1280 |
| Boiron | .... | 400 | Olivetti-Logabax | 240 | .... |
| Boisset (Lyon) | .... | 210 | Om. Gest.Fin. | .... | 589 |
| Cibles de Lyon | .... | 2925 | Pinault | .... | 526 |
| Calberson | .... | 708 | Presbourg (C In & Fin) | .... | .... |
| Cardif | .... | 808 | Présence Assurance | .... | 466 o |
| C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.) | .... | 1080 | Publicat. Filipacchi | .... | 748 |
| C.D.M.E. | .... | 1980 | Razel | .... | 801 |
| C. Equip. Elect. | .... | .... | Rémy & Associés | .... | 378 80 |
| C.E.G.E.P. | .... | 280 | Rhône-Alpes Ecu (Ly.) | .... | 310 |
| C.F.P.I. | .... | 289 | St-Honoré Matignon | .... | 230 |
| Ciments d'Origny | .... | 645 | S.C.G.P.M. | .... | 718 o |
| C.N.I.M. | .... | 830 | Segin | .... | 320 |
| Codetour | .... | .... | Sélection Inv. (Lyon) | .... | 104 80 |
| Conforama | .... | 1100 | S.E.P. | .... | 399 80 |
| Creeks | .... | 452 | Serbo | .... | 530 |
| Dafsa | .... | .... | S.M.T.Goupil | .... | 312 |
| Dauphin | .... | 630 | Sodialorg | .... | 90 80 d |
| Devanlay | .... | 1005 | Sopra | .... | .... |
| Deville | .... | 457 | Supra | .... | 210 10 |
| Dollfus | .... | 185 | Thermador Hold. (Lyon) | .... | 310 |
| Editions Belfond | .... | 240 | TF 1 | .... | 325 20 |
| Elysées Investissem. | .... | 15 05 | Unilog | .... | 180 |
| Finacor | .... | 198 90 | Union Financ. de Fr. | .... | 551 |
| Garonor | .... | .... | Vial et Cie | .... | 170 |
| Gr. Foncier Fr. (G.F.F.) | .... | 425 | Yves Saint-Laurent | .... | 1020 |
| Gravograph | .... | 231 60 | | | |
| Guintoli | .... | 870 | | | |
| I.C.C. | .... | 268 50 | | | |
| Idia | .... | 308 50 | | | |
| Ifamme | .... | 145 | | | |
| I.M.S. | .... | 1150 | | | |
| IN2 | .... | 300 | | | |
| Int. Metal Service | .... | .... | | | |
| La gd livre du mois | .... | 432 | | | |



## Marché des options négociables le 26 mars 1990

Nombre de contrats :16 328

| VALEURS | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT Mars dernier | OPTIONS D'ACHAT Juin dernier | OPTIONS DE VENTE Mars dernier | OPTIONS DE VENTE Juin dernier |
|---|---|---|---|---|---|
| Bouygues | 560 | 25 | – | 1 | – |
| CGE | 520 | 48 | 65 | – | 9 |
| Elf-Aquitaine | 560 | 74 | 74 | – | 6 |
| Eurotunnel SA-PLC | 50 | 5,40 | 9,40 | 0,20 | 2,80 |
| Euro-Disneyland SC | 110 | – | 4 | – | – |
| Havas | 1 200 | 297 | – | – | – |
| Lafarge-Coppée | 350 | 3 | 23 | – | – |
| Michelin | 140 | – | 12 | – | 7 |
| Midi | 1 200 | – | – | – | 44 |
| Paribas | 640 | 64 | 78 | 1,50 | 13,50 |
| Pernod-Ricard | 1 167 | – | – | 0,02 | 13 |
| Peugeot SA | 775 | 73 | 103 | 1 | 16 |
| Rhône-Poulenc CI | 440 | 43 | 55 | – | 9 |
| Saint-Gobain | 560 | – | 36 | – | 22 |
| Source Perrier | 1 600 | 6 | 68 | 55 | – |
| Société générale | 560 | 23 | – | – | 18 |
| Suez Financière | 400 | 49 | – | 0,11 | – |
| Thomson-CSF | 140 | 1,70 | 12 | 2,50 | 9 |

## MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 mars 1990

Nombre de contrats : 70 501.

| COURS | ÉCHÉANCES Mars 90 | ÉCHÉANCES Juin 90 | ÉCHÉANCES Septembre 90 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 101,02 | 101,52 | 101,70 |
| Précédent | *101,08* | *101,28* | *101,60* |

Options sur notionnel

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT Juin 90 | OPTIONS D'ACHAT Sept. 90 | OPTIONS DE VENTE Juin 90 | OPTIONS DE VENTE Sept. 90 |
|---|---|---|---|---|
| 98 | 3,10 | 4,18 | 0,27 | 0,57 |

## INDICES

### CHANGES

**Dollar : 5,7555 F ↓**

Le dollar, après avoir ouvert en légère baisse, s'est vivement redressé dans la matinée, à l'annonce d'une déclaration du président lituanien Vytautas Landsbergis laissant craindre une intervention soviétique plus sévère. Le yen, pour sa part, a continué à glisser, atteignant mardi dans la journée à Tokyo son plus bas niveau face au dollar depuis 38 mois, à 157,20.

| FRANCFORT | 26 mars | 27 mars |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,7110 | 1,7148 |
| **TOKYO** | **26 mars** | **27 mars** |
| Dollar (en yens) | 156,40 | 156,96 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

Paris (27 mars) .... 10 1/8-10 1/4 %

New-York (26 mars) ..... 8 3/16 %

### BOURSES

**PARIS** (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

| | 23 mars | 26 mars |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 94,4 | 95,8 |
| Valeurs étrangères | 95,3 | 94,3 |
| (SBF, *base 100 : 31-12-81*) | | |
| Indice général CAC | 516 | 521,52 |
| (SBF, *base 1000 : 31-12-87*) | | |
| Indice CAC 40 | 1 937,40 | 1 964,16 |

**NEW-YORK** (*Indice Dow Jones*)

| | | |
|---|---|---|
| Industrielles | 2 704,28 | 2 707,66 |

**LONDRES** (*Indice « Financial Times »*)

| | | |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 795,1 | 1 813,5 |
| Mines d'or | 294,9 | 273,6 |
| Fonds d'Etat | 76,23 | 76,72 |

**TOKYO**

| | 26 mars | 27 mars |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 31 840,49 | 31 825,96 |
| Indice général | 2 313,63 | 2 339,08 |

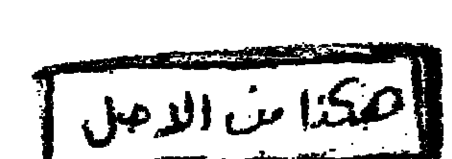
## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep. + | UN MOIS ou dép. – | DEUX MOIS Rep. + | DEUX MOIS ou dép. – | SIX MOIS Rep. + | SIX MOIS ou dép. – |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 5,7500 | 5,7550 | + 84 | + 96 | + 175 | + 200 | + 510 | + 580 |
| $ can. | 4,8853 | 4,8937 | – 144 | – 109 | – 264 | – 219 | – 680 | – 576 |
| Yen (100) | 3,6624 | 3,6668 | + 77 | + 96 | + 165 | + 193 | + 495 | + 557 |
| DM | 3,3632 | 3,3675 | + 59 | + 76 | + 120 | + 165 | + 298 | + 359 |
| Florin | 2,9901 | 2,9943 | + 41 | + 58 | + 83 | + 96 | + 245 | + 288 |
| FB (100) | 16,2384 | 16,2617 | – 49 | + 41 | – 56 | + 105 | + 19 | + 418 |
| FS | 3,7817 | 3,7874 | + 23 | + 38 | + 58 | + 84 | + 218 | + 284 |
| L (1 000) | 4,5771 | 4,5847 | – 106 | – 69 | – 194 | – 132 | – 548 | – 433 |
| £ | 9,3150 | 9,3289 | – 405 | – 357 | – 743 | – 658 | – 2092 | – 1908 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 8 1/8 | 8 3/8 | 8 1/4 | 8 3/8 | 8 5/16 | 8 7/16 | 8 9/16 | 8 11/16 |
| Yen | 6 3/4 | 7 | 7 7/16 | 7 9/16 | 7 7/16 | 7 9/16 | 7 9/16 | 7 11/16 |
| DM | 7 3/16 | 7 7/16 | 7 13/16 | 7 15/16 | 7 15/16 | 8 1/16 | 8 1/2 | 8 5/8 |
| Florin | 7 13/16 | 8 1/16 | 8 1/4 | 8 3/8 | 8 3/8 | 8 1/2 | 8 11/16 | 8 13/16 |
| F.B. (100) | 10 | 10 1/2 | 10 1/8 | 10 3/8 | 10 3/16 | 10 7/16 | 10 5/16 | 10 9/16 |
| F.S. | 9 3/16 | 9 7/16 | 9 | 9 1/8 | 9 | 9 1/8 | 8 15/16 | 9 1/16 |
| L (1 000) | 13 | 14 | 12 1/4 | 12 1/2 | 12 1/4 | 12 5/8 | 12 3/4 | 13 1/8 |
| £ | 14 5/8 | 14 7/8 | 15 | 15 1/8 | 15 1/8 | 15 1/4 | 15 1/4 | 15 3/8 |
| F franç. | 10 1/16 | 10 5/16 | 10 1/8 | 10 1/4 | 10 5/16 | 10 7/16 | 10 1/2 | 10 5/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



# MARCHÉS FINANCIERS

## BOURSE DU 26 MARS

Cours relevés à 18 h 06

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 3760 | C.N.E. 3% ★ | 3820 | 3820 | 3800 | − 0 52 |
| 1055 | B.N.P. T.P. | 1056 | 1061 | 1056 | .... |
| 1235 | C.C.F. T.P. | 1236 | 1236 | 1236 | .... |
| 1056 | Créd. Lyon. T.P. | 1059 | 1061 | 1061 | + 0 19 |
| 1700 | Renault T.P. | 1701 | 1709 | 1744 | + 2 53 |
| 1935 | Rhone-Poul. TP | 1935 | 1948 | 1935 | .... |
| 1210 | St-Gobain T.P. | 1216 | 1215 | 1215 | − 0 08 |
| 1240 | Thomson T.P. | 1240 | 1250 | 1250 | + 0 81 |
| 875 | Accor | 873 | 880 | 880 | + 0 80 |
| 650 | Air Liquide | 668 | 669 | 675 | + 1 05 |
| 2020 | Als. Superm. | 1970 | 1920 | 1920 | − 2 54 |
| 570 | A.L.S.P.I. ★ | 575 | 590 | 590 | + 2 61 |
| 2570 | Arjom. Prioux ★ | 2575 | 2570 | 2589 | + 0 54 |
| 600 | Auxandise-Rey ★ | 600 | 601 | 600 | .... |
| 1020 | Aux. Entrepr. ★ | 1039 | 1040 | 1040 | + 0 10 |
| 485 | Av. Dassault ★ | 498 | 510 | 507 | + 1 81 |
| 250 | Axa Midi Assur. | 264 | 266 | 265 50 | + 0 57 |
| 330 | BAFIP ★ | 334 | 344 | 340 | + 1 80 |
| 310 | Bail-Equipem. ★ | 320 | 318 | 323 | + 0 94 |
| 960 | Bail Investiss ★ | 962 | 965 | 985 | + 2 42 |
| 385 | B.N.P. C.I. ★ | 401 20 | 405 | 406 | + 1 20 |
| 870 | Bolloré Tech. | 875 | 865 | 870 | − 0 57 |
| 590 | Cie Bancaire ★ | 595 | 596 | 601 | + 1 01 |
| 670 | Bazar H.-V. ★ | 685 | 687 | 694 | + 1 31 |
| 765 | Béghin-Say ★ | 771 | 786 | 795 | + 3 11 |
| 1370 | Berger (Mal) | 1330 | 1350 | 1385 | + 4 14 |
| 630 | Bic ★ | 659 | 659 | 660 | + 0 15 |
| 920 | B.I.P. ★ | 907 | 944 | 944 | + 4 08 |
| 585 | B.I.S. ★ | 591 | 603 | 625 | + 5 75 |
| 2840 | Bongrain S.A. ★ | 2760 | 2830 | 2800 | + 1 45 |
| 995 | Bon-Marché ★ | 999 | 990 | 996 | − 0 30 |
| 580 | Bouygues ★ | 582 | 590 | 583 | + 0 17 |
| 170 | B.P. France ★ | 169 80 | 171 | 171 60 | + 1 06 |
| 780 | B.S.N. ★ | 782 | 781 | 786 | + 0 52 |
| 800 | Canal Plus ★ | 814 | 820 | 830 | + 1 97 |
| 470 | Cap Gem. S. ★ | 475 | 490 | 491 | + 3 37 |
| 3110 | Carrefour ★ | 3105 | 3125 | 3112 | + 0 23 |
| 148 | Casino ★ | 154 80 | 155 | 154 70 | − 0 06 |
| 118 | Casino A.D.P. ★ | 116 10 | 118 50 | 120 90 | + 4 13 |
| 1050 | Castorama D.I. | 1090 | 1075 | 1095 | + 0 46 |
| 148 | C.C.M.C. | 148 | 148 | 152 | + 2 70 |
| 615 | C.E.G.I.D. | 620 | 624 | 620 | .... |
| 250 | Cementat | 247 | 247 50 | 253 90 | + 2 79 |
| 550 | C.E.P. Comm. | 559 | 565 | 566 | + 1 25 |
| 385 | Cerus CER | 383 | 390 | 405 80 | + 5 95 |
| 530 | Cetelem ★ | 537 | 537 | 532 | − 0 93 |
| 570 | C.F.A.O. ★ | 591 | 591 | 597 | + 1 02 |
| 570 | C.G.E. | 563 | 570 | 571 | + 1 42 |
| 1570 | C.G.I. Informat. | 1582 | 1588 | 1550 | − 2 02 |
| 1290 | C.G.I.P. ★ | 1290 | 1300 | 1298 | + 0 62 |
| 595 | C.G.P. | 598 | 597 | 604 | + 1 |
| 1110 | Chargeurs S.A. ★ | 1125 | 1136 | 1205 | + 7 11 |
| 745 | Cica | 750 | 748 | 748 | − 0 27 |
| 1490 | Ciments franç. ★ | 1472 | 1483 | 1471 | − 0 07 |
| 670 | Club Méditerr. ★ | 669 | 672 | 680 | + 1 64 |
| 168 | C.M.B. Packag. | 179 10 | 183 | 179 | − 0 06 |
| 170 | Codetel ★ | 170 50 | 170 | 163 50 | − 4 11 |
| 400 | Cofimeg ★ | 402 | 400 | 402 | .... |
| 475 | CPR (Par.-R.) ★ | 479 | 475 | 474 10 | − 1 02 |
| 785 | Colas ★ | 800 | 805 | 815 | + 1 88 |
| 315 | Cpt. Entrepr. ★ | 337 80 | 350 | 356 | + 5 39 |
| 1030 | Compt. Mod. ★ | 1057 | 1052 | 1070 | + 1 23 |
| 380 | Concept S.A. | 376 | 379 | 379 | + 0 80 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 1290 | Créd. Foncier ★ | 1289 | 1291 | 1309 | + 1 55 |
| 495 | C. F. Internat. ★ | 500 | 500 | 500 | .... |
| 220 | C.C.F. ★ | 225 | 225 | 235 | + 4 44 |
| 600 | Création U.A.P. | 600 | 599 | 599 | − 0 17 |
| 690 | Cr. Lyon. (CI) ★ | 669 | 672 | 672 | + 0 45 |
| 1340 | Crédit Nat. ★ | 1338 | 1335 | 1357 | + 1 67 |
| 290 | C.S.E.E. ★ | 310 | 317 40 | 310 | .... |
| 3630 | Damart S.A. ★ | 3585 | 3620 | 3580 | − 0 14 |
| 1780 | De Dietrich ★ | 1770 | 1789 | 1760 | − 0 56 |
| 210 | Dév. P.d.C. (Li) | 210 20 | 213 | 213 10 | + 1 38 |
| 315 | Dév. R. Sud-Est | 316 | 319 | 324 | + 2 53 |
| 560 | D.M.C. | 570 | 575 | 576 | + 1 05 |
| 4200 | Docks France ★ | 4045 | 4002 | 4020 | − 0 62 |
| 660 | Dumez ★ | 885 | 888 | 889 | + 0 45 |
| 2290 | Eaux (Gén.) ★ | 2293 | 2318 | 2322 | + 1 26 |
| 520 | Ecco ★ | 529 | 542 | 548 | + 3 59 |
| 930 | Electrofinanc. ★ | 931 | 926 | 930 | − 0 11 |
| 346 | El. S. Dassault ★ | 345 | 360 | 358 50 | + 3 91 |
| 620 | Elf-Aquitaine | 625 | 632 | 635 | + 1 60 |
| 455 | — (certific.) ★ | 462 | 462 | 468 | + 1 30 |
| 1250 | Epeda B.-F. | 1320 | 1320 | 1320 | .... |
| 2470 | Essilor ★ | 2471 | 2500 | 2504 | + 1 34 |
| 1170 | Esth. Int. (DP) ★ | 1220 | 1185 | 1219 | − 0 08 |
| 680 | Esso S.A.F. ★ | 665 | 684 | 671 | + 0 90 |
| 2150 | Eurafrance ★ | 2150 | 2195 | 2195 | + 2 09 |
| 1870 | Eurocom ★ | 1910 | 1920 | 1920 | + 0 52 |
| 96 | Eurodisneyland | 97 90 | 98 90 | 99 05 | + 1 17 |
| 4100 | Euromarché ★ | 4200 | 3950 | 4190 | − 0 24 |
| 1230 | Europe n° 1 ★ | 1235 | 1241 | 1237 | + 0 16 |
| 51 | Eurotunnel ★ | 52 45 | 53 35 | 54 85 | + 4 58 |
| 1700 | Exor ★ | 1675 | 1720 | 1718 | + 2 57 |
| 1720 | Facom ★ | 1747 | 1740 | 1730 | − 0 97 |
| 1350 | Fichet-Bauche ★ | 1362 | 1385 | 1385 | + 1 69 |
| 200 | Fimextel ★ | 194 | 200 | 193 | − 0 52 |
| 400 | Fives-Lille ★ | 420 | 415 | 422 | + 0 48 |
| 2380 | Fromager. Bel ★ | 2459 | 2380 | 2401 | − 2 36 |
| 1630 | Gal. Lafayette ★ | 1680 | 1698 | 1690 | + 0 63 |
| 500 | Gascogne ★ | 504 | 515 | 515 | + 2 18 |
| 1600 | Gaz et Eaux ★ | 1595 | 1599 | 1576 | − 1 19 |
| 1100 | Géophysique ★ | 1100 | 1110 | 1095 | − 0 45 |
| 655 | Gerland ★ | 665 | 660 | 665 | .... |
| 780 | Groupe Cité ★ | 760 | 759 | 755 | − 0 66 |
| .... | Gr. Victoire | .... | .... | .... | .... |
| .... | — (certif.) | .... | .... | .... | .... |
| 1280 | GTM-Entrep. ★ | 1350 | 1370 | 1370 | + 1 48 |
| 1080 | Guyenne-Gas. ★ | 1085 | 1094 | 1097 | + 1 11 |
| 365 | Hachette ★ | 368 | 370 | 368 | .... |
| 1490 | Havas ★ | 1486 | 1495 | 1507 | + 1 41 |
| 565 | Hénin (La) ★ | 556 | 560 | 570 | + 2 52 |
| 1090 | Hutchinson ★ | 1125 | 1125 | 1112 | − 1 16 |
| 315 | Imétal ★ | 327 | 325 | 329 90 | + 0 89 |
| 76 | Immobil. Phénix | 80 90 | 80 90 | 80 90 | .... |
| 101 | Ingénico ★ | 108 50 | 112 | 116 30 | + 7 19 |
| 5490 | Inst. Mérieux ★ | 5370 | 5370 | 5350 | − 0 37 |
| 505 | Interbail ★ | 502 | 507 | 510 | + 1 59 |
| 1500 | Intertechnique ★ | 1461 | 1475 | 1489 | + 1 92 |
| 1020 | J. Lefebvre ★ | 1030 | 1045 | 1049 | + 1 84 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 1170 | Labinal ★ | 1070 | 1100 | 1130 | + 5 61 |
| 2720 | Lab. Bellon ★ | 2730 | 2760 | 2770 | + 1 47 |
| 340 | Lafarge-Coppée | 341 60 | 349 | 349 | + 2 17 |
| 1240 | Lebon ★ | 1215 | 1275 | 1217 | + 0 16 |
| 3580 | Legrand ★ | 3550 | 3580 | 3588 | + 1 07 |
| 1710 | Legrand (DP) ★ | 1731 | 1785 | 1790 | + 3 41 |
| 580 | Legris Ind. | 590 | 595 | 600 | + 1 69 |
| .... | Leroy-Somer ★ | .... | .... | .... | .... |
| 795 | Locabail Im. ★ | 776 | 788 | 814 | + 4 90 |
| 500 | Locafrance ★ | 494 | 505 | 505 | + 2 23 |
| 840 | Locindus ★ | 835 | 845 | 846 | + 1 32 |
| 505 | Luchaire ★ | 495 | 497 | 495 | .... |
| 4640 | L.V.M.H. ★ | 4630 | 4635 | 4691 | + 1 32 |
| 590 | Lyonn. Eaux ★ | 798 | 810 | 813 | + 1 88 |
| 325 | Majorette (Ly) ★ | 338 | 333 | 346 | + 2 07 |
| 400 | Mar. Wendel ★ | 423 | 424 | 418 90 | − 0 97 |
| 370 | Matra ★ | 366 | 370 | 380 | + 3 83 |
| 4910 | Merlin-Gerin ★ | 4980 | 4970 | 5050 | + 1 41 |
| 210 | Metaleurop ★ | 222 | 224 | 225 80 | + 1 71 |
| 225 | Métrologie Int. ★ | 235 80 | 235 | 236 50 | + 0 30 |
| 135 | Michelin | 139 90 | 140 | 142 80 | + 2 07 |
| 1220 | Midi (Cie) | 1222 | 1225 | 1250 | + 2 29 |
| 171 | Midl. Bk SA ★ | 170 20 | 172 | 170 | − 0 12 |
| 425 | Min. Salsig (Ma) | 430 | 430 | 430 | .... |
| 175 | M.M.B.M. ★ | 175 | 177 90 | 172 | − 1 71 |
| 120 | Moulinex ★ | 125 80 | 128 | 123 | − 2 23 |
| 2200 | Navig. Mixte ★ | 2250 | 2250 | 2297 | + 2 09 |
| 179 | Nord-Est ★ | 186 | 189 | 188 70 | + 1 45 |
| 445 | Nordon (Ny) | 451 | 443 | 442 | − 2 |
| 595 | Nouvelles Gal. ★ | 660 | 659 | 650 | − 1 52 |
| 800 | Occid. (Gén.) ★ | 809 | 805 | 815 | + 0 74 |
| 1650 | Omn.F.Paris ★ | 1630 | 1650 | 1653 | + 1 41 |
| 385 | Olipar ★ | 399 | 400 | 400 | + 0 25 |
| 4790 | Oréal (L') ★ | 4815 | 4835 | 4945 | + 2 70 |
| 650 | Paribas | 700 | 705 | 698 | − 0 29 |
| 1550 | Pechelbronn ★ | 1598 | 1598 | 1600 | + 0 13 |
| 285 | Pechiney CIP ★ | 290 | 290 | 295 | + 1 72 |
| 170 | Pechiney Int. | 174 20 | 176 10 | 174 | − 0 11 |
| 535 | Penhoet ★ | 541 | 559 | 547 | + 1 11 |
| 1220 | Pernod-Ricard ★ | 1252 | 1285 | 1280 | + 2 24 |
| 820 | Peugeot S.A. | 834 | 841 | 849 | + 1 80 |
| 425 | Plastic Omn. ★ | 438 | 439 | 444 | + 1 37 |
| 535 | Poliet ★ | 534 | 540 | 556 | + 4 12 |
| 1130 | Présbail Sic. ★ | 1144 | 1150 | 1140 | − 0 35 |
| 805 | Primagaz ★ | 803 | 814 | 803 | .... |
| 580 | Printemps ★ | 605 | 621 | 612 | + 1 16 |
| 4040 | Promodès ★ | 4000 | 4015 | 4090 | + 2 25 |
| 645 | Radiotechn. ★ | 640 | 645 | 634 | − 0 94 |
| 215 | Raff. D. Total ★ | 219 | 216 10 | 216 | − 1 37 |
| 3230 | Redoute (La) ★ | 3195 | 3200 | 3199 | + 0 13 |
| 445 | R.-Poulenc CIP ★ | 468 | 470 | 485 50 | + 3 74 |
| 320 | Rober Financ. | 320 | 324 | 324 | + 1 25 |
| 99 | Rochette (La) | 99 90 | 100 | 99 | − 0 90 |
| 1880 | Roussel-Uclaf ★ | 1880 | 1940 | 1987 | + 5 69 |
| 4610 | R. Impér. (Ly) | 4850 | 4880 | 4886 | + 0 77 |
| 184 | Sade | 185 | 187 50 | 185 50 | + 0 27 |
| 1360 | Sagem ★ | 1399 | 1370 | 1409 | + 0 71 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 565 | Saint-Gobain | 561 | 563 | 564 | + 0 53 |
| 1530 | St-Louis ★ | 1568 | 1560 | 1574 | + 0 38 |
| 2180 | Salomon | 2230 | 2240 | 2260 | + 1 35 |
| 555 | Salvepar | 555 | 560 | 565 | + 1 80 |
| 1020 | Sanofi ★ | 1032 | 1046 | 1054 | + 2 13 |
| 1600 | S.A.T. ★ | 1551 | 1580 | 1580 | + 1 87 |
| 305 | Saul-Chât. (B) ★ | 310 | 315 | 323 90 | + 4 48 |
| 1560 | Saupiquet (Na) | 1600 | 1629 | 1629 | + 1 81 |
| 940 | Schneider ★ | 945 | 955 | 950 | + 0 53 |
| 35 | S.C.O.A. ★ | 35 | 35 | 34 85 | − 0 43 |
| .... | S.C.R.E.G. ★ | .... | .... | .... | .... |
| 1100 | Seb ★ | 1190 | 1180 | 1171 | − 1 60 |
| 525 | Sefimeg ★ | 518 | 500 | 516 | − 0 39 |
| 540 | Sernam A. | 537 | 545 | 527 | − 1 86 |
| 1400 | S.F.I.M. ★ | 1350 | 1355 | 1346 | − 0 30 |
| 225 | S.G.E. ★ | 228 10 | 230 | 237 90 | + 4 30 |
| 835 | Silic ★ | 832 | 835 | 850 | + 2 16 |
| 605 | Simco | 605 | 605 | 602 | − 0 50 |
| 1010 | Sk. Rossignol ★ | 1030 | 1011 | 1030 | .... |
| 995 | Sligos ★ | 983 | 995 | 998 | + 1 53 |
| 575 | Société Génér. | 580 | 578 | 586 | + 1 03 |
| 137 | Sodecco | 135 | 138 | 138 | + 2 22 |
| 175 | Sodero (Na) | 174 | 176 | 176 | + 1 15 |
| 690 | Sodexho ★ | 674 | 688 | 675 | + 0 15 |
| 99 | Sogenal (Ny) | 99 50 | 99 50 | 99 50 | .... |
| 500 | Sogerap ★ | 500 | 515 | 518 | + 3 60 |
| 2250 | Somm.-Allib. ★ | 2250 | 2250 | 2250 | .... |
| 1480 | Source Perrier ★ | 1515 | 1545 | 1544 | + 1 91 |
| 695 | Sovac ★ | 702 | 728 | 728 | + 3 70 |
| 790 | Spie-Batignol. ★ | 787 | 785 | 789 | + 0 25 |
| 1190 | Strafor ★ | 1179 | 1210 | 1230 | + 4 33 |
| 440 | Suez | 442 90 | 446 | 448 | + 1 15 |
| 525 | Synthélabo ★ | 538 | 530 | 537 | − 0 19 |
| 135 | Thomson-C.S.F. | 135 70 | 137 90 | 140 40 | + 3 46 |
| 620 | Total (CFP) ★ | 639 | 645 | 645 | + 0 94 |
| 115 | — (certific.) ★ | 120 30 | 123 | 122 70 | + 2 |
| 395 | Truffaut (Fin.) | 409 | 400 | 414 | + 1 22 |
| 415 | U.F.B.-Locab. ★ | 425 | 438 | 437 | + 2 82 |
| 1110 | U.I.C. ★ | 1125 | 1125 | 1140 | + 1 33 |
| 870 | U.I.F. ★ | 863 | 855 | 863 | .... |
| 970 | U.I.S. ★ | 965 | 980 | 980 | + 1 55 |
| 240 | U.C.B. ★ | 237 50 | 239 50 | 235 | − 1 05 |
| 865 | Unibail ★ | 864 | 884 | 888 | + 2 78 |
| 685 | Valéo ★ | 683 | 682 | 686 | + 0 44 |
| 395 | Vallourec ★ | 418 50 | 419 | 429 | + 2 51 |
| 375 | Via Banque ★ | 370 | 374 | 370 | .... |
| 1320 | Zodiac | 1345 | 1378 | 1350 | + 0 37 |
| 1110 | Elf-Gabon ★ | 1125 | 1105 | 1140 | + 1 33 |
| 153 | Amax Inc. | 150 | 148 50 | 148 50 | − 1 |
| 159 | Amer. Express | 155 80 | 157 | 156 20 | + 0 26 |
| 240 | Amer. Teleph. | 239 | 239 50 | 239 50 | + 0 21 |
| 199 | Anglo Amer. C. | 202 | 191 80 | 191 | − 5 45 |
| 540 | Amgold | 550 | 512 | 525 | − 4 55 |
| 230 | Banco Santander | 232 | 231 | 227 | − 2 16 |
| 1040 | BASF (Akt) | 1030 | 1032 | 1032 | + 0 19 |
| 1040 | Bayer | 1040 | 1040 | 1049 | + 0 87 |
| 92 | Buffelsfont. | 93 30 | 85 50 | 82 | − 12 11 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 156 | Chase Manh. | 156 | 159 | 159 | + 1 92 |
| 93 | Echo Bay Mines | 95 10 | 87 70 | 92 | − 3 26 |
| 127 | De Beers | 127 10 | 123 | 122 | − 4 01 |
| 2740 | Deutsche Bank | 2715 | 2752 | 2750 | + 1 29 |
| 1420 | Dresdner Bank | 1418 | 1429 | 1430 | + 0 85 |
| 74 | Driefontein Ctd | 77 50 | 72 50 | 72 50 | − 6 45 |
| 220 | Du Pont-Nem. | 219 | 219 | 220 | + 0 46 |
| 225 | Eastman Kodak | 223 50 | 223 50 | 223 50 | .... |
| 26 | East Rand | 26 70 | 26 | 25 10 | − 5 99 |
| 230 | Electrolux | 230 | 232 | 232 | + 0 87 |
| 770 | Ericsson | 773 | 775 | 776 | + 0 39 |
| 265 | Exxon Corp. | 265 | 266 20 | 266 20 | + 0 45 |
| 275 | Ford Motors | 280 80 | 278 | 278 | − 1 |
| 72 | Freegold | 75 40 | 69 10 | 69 | − 8 49 |
| 18 | Gencor Ltd. | 18 | 17 90 | 17 40 | − 3 33 |
| 370 | Gén. Electr. | 366 | 370 | 371 | + 1 37 |
| 535 | Gén. Belgique | 538 | 533 | 533 | − 0 93 |
| 270 | Gen. Motors | 269 50 | 268 | 268 | − 0 56 |
| 63 | Gd Metropolitain | 54 60 | 55 10 | 55 50 | + 1 65 |
| .... | Guiness | 64 | 65 | 64 90 | + 1 41 |
| 53 | Harmony | 55 | 51 95 | 51 20 | − 6 91 |
| 270 | Hewlett-Packard | 268 | 268 | 268 | .... |
| 52 | Hitachi | 58 | 58 30 | 58 50 | + 0 86 |
| 1040 | Hoechst Akt. | 1028 | 1032 | 1032 | + 0 39 |
| 112 | Homestake | 115 | 108 80 | 112 | − 2 61 |
| 107 | Imp. Chemical | 107 10 | 109 | 109 | + 1 77 |
| 615 | IBM | 608 | 605 | 610 | + 0 33 |
| 300 | ITT | 303 80 | 302 | 302 | − 0 59 |
| 127 | Ito-Yokado | 141 | 149 | 149 80 | + 6 24 |
| 182 | Mac Donald's | 182 | 182 80 | 182 | .... |
| 69 | Matsushita | 76 50 | 77 90 | 79 | + 3 27 |
| 17 | Maxwell | 17 35 | 17 45 | 17 40 | + 0 29 |
| 400 | Merck | 402 | 403 | 403 | + 0 25 |
| 485 | Minnesota M. | 483 | 483 10 | 483 10 | + 0 02 |
| 365 | Mobil Corp. | 362 | 352 | 362 | .... |
| 200 | Morgan J.P. | 198 | 202 | 202 | + 2 02 |
| 32840 | Nestlé | 32780 | 32540 | 32540 | − 0 73 |
| 1020 | Nixdorf | 1019 | 1047 | 1047 | + 2 75 |
| 175 | Norsk Hydro | 176 | 177 80 | 178 50 | + 1 42 |
| 181 | Ofsil | 186 50 | 174 | 165 | − 11 53 |
| 1860 | Petrofina | 1860 | 1855 | 1855 | − 0 27 |
| 225 | Philip Morris | 222 | 228 | 228 | + 2 70 |
| 126 | Philips | 128 30 | 129 20 | 129 20 | + 1 61 |
| 107 | Placer Dome | 107 60 | 99 10 | 100 c | − 6 70 |
| 330 | Quilmès | 334 | 327 | 329 | − 1 50 |
| 390 | Randfontein | 390 50 | 365 | 367 | − 6 02 |
| 430 | Royal Dutch | 431 | 436 20 | 437 | + 1 39 |
| 50 | Rio Tinto Zinc | 50 10 | 50 50 | 48 70 | − 2 79 |
| 12 50 | Saat. & Saatchi | 12 70 | 12 85 | 13 15 | + 3 54 |
| 60 | St Helena Co | 63 20 | 58 | 56 50 | − 10 60 |
| 280 | Schlumberger | 286 | 288 50 | 286 50 | + 0 17 |
| 43 | Shell transp. | 43 50 | 44 30 | 44 30 | + 1 84 |
| 2740 | Siemens A.G. | 2685 | 2700 | 2699 | + 0 52 |
| 275 | Sony | 291 50 | 296 50 | 300 | + 2 92 |
| 98 | Sumitomo | 105 | 107 50 | 106 10 | + 1 05 |
| 45 | Telefonica | 45 | 44 80 | 44 30 | − 1 56 |
| 205 | T.D.K. | 215 50 | 221 | 220 | + 2 09 |
| 37 | Toshiba Corp. | 38 50 | 39 80 | 39 95 | + 3 77 |
| 440 | Unilever | 441 90 | 448 | 448 | + 2 30 |
| 325 | Unit. Techn. | 322 | 326 | 326 | + 1 24 |
| 585 | Vaal Reefs | 615 | 565 | 562 | − 8 62 |
| 335 | Volvo | 345 | 349 | 349 | + 1 16 |
| 240 | West Deep | 252 80 | 235 | 231 10 | − 8 58 |
| 325 | Xerox Corp. | 325 | 325 | 325 | .... |
| 93 | Yamanouchi | 98 20 | 99 30 | 99 30 | + 1 12 |
| 2 45 | Zambia Corp. | 2 48 | 2 55 | 2 54 | + 2 42 |

### Comptant (sélection)

#### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Emp. 8,80 % 77 | 117 70 | 7 402 |
| 9,80 % 78/93 | 98 80 | 5 900 |
| 10,80 % 79/94 | 100 25 | 8 007 |
| 13,25 % 80/90 | 100 48 | 10 745 |
| 16 % juin 82 | 100 98 | 12 712 |
| 14,60 % fév. 83 | 103 40 | 1 320 |
| 13,40 % déc. 83 | 109 40 | 3 488 |
| 12,20 % oct. 84 | 103 86 | 5 649 |
| 11 % fév. 85 | 105 90 | 0 995 |
| 10,25 % mars 86 | 100 92 | 0 394 |
| OAT 10 % 2000 | 101 50 | 8 301 |
| OAT 9,90 % 1997 | 101 35 | 2 794 |
| OAT 9,80 % 1996 | 99 65 | 1 477 |
| Ch. France 3 % | 145 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 99 26 | 2 033 |
| CNB Paribas | 100 40 | 2 033 |
| CNB Suez | 100 39 | 2 033 |
| CNI janv. 82 | 99 20 | 2 033 |
| PTT 11,20% 85 | 102 30 | 3 342 |
| CFF 10,30% 86 | 97 50 | 1 651 |
| CNE 11,50% 85 | 102 05 | 8 399 |
| CNT 9% 86 | 91 | 7 834 |
| CRH 10,90% déc. 85 | 102 20 | 2 311 |
| C.N.C.A. T.P. | .... | 111 |
| Ceza 4% | 2050 | 205 |
| C.S.E. 6% janv. 89-99 | .... | 58 800 |
| Drouot Ass. Obl. conv. | .... | .. |

#### Actions

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Agache (Sté. Fin.) | .... | .... |
| A.G.F. (St Cent.) | .... | 1100 |
| Alsthom | .... | .... |
| Applic. Hydraul. | .... | 1200 |
| Arbel | .... | 905 |
| Artorg | .... | 330 |
| Avenir Publicité | .... | 1815 |
| Bain C. Monaco | .... | 755 |
| Banque Hypoth. Eur. | .... | 328 |
| Béghin-Say (C.I.) | .... | 558 |
| Blanzy-Ouest | .... | 3635 o |
| B.N.P. Intercontin. | .... | 298 |
| Bénédictine | .... | 5000 |
| B.T.P. (Compagnie) | .... | 104 50 |
| Cambodge | .... | 780 |
| C.A.M.E. | .... | 185 |
| Carbone-Lorraine | .... | 1100 |
| Case-Poclain | .... | 28 10 d |
| C.E.G.Frig. | .... | 449 |
| Centen. Blanzy | .... | 817 |
| Cerabati | .... | 140 |
| Champex (Ny) | 147 | 149 |
| C.I.C. (Fin. de) | .... | 234 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| C.I. Maritime | .... | 853 |
| Citram (B) | 2340 | .... |
| Clause | .... | 874 |
| Cofradel (Ly) | .... | .... |
| Cogifi | .... | 371 |
| Comiphos | .... | 720 |
| Cie Industrielle | .... | 8010 |
| Comp. Lyon-Alem. | .... | 569 |
| Concorde (La) | .... | 1315 |
| C.M.P. | .... | 72 10 d |
| Créd. Gén. Ind. | .... | 510 |
| Cr. Universel (Cie) | .... | 720 |
| Crédital | .... | 140 |
| Darblay S.A. | .... | 680 |
| Degremont | .... | 897 |
| Delalande S.A. | .... | 1830 |
| Delmas Vieljeux | .... | 4300 |
| Didot-Bottin | .... | 1110 |
| Drouot Assurances | .... | 339 |
| Eaux Bass. Vichy | .... | 1705 |
| Eaux Vittel | .... | 5190 |
| E.C.I.A. | .... | 1550 |
| Electro-Banque | .... | 355 10 |
| Elf-Antargaz | .... | 1337 |
| E.L.M. Leblanc | .... | 649 |
| [illegible]-Bretagne | .... | 391 |
| Entrepôts Paris | .... | 2140 |
| Europe Soutien Indust. | .... | 87 |
| Eternit | .... | 1895 |
| Finalens | .... | 209 |
| FIPP | .... | 222 |
| [illegible] | .... | 1846 |
| Foncière (Cie) | .... | 805 |
| Fonc. Lyonnaise | .... | 934 |
| Foncina | .... | .... |
| Fougerolle | .... | 885 |
| France I.A.R.D. | .... | 1212 |
| France (La) | .... | 3030 |
| From. Paul Renard | .... | 2018 |
| GAN | .... | 1940 |
| G.F.I.I. | .... | 313 40 |
| Gaumont | .... | 1145 |
| Genefim | .... | 382 |
| Gévelot | .... | 522 |
| Gr. Fin. Constr. | .... | 450 |
| Gds Moulins Paris | .... | 1470 |
| G. Transp. Ind. | .... | 725 |
| Imm. Plaine-Monceau | .... | .... |
| Immivest | .... | .... |
| Immobail | .... | 420 |
| Immobanque | .... | 835 |
| Immob. Marseille | .... | 8390 |
| Immofice | .... | 519 |
| Invest. (Sté Cent.) | .... | 3200 |
| Jaeger | .... | 225 10 |
| Lambert Frères | .... | 435 |
| Lille-Bonnières | .... | 1809 |
| Loca-Expansion | .... | 270 |
| Locafinancière | .... | 386 50 |
| Locatel | .... | 380 |
| Louis Vuitton | .... | 1259 |
| Louvre (Sté) | .... | 4990 |
| Lucia | .... | 1897 |
| Machines Bull | .... | 78 20 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Magasins Uniprix | .... | 187 |
| Magnant S.A. | .... | 385 d |
| Maritime Part. | .... | 341 |
| Métal Déployé | .... | 606 |
| Mors | .... | 173 90 |
| Navig. (Nat. de) | .... | 240 |
| Nozal | .... | 288 50 |
| Optorg | .... | 425 |
| Oréal (L') C.I. | 2330 | 2350 |
| Origny-Desvroise | .... | 1205 |
| Palais Nouveauté | .... | 1145 |
| Paluel Marmont | .... | 662 |
| Parfinance | .... | 228 |
| Paribas-CIP | 317 | 361 |
| Paris France | .... | 243 |
| Paris-Orléans | .... | 266 20 |
| Parenin | .... | 450 |
| Patern. Ring. Dir. | .... | 1825 |
| Pathé-Cinéma | .... | .... |
| Piper-Heidsieck | .... | 2150 |
| P.L.M. | .... | 496 |
| Porcher | .... | 714 |
| Promodès | 1935 | 1935 |
| Publicis | .... | 950 |
| Rochefortaise S.A. | .... | .... |
| Rosario (Fin.) | .... | 665 |
| Rougier et Fils | .... | 435 |
| Rozières (usine de) | .... | 601 |
| Sacer | .... | 630 |
| SAFAA | .... | 531 |
| Saïlo-Alcan | .... | .... |
| SAFT | .... | 2550 |
| Saga | .... | 216 |
| Salins du Midi | .... | 624 |
| Satam | .... | 113 |
| Savoisienne (M) | 176 | 181 |
| SCAC | .... | 740 |
| Senelle Maubeuge | .... | 471 |
| S.E.P. (M) | 186 | 186 |
| Sici | .... | .... |
| Simnor (Li) | .... | .... |
| Sinvim | .... | 592 |
| Siph (Plant. Hévéas) | .... | 510 |
| Sofal financière | .... | 805 |
| Soficol | .... | 1050 |
| Sofio | .... | 680 |
| Soficomi | .... | .... |
| S.O.F.I.P. (M) | 505 | 521 |
| Sofragi | .... | 1450 |
| Sopagri | .... | 172 |
| Sophia-Bail | .... | 478 |
| Souture Autog. | .... | 873 |
| Sovabail | .... | 609 |
| Suez (Fin. de)-CIP | .... | 244 40 |
| Stemi | .... | 700 |
| Taittinger | .... | 4800 |
| Télémécanique Elect. | .... | .... |
| Testut-Aequitas | .... | 745 |
| Tour Eiffel | .... | .... |
| Ufiner S.M.D. | .... | 829 |
| Ugine A. Chat. Gueug. | .... | 323 |
| U.A.P. | .... | 600 |
| U.T.A. | .... | 2735 d |
| Vicat | .... | 2875 |
| Viniprix | .... | 2438 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Virax | .... | .... |
| Waterman S.A. | .... | .... |
| Brass. du Maroc | .... | .... |

#### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 1140 | .... |
| Akzo | 352 | .... |
| Alcan Alum | 118 50 | .... |
| Algemene Bank | 118 20 | .... |
| American Brands | 385 | 383 |
| Arbed | 800 | .... |
| Asturienne Mines | 224 | 224 |
| Bco Pop Espanol | 370 | 380 |
| Banque Ottomane | 1841 | .... |
| B. Régl. Internat. | 40100 | 40080 |
| Br. Lambert | 835 | 837 |
| Canadian-Pacific | 112 10 | 112 20 |
| Chrysler corporation | 101 | 100 |
| CIR | 20 50 | 19 90 |
| Commerzbank | 1025 | 1010 |
| Dart. and Kraft | .... | .... |
| De Beers (port.) | .... | .... |
| Dow Chemical | 395 | 384 |
| Gén. Belgique | .... | .... |
| Gevaert | 1255 | .... |
| Glaxo | 74 | 74 90 |
| Goodyear | 215 | 210 |
| Grace and Co | 171 | 166 |
| GTE corporation | 389 20 | .... |
| Honeywell Inc. | 510 | 505 |
| Johannesburg | 80 | .... |
| Kubota | 34 | 35 |
| Laronia | 312 | 312 |
| Midland Bank Plc | 31 20 | 32 30 |
| Mineral-Ressourc. | 91 10 | 89 10 |
| Noranda | 107 10 | 107 20 |
| Olivetti | 19 | 18 80 |
| Pakhoed Holding | 510 | 500 |
| Pfizer Inc. | 332 50 | 336 |
| Procter Gamble | 385 | 382 |
| Ricoh Cy Ltd | 38 40 | 41 50 |
| Rolinco | 281 | 287 |
| Robeco | 288 10 | 295 |
| Rodamco | 235 | 236 50 |
| Saipem | 8 70 | 8 90 |
| Sama Group | 38 | 39 30 |
| Shell fr. (port.) | .... | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 120 10 | 129 90 |
| Steel Cy of Can. | 97 | 100 |
| Tenneco | 378 50 | .... |
| Thorn EMI | 65 | 65 |
| Toray indust. inc | 28 40 | 29 10 |
| Vieille Montagne | .... | .... |
| Wagons-Lits | 1420 | 1424 |
| West Rand | 22 20 | 21 35 |
| Whitman Corporation | 145 | 149 |

#### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| American Petrofina | .... | .... |
| Banque Hydro-Energie | 315 | .... |
| Boiron | 916 | 1060 d |
| Calciphos | 169 | 167 |
| Chambourcy (M.) | 976 | .... |
| Cochery | 360 | .... |
| Cogedar | 109 | 96 |
| C. Occid. Forestière | 180 | .... |
| Coparex | 463 | 463 |
| Europ. Accumul. | 72 20 | 72 10 |
| Gachot | 144 | 140 |
| Guy Degrenne | 480 | .... |
| Hurlin-Hicqlin-Zan | 210 | .... |
| Hoogovens | 297 | .... |
| Marlin Immobilier | 240 | .... |
| Nicolas | 925 | .... |
| Particip. Perrier | 365 10 | .... |
| Rorento N.V. | 170 40 | 170 80 |
| St-Gobain-Emballage | 1980 | 2149 d |
| [illegible] | 315 20 | 315 20 |
| S.E.P.R. | 1590 | 1590 |
| S.P.R. | 672 | .... |
| Sté Lecteurs du Monde | 426 | .... |
| Ufimex | 380 | .... |
| Union Brasseries | 62 | .... |
| Wonder | 976 | .... |

### SICAV (sélection) 26/3

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A.A.A. | 1104 34 | 1077 40 |
| Actilion | 233 98 | 227 72 |
| Actions sélectionnées | 685 75 | 660 96 |
| Aedificandi | 671 | 646 75 |
| A.G.F. Actions (ex-CIP) | 1197 74 | 1168 53 |
| A.G.F. 5000 | 704 | 686 83 |
| A.G.F. ECU | 1058 55 | 1048 07 |
| A.G.F. Foncier | 124 94 | 121 89 |
| A.G.F. Interfonds | 436 15 | 425 51 |
| A.G.F. Invest | 125 68 | 122 61 |
| A.G.F. OBLIG. | 1127 39 | 1121 78 |
| A.G.F. Sécurité | 11302 13 | 11302 13 |
| Agfimo | 714 94 | 697 50 |
| Altefi | 205 45 | 198 02 |
| A.L.T.O. | 178 77 | 172 31 |
| Ameri-Gan | 6377 19 | 6086 01 |
| Amplitude | 689 85 | 650 34 ◆ |
| Arbitrages court terme | 5866 68 | 5854 96 |
| Associc | 1073 39 | 1073 39 |
| Atout Futur | 371 13 | 358 93 |
| Aurecic | 1447 26 | 1405 11 |
| Avenir C.I.C. | 104 26 | 101 22 |
| Avenir Alizés | 1544 05 | 1513 77 |
| Axa Europe | 125 67 | 119 97 |
| Axa Investissements | 128 23 | 122 42 |
| Axa N.P.I. | 111 30 | 106 25 |
| Axa Valeurs PER | 134 88 | 128 76 |
| Bred Associations | 2632 42 | 2624 55 |
| Capitacic | 1062 79 | 1047 08 |
| Capital-Monde (ex F.I.) | 425 54 | 416 16 ◆ |
| Capital Plus | 1679 30 | 1679 30 ◆ |
| Cadeo-Pierre | 34 76 | 33 90 |
| CIP (voir AGF Actions) | ...... | ...... |
| Cosmis | 1089 62 | 1053 81 |
| Comptavalor | 5762 41 | 5743 79 |
| Convertimmo | 422 85 | 406 59 |
| Credinter | 497 05 | 482 57 |
| Crédit Mutuel Capital. | 1058 88 | 1036 16 ◆ |
| Diane | 1162 93 | 1124 69 |
| Drouot-France | 873 18 | 833 57 |
| Drouot-Investiss. | 1060 92 | 1012 81 |
| Drouot-Sécurité | 249 62 | 238 30 |
| Drouot-Sélection | 147 98 | 141 27 |
| Ecocic | 1052 42 | 1036 87 ◆ |
| Ecureuil Capitalisation | 2090 49 | 2089 79 ◆ |
| Ecureuil Investissement | 417 01 | 404 86 ◆ |
| Ecureuil Monepremière | 54586 95 | 54586 95 ◆ |
| Ecureuil Monétaire | 32171 57 | 32171 57 ◆ |
| Ecureuil Trimestriel | 1959 28 | 1939 88 ◆ |
| Elicash | 22718 07 | 22718 07 ◆ |
| Energie | 286 97 | 273 96 |
| Eparcic | 2938 88 | 2938 88 |
| Eparcourt Sicav | 4391 78 | 4380 83 ◆ |
| Epargne Associations | 26017 15 | 25978 18 |
| Epargne-Capital | 8868 70 | 8582 87 |
| Epargne Court-Terme | 555 12 | 555 12 ◆ |
| Epargne Croissance | 1647 38 | 1603 30 |
| Epargne-Industr. | 97 85 | 85 33 |
| Epargne Inter | 602 37 | 586 25 |
| Epargne-J | 57250 27 | 57250 27 |
| Epargne Long-Terme | 191 25 | 186 13 |
| Epargne Monde | 1332 04 | 1296 38 |
| Epargne Première | 11959 74 | 11870 71 ◆ |
| Epargne-Oblig. | 197 01 | 191 74 |
| Epargne-Ouest | 1071 41 | 1042 73 ◆ |
| Epargne-Unie | 1372 67 | 1323 08 |
| Epargne-Valeur | 459 43 | 447 13 |
| Epsilon | 1180 29 | 1148 80 |
| Eurocic Leaders | 1123 28 | 1090 58 |
| Eurodyn | 1163 85 | 1125 58 |
| Euro-Gan | 7470 38 | 7131 63 |
| Fonsicav (div. par 10) | 11701 79 | 11701 79 |
| Fonchal | 263 92 | 255 61 |
| France Avenir | 114 82 | 114 82 |
| France-Gan | 9814 34 | 9369 30 |
| France-Garantie | 272 39 | 271 85 |
| France-Index Sicav | 116 28 | 113 50 |
| France-Obligations | 482 72 | 468 14 |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Francic | 486 11 | 473 89 |
| Francic Pierre | 118 26 | 114 82 |
| Francic Régions | 1336 79 | 1297 86 |
| Fructi-Associations | 29 32 | 29 32 |
| Fructi-Epargne | 28 49 | 28 77 |
| Fructicapi | 34 28 | 33 77 |
| Fructicourt | 116329 86 | 116329 86 |
| Fructidor | 234 42 | 230 96 |
| Fructifrance | 943 02 | 920 02 |
| Fructimmo | 31 73 | 30 96 |
| Fructivar | 4496 64 | 4475 45 |
| Fructi ECU | 553 18 | 544 99 |
| Fructi-Première | 10926 31 | 10764 84 |
| Futurobliq | 1165 32 | 1127 |
| Gestilion | 59851 58 | 59702 32 |
| Gestion Associations | 159 24 | 155 74 |
| Gest. France Sécurité | 10326 41 | 10326 41 |
| Horizon | 1253 14 | 1216 84 ◆ |
| Interépar | 106177 78 | 103085 22 |
| Interoblig. | 11657 05 | 11208 70 |
| Intersélect France | 541 49 | 525 72 |
| Japacic | 173 88 | 168 82 |
| Jeune épargne | 243 22 | 239 63 |
| Laffitte-Amérique | 218 84 | 208 82 |
| Laffitte Europe | 293 99 | 280 66 |
| Laffitte-Expansion | 285 08 | 272 15 |
| Laffitte-France | 362 73 | 346 28 |
| Laffitte-Immobilier | 259 38 | 247 62 |
| Laffitte-Japon | 424 25 | 405 02 |
| Laffitte-Oblig. | 135 79 | 129 63 |
| Laffitte-Rend. | 187 91 | 179 39 |
| Laffitte-Tokyo | 363 68 | 347 19 |
| Latitude | 5565 79 | 5557 45 |
| Lauri Court terme | 10394 87 | 10394 87 |
| Lauri Long terme | 5674 06 | 5508 80 |
| Lion-Associations | 10867 68 | 10867 68 |
| Lion-Institutionnels | 23819 30 | 23769 90 |
| Lionplus | 785 13 | 777 36 |
| Lion Trésor | 2183 24 | 2161 62 |
| Livret Bourse Investis. | 552 45 | 536 36 ◆ |
| Livret portefeuille | 725 31 | 704 18 ◆ |
| Méditerranée | 197 65 | 188 69 |
| Mensuel CIC | 10132 37 | 10031 05 |
| Mondiale Investissem. | 452 05 | 431 55 |
| Monecic | 5650 26 | 5650 26 |
| Monedan | 55146 17 | 55146 17 |
| Moné.J. | 59719 98 | 59719 98 ◆ |
| Mutualité Dépôts | 11054 90 | 11032 83 |
| Mutuelle Unie Sél. | 146 50 | 139 86 |
| Natio-Epargne | 14432 94 | 14290 04 |
| Natio-Epargne Retraite | 125 47 | 122 11 |
| Natio-Epargne Trésor | 6460 07 | 6447 18 |
| Natio-Court terme | 231525 | 231525 |
| Natio-Inter. | 1183 94 | 1132 79 |
| Natio-Immobilier | 1228 38 | 1193 56 |
| Natio-Monétaire | 20934 41 | 20934 41 |
| Natio-Obligations | 498 81 | 485 48 |
| Natio-Patrimoine | 1467 96 | 1428 67 |
| Natio-Placements | 62831 93 | 62831 93 |
| Natio-Revenus | 1003 04 | 993 11 |
| Natio-Sécurité | 11629 20 | 11629 20 |
| Natio-Valeurs | 865 62 | 842 45 |
| Nippon-Gan | 6257 03 | 5973 30 |
| Nord-Sud Développ. | 1234 91 | 1232 45 |
| [illegible] | 12483 70 | 12238 92 |
| Obli Association | 123 26 | 123 03 |
| Oblicic Mondial | 2268 79 | 2225 41 |
| Oblicic Régions | 1047 64 | 1032 16 |
| Oblig. toutes catég. | 147 51 | 145 33 |
| Oblilion | 1093 07 | 1072 35 |
| Oblisécurité | 10533 98 | 10533 98 |
| Oraction | 1228 14 | 1187 76 |
| Orvalor | 6710 58 | 6468 01 |
| Paribas Epargne | 16959 26 | 16834 39 |
| Paribas Opportunités | 124 17 | 119 11 |
| Paribas Patrimoine | 554 94 | 532 32 |
| Paribas Revenu | 90 14 | 89 25 |
| Patrimoine Retraite | 181 68 | 176 02 |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Parvalor | 657 43 | 638 28 |
| Phénix Placements | 272 08 | 264 14 |
| Pierre Investiss. | 755 70 | 737 27 ◆ |
| Placement A | 1202 02 | 1178 45 |
| Placement crt-terme | 73776 16 | 73627 90 |
| Placement J | 5910 03 | 5868 23 |
| Placement Premier | 54582 98 | 54474 03 |
| Plénitude | 117 64 | 114 49 |
| Poste Gestion | 53565 36 | 53565 36 |
| Première Obligations | 11128 74 | 11117 62 ◆ |
| Prévoyance Ecureuil | 115 08 | 112 ◆ |
| Priv'Association | 24123 46 | 24123 46 |
| Quartz | 126 10 | 122 99 |
| Réalvalor | 897 19 | 897 19 |
| Renacic | 159 73 | 157 37 |
| Revenus Trimestriels | 5248 43 | 5196 47 ◆ |
| Revenu Vert | 1130 87 | 1114 16 |
| St-Honoré Bio-aliment. | 897 53 | 856 83 |
| St-Honoré Global | 275 47 | 262 98 |
| St-Honoré Matignon Pl. | 236 70 | 225 97 |
| St-Honoré Pacifique | 598 47 | 571 33 |
| St-Honoré P.M.E. | 542 79 | 518 18 |
| St-Honoré Réel | 12314 39 | 12265 32 |
| St-Honoré Services | 507 63 | 488 11 |
| St-Honoré Technol. | 793 05 | 767 09 |
| Sécuricic | 1443 95 | 1443 95 |
| Sécuri Taux | 11477 75 | 11477 75 |
| Sicasden (Casden BP) | 699 49 | 689 15 ◆ |
| Sicav-Associations | 1528 | 1525 71 ◆ |
| S.F.I. fr. et étr. | 710 15 | 689 47 ◆ |
| Sicav 5000 | 436 81 | 424 92 |
| Sivafrance | 689 74 | 671 28 |
| Sivam | 438 90 | 427 15 |
| Sivarente | 215 08 | 212 95 |
| Sivinter | 426 85 | 415 43 |
| S.N.I. | 1261 36 | 1224 62 |
| Sogepargne | 333 47 | 321 42 |
| Sogevar | 1114 72 | 1084 17 |
| Soginter | 1385 74 | 1322 90 |
| Soleil Investissement | 561 34 | 535 99 |
| Stratégie Actions | 1183 66 | 1138 13 |
| Stratégie Rendement | 1184 37 | 1147 09 |
| Technocic | 1132 09 | 1099 12 |
| Techno-Gan | 6272 74 | 5989 30 |
| Thésora | 533 33 | 528 05 |
| Trésor Avenir | 112 91 | 109 62 |
| Trésor Plus | 1054 09 | 1043 65 ◆ |
| Trésor Réel | 11775 68 | 11775 68 |
| Trésoricic | 105530 79 | 105530 79 |
| Trilion | 5039 55 | 4999 66 |
| U.A.P. Actions France | 597 80 | 576 19 |
| U.A.P. Investiss. | 488 46 | 470 80 |
| U.A.P. moyen terme | 112 48 | 108 41 |
| Uni-Associations | 112 89 | 112 89 ◆ |
| Unifrance | 608 67 | 589 87 |
| Unifoncier | 1485 27 | 1431 59 |
| Uni-Garantie | 1285 58 | 1240 74 |
| Uni-Régions | 1618 02 | 1559 54 |
| Unirente | 2345 36 | 2288 24 |
| Univar | 197 68 | 197 68 ◆ |
| Univers-Actions | 1276 18 | 1234 20 |
| Univers-Obligations | 1629 72 | 1576 13 |
| Valorem | 575 28 | 561 25 |
| Valorg | 1719 35 | 1717 63 |
| Valmel | 43939 88 | 43817 97 ◆ |
| [illegible] | 23785 11 | 23771 31 |



### Cote des changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 26/3 | COURS DES BILLETS Achat | COURS DES BILLETS Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 754 | 5 769 | 5 550 | 5 960 |
| ECU | 6 878 | 6 879 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 337 100 | 336 830 | 326 600 | 347 |
| Belgique (100 F) | 16 254 | 16 251 | 15 750 | 16 800 |
| Pays Bas (100 fl.) | 299 600 | 299 200 | 290 | 310 |
| Danemark (100 krd) | 88 220 | 88 250 | 85 | 92 |
| Norvège (100 k) | 87 120 | 87 240 | 83 500 | 91 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 227 | 9 305 | 8 850 | 9 650 |
| Grèce (100 drachmes) | 3 517 | 3 511 | 3 250 | 4 050 |
| Italie (1 000 lires) | 4 578 | 4 577 | 4 350 | 4 850 |
| Suisse (100 fr.) | 380 550 | 379 700 | 368 | 392 |
| Suède (100 krs) | 93 340 | 93 420 | 90 | 98 |
| Autriche (100 sch) | 47 911 | 47 837 | 46 400 | 49 700 |
| Espagne (100 pes.) | 5 284 | 5 284 | 5 | 5 550 |
| Portugal (100 esc.) | 3 811 | 3 813 | 3 650 | 4 350 |
| Canada ($ can 1) | 4 893 | 4 899 | 4 700 | 5 100 |
| Japon (100 yens) | 3 721 | 3 686 | 3 590 | 3 810 |

### Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 26/3 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 72900 | 69500 |
| Or fin (en lingot) | 73200 | 70400 |
| Pièce française (20 fr) | 428 | 418 |
| Pièce française (10 fr) | 402 | ...... |
| Pièce suisse (20 fr) | 450 | 446 |
| Pièce latine (20 fr) | 420 | 405 |
| Souverain | 533 | 510 |
| Pièce de 20 dollars | 2585 | 2630 |
| Pièce de 10 dollars | 1362 50 | 1360 |
| Pièce de 5 dollars | 897 50 | ...... |
| Pièce de 50 pesos | 2736 | 2680 |
| Pièce de 10 florins | 438 | 428 |
| Or Londres | ...... | ...... |
| Or Zurich | ...... | ...... |
| Or Hongkong | ...... | ...... |
| Argent Londres | ...... | ...... |

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

L'enquête de l'APEC sur les perspectives d'emploi en 1990

# Les embauches de salariés ont battu tous les records en 1989

En matière d'emploi, l'année 1989 aura été celle de tous les records, pour tous les salariés comme pour les cadres, affirme l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) qui présentait, le 26 mars, son « panel » des per-spectives d'évolution pour 1990. Au total, ce sont 127 000 cadres supplémentaires qui ont été embauchés au cours de ces douze mois exceptionnels et, à ce niveau, il est logique que les recrutements marquent désormais un palier.

Selon l'enquête, il n'y aura *« que »* 120 000 à 123 000 embauches supplémentaires de *cadres d'ici à la fin de l'année*. Ce qui ne l'empêchera pas de rester exceptionnelle : *« Tous salariés confondus, on peut s'attendre à un demi-million d'emplois supplémentaires dans le secteur privé »*, a pronostiqué M. Jean Prével, directeur adjoint de l'APEC.

Réalisé depuis 1976 auprès d'un échantillon de 2 250 entreprises employant 1,5 million de salariés, dont 160 000 cadres, le panel de l'APEC permet de connaître les intentions des sociétés et de chiffrer leur gestion passée de la main-d'oeuvre. On apprend donc que 22,6 % *d'entre elles augmenteront* leurs effectifs salariés, alors que 11,7 % les diminueront, le rapport n'ayant jamais été aussi favorable à l'emploi. Le même optimisme s'exprime *pour les cadres dont la population* n'a pourtant jamais cessé de croître. Un quart des entreprises prévoient une hausse (25,4 %) et 4,7 %, seulement, envisagent une réduction.

Quant aux mouvements d'embauche effectivement réalisées en 1989, ils sont très impressionnants. Aux 125 000 embauches effectuées (+ 16 % en un an), il convient d'ajouter les *45 000* promotions internes pour avoir une idée de la vigueur du marché du travail. Pour cent cadres occupés, huit nouveaux ont été recrutés en cours d'année et *toutes les catégories ou fonctions* en profitent. Ainsi, 23 000 ingénieurs ont été embauchés (76 % de plus qu'en 1988), mais les postes d'informaticiens pourvus ont diminué de 19,8 %. Si les jeunes diplômés sont les plus recherchés, les cadres confirmés bénéficient d'un regain d'intérêt (+ 2,4 % ).

Après cette forte poussée, il est normal que *1990* marque une pause... sur des sommets. Selon l'APEC, les 120 000 à 123 000 embauches prévues profiteront surtout aux cadres de la recherche (*31 000*) et aux jeunes cadres (47 000), opposés aux jeunes diplômés. L'informatique devrait continuer à reculer.

A. LE.

## BOURSE DE PARIS

Matinée du 27 mars

### Baisse

Après la hausse de 1,38 % lundi, la tendance était à la baisse rue Vivienne. L'indice CAC-40 perdait 0,99 % en fin de matinée après avoir ouvert en recul de 0,39 %. Les plus fortes hausses étaient emmenées par Nordon (+4 %), SFIM (+3,5 %) et Sextant Avionique (+2,4 %). Du côté des baisses on notait Euromarché (−4,5 %), Strafor (−3,9 %) et Skis Rossignol (−3,7 %).

La réunion de la commission mixte

# La France formera six mille cadres soviétiques

**Au terme de la première journée de réunion de la commission mixte franco-soviétique, lundi 26 mars à Moscou, la délégation française dirigée par M. Pierre Bérégovoy est parvenue à régler la question des arriérés dus par différents organismes de l'URSS à des entreprises françaises. Il semble acquis que la Banque soviétique pour le commerce extérieur (la VEB) ne garantira *plus qu'à titre exceptionnel* les investissements des sociétés mixtes.**

MOSCOU

*de notre envoyée spéciale*

Le refus de la VEB de garantir des projets réalisés en commun par des entreprises soviétiques et occidentales était devenu manifeste *depuis quelques mois*. Il a été officialisé lors de la première journée de la réunion de la commission mixte franco-soviétique qui se tenait, lundi 26 et mardi 27 mars, à Moscou. *« On peut comprendre l'attitude de la VEB qui gère les devises étrangères, tellement précieuses pour l'URSS et qui souhaite éviter un trop grand recours à l'emprunt international »*, a expliqué le ministre français de l'économie, M. Pierre Bérégovoy.

La Banque pour le commerce extérieur veut en effet limiter au minimum les transferts de devises issus des bénéfices réalisés par les sociétés mixtes et éviter de dédommager les pertes occasionnées par leur échec. D'où la tonalité différente des propos tenus lors de la commission par le président de la VEB, M. Vinogradov, et le premier vice-président du conseil des ministres, M. Voronine. Ce dernier souhaite développer le plus possible la coopération avec l'Occident *et n'a pas caché son inquiétude* devant la détérioration constante de l'approvisionnement et le mécontentement grandissant dans le pays.

C'est une déception pour les industriels, qui se voient simplement *offert* un *renforcement* des garanties accordées par la France. Le risque politique sera assuré par la COFACE (Compagnie française d'assurance du commerce extérieur) *et ses critères déterminés* précisément. Les apports en fonds propres seront également garantis contre le risque politique, mais seules les petites et moyennes *entreprises (PME) bénéficieront* pour leurs activités commerciales du nouveau dispositif géré par la SOFARIS (garantie du capital à hauteur de 50 %).

La tenue de la commission mixte a permis à la France d'obtenir l'engagement de *principe* que les arriérés accumulés depuis trois ou quatre mois à l'égard des entreprises de l'Hexagone – chiffrés à plus de *un milliard de francs – seront* remboursés. Un point essentiel pour tenter de préserver la confiance des industriels occidentaux dans le marché de l'URSS au moment où l'aggravation des problèmes économiques est devenue *« presque une obsession »* pour les dirigeants du pays.

Compte tenu de ces difficultés et des intenses débats qui ont lieu actuellement à Moscou à propos de la *radicalisation des réformes* économiques, les longues discussions sur le déficit de la balance commerciale enregistré par la France dans ses relations avec l'URSS l'an dernier (5,7 milliards de francs) n'étaient pas de mise. La France a proposé de porter de trois mille à six mille (sur trois ans) le nombre des cadres soviétiques formés par différents programmes. La délégation soviétique a de son côté fait part de la volonté d'augmenter considérablement ses achats de biens de consommation à l'Occident *« pour l'équipement des foyers »* et a transmis aux représentants français une liste d'entreprises militaires qui, avec l'aide des firmes occidentales, pourraient être redéployées dans le secteur civil pour construire, par exemple, des machines à laver. Mardi 27 mars M. Bérégovoy et M. Stoléru, secrétaire d'État au Plan, devaient rencontrer plusieurs dirigeants soviétiques pour discuter de la transition du Plan vers le marché.

FRANÇOISE LAZARE

Réorganisation dans le groupe Masson

## Belfond prend le contrôle d'Armand Colin

Les éditons Belfond ont pris le contrôle de 51 % des éditions Armand Colin pour 66,3 million de francs. Editeur d'ouvrages universitaires et scolaires, Armand Colin est une affaire rentable : 10 millions de francs de bénéfices prévus en 1990 pour un chiffre d'affaires presque sept fois supérieur.

En fait, il ne s'agit pas d'un véritable rachat mais d'un rééquilibrage à l'intérieur du groupe Masson qui est majoritaire dans le capital de Belfond depuis octobre 1989 et qui avait racheté Armand Colin en 1987. Il s'agit pour le groupe que dirige M. Jérôme Talamon de créer autour de sa *filiale* Belfond un pôle de développement distinct des activités de Masson dans le secteur de l'édition médicale – où il est numéro un – et dans celui de *la* presse spécialisée :en février dernier, Masson a pris le contrôle du groupe espagnol Garsi (35 périodiques médicaux) et au début du mois de mars a racheté à *l'Expansion* Inter-éditions, éditeur spécialisé dans l'économie et le management.

Ajoutons que Belfond – qui est coté en Bourse surle second marché – a affiché des résultats en baisse en *1989. L'acquisition* d'Armand Colin va permettre de lisser les résultats de Belfond et devrait faire remonter sa cotation.

P. L.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

## M. La déléguée

ÇA, c'est pas mal ! C'est un monsieur, pas une madame, la déléguée à la condition féminine du parti d'extrême droite ouest-allemand ! *J'étais écroulée* de rire en entendant ça ce matin à la radio. Ecoutez voir : elle participait à une table ronde télévisée sur la maternité, une grande, une forte femme aux traits lourds, à la carrure de catcheur, *cheveux* noirs bouclés serrés façon perruque. Dans la salle de rédaction d'un petit journal de la Ruhr, les confrères la regardent, et en avalent leur bière de travers : Mais, c'est Hans, notre ancien chroniqueur sportif !

J'ai demandé à mes copains : Enfin, c'est pas possible ? Ils *m'ont montré* sa photo dans l'annuaire du Parlement européen. Aucun doute. C'est une nana que c'est pas vrai, cette nana-là.

Bon, OK, c'est un transsexuel, et après ? Vous allez la lâcher, oui ? Interdit de séjour à la mairie et à la Foire de Lyon par Michel Noir, Franz Schönhuber, député républicain du Bade-Wurtemberg, l'a défendue d'une façon pour le moins inattendue. Il donnait, protégé par un énorme cordon de police, une conférence de presse au siège du FN à Villeurbanne, sous les cris et les huées de centaines de manifestants venus gueuler contre cette insupportable *atteinte aux droits de l'homme* et aux libertés.

Non, pas le droit, la liberté pour un homme de devenir une femme. *Sur ce point, cet ancien* Waffen SS n'a de leçon à recevoir de personne : A mes yeux, Frau Johanna, ex-Herr Hans Grund, même si elle aurait mieux fait de me dire la vérité, vit une véritable tragédie et ne m'inspire que de la pitié. Chez nous, le changement de sexe est parfaitement légal. Ne comptez pas sur moi pour l'accabler.

Alors là, question tolérance, chapeau ! Imaginez un peu la tête de Le Pen : Dites, m'sieur, c'est vrai pour Bruno *Mégret* ? Ou celle de mon Jacquot s'il apprenait que Pasque *s'appelait* Charlotte. A gauche, en revanche, on est plus ouvert. Mauroy serait peut-être pas mécontent de savoir que son nouveau *numéro deux, l'énorme* Deberge, le copain, pardon, la copine à Fabius, répond en réalité au doux prénom de Marceline.

□ **URSS : un mort en Azerbaïdjan.** – Une personne a été tuée et quatre autres ont été blessées dans un incident au cours duquel un autocar bondé d'Azerbaïdjanais a été *attaqué à l'arme automatique* alors qu'il traversait la région à majorité arménienne du Haut-Karabakh, a rapporté lundi 26 mars l'agence Tass.
Cette attaque, apparemment lancée par des extrémistes arméniens, porte à treize morts le bilan officiel de cinq *jours de violences intercommunautaires* dans le Caucase soviétique. – *(Reuter.)*

# L'ESSENTIEL



La télématique du *Monde* :
36-15 LEMONDE
36-15 LM

Le numéro du « Monde » daté 27 mars 1990 a été tiré à 597 723 exemplaires.











